DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12904 – 4,50 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Fontaine – VENDREDI 25 JUILLET 1986

Le conflit israélo-arabe après la rencontre d'Ifrane

Hassan II et M. Pérès sont restés sur leurs positions mais le dialogue se poursuivra

Le dialogue se poursuivra même s'il existe un grand écart entre les positions respectives du Maroc et d'Israël, a déclaré ce jeudi matin 24 juillet le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, à son arrivée à Tel-Aviv après deux jours d'entretiens à Ifrane avec le roi Hassan II du Maroc. Malgré l'absence de résultats concrets – que le roi a imputée, dans un discours télévisé, à son interlocuteur – M. Pérès s'est félicité du « caractère amical et approfondi » de conversations qui, selon lui, ont « ajouté une nouvelle dimension à la recherche de la paix au Proche-Orient ». Peu après le retour de M. Pérès, un communiqué commun sur les entretiens d'Ifrane a été publié simultanément à Rabat et à Jerusalem. Il indique que « la rencontre n'a revêtu qu'un caractère purement exploratoire et n'ayant à aucun moment visé à entamer des négociations » et que le roi et le premier ministre vont informer, le premier les responsables arabes, le second son gouvernement, « des points de vue développés au cours des entretiens ». Le souverain chérifien envoie dès ce jeudi des émissaires dans les capitales arabes.

IFRANE
de notre envoyée spéciale

« Au revoir... je n'ai plus rien à dire à un homme qui rejette l'OLP comme interlocuteur valable unique représentant [du peuple palestinien] *et refuse l'évacuation des territoires occupés. »* Le roi du Maroc, au terme d'un discours à son peuple de quarante-cinq minutes, a résumé ainsi, le mercredi 23 juillet, les entretiens entamés deux jours plus tôt avec M. Shimon Pérès, premier ministre israélien. Toutefois le souverain chérifien a aussi déclaré : *« Je n'ai pas accepté cette rencontre pour négocier ou décider quoi que ce soit. Dans mons esprit, il s'agissait d'un acte d'exploration. Je pense personnellement que c'est lâche de ne pas vouloir entendre un adversaire, un ennemi. »*

Ce qui apparaît comme un constat d'échec peut cependant être tempéré par le fait que Rabat et Jérusalem se sont mis d'accord sur la publication, ce jeudi, d'un communiqué commun selon lequel chaque partie s'engage à faire connaître les positions de son partenaire : aux chefs d'Etat arabes, pour le roi du Maroc; au gouvernement et à l'opinion israéliens, pour M. Pérès.

D'autre part, de très bonnes sources proches de la délégation israélienne indiquent que le double non de M. Shimon Pérès ne signifie pas que celui-ci ait rejeté en bloc toute approche nouvelle.

FRANÇOSE CHIPAUX.

(Lire la suite page 2.)

Le succès derrière l'échec

Lorsqu'il se lança dans l'extraordinaire entreprise qu'était son voyage à Jérusalem, Sadate était condamné à réussir. Il lui fallait rompre l'isolement qu'allait lui imposer le monde arabe et obtenir d'Israël des concessions à la mesure de sa témérité. Neuf ans plus tard, il en va tout autrement du roi Hassan II ; même si son invitation à l'« ennemi » soulève des protestations très vives, encore que limitées à quelques irréductibles, il a mené son affaire assez adroitement pour que l'issue prévisible de la rencontre d'Ifrane n'ait pas des allures d'échec.

Quand il s'agit d'un conflit aussi profondément enraciné que celui-là, personne ne peut espérer sérieusement que deux journées d'entretiens permettent de parvenir à un accord en bonne et due forme. Le roi s'était bien gardé, au demeurant, de paraître négocier au fond. Il se proposait seulement – et c'est déjà beaucoup – de rencontrer l'adversaire, de l'entendre et de lui expliquer ses positions – en l'espèce le consensus arabe obtenu à Fès il y a quatre ans. A l'égard de son opinion publique, Hassan II a insisté, comme on pouvait s'y attendre, sur l'intransigeance de son hôte. De retour chez lui – et de façon tout aussi prévisible, – M. Shimon Pérès a mis l'accent sur l'aspect positif du dialogue et sur le « dénominateur commun » que les entretiens ont permis d'entrevoir.

Au-delà de ces présentations contrastées, une chose demeure : Israël n'étant plus le paria du Proche-Orient, le roi du Maroc ayant à son tour osé l'inviter à sa table, le dialogue continuera. Le double « non » public de M. Pérès sur les territoires occupés – il se serait montré moins catégorique en privé – et sur la reconnaissance de l'OLP comme interlocuteur pourra-t-il indéfiniment être maintenu dans une négociation enfin franche et ouverte ? « Arabes, assez d'intoxication ! », s'est exclamé Hassan II, persuadé qu'il est grand temps d'appeler les choses par leur nom et de ne plus invoquer des tabous pour échapper à une discussion de fond inéluctable.

Dans l'immédiat, le bilan d'Ifrane est, certes, surtout positif pour Jérusalem. Cette « réhabilitation diplomatique » n'aura été payée de sa part d'aucune concession. Mais un mouvement est amorcé, et il s'arrêtera difficilement.

Le président Assad, qui n'a pas l'habitude de s'emballer pour des vétilles, l'a bien montré par sa réaction immédiate et outragée. Le camp des « durs » est affaibli. Les « modérés » ont le vent en poupe. L'Arabie saoudite et les pays du Golfe se gardent bien de jeter l'opprobre sur le roi du Maroc. La Jordanie, embarrassée, ne peut, de toute évidence, approuver ouvertement une initiative vouée aux gémonies par la Syrie, sa grande et dangereuse voisine, avec laquelle elle tente depuis quelques mois de se remettre en bons termes. L'Egypte jubile, et c'est à Israël de prouver, en réglant enfin le ridicule litige sur le mouchoir de poche de Taba, que Sadate a eu raison jadis de montrer la voie.

Recevoir l'adversaire, lui rappeler les bases sur lesquelles on souhaite négocier, proclamer « urbi et orbi » qu'il n'est pas encore prêt à entendre raison, prendre à témoin son peuple de sa bonne volonté dans un effort « exploratoire » engagé sans excès d'illusions... La démarche du roi du Maroc n'a pas été au-delà. C'est ce qui lui assurait de voir se profiler le succès derrière l'échec.

Max Frérot recherché par la police

La « confession » d'un militant d'Action directe

La police considère qu'il est impliqué dans les récents attentats d'Action directe et notamment le plus meurtrier contre la préfecture de police de Paris. A tort ou à raison, Maxime Frérot fait bien figure de nouvel « ennemi public numéro un ». Nous retraçons ci-dessous son parcours politique et clandestin.

LYON
de notre envoyé spécial

C'est une confession froide que rien ne permet de comparer à une autocritique ou, à l'inverse, à un plaidoyer. C'est le bilan de six années de terrorisme ininterrompu (1980-1986), écrit par un homme qu'aucune police ne soupçonnait alors d'être l'un des pivots de la branche nationale du groupe d'ultra-gauche Action directe. Le rapport de Maxime Frérot, trente ans, rédigé d'une écriture fine, serrée mais parfaitement lisible, est un document d'une dizaine de feuillets *« unique »*, *« exceptionnel »*, selon policiers et magistrats. Quelque chose comme « tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les coulisses du terrorisme sans oser le demander ».

Cela commence comme un auto-portrait : *« J'ai participé à un mouvement prolétarien quand j'étais au lycée. »* Cela continue, méticuleusement, sous la forme des bons et mauvais comptes du terrorisme. Des aveux spontanés – peut-on dire désarmants ? – qui accusent aujourd'hui Frérot. En fuite depuis le 28 mars, jour de l'arrestation d'André Olivier, chef de la branche nationale d'Action directe, Frérot est désormais soupçonné d'avoir tué le général Guy Delfosse lors d'un hold-up, à Lyon, en 1984 ; d'avoir participé aux attentats des 6 et 9 juillet dernier, à Paris, contre les locaux de Thomson, de L'Air liquide et de la préfecture de police (un mort, trois blessés graves).

On le voit partout. Sa photographie, largement diffusée par la presse, suscite méprises et témoignages inexacts. Il sait que sa « cavale » est périlleuse; il sait aussi qu'il peut compter sur quelques camarades et un réseau de caches soigneusement préparées « avant ». D'une certaine manière, cela fait presque quinze ans qu'il s'est engagé dans la mouvance politique qui l'a conduit à la clandestinité. Et, tout compte fait, la première phase de son « bilan » est une bonne introduction pour comprendre son parcours : *« J'ai participé à un mouvement prolétarien quand j'étais au lycée. »*

LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite page 7.)

Les organisations humanitaires en Ethiopie

Témoins ou complices ?

L'Ethiopie aurait-elle épuisé les capacités d'indignation et de mobilisation de l'opinion publique internationale ? Lorsque, le 17 juin dernier, l'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF) lance un nouveau cri d'alarme sur les *« conditions effroyables »* dans lesquelles se sont déroulés les transferts de plusieurs centaines de milliers d'Ethiopiens, et sur le détournement de l'aide internationale, personne ou presque ne s'émeut.

Le 11 juillet, d'Addis-Abeba, le professeur Jean Doresse affirme que le programme gouvernemental de déplacement des populations est *« historiquement et juridiquement fondé et mérite un large soutien international »* et que les critiques à ce sujet ne sont que de la *« propagande »*. Personne ne réagit. Qui a raison, du docteur Rony Brauman, président de MSF, qui compare volontiers l'Ethiopie du président Mengistu au Cambodge de Pol Pot, ou de l'éminent spécialiste dont la position rejoint celle du gouvernement éthiopien ?

Entre les transferts de populations et les opérations de « villagisation » un amalgame est souvent opéré, de même qu'entre les principes qui guident cette politique – dont on peut discuter – et ses conséquences immédiates – effectivement dramatiques – pour les populations concernées. Faut-il cesser d'aider l'Ethiopie au motif d'une corrélation entre les « déportations massives » et le flux de l'aide internationale ? Une chose est sûre : ni l'aide alimentaire ni le travail qu'effectuent, sur le terrain, les organisations humanitaires ne sont « neutres ». En Ethiopie, cette aide, tout en soulageant des populations affamées, conforte aussi le régime éthiopien, en lui donnant les moyens de poursuivre son projet politique. Certaines organisations humanitaires tombent parfois dans l'angélisme ou la naïveté, qui conduisent, au nom de l'« apolitisme », à légitimer une situation attentatoire aux droits de l'homme. De « témoin », le risque est grand de devenir, insidieusement, « complice ».

Parmi les organisations humanitaires, MSF a choisi de ne plus accepter de cautionner un *« véritable carnage »* qui aurait provoqué de cent mille à cent cinquante mille morts, et de le dénoncer, ce qui a provoqué son expulsion du pays. Mais presque toutes les organisations – une quarantaine – qui restent présentes sur le terrain ont pris le parti de se taire, estimant que leur rôle – sur place – demeure irremplaçable. *« Tout*, dit le docteur Jean-Manuel Piétri, secrétaire général d'Action internationale contre la faim (AICF), *plutôt que le Cambodge et l'Afghanistan, pays qui se sont fermés à tout contact avec les Occidentaux. »*

La contribution de MSF à l'arrêt momentané des déplacements a été sans aucun doute importante, mais la rigueur lui aurait peut-être commandé de préciser que son chiffre n'est fondé que sur des estimations, des témoignages et d'aléatoires projections mathématiques. Le docteur Rony Brauman veut bien le reconnaître. Reste que des milliers d'Ethiopiens auraient pu être sauvés si les opérations de déplacement de populations n'avaient pas été effectuées avec brutalité et sans aucune préparation. Reste aussi qu'une partie de l'aide internationale est détournée de son objectif, ce qui accroît le nombre des morts.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 3.)

Etranger

Le conflit israélo-arabe après la rencontre d'Ifrane

Sans attendre la fin des entretiens d'Ifrane, l'OLP a demandé officiellement, le mercredi 23 juillet, à la Ligue arabe à Tunis la convocation d'urgence d'un sommet arabe pour « *examiner les répercussions de la visite au Maroc du chef du gouvernement de l'ennemi* [Israël] *et les conséquences dangereuses qui en découlent* ».

● A DAMAS, la presse syrienne a poursuivi ses violentes attaques contre la rencontre d'Ifrane. Le Front national progressiste, qui regroupe les cinq partis partageant le pouvoir, a publié, à l'issue d'une réunion présidée par M. Hafez El Assad, un communiqué affirmant que l'initiative marocaine constitue « *un tournant très dangereux dans le conflit à long terme que mène la nation arabe contre son ennemi israélien* ». Ce texte condamne la « *conspiration du souverain chérifien visant à liquider la cause palestinienne* ». Le Front front appelle les masses arabes à « *contrecarrer ce complot, qui connaîtra le même sort que celui fomenté par l'ancien président égyptien Anouar Sadate* ».

● A TRIPOLI, le gouvernement libyen a fait savoir dans un communiqué que « *le comportement du roi Hassan II* » était un « *complot contre la nation arabe* (...) *et une insulte à l'égard du monde musulman* », affirmant qu'elle constitue une « *violation grave du traité historique d'Oujda qui contenait une clause relative à la libération de la Palestine et de Jérusalem* ». Les comités populaires ont exigé la réunion du « *tribunal prévu par le traité d'Oujda pour juger celui qui violera ce traité* ».

● A BEYROUTH, des manifestants agitant des banderoles ont qualifié Hassan II de « *chah marocain* » et brûlé les drapeaux américain et israélien devant les locaux de l'ambassade du Maroc. Les partis de gauche et musulmans ont lancé un mot d'ordre de grève à Beyrouth-Ouest vendredi prochain. – *(AFP, Reuter.)*

Le premier ministre israélien : il ne faut pas désespérer de la paix

JERUSALEM
de notre correspondant

« *Le roi Hassan II et moi-même sommes convenus que notre dialogue se poursuivrait.* » En rentrant à Tel-Aviv à l'aube de ce jeudi 24 juillet, le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a formulé l'espoir que la rencontre d'Ifrane aurait des suites. Dans la conférence de presse tenue à sa descente d'avion, il a tiré les premiers enseignements de son voyage marocain.

« *Je me sens très encouragé par cette rencontre*, a déclaré M. Pérès, *nous sommes tombés d'accord avec le roi qu'il ne s'agissait ni d'une négociation ni de pourparlers. C'était un dialogue direct, ouvert et franc. Nos positions de départ étaient très éloignées et fermes. Elles le demeurent, du moins dans leur formulation. Pourtant, je pense que le roi et moi-même avons trouvé, sur un plan pratique, un certain dénominateur commun. Nous avons pu nous rencontrer en tête à tête. Nous avons essayé non seulement de cerner les problèmes mais aussi d'explorer les possibilités de règlement.* »

« *J'ai eu l'occasion*, a poursuivi M. Pérès, *d'expliquer dans le détail la véritable position du gouvernement israélien. Le roi a parlé en son nom propre mais aussi au nom de ce qu'il pensait être le consensus arabe. Connaître précisément le point de vue de la Ligue arabe et d'un dirigeant qui ne recherchait rien pour le compte de son propre pays m'a beaucoup apporté. Le roi et moi-même savons maintenant exactement de quoi nous parlons. J'ai proposé des négociations directes, sans condition préalable. Bien sûr, je ne m'attendais pas à ce que nous réglions tous les problèmes en deux jours, mais notre rencontre prouve qu'il ne faut pas désespérer de la paix.* » M. Pérès s'est également dit au passage impressionné par les progrès réalisés par le Maroc.

Trois motifs de satisfaction

Dans l'avion militaire qui le ramenait vers Israël, le premier ministre avait adressé un télégramme au souverain marocain, où il rend hommage au « *courage* » de son hôte, le remercie pour « *son accueil amical* » et « *exprime l'espoir que le dialogue engagé à Ifrane cntinuera comme convenu* ». Le communiqué conjoint israélo-marocain a été publié jeudi à midi heure de Jérusalem (11 h à Paris) par la présidence du conseil.

A l'heure du premier bilan de ce rendez-vous historique, Israël retient trois principaux motifs de satisfaction. Le premier, patent depuis l'annonce de la rencontre, tient évidemment à son formidable impact psychologique. Le deuxième résulte des répercussions de la rencontre d'Ifrane dans le monde arabe. A l'évidence, le rendez-vous Hassan-Pérès n'a pas fini d'y provoquer des vagues. Israël constate que l'événement a un effet, à ses yeux favorable : il irrite et affaiblit le camp du refus arabe et palestinien, hostile à toute forme de dialogue avec l'Etat hébreu.

Troisième raison de contentement : l'attitude de l'Egypte. Jérusalem a apprécié à sa juste valeur la réaction prompte et favorable du président Moubarak aux entretiens d'Ifrane. Les Israéliens espèrent que le raïs imitera rapidement le roi Hassan et acceptera enfin de rencontrer M. Pérès. Le journal *Haaretz* évoque à ce sujet la possibilité d'un « sommet » dès le mois prochain à Assouan ou Alexandrie. Cela supposerait évidemment qu'Israéliens et Egyptiens se soient au préalable entendus sur la formule d'arbitrage international à laquelle ils souhaitent soumettre la querelle frontalière de Taba. Quelques jours avant l'arrivée au Proche-Orient du vice-président George Bush, on compte ici sur l'influence des Etats-Unis pour inciter le président Moubarak à hâter sa rencontre avec M. Pérès.

Toutes ces raisons d'espérer n'empêchent pas, bien entendu, les Israéliens de constater lucidement que les divergences de fond sur la manière de relancer la négociation de paix au Proche-Orient sont intactes, qu'il s'agisse de la participation de l'OLP à d'éventuels pourparlers ou de l'organisation d'une conférence internationale. A Ifrane, M. Pérès a défendu la position du gouvernement d'union nationale. Il a mis l'accent sur la nécessité de négociations directes, exigence qui a le soutien du Likoud. Il a pris soin de ne pas aller au-delà de cette position commune aux deux camps israéliens. Voilà pourquoi la droite ne peut rien aujourd'hui lui reprocher. A en juger par ses premières réactions, le Likoud, après Ifrane, ne nourrit pour l'instant aucune appréhension excessive.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le communiqué commun : Un caractère purement exploratoire

A l'issue des entretiens d'Ifrane, le roi Hassan II et M. Shimon Pérès ont publié un communiqué commun dont voici le texte :

« *Sa Majesté le roi Hassan II a reçu en son palais d'Ifrane, les 22 et 23 juillet 1986, M. Shimon Pérès, premier ministre israélien. Au cours des entretiens marqués de franchise et consacrés essentiellement à l'étude du plan de Fès, le souverain marocain et le premier ministre israélien ont procédé à un examen approfondi de la situation au Moyen-Orient et des conditions de forme et de fond susceptibles de contribuer efficacement à l'instauration de la paix dans cette région.*

» *Sa Majesté le roi Hassan II a exposé et expliqué le bien-fondé de chacun des éléments du plan de Fès, qui a le double mérite, d'une part, de constituer le seul document, à son avis, objectivement valable en ce qu'il est susceptible d'être le fondement d'une paix juste et durable et, d'autre part, de faire objet, à l'exclusion de tout autre plan ou projet de paix, d'un consensus arabe.*

» *M. Shimon Pérès, a de son côté, exposé ses observations sur ce plan de Fès et avancé des propositions quant aux conditions qu'il estime nécessaires à l'instauration de la paix.*

» *La rencontre n'ayant revêtu qu'un caractère purement exploratoire et n'ayant à aucun moment visé à entamer des négociations, Sa Majesté Hassan II et le premier ministre Shimon Pérès informeront, le premier, les responsables arabes, le second, son gouvernement, des points de vue développés au cours des entretiens.* »

Hassan II et M. Pérès sont restés sur leurs positions

(Suite de la première page.)

Le premier ministre, dit-on, s'est notamment engagé à examiner à son retour la possibilité d'une rencontre avec une délégation de « *représentants authentiques* » du peuple palestinien, pour entamer de véritables pourparlers afin de trouver une solution satisfaisant à la fois les aspirations du peuple palestinien et la sécurité d'Israël. M. Pérès a, d'autre part, promis au roi, dit-on de mêmes sources, qu'Israël n'étendra pas sa souveraineté sur la Cisjordanie et Gaza jusqu'à la reprise du processus de paix et pendant toutes les négociations. La question de la souveraineté sera décidée, aurait-il indiqué, par négociation. Le premier ministre israélien a, d'autre part, affirmé qu'une négociation avec des représentants des pays arabes et du peuple palestinien aspirant à la paix et rejetant la violence et le terrorisme pourrait se tenir dans un cadre international que les parties concernées définiraient.

Il reste bien sûr à évaluer jusqu'où pourra aller M. Pérès, compte tenu de ses impératifs de politique intérieure. Le roi l'a redit dans son discours, il estime que le chef du parti travailliste constitue une meilleure chance pour la paix que M. Shamir. La parole est aujourd'hui à la partie israélienne et le monde en est témoin, estime-t-on côté marocain. Les officiels insistent d'ailleurs ici sur l'aspect exploratoire de la rencontre destinée à exposer et expliquer le plan de Fès (voir ci-dessous) et à rappeler aux Israéliens le droit « *imprescriptible et inaliénable* » du peuple palestinien à l'autodétermination sous la conduite de l'OLP.

« Rien n'interdit des contacts »

C'est toute la genèse de ce nouveau défi qu'il vient de lancer que le roi du Maroc a expliquée à son peuple. En s'adressant d'abord aux Marocains, dont le consensus lui est acquis, il a clairement montré le caractère volontariste d'une décision dont il a revendiqué à plusieurs reprises la responsabilité exclusive. Le souverain a affirmé qu'il n'avait prévenu aucun chef d'Etat arabe ou africain de son initiative. Il a aussi indiqué que c'était la raison pour laquelle il avait refusé la proposition de M. Pérès de le rencontrer aux Etats-Unis à l'occasion du voyage qu'il devait y faire, comme la suggestion du président Reagan de procéder de cette façon.

Mais ce discours très didactique, précis, non sans ironie mordante parfois s'adressait aussi aux Etats arabes et à l'opinion internationale prise ainsi à témoin des efforts du souverain pour débloquer une situation que le roi a qualifiée de « *tragédie* ». En expliquant ses démarches, Hassan II a tenu à souligner qu'il n'était pas sorti du consensus arabe, puisque la base de discussion fixée par lui-même avait été celle du plan de Fès. Or a dit le souverain « *rien ne permet soutenir que les résolutions de Fès interdisent des contacts avec Israël établis dans le cadre du plan. J'ai rencontré M. Shimon Pérès parce qu'aucune décision de la Ligue des Etats arabes depuis qu'elle existe n'a interdit à un responsable arabe de rencontrer un responsable israélien.* » « *C'est très important* », a ajouté le roi.

« Arabes, assez d'intoxication ! »

Le rappel solennel de la décision du sommet de Rabat, en 1974, de consacrer l'OLP comme unique représentant du peuple palestinien n'était pas dans la bouche du roi simple rhétorique. Celui-ci a, d'ailleurs, souligné tout ce que les Palestiniens avaient gagné à avoir leur propre direction.

Rappelant, dans le même temps, la responsabilité des Etats arabes dans la poursuite du drame palestinien, le souverain a dénoncé les dissensions qui détournent « *du problème essentiel* » en ces termes : « *Arabes, assez d'intoxication ! Parmi vous, il en est qui ont trahi. Ils ont trahi la cause sacrée en prenant les armes contre un ennemi arabe pour défendre des non-Arabes.* » Allusion claire au soutien de Damas à Téhéran dans sa guerre contre l'Irak, alors que la Syrie vient de rompre toutes relations avec Rabat.

Le roi a affirmé que, président en exercice de la Ligue arabe, il était de ce fait habilité, à défaut de mandat, pour entamer des discussions avec M. Pérès. Il a indiqué qu'il comptait adresser « *un message à chacun des souverains et présidents arabes pour leur expliquer les raisons qui nous ont poussé à recevoir Shimon Pérès et leur rendre compte de sa double réponse négative* ». Les émissaires déjà envoyés dans diverses capitales y reprendont peut-être l'allusion faite dans le discours à la tenue d'une réunion qui pourrait débattre des résultats de cette rencontre.

A la fin de son exposé, le roi a tenu à prévenir les comparaisons entre son initiative et le voyage de Sadate à Jérusalem en 1977 en disant : « *Il avait conclu un accord en récupérant un territoire. (...) Il ne s'agit pas, pour moi, d'un territoire à libérer. S'il en était ainsi, je n'aurais pas attendu jusqu'à maintenant pour le faire. (...) Je n'accepte pas que les gens du Machrek viennent me donner des leçons de patriotisme.* » Réaliste comme à son habitude, Hassan II a aussi rappelé les propositions du sommet de Casablanca, en 1965, où il avait suggéré soit de combattre Israël avant qu'il ne soit trop tard, soit de s'entendre avec lui. « *Ma conscience est tranquille* », a conclu le souverain, qui a terminé sur une citation du Coran : « *Agissez, Dieu, ses apôtres et les croyants feront vos œuvres.* »

Ces quarante-huit heures d'entretiens ont, à l'évidence, été très serrées, et mardi, semble-t-il, on a frôlé la rupture. Au mois de novembre, le roi, révélant qu'il était prêt à recevoir M. Pérès, avait bien précisé : « *Si celui-ci a des propositions concrètes.* » Or on voit mal ce qu'a apporté le premier ministre israélien en échange d'une venue à Rabat, dont il semble être le principal bénéficiaire.

Le geste du roi Hassan II n'en apparaît, dans ces conditions, que plus méritoire. Sans aucun doute, au visible contentement israélien ne répond aujourd'hui qu'une très prudente satisfaction marocaine. En ne cédant rien sur les principes, le roi du Maroc a montré que l'on pouvait parler aux Israéliens en espérant sans doute qu'ils sauraient à leur tour faire les gestes qui s'imposent. Reste à savoir si cette démarche sera soutenue dans le monde arabe, et si Israël saura y répondre.

FRANÇOISE CHIPAUX.

M. Ibrahim Souss : il n'y a pas de « froid » entre la France et l'OLP

M. Ibrahim Souss, représentant de l'Organisation de libération de la Palestine à Paris, a été reçu, le mercredi 23 juillet, par le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, et a affirmé à l'issue de cet entretien qu'il n'y avait pas de « *froid* » entre la France et l'OLP.

Il a qualifié de « *malentendu sur le calendrier* » le fait que M. Raimond n'ait pu s'entretenir, lors de sa visite à Tunis la semaine dernière, avec le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, dont l'emploi du temps, selon lui, n'a pas permis cette rencontre.

« *J'ai apprécié, et considéré comme un geste significatif*, a-t-il déclaré à sa sortie du Quai d'Orsay, *le fait que le ministre ait souhaité me recevoir très vite après son retour de Tunis. J'ai apprécié également le fait d'avoir été pour la première fois invité par le président François Mitterrand à la réception du 14 juillet à l'Elysée, et d'avoir été convié par le premier ministre Jacques Chirac à participer au dîner qu'il a offert aux ambassadeurs arabes accrédités à Paris.* »

M. Souss a indiqué, d'autre part, qu'il avait fait avec le chef de la diplomatie française un tour d'horizon de la situation au Proche-Orient et qu'il lui avait fait part de la condamnation par l'OLP de la visite de M. Shimon Pérès au Maroc. La position du comité central du Fath (principale composante de l'OLP) a été exprimée dans un communiqué publié mardi soir à Tunis (*le Monde* du 24 juillet 1986).

Le plan de Fès

Le plan de Fès, adopté en septembre 1982 lors du dernier sommet ordinaire de la Ligue arabe, reconnaît implicitement le droit d'Israël à l'existence et prévoit la création d'un Etat palestinien indépendant ayant Jérusalem pour capitale.

Ce plan en huit points comporte :

— Le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés après la guerre de juin 1967, y compris le secteur arabe de Jérusalem.

— Le démantèlement des colonies édifiées par Israël après 1967.

— La garantie de la liberté de culte pour toutes les religions dans les Lieux saints de Jérusalem.

— La réaffirmation du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'exercice de ses pleins droits nationaux inaliénables, sous la conduite de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), son « représentant unique et légitime ».

— Le placement de la Cisjordanie et Gaza sous la tutelle de l'ONU, pour une période transitoire ne dépassant pas quelques mois.

— La création d'un Etat palestinien indépendant ayant Jérusalem pour capitale.

— Des garanties de paix du Conseil de sécurité de l'ONU à tous les Etats de la région, y compris l'Etat palestinien indépendant.

— La garantie de ces principes par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Le septième point a été considéré dans toutes les chancelleries comme une reconnaissance implicite du droit d'Israël à l'existence dans la mesure où, s'adressant à l'ONU dont l'Etat hébreu est membre, il parle, pour la première fois, de garanties de paix pour « *tous* » les Etats de la région.

Ce plan de paix, fondé essentiellement sur les propositions du roi Fahd d'Arabie saoudite (« plan Fahd », auquel les Etats-Unis avaient opposé un « plan Reagan » ne comportant pas de reconnaissance de l'OLP), avait été favorablement accueilli par la communauté internationale, à l'exception d'Israël, de la Libye et de l'Iran.

Afrique

ÉTHIOPIE : le rôle des organisations humanitaires

Témoins ou complices ?

(Suite de la première page.)

En outre, il faut tenir compte de la désinformation systématique pratiquée par les autorités d'Addis-Abeba sur les conséquences de cette politique, ainsi que sur celle d'un puissant groupe de pression diplomatique – notamment « onusien » – qui, dans la capitale éthiopienne, choisit, en toute connaissance de cause, de taire les excès du régime.

Des motifs stratégiques ?

Cette politique de « bascule » consistant à déplacer les populations des régions Nord (Wollo, Tigré, Erythrée), très peuplées, vers les régions Sud-Ouest (Kaffa, Wollega, Illubabor), où la densité est en général plus faible, a été pratiquée sur une grande échelle par les militaires éthiopiens. Avec l'aide d'experts américains, l'empereur Haïlé Sélassié s'y était essayé, avec un succès limité, et, comme le disent les autorités d'Addis-Abeba, ainsi que de nombreux sociologues, agronomes et géographes, les surfaces cultivables extrêmement parcellisées du Nord sont épuisées par un travail agricole intensif, alors que certains régions du Sud sont déserteset réputées fertibles.

Mais, s'il est vrai que certaines zones du Wollo et du Tigré connaissent des densités de population de 50 à 100 habitants au kilomètre carré, il apparaît aussi que des dizaines de familles déplacées vivaient dans des zones agricoles économiquement viables. Restent aussi les motivations d'ordre stratégique, selon lesquelles le régime éthiopien veut créer une sorte de no man's land dans les régions situées au nord d'Addis-Abeba, afin d'isoler le Front pour la libération du Tigré (FPLT) et le Front pour la libération de l'Erythrée (FPLE) des populations locales, qu'ils sont susceptibles de « contaminer ».

Dans la revue *Esprit* du mois de juin, Georges Lecomte note cependant : *« Sur les quelque 525 000 personnes déplacées entre novembre 1984 et août 1985, 310 000 venaient du Wollo (8,5 % de la population de cette province), 86 000 du Tigré (3,5 % de la population provinciale), 105 000 du Shoa (1,3 %), 16 000 du Godjam (0,4 %) et 6 400 du Gondar (0,2 %). Ces proportions extrêmement faibles,* ajoute-t-il, *suffisent à montrer qu'une éventuelle stratégie d'isolement de la guérilla aurait été bien mal servie par d'aussi modestes ponctions. »*

D'autres témoignages, plus nombreux, affirment pourtant le contraire, notamment celui du docteur Rouyard, de Médecins du monde, qui était en Ethiopie jusqu'à la fin de l'année 1985. Dans le « triangle Afar », à 200 kilomètres au nord d'Addis-Abeba, raconte-t-il, *« les gens n'avaient pas le droit de cultiver leurs plantations de coton. Les autorités ont fait en sorte qu'ils ne s'installent pas. Les routes de transhumance des éleveurs afars étaient systématiquement coupées. C'était une volonté délibérée sinon d'affamer les populations, du moins d'empêcher tout développement économique de ces régions. »*

Chacun, en revanche, s'accorde à souligner l'importance des facteurs ethniques et religieux. Les Amharas chrétiens des hauts plateaux, qui constituent l'élite politico-militaire du régime, outre qu'ils ont toujours fait preuve d'un certain mépris pour les paysans, éprouvent une solide et historique inimitié envers les Tigréens du Nord ou les Oromos ou Gallas du sud. Pour l'essentiel cependant, les transferts de populations, comme la « villagisation », visent à brasser toute la population pour mieux faire émerger une collectivité « nationale ».

Regroupements forcés

On entend aussi, par le quadrillage politique et militaire du pays, éduquer les masses, les nouveaux villages devant être le creuset de l'*« homme nouveau »* de la *« révolution »* éthiopienne.

Cette opération, qui doit s'appliquer aux quelque trente millions de ruraux, consiste à regrouper les habitants d'une même région dans des villages uniformes et *« coopératifs »*. Sous la houlette du parti, le PTE (Parti des travailleurs éthiopiens), il s'agit de faire passer la part de la production collective de 14 % à 56 % en dix ans. Des milliers de paysans ont préféré fuir en Somalie, où ils grossissent les trente-sept camps de réfugiés qui existent dans ce pays. Ainsi, à Togwachale, à la frontière éthiopienne, rapporte l'envoyé spécial de l'AFP, Michael Anders, 50 000 personnes sont regroupées dans des installations prévues pour accueillir 2 500 réfugiés.

La plupart d'entre eux affirment avoir fui à la fois le regroupement en villages, l'abolition de la propriété privée et les persécutions religieuses. Sur cette question, les témoignages convergent, illustrant la brutalité de l'armée et des cadres du parti, l'absence de lieux de culte dans les zones de *resettlement* (réinstallation). Au Harrarghe, quelque 900 000 personnes ont déjà été « villagisées ».

Des révoltes matées

Parfois, pourtant, la population se révolte. Du 5 au 10 mai dernier, à l'est de Gondar et du Godjam, des jacqueries ont éclaté, les paysans hostiles à la « villagisation » massacrant les présidents d'associations locales qui transmettaient les ordres de regroupement. Bien que cette révolte ait été sévèrement matée par l'armée, appuyée par des bombardements aériens, des groupes de maquisards se sont constitués dans la région. Soigneusement tenues secrètes par les autorités éthiopiennes, ces violences ont été connues grâce aux centres d'écoute occidentaux qui sont situés dans la corne de l'Afrique et qui permettent d'intercepter les communications de l'armée éthiopienne.

Cet exemple, parmi d'autres, montre que la « villagisation », tout comme les transferts de populations, ne se sont pas, globalement, effectués *« avec l'accord des populations »*, comme nous l'a réaffirmé le ministre éthiopien de la justice, M. Amanuel Amde Mikael, qui était récemment à Paris. A Makalé, localité située sur l'axe est de la route Addis-Asmara, les transferts, rapporte le docteur Piétri, *« s'effectuaient à la fois par la persuasion et la force. Des gens du parti venaient faire des séances de « conscientisation » avec un grand écran vidéo montrant « les riantes plaines du sud », et disaient aux gens « Voilà où vous allez arriver »*. Si certains villageois étaient « volontaires », de nombreux récalcitrants, en revanche, ont été tués sur place par l'armée.

Mais les principales causes de mortalité semblent avoir été les conditions dans lesquelles les transferts se sont effectués. Bien qu'ayant utilisé à cette fin les camions fournis par l'aide internationale pour les secours aux victimes de la famine, le régime éthiopien n'avait pas les moyens logistiques d'une opération d'une telle envergure. Plusieurs centaines de personnes sont mortes au cours du voyage, soit dans les soutes non pressurisées des avions-cargos soviétiques Antonov (pilotés par des Soviétiques), soit en raison des conditions éprouvantes du trajet par la route, entassés dans des bennes de camion, avec peu ou pas du tout de nourriture.

Le cauchemar de ces exilés – dont les familles ont souvent été séparées – n'a pas pris fin à leur arrivée dans le Sud. Les terres du Sud, dont l'altitude s'échelonne entre 600 et 1 500 mètres, sont souvent des zones marécageuses et insalubres et les habitants des hauts plateaux du Nord, dont l'organisme n'est pas habitué à ces conditions climatiques, ont été décimés par la maladie (malaria, tripanosomiase, etc.). Les infrastructures d'accueil étaient en outre, souvent inexistantes et les transplantés se sont heurtés à l'hostilité des populations locales.

Tout cela est connu des organisations humanitaires qui travaillent en Ethiopie. Beaucoup se refusent, pour cette raison, à étendre leur action aux régions du Sud. *« C'est un choix difficile,* reconnaît le docteur Piétri. *Ne pas intervenir, c'est laisser mourir des milliers de gens. Intervenir, c'est favoriser ou conforter les moyens expéditifs d'un gouvernement qui refuse d'envisager une politique de transferts progressifs. »*

Le débat sur ce point rejoint celui du rôle et de la responsabilité des organisations humanitaires. Les centres de distribution d'aide dans le nord du pays sont devenus, pour les autorités éthiopiennes, de véritables centres de transit d'où il est facile d'embarquer les « candidats » au départ. *« L'aide internationale était utilisée comme une espèce d'appât »*, assure le docteur Brauman.

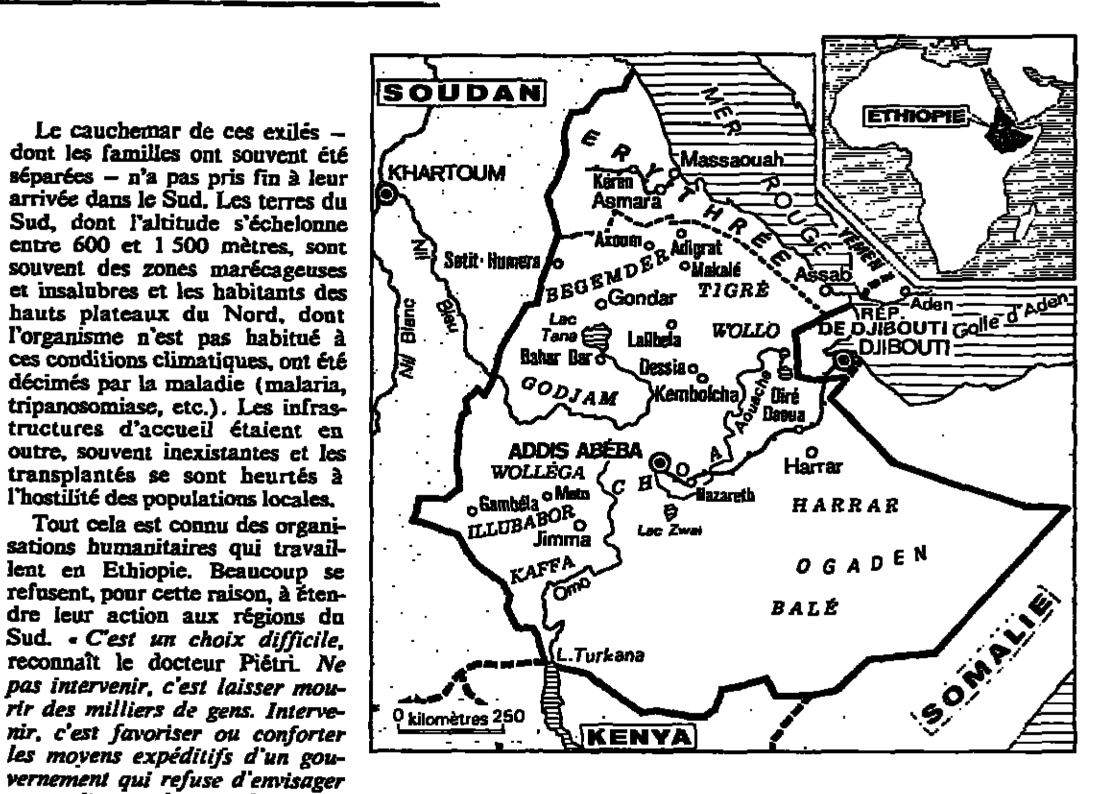
En dépit de silences tantôt gênés, tantôt scandaleux, il est établi que les opérations meurtrières de déplacement forcé de populations sont facilitées par l'aide internationale. Mais peut-on cesser d'aider l'Ethiopie ?

Les détournements de l'aide

Le rôle joué à cet égard par la Relief and Rehabilitation Commission (RRC) est loin d'être clair. De l'avis unanime des organisations qui opèrent en Ethiopie, les détournements de l'aide alimentaire n'ont pu être effectués que sur les stocks provenant des aides bilatérales et multilatérales, qui échappaient au contrôle des ONG (organisations non gouvernementales). *« Qui peut dire avec exactitude où est allée l'aide de la France ? »*, dit-on au Quai d'Orsay.

Plusieurs responsables d'ONG affirment avoir vu des stocks très importants d'aide alimentaire enfermés dans des hangars, notamment à Nazaret, Kembolcha, dans la zone de Débra et à Asmara, et non distribués. Certains avancent la thèse selon laquelle ces stocks sont destinés à nourrir l'armée pour de futures opérations militaires en Erythrée et au Tigré.

Pourtant, de nombreux cadres de la RRC ont tenté de faire face à leurs responsabilités humanitaires, ce qui leur a valu la méfiance, puis l'hostilité des autorités. Lorsqu'on se rappelle les réactions indignées du gouvernement éthiopien et des dirigeants de la RRC à la suite des articles du *Monde* évoquant le détournement de l'aide internationale.Or on sait que depuis lors les deux



principaux responsables des opérations de lutte contre la famine, MM. Dawit Wolde Giorgis et Berhane Deressa, se sont réfugiés aux Etat-Unis, l'un parce qu'il condamnait les *« ingérences croissantes des idéologues du parti »* dans la conduite des opérations de secours, l'autre parce qu'il ne pouvait plus *« accomplir* [ses] *devoirs de manière acceptable pour* [sa] *conscience »*. Comment ne pas mettre en doute les démentis d'Addis-Abeba, ou les affirmations de M. Amde Mikael, pour qui les accusations de MSF ne sont qu'une *« campagne exploitée par les adversaires de l'Ethiopie »* ?

Menaces contre Paris

Six cent mille personnes ont déja été déplacées en Ethiopie, et plus de deux millions et demi ont été « villagisées ». Les transferts, qui se sont arrêtés au cours de l'été 1985, vont reprendre dès que de *« nouvelles zones d'accueil auront été préparées »*, comme l'affirme M. Amde Mikael. L'objectif reste de réinstaller un million et demi de personnes. *« C'est urgent*, ajoute-t-il, *il s'agit de sauver la vie des gens. »*

La France, pour sa part, continue d'exprimer *« des interrogations et des inquiétudes »* sur les transferts et *« s'abstient de soutenir des projets dans les zones de réinstallation »*.

Attitude prudente, mais que démentent les propos très critiques du secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, M. Claude Malhuret. Les responsables du régime éthiopien ont officieusement fait savoir qu'ils n'hésiteront pas à expulser la moitié des diplomates français en poste à Addis-Abeba si de pareilles dénonciations se poursuivent.

Que faire ? M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, invité, le dimanche 13 juillet du «Club de la presse» de Radio-France internationale, s'est montré circonspect : *« Nous sommes conduits à penser que cette aide ne doit être poursuivie que dans la mesure où on est certain de sa destination. Or il y a des doutes à ce sujet. C'est un problème que le gouvernement éthiopien, avec nous, peut examiner, en apportant la preuve que nos craintes ne sont pas fondées. »* S'agissant des ONG, *« il faudrait*, dit le docteur Rouyard, *une plate-forme commune, de façon que nous puissions imposer un certain nombre de règles déontologiques au gouvernement éthiopien »*.

Cette année, l'Ethiopie disposera d'environ 1,2 million de tonnes d'aide alimentaire, compte tenu que plus de 300 000 tonnes n'ont pas été distribuées en 1985. Or, se basant notamment sur les résultats satisfaisants des dernières pluies, les experts estiment que 800 000 tonnes seulement auraient été suffisantes en 1986. On sait déjà qu'à la fin de l'année 400 000 tonnes n'auront pas été utilisées. Qui en profitera ? Mais peut-on cesser d'aider l'Ethiopie ?

LAURENT ZECCHINI.

TOGO : l'opposition au président Eyadema

L'heure du laitier

Depuis longtemps,notamment à la suite des attentats à la bombe qui se sont produits à Lomé, en août dernier, le président togolais, le général Gnassingbé Eyadema, se plaint auprès des autorités françaises des agissements des opposants à son régime réfugiés à Paris, et membres du Mouvement togolais pour la démocratie (MTD). Comme la plupart des chefs d'Etat africains, le président Eyadema ne peut pas admettre que la France *«amie»* laisse s'exprimer sur son sol ses *«ennemis»*.

Déjà, en décembre dernier, le président togolais nous avait indiqué que des tracts *«subversifs» «venaient de France, dans des paquets d'Omo»* (*le Monde* du 7 décembre). Paris avait, semble-t-il, compris le message : le 14 janvier dernier, un arrêté d'expulsion était pris à l'encontre de M. Paulin Lossou, l'un des principaux responsables du MTD. Son éloignement, était-il indiqué, *«constitue une nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat»*, l'intéressé poursuivant en France *«des luttes partisanes échangées contre des adversaires politiques togolais dans des conditions qui sont susceptibles de porter gravement atteinte à l'ordre public»*. L'arrêté précisait que l'expulsion de M. Lossou – qui ne lui a été signifiée que le 24 avril, – était un *«cas d'urgence absolue»*. Le 27 janvier, un arrêté d'assignation à résidence en Seine-Saint-Denis (où il vit) était prononcé contre lui.

Et puis, rien jusqu'au mardi 22 juillet, lendemain du jour où M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, arrivait à Lomé, pour une première visite officielle de deux jours et où, cinq jours plus tôt, M. Jean-Christophe Mitterrand, adjoint au conseiller du président de la République pour les affaires africaines, l'y avait précédé.

Ce mardi, un peu avant 6 heures du matin, une dizaine de policiers se sont rendus au domicile de M. Lossou, dans le but de procéder sans délai à son expulsion du territoire français. Enfermé dans son appartement, celui-ci a immédiatement téléphoné au MRAP et à la Ligue des droits de l'homme, dont six représentants se sont précipités sur les lieux. Pendant ce temps, les policiers s'escrimaient sur la serrure. Au bout de deux heures d'essais infructueux, soumis aux protestations des voisins et des militants des droits de l'homme, ils ont quitté les lieux. L'avocat de M. Lossou craint que celui-ci ne reçoive une nouvelle visite matinale dans les prochains jours...

A Lomé, le procès de plusieurs opposants présumés s'est ouvert le 16 juillet, en présence de leurs avocats, puis a été renvoyé presque immédiatement, le juge demandant un *« supplément d'information »*. Les accusés, M. et Mme Ati Randolph et le professeur Yema Gu-Konu, sont emprisonnés depuis septembre 1985. Au cours du procès, M. Randolph a affirmé qu'il avait été torturé. D'autre part, depuis août 1985, MM. Biovah Mensah, Grant Kaouo, Amétépé Kokou et Lawson Laté sont également emprisonnés sans jugement. En juin dernier, l'organisation humanitaire avait confirmé les conclusions de son rapport sur l'emprisonnement politique au Togo (qui décrivait notamment la torture systématique des prisonniers), rapport que le ministère togolais de la justice avait qualifié de *« tissu de mensonges »*.

L. Z.

Soudan

Les rebelles du Sud encerclent Juba

Les forces gouvernementales soudanaises ont lancé, le mercredi 25 juillet, une contre-attaque pour déloger les rebelles de l'armée populaire de libération du Soudan (APLS) de la colline de Lado qui domine l'aéroport de Juba, capitale du sud du pays. Selon les diplomates de Nairobi, qui ont contacté Juba mardi, l'aéroport n'est pas tombé aux mains de l'APLS, comme l'a affirmé un des responsables du mouvement à Addis-Abéba.

Toujours selon ces diplomates, les rebelles peuvent mener des coups de main aux abords de la ville, dont la prise paraît exclue en raison de la présence d'importantes forces militaires. Devant les risques que poserait un assaut frontal, il semble que les maquisards aient choisi de couper Juba du reste du monde dans l'espoir que la faim vienne à bout de la résistance des assiégés, tactique qu'ils ont déjà employée pour s'emparer d'autres villes de la région. Ces informations ont trouvé un début de confirmation de la part du responsable du Programme alimentaire mondial (PAM) à Kampala qui, après avoir contacté Juba par radio, a déclaré mercredi que l'APLS avait coupé la veille la piste de Yei, qui mène à l'ouest vers la frontière zaïroise.

Ce responsable a estimé que les assaillants pouvaient empêcher les mouvements d'avion à partir de la colline de Lado. Avant de couper la piste de Yei, l'APLS avait déjà miné la principale route à l'est de Juba qui mène jusqu'au Kenya. Les pistes menant vers le Nord ne sont plus utilisées depuis longtemps en raison des activités de l'APLS. – *(Reuter.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

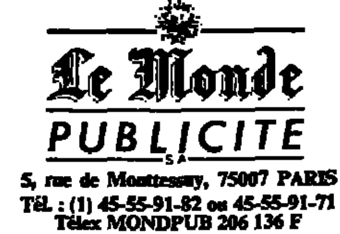
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

Europe

GRANDE-BRETAGNE : le mariage d'Andrew et de Sarah

Sous l'emprise de la monarchie populaire

Les membres de la famille royale sont devenus des monstres sacrés de la télévision, pour laquelle le spectacle était organisé.

LONDRES
De notre correspondant

Mercredi 23 juillet, 16 heues : brouhaha dans la cour intérieure du palais de Buckingham, pluie de confettis. La reine, qui, le matin, avait l'air assez pincé, rit maintenant aux éclats. Comme, à l'évidence, il paraît y avoir amnistie pour le crime de lèse-majesté, disons-le tout net, elle se tord. A l'écart, la princesse de Galles fait de grands gestes. Mutine, elle semble mijoter une nouvelle blague avec sa bonne amie Sarah, désormais duchesse d'York. Perdu au milieu de la joyeuse compagnie de serviteurs du palais, le prince de Galles hisse son fils sur ses épaules. C'est tout juste s'il ne lui faut pas un de ces périscopes en carton qu'utilise la foule qui se presse au-dehors.

Le landau royal qui emmène les jeunes mariés vers leur lune de miel est transformé en char de carnaval. Un énorme nounours a pris place sur le siège avant et, à l'arrière de l'attelage, avec cette légende *« Phone home ! »* (« N'oubliez pas de téléphoner ! », on a installé une fausse antenne de télécommunications par satellite. Allusion à une publicité pour British Telecom, mais aussi un symbole de l'évolution de la fonction de la famille royale. Ça frise presque l'indécence des noces de Mourousi et de la duchesse d'Alençon.

Les Windsor n'en font-ils pas un peu trop, dans le populaire ? Princes et princesses autour du monarque s'amusent follement, comme le bon peuple. Quelle ambiance, quel contraste avec la pompe et l'apparat de la cérémonie et du cortège auxquels on a assisté quelques heures auparavant. Mais, dans un cas comme dans l'autre, un même succès. Comme à la fin de certains grands spectacles, les artistes reviennent devant le public pour une farandole débridée et font des pirouettes. Ça fait aussi partie du show et de la mise en scène. Décidément, les Windsor sont devenus des stars accomplies, bien de leur siècle, ils possèdent à fond leur sujet – leurs sujets...

Ces dernières images révélatrices le confirment, mais les spectateurs massés devant le palais les auront peu vues, sauf ceux, avisés, qui se sont munis d'un mini téléviseur portatif.

Une fête par et pour la télévision

Ce regard faussement indiscret était réservé à la toute-puissante télévision dont les caméras étaient partout. Aujourd'hui, une telle fête royale est faite par et pour la télévision. Quatre cents millions de téléspectateurs à travers le monde, dans quarante-deux pays. Il n'y a guère qu'une première spatiale, les Jeux olympiques, ou la Coupe du monde de football pour rivaliser.

En Grande-Bretagne, le « direct » a commencé dès 6 h 15 du matin et ne s'est achevé que dans l'après-midi. Les reporters de la BBC, tous mobilisés pour l'occasion, étaient postés à tous les endroits stratégiques du parcours. Interviews des éboueurs, de l'un de ces « fans » qui, depuis trois jours et trois nuits, campaient devant l'abbaye pour avoir la meilleure place. *« Marvellous », « beautiful », « lovely », « exciting »*... délicieuses banalités de circonstance distillées également par les habitants du village familial de Sarah, les professeurs d'Andrew dans son collège écossais, où l'on souligne qu'il se distinguait par ses talents en poterie. Biographie détaillée de la mariée, sa première dent, etc. Son passage dans une école de secrétariat où l'on apprend incidemment qu'elle était *« dernière ex aequo »*, glissons... Direct aussi avec l'équipage de la frégate *« Brazen »* sur laquelle a servi Andrew. Direct avec les Malouines (en pleine nuit et en plein hiver) car le nouveau duc d'York y a fait la guerre.

Pauvre Victoria !

A chaque fois, même refrain : *« Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. »* On interroge même la première petite amie du prince dragueur, une ravissante Canadienne. Que voulez-vous qu'elle dise, si ce n'est qu'il est *« charming »* ? Tout cela pour préparer le public à la prestation magistrale de ces monstres sacrés que sont désormais les membres de la famille royale.

Une fois de plus, la reine Victoria, dont les caméramen escaladaient la statue devant Buckingham Palace, a dû se retourner dans sa tombe. A son époque, la monarchie était impopulaire, la cour vivait retranchée. Heureusement que la télévision n'était pas là pour montrer le mariage de George IV, son prédécesseur ; il était ivre. Victoria a épousé Albert dans la plus stricte intimité et l'indifférence générale. C'est Disraeli qui, le premier, a compris le rôle que pouvait et devait jouer la royauté, alors même qu'elle perdait ses derniers pouvoirs de gouvernement. Il a fait sortir Victoria de son austère retraite, la proclamant impératrice des Indes, et il a organisé les premières grandes festivités royales de l'ère moderne. Moins d'un siècle plus tard, sur les conseils judicieux du duc d'Edimbourg, Elisabeth II accélérait cette évolution, reconnue par tous les « buckinghamologues ». Pour son couronnement, la reine actuelle autorisait le premier direct télévisé depuis l'abbaye de Westminster. L'avènement du satellite a fait le reste.

On ne saurait s'étonner d'avoir participé, le 23 juillet, à cette majestueuse fête « pop ». Dans la nef de Westminster, il y a de moins en moins de têtes couronnées étrangères parmi les invités ; en revanche, on note la présence de nombreux acteurs, dont Michael Caine, aux premiers rangs, d'un ancien champion de formule 1, Jackie Stewart, et même de Billy Connolly, comique vedette dont l'humour extrêmement bête et méchant s'exerce souvent au détriment apparent de la famille royale. Imaginez feu Coluche en queue-de-pie côtoyant Margareth Thatcher et Nancy Reagan... *Show-biz* et royauté se doivent de faire bon ménage. Maintenant que la famille royale britannique n'a plus de rivale que celle des Grimaldi de Monaco, elle s'attache à régner sans partage par et pour la télévision, et le monde entier subit volontiers cette sorte de système « totalitaire du troisième type » : comme l'on parle d'un régime de démocratie populaire, il faut bien désigner la « monarchie populaire » par son nom.

FRANCIS CORNU.

URSS

Purge et remue-ménage dans les écoles diplomatiques de Moscou

Moscou (AFP). – Les deux principales écoles qui forment les cadres de la diplomatie soviétique n'échappent pas aux turbulences de l'ère « post-Gromyko » et sont à leur tour touchées par *« l'examen critique »* en cours à Moscou sur le fonctionnement du ministère des affaires étrangères. M. Nikolai Lebedev, recteur depuis douze ans de l'Institut de l'Etat pour les relations internationales, a été destitué et relevé de son mandat de député, a annoncé le mercredi 23 juillet la *Pravda de Moscou*.

Quant à l'Académie diplomatique, qui dépend directement du ministère, elle se trouve aujourd'hui dans une *« situation complexe »*, a déclaré récemment le chef du parti à Moscou, M. Boris Eltsine. Parlant lors d'une récente réunion du comité du parti de Moscou, M. Eltsine a précisé que 70 % des élèves de cette académie sont des enfants de cadres du parti et que 40 % des membres du personnel ont des liens de parenté entre eux.

Un nouveau bastion de la nomenklatura dans le collimateur

Ces nouvelles précisions apportées par M. Eltsine ne sont pas pour suspendre de la part d'un homme qui s'est déjà distingué par son franc-parler, comme l'a montré le compte rendu de son intervention du 11 avril dernier, publié en exclusivité par *le Monde* du 16 juillet. Depuis lors, le dynamique chef du parti à Moscou semble s'en être pris à ces autres bastions de la nomenklatura que sont les écoles diplomatiques.

Détaché en 1945 de l'université de Moscou, l'Institut des relations internationales (MGIMO) a vu passer toute une série des grands responsables de la diplomatie soviétique d'après guerre (tous dûment mémorisés par les banques de données du système SOVT mis en place par *le Monde*). Citons notamment parmi les élèves des toutes premières promotions MM. Arbatov, actuel directeur de l'institut des Etats-Unis, Zagladine, actuel premier chef adjoint du département international du parti et qui fut enseignant dans cet institut pendant plusieurs années, Kovalev et Voronstsov, aujourd'hui premiers vice-ministres des affaires étrangères, ainsi que deux autres tout récents vice-ministres de la nouvelle génération, tous deux diplômés en 1957, MM. Bessmertnykh et Vladimir Petrovski. Anatoli Gromyko, fils de son père et aujourd'hui directeur de l'institut d'Afrique de l'Académie des sciences, y fit ses études. Un autre élève fameux fut, de 1949 à 1954, Arkadi Chevtchenko, futur secrétaire général adjoint de l'ONU, qui fit défection aux Etats-Unis en 1978.

Quant à l'académie diplomatique, elle a pris la suite en 1974, avec un statut rehaussé, de l'Ecole supérieure diplomatique » créée en 1939 sur la base d'une école plus modeste héritée des années 20. Très longtemps dirigée par M. Viktor Popov, ancien élève lui-même, qui a pris au printemps de cette année sa retraite comme ambassadeur à Londres, puis, depuis 1981, par M. Tikhvinski, historien, elle a vu passer sur ses bancs le fils de M. Andropov, qui y exerça des fonctions *« scientifiques et pédagogiques »* de 1974 à 1979. Mais son élève le plus prestigieux est M. Dobrynine, l'actuel architecte en chef de la « nouvelle » politique étrangère soviétique, qui en sortit en 1946, aussitôt après avoir terminé un autre institut, celui des ingénieurs aéronautiques de Moscou. Notons qu'un autre personnage bien connu accompagna M. Dobrynine dans ces deux instituts et pendant les mêmes années de guerre : il s'agit de M. Zamiatine, ancien chef du département de l'information internationale du parti, aujourd'hui ambassadeur à Londres.

M. T.

Asie

La visite du premier ministre pakistanais à Paris

M. Chirac promet d'accroître l'aide humanitaire aux réfugiés afghans

Le premier ministre du Pakistan, M. Mohammad Khan Junejo, a été reçu le mercredi 23 juillet par M. Jacques Chirac, qui lui a confirmé la décision de la France d'augmenter son aide humanitaire aux réfugiés afghans recueillis par le Pakistan.

« Nous allons demander à nos collègues de la Communauté européenne de faire la même chose », a déclaré M. Chirac. Cette aide, a-t-il précisé, ira *« à toutes les organisations qui s'occupent des réfugiés »*.

Cette promesse intervient quelques jours après la décision d'accorder une subvention de 2 millions de francs aux organisations humanitaires françaises opérant en Afghanistan, dans les zones contrôlées par la résistance.

« Nous avons décidé d'améliorer autant que possible nos échanges et nos relations (...) dans tous les domaines, parce que c'est normal et naturel d'avoir des liens plus étroits entre le Pakistan et la France », a par ailleurs indiqué M. Chirac. Il a informé le premier ministre pakistanais *« des évolutions nouvelles de la politique française dans cette partie du monde, en particulier de la normalisation que nous souhaitons entre la France et l'Iran »*.

A l'issue de l'entretien, M. Khan Junejo, qui devait être reçu ce jeudi par le président Mitterrand, a loué *« l'amitié sincère que M. Chirac a toujours témoignée au Pakistan lorsqu'il était premier ministre »*.

● **ESPAGNE : M. Felipe Gonzalez réélu à la tête du gouvernement.** – Après huit heures de débat d'investiture, le secrétaire général du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) a été réélu, le mercredi 23 juillet, président du gouvernement, par 184 voix contre 144 et 6 abstentions. M. Gonzalez n'a obtenu que les voix de sa propre formation ; le Parti nationaliste basque, lié aux socialistes par un pacte de législature au Pays basque s'est abstenu. M. Gonzalez devait rendre publique ce jeudi la liste de son nouveau gouvernement, qui devrait offrir peu de changements par rapport au précédent. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

Un conseiller de M. Reagan à Paris

M. Paul Nitze, conseiller du président américain et du secrétaire d'Etat pour les affaires de désarmement, a été reçu le mardi 22 juillet à l'Elysée par M. Mitterrand, ainsi qu'à l'hôtel Matignon et au Quai d'Orsay. Aucune indication précise n'a été donnée sur le contenu de ces entretiens, dont l'objet général est de présenter aux alliés européens de Washington la réponse que les Etats-Unis envisagent de faire aux dernières propositions de M. Gorbatchev en matière de limitation des armements. M. Nitze a également visité cette semaine Bonn, Londres et Rome.

● **CHILI : l'affaire de l'étudiant brûlé vif.** – Le juge chargé d'enquêter sur la mort, au début du mois de Rodrigo Rojas de Negri, s'est déclaré incompétent, l'affaire relevant selon lui, des tribunaux militaires. Peu de temps auparavant, ce même mercredi 23 juillet, il avait ordonné l'incarcération de l'un des vingt-cinq militaires mis en cause par l'armée, le lieutenant Pedro Fernandez, accusé de n'avoir pas fait transporter assez rapidement les deux jeunes gens brûlés lors de la manifestation gouvernementale. L'étudiante Carmen Quintina est toujours hospitalisée dans un état grave. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

La sécheresse provoque la mort de quarante-deux personnes

Washington *(AFP)*. – La sécheresse, qui sévit aux Etats-Unis, prend des proportions catastrophiques. Mercredi 23 juillet, on déplorait déjà quarante-deux morts, dont quatorze dans le seul Etat de Géorgie, l'un des plus touchés par l'actuelle vague de chaleur. Dans cet état, les dommages causés à l'agriculture (pertes de bétail et de récoltes) sont estimés à environ 1 milliard de dollars. A Atlanta, la capitale, le déficit pluviométrique depuis le 1er janvier est de 40 centimètres.

Des agriculteurs de l'etat, à court d'aliments pour leurs bêtes, ont parcouru plus de 100 kilomètres et fait la queue pendant des heures pour bénéficier d'une distribution gratuite de 40 tonnes de fourrage, expédiées par les fermiers du Middle-West. Les gestes de solidarité se multiplient devant l'ampleur du désastre.

Les services de météorologie annoncent que la température, qui est déjà souvent supérieure à 100 degrés Fahrenheit (38 degrés Celsius) pourrait encore monter la semaine prochaine.

RFA

Echange d'espions entre Bonn et Berlin-Est

Un échange d'espions entre la RFA et la RDA a eu lieu, le mercredi 23 juillet, au poste frontière d'Herleshausen. La RFA a libéré un Allemand de l'Est de soixante-deux ans, M. Hansjoerg Thaten, condamné à trois ans de prison le 21 avril dernier. Berlin-Est, de son côté, a relâché un homme et une femme dont les identités n'ont pas été révélées.

Le porte-parole du gouvernement fédéral, M. Friedhelm Ost, a indiqué que cet échange n'était pas lié à l'« affaire Meissner », ce faux transfuge de l'Est dont les aventures ont défrayé la chronique (*le Monde* du 23 juillet).

Le procureur fédéral, M. Kurt Rebmann, s'était ému, lundi, des conditions dans lesquelles les services secrets ouest-allemands avaient agi dans cette affaire et dénoncé le manque de coordination avec les instances judiciaires.

Certains journaux ouest-allemands publient des « comptes rendus » des interrogatoires de Meissner, faisant état de luttes de pouvoir à l'intérieur du Parti communiste est-allemand (SED). Le « transfuge » aurait révélé une tentative de renversement de M. Erich Honecker à la fin de l'année 1985, menée par deux anciens membres du bureau politique, MM. Konrad Naumann et Herbert Haeber. Ceux-ci ont été démis de leurs fonctions au mois de décembre dernier. – *(AFP.)*

Zaïre

M. Karl-I-Bond est nommé ambassadeur à Washington

M. Nguza Karl-I-Bond, ancien premier ministre zaïrois de 1980 à 1981, a été nommé ambassadeur du Zaïre à Washington, a annoncé, le mardi 22 juillet, l'agence zaïroise de presse (AZAP). Né le 4 août 1938 au Shaba, neveu de l'ancien premier ministre Moïse Tshombé, il a occupé successivement les fonctions de ministre des affaires étrangères et de vice-président du gouvernement du président Mobutu. Accusé de haute trahison en 1977, après l'invasion du Shaba par des rebelles venus d'Angola, M. Karl-I-Bond fut destitué, arrêté et condamné à mort. Gracié en 1978, il redevint ministre des affaires étrangères l'année suivante et fut nommé premier ministre en 1980. En 1981, alors qu'il se trouvait en voyage privé à Bruxelles, il démissionna de ses fonctions et s'exila en Belgique. Pendant longtemps, M. Karl-I-Bond incarna l'opposition au président Mobutu et s'attacha à regrouper ses adversaires en exil.





La nouvelle politique du logement devant l'Assemblée nationale

M. Méhaignerie confronté jusqu'au bout aux pressions ultra-libérales de la majorité

La loi Quilliot a vécu : les députés du RPR et de l'UDF, contre ceux du PS et du PC (ceux du FN s'abstenant), ont approuvé, le mercredi 23 juillet, en première lecture, le projet de M. Pierre Méhaignerie « *tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux* ». La majorité a ainsi mis à bas un des symboles de la gauche au pouvoir, que la droite avait, dans sa propagande, rendu responsable de tous les maux du bâtiment et du logement en France.

Le texte du ministre de l'équipement et du logement ne se contente pas d'abroger la législation voulue par son prédécesseur ; il cherche à introduire les lois du marché dans un domaine – les rapports entre locataire et propriétaire – où elles ont eu bien peu l'occasion de jouer en France. Ce changement est si important qu'il a fallu prévoir des mesures transitoires. Les loyers des logements vacants ne seront fixés que par la loi de l'offre et de la demande. En revanche, ceux des appartements et des maisons en cours de location ne seront que progressivement libérés, en tout cas pas avant le 31 décembre 1991, dans les agglomérations de plus d'un million d'habitants. D'ici là, c'est du moins le pari du ministre, le plan de relance de la construction de logements devrait avoir accru l'offre suffisament pour que la spéculation ne puisse plus profiter de la trop grande pression de la demande. Le président du CDS se montre ainsi très « *barriste* » dans la façon de gérer son secteur ministériel. La réforme profonde qu'il entreprend n'aura de résultats véritables que bien après les échéances électorales, et elle pourrait même avoir dans un premier temps des retombées négatives.

Le responsable de l'UDF n'en est pas moins parfaitement en concordance avec la ligne politique de sa confédération. Son projet s'inscrit en effet dans le vaste mouvement de « déréglementation » de l'économie française, non seulement dans le strict domaine des rapports locatifs mais aussi dans la législation du logement social, en accroissant la liberté d'action des offices HLM, et dans la réglementation de l'urbanisme, en assouplissant les possibilités d'intervention de la puissance publique. Il va là à l'encontre d'une tradition bien antérieure à 1981, et qui devait beaucoup à la fois à la pensée gaullienne et à la philosophie démocrate chrétienne, dont M. Méhaignerie est pourtant un des héritiers.

La vente des HLM

Son « centrisme » est resté vivace dans la manière de mener le débat à l'Assemblée nationale : il s'est montré soucieux d'écouter les critiques des oppositions, et parfois d'en tenir compte, y compris contre l'avis d'une partie de sa majorité ; de même il a eu la volonté – pas toujours couronnée de succès – de résister aux pressions les plus vives de la droite. Ainsi l'« équilibre » dont le ministre de l'équipement et du logement a fait la règle de base de son projet a été sensiblement modifié au cours de la discussion : les locataires ont obtenu quelques satisfactions, les propriétaires bien davantage.

La discussion, mercredi 23 juillet, des ultimes dispositions du projet gouvernemental a été, de ce point de vue, aussi nette que celles des modifications des rapports locatifs intervenues les jours précédents. La gauche a voulu accroître la possibilité d'accords collectifs, alors que la droite donne la priorité aux accords entre personnes individuelles. Le ministre veut favoriser le plus possible la vente des logements HLM à leurs occupants, que l'extrême droite aurait voulu encore plus massive, que le PS accepte, que le PC ne refuse pas, dans son principe, mais dont il redoute les conséquences pour le maintien d'un fort secteur du logement social. C'est pourquoi les communistes ont tenté de limiter les possibilités de ces ventes, alors que le gouvernement s'est efforcé de rendre cette possibilité suffisamment attractive pour les locataires comme pour les offices afin qu'elle soit considérablement plus utilisée que par le passé. Sensible aux demandes d'une partie de la droite et de toute la gauche, M. Méhaignerie a renoncé à son projet de permettre aux collectivités locales de transformer les offices d'HLM en sociétés anonymes.

La gauche, en revanche, a *été* tout à fait unie dans son refus des assouplissements apportés à la législation de l'urbanisme pour favoriser la mise sur le marché de nouveaux terrains à bâtir afin de permettre un accroissement de la construction de logements neufs, puisque, pour le gouvernement, c'est l'accroissement de l'offre qui évitera une flambée des prix. Pour les communistes, cela va faciliter « *la spéculation* » ; pour les socialistes, cela va réduire dangereusement la maîtrise de l'urbanisme par la puissance publique. Le ministre, lui, a voulu rendre plus libres de leur action les communes en ne leur imposant plus des « plafonds légaux de densité », qui limitent la concentration de bâtiments, et un droit de préemption sur les terrains vacants ; elles auront simplement la possibilité d'user de ces procédures créées bien avant 1981.

Les maires de droite en sont ravis. Ils ont même obtenu, en plus, la possibilité d'autoriser des constructions dans des conditions très limitées, là où les règles actuelles de l'urbanisme ne le permettaient pas. Mais si M. Méhaignerie avait écouté certains, la législation actuelle sur les plans d'occupation des sols aurait été encore plus écornée. Jusqu'au bout il a ainsi dû résister à la pression « ultra-libérale » d'une partie de sa majorité. C'est ce qui lui permet de dire que son projet est « équilibré » alors même qu'il revient sur les traditions françaises de contrôle strict de l'urbanisme et du marché du logement.

THIERRY BREHIER.

Le débat sur l'audiovisuel

Après un marathon d'un mois le Sénat adopte le projet de loi

C'est fini ! Le Sénat devait adopter, ce jeudi 24 juillet, le projet de loi relatif à la liberté de communication, au terme d'un marathon entamé plus d'un mois auparavant. Mais gouvernement et formations politiques préparent déjà la deuxième manche, qui devrait s'ouvrir le 4 août à l'Assemblée nationale.

Mercredi, les sénateurs ont bouclé l'examen des derniers articles, sous la pression d'une évidente lassitude générale. La journée avait commencé dans la tension : le gouvernement ayant abandonné le principe de l'égalité des temps de parole des formations politiques à la télévision et refusant d'étendre l'accès à l'antenne aux syndicats, M. Gérard Delfau (PS, Hérault) a dénoncé « *une véritable atteinte aux libertés, une régression démocratique* ».

La séance s'est pourtant achevée dans le consensus, le gouvernement acceptant de revenir à la loi de juillet 1982 pour définir les rôles et la composition de la délégation parlementaire et du Conseil national de la communication audiovisuelle. Entre temps, les sénateurs avaient transféré les émissions religieuses de TF 1 sur A 2 et refusé la proposition communiste d'étendre le programme minimum aux chaînes privées, en cas de grève du service public.

Cent-quatre-vingt heures de débat, mille huit cent trente-six amendements, dont plus de mille cinq cents examinés en séance publique. « *Record absolu du débat parlemenaire depuis 1958* », comme l'a souligné M. Adrien Gouteyron (RPR), rapporteur de la commission spéciale. Sénateurs communistes et socialistes ont utilisé toutes les ressources du règlement pour ralentir les débats. La majorité a répondu par le silence, le gouvernement par le vote bloqué. Des procédures qui n'ont pas manqué d'entraîner une « *stérilisation des débats* », qui inquiète nombre de sénateurs, soucieux, à l'instar de M. Gouteyron, de préserver le climat serein et attentif des débats de la Haute Assemblée.

Cette bataille rangée a consacré trois héros : M. Gouteyron d'abord, chez qui les sénateurs unanimes applaudissent à la fois la compétence, l'assiduité et la constante courtoisie. **M. Jean-Pierre Fourcade**, ensuite, président de la commission spéciale, qui a pris un évident plaisir à aguérir « *un gouvernement jeune et inexpérimenté* », à qui il n'a pas épargné ses critiques. **M. Michel Dreyfus-Schmidt** enfin, porte-parole infatigable et inspiré d'un groupe socialiste, qui s'est découvert à l'occasion une âme de bretteur. En face, une seule victime : **M. François Léotard**, dont l'image de professionnalisme et d'habilité politique a pris un sérieux coup, au moins dans les milieux parlementaires.

Le chemin de croix de M. Léotard

Le ministre de la culture et de la communication a dû accepter de voir son projet réécrit par la majorité sur nombre de points essentiels : de la privatisation de TF 1 à l'annulation des concessions de la « 5 » et de TV 6, en passant par les administrateurs provisoires des sociétés publiques. Sur quelques articles pourtant – la suspension de la Régie française de publicité, le refus d'intégrer Canal Plus dans le calcul des limites à la concentration, – M. Léotard a tenu tête à la commission spéciale.

Mais n'a-t-il pas l'occasion de prendre sa revanche, lors du débat à l'Assemblée nationale ? M. Michel Péricard, futur rapporteur du projet de loi au Palais-Bourbon, n'a pas manqué de faire état de l'irritation des députés de la majorité devant certaines initiatives des sénateurs. Lui-même reste partisan de la nomination par le gouvernement d'un administrateur provisoire pour TF 1 et d'un retour au texte originel pour la composition de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL).

M. Jacques Chirac a réuni, le 22 juillet, M. Léotard et les représentants de la majorité du Sénat et de l'Assemblée, pour parvenir à un compromis. Le premier ministre veut, à l'évidence, éviter de nouvelles dissenssions au sein de sa majorité pour conclure rapidement le débat au Palais-Bourbon et faciliter par avance le travail de la commission mixte paritaire. M. Fourcade assurait, le 23 juillet, qu'un terrain d'entente pourrait être trouvé entre les deux assemblées, mais il précisait aussi que « *le Sénat ne pourrait revenir en arrière sur cinq points fondamentaux* » : les modalités de la privatisation de TF 1 ; la composition de la CNCL ; l'unification, sous la houlette d'une même autorité, des secteurs de l'audiovisuel et des télécommunications ; le capital, majoritairement public, de Télédiffusion de France et de la Société française de production, et, enfin, le volet social accompagnant la réforme.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le PCF insiste pour que M. Mitterrand n'avalise pas le nouveau découpage électoral

Un seul geste de M. François Mitterrand compterait véritablement aux yeux des dirigeants du PCF : l'abstention de paraphe au-dessous de l'ordonnance sur le découpage électoral. Après M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, qui présentait récemment le refus de signature de l'ordonnance sur les dénationalisations par le chef de l'Etat (*le Monde* du 17 juillet) comme « *un coup à blanc* », M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, a estimé, le mercredi 23 juillet, que le président de la République avait une bonne occasion de « *vraiment montrer son inquiétude* » face à la politique du gouvernement en refusant de « *signer l'ordonnance sur le charcutage électoral* ».

Au cours du point de presse hebdomadaire du PCF, le responsable communiste a souligné que cette hypothétique attitude de M. Mitterrand donnerait, aussi, « *l'occasion à l'Assemblée nationale de jouer son rôle* » car le président de la République ne cautionnerait pas « *par sa signature le tripatouillage préparé sur la tombe de la proportionnelle par Pasqua* ».

A vrai dire, le PCF, qui ne croit pas beaucoup à ce dénouement, garde deux fers au feu. En même temps qu'il tend une perche vers l'Elysée, il dénonce les efforts tendant à instaurer « *un bipartisme* » entre la droite et le PS. Rappelant qu'il s'était élevé contre la « *bande des quatre* », le parti assure que « *notre pays n'est pas prêt pour la bande des deux* ». En conséquence, M. Laurent appelle « *tous les gens épris de liberté à s'élever contre cette perspective mutilante* ».

Politique

A la poursuite du « centre »...

Dialogue de sourds entre MM. Barrot et Rocard

C'est bien connu, le « centre » est le lieu géographique de toutes les convoitises politiques. Pas étonnant donc que ce point mythique fasse l'objet d'un face-à-face entre MM. Michel Rocard et Jacques Barrot dans *La Croix* du mercredi 23 juillet. Rejoignez-nous, dit en substance l'ancien ministre socialiste de l'agriculture ; « *le PS n'a pas beaucoup changé* » répond l'ancien ministre de la santé et actuel secrétaire général du CDS. Un dialogue, certes, mais un dialogue de sourds.

Pour M. Rocard, « *il n'y a désormais de majorité que de coalitions, coalitions qui sont elles-mêmes le reflet de la bipolarisation* ». Le responsable socialiste pense que c'est « *le fait d'appartenir à une coalition antagoniste, avec les glissements idéologiques que cela suppose* » qui sépare encore les centristes des socialistes. Il affirme que « *les socialistes en ont fait l'expérience au temps de l'union de la gauche, mais* [que] *ce temps est révolu du fait du PC* ». De son côté, M. Barrot se demande s'il s'adresse à « *l'homme Michel Rocard* » ou au « *représentant d'un socialisme français à multifaces dont je ne sais pas très bien où il va et qui il est, à l'horizon de l'an 2000* ». Le responsable du CDS relève trois oppositions entre lui et le PS : le socialisme français est « *marqué par une approche méfiante de la liberté, sous l'influence du marxisme* », il se « *caractérise par un volontarisme collectif* » qui, s'il a pu se justifier, n'est plus de mise aujourd'hui et il est empreint d'une « *passion immodérée pour les structures et les organisations* ». En somme, l'ancien ministre centriste estime que le PS n'a guère changé mais qu'il a plutôt « *brouillé* » son identité au point que l'on ne sait plus très bien « *s'il est social-démocrate, démocrate tout court, ou toujours attaché à ses origines révolutionnaires et marxistes* ».

M. Rocard à beau affirmer que « *le socialisme étatique a été battu* » au congrès de Toulouse, que « *le socialisme français est en train d'achever collectivement une mutation fondamentale* », M. Barrot préfère attendre 1987 « *pour voir le vrai visage du PS* ». En toile de fond, c'est l'élection présidentielle qui se profile et le candidat de M. Barrot ne semble pas s'appeler François Mitterrand, ou même Michel Rocard, mais plutôt Raymond Barre.

Un nouveau haut commissaire en Nouvelle-Calédonie

M. Jean Montpezat remplace M. Fernand Wibaux

Sur proposition du ministre des départements et territoires d'outre-mer, le conseil des ministres a nommé, mercredi 23 juillet, un nouveau haut commissaire en Nouvelle-Calédonie : l'actuel trésorier-payeur général de l'Orne, M. Jean Montpezat, qui connaît bien les dossiers des DOM-TOM, va remplacer à Nouméa M. Fernand Wibaux, qui avait succédé à M. Edgard Pisani dans le territoire. Ce changement intervient au moment prévu depuis longtemps par M. Bernard Pons, qui avait souhaité le maintien de M. Wibaux jusqu'à ce que la nouvelle loi modifiant le statut de la Nouvelle-Calédonie soit promulguée au *Journal officiel*.

Un médiateur efficace

NOUMÉA
de notre correspndant

« *Une année sans violences et de respect de la loi, ce n'est pas si mal.* » M. Fernand Wibaux le dit dans un soupir. Ce grand commis de l'Etat, vieil habitué des chancelleries et des missions délicates, n'a guère le goût des communiqués de victoire. Douze mois de sérénité retrouvée en Nouvelle-Calédonie ? Il n'en revendique nullement le mérite exclusif. Délégué du gouvernement, il n'a été que l'exécutant d'une politique décidée à Paris à un moment où sur le territoire chacun aspirait à souffler après l'épreuve. Pourtant, il aime à s'étendre avec un soin tout pédagogique sur son « *style personnel* ». Manière voilée de laisser entendre qu'il n'est pas le dernier artisan de cette décrispation... Car M. Wibaux, à l'évidence, quitte le « Caillou » avec quelque vague à l'âme mais sans trop de regrets après un séjour vécu comme un exil plus que comme une consécration.

Il fallait un diplomate pour effacer la désastreuse impression laissée en milieu caldoche par son prédécesseur. Fin mai 1985, on le rappelle précipitamment de son poste d'ambassadeur à Beyrouth alors qu'il s'emploie à faire libérer ses deux collaborateurs pris en otage, Marcel Carton et Marcel Fontaine : « *Je vous envoie en Nouvelle-Calédonie pour renouer les fils du dialogue avec tout le monde et organiser le prochain scrutin régional* », lui glisse M. Laurent Fabius entre deux avions. M. Wibaux s'attèle à la tâche, selon ses propres préceptes : à la religion du compromis il ajoute un détachement blindé à l'égard des rebuffades qu'il peut essuyer de part et d'autre, ce qui est bien utile en Nouvelle-Calédonie. Ce faisant, il franchit sans heurts son premier écueil : les élections régionales du 29 septembre se déroulent dans le calme. La consigne de participation du FLNKS lui avait, il est vrai, grandement facilité la tâche.

Il pense alors sa mission terminée. Mais le gouvernement socialiste, alors en pré-campagne électorale, n'a pas l'intention de se priver de ce médiateur efficace à un moment où s'ouvre une nouvelle phase, tout aussi délicate : la régionalisation, qui doit achever de ramener le FLNKS dans le système institutionnel.

Le travail administratif à accomplir est immense : mettre en place de nouvelles institutions régionales dans un arrière-pays largement sous-équipé et suivant un dispositif d'ordonnances que tout le monde s'accorde à reconnaître compliqué. Les « loyalistes » du RPCR, bien que satisfaits de ce nouveau haut commissaire, ne le ménagent pas, car il reste à leurs yeux le maître d'œuvre d'une régionalisation considérée comme le cheval de Troie des indépendantistes.

Le FLNKS, de son côté, l'accuse de tiédeur, lui reproche de freiner le processus régional et n'hésite pas à le court-circuiter en s'adressant directement à Paris. Evoquant avec nostalgie l'ère Pisani, le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, dira : « *Depuis, on est retombé à plat. Si à la place des avant-centres on met des arrières, on ne concrétise rien, surtout à cinq minutes de la fin du match.* » Les trois présidents de région indépendantistes iront jusqu'à réclamer – en vain – le rappel de M. Wibaux.

« Une nouvelle épreuve de force n'est pas inévitable »

Mais c'est surtout ses rapports difficiles avec M. Pisani qui le rendront amer. Les deux hommes, ce n'est un secret pour personne, n'ont pas la même perception du dossier calédonien. Volontariste, M. Pisani n'hésite pas à brusquer les choses afin de faciliter l'accession à l'indépendance-association qui reste, pour lui, la seule solution à la crise calédonienne. Arbitre dans l'âme et pragmatique de tempérament, peu convaincu de l'urgence de l'indépendance-association, M. Wibaux cherche, avant tout, à multiplier les compromis ponctuels, dans l'espoir d'amorcer un rapprochement plus général. Le torchon brûlera ainsi à plusieurs reprises.

D'abord à propos de l'ordonnance foncière que M. Wibaux juge « *trop conflictuelle* ». Ensuite sur la question des budgets régionaux, alimentés en partie par les caisses d'un territoire au bord de la cessation de paiement. « *Tout cela revenait à donner aux régions un chèque sans provision.* »

Quant à la normalisation des rapports entre le haut commissariat et le RPCR, elle lui vaudra d'être fraîchement rappelé à l'ordre à Paris par tel « *Pisani boy* ». Tout cela lui causera quelque contrariété, mais confortera son rôle de « vieux sage », persuadé que le poids des intérêts finit par l'emporter sur l'ivresse des passions. Le voilà qui consulte son passé : disciple de Gaston Defferre au moment de la loi-cadre en 1956, artisan de la coopération franco-africaine, négociateur dans un Liban livré à la surenchère des milices. Verdict : « *Finalement, le problème calédonien n'est pas aussi dramatique qu'on a pu le penser : une nouvelle épreuve de force entre les communautés n'est absolument pas inévitable.* »

FRÉDÉRIC BOBIN.

[Le successeur de M. Wibaux, M. Jean Montpezat, est âgé de quarante-neuf ans. Né le 15 juillet 1937 à Pierrefitte-Nestalas (Hautes-Pyrénées), il a eu une carrière presque entièrement consacrée à l'outre-mer avant de devenir trésorier-payeur général du département de l'Orne. Ancien élève de l'ENA, il a notamment été le chef de cabinet de deux ministres des DOM-TOM, Pierre Billotte (de 1966 à 1968) puis Joël Le Theule (de 1968 à 1969). Il a été aussi, en 1969, conseiller technique auprès de Marcel Inchauspé, au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, avant de devenir chargé de mission au secrétariat général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches, de 1969 à 1973.

En 1974, M. Montpezat est sous-directeur des affaires économiques et financières et du Plan à la direction des territoires d'outre-mer, puis il est nommé le 24 septembre de cette même année commissaire du gouvernement auprès de la Société immobilière et de crédit de la Nouvelle-Calédonie. En octobre 1979, il est promu directeur des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer, au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, c'est-à-dire auprès de M. Paul Dijoud. En mai 1981, il avait été maintenu dans ses fonctions au secrétariat d'Etat.]

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres, réuni à l'Elysée le mercredi 23 juillet, a décidé le mouvement préfectoral suivant :

ALSACE :
M. Mahdi Hacene

M. Madhi Hacene, préfet du Haut-Rhin, est nommé commissaire de la République de la région Alsace, préfet du Bas-Rhin en remplacement de M. Christian Dablanc.

[Né le 16 septembre 1931 à Dellys (Algérie), licencié en droit, ancien élève de l'Institut d'études politiques, M. Mahdi Hacene est nommé successivement chef de cabinet du préfet de l'Aveyron (avril 1959), sous-préfet de Confolens (Charente) en juillet 1963 puis directeur du cabinet du préfet des Hauts-de-Seine en avril 1964. Secrétaire général des Hautes-Pyrénées en janvier 1970, puis de la Charente en juin 1972, il devient sous-préfet de Dieppe en octobre 1976, puis secrétaire général du Val-de-Marne en octobre 1979. Secrétaire de l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur en 1981, il est nommé préfet de l'Allier en mai 1982, puis du haut-Rhin le 6 mars 1985.]

MIDI-PYRÉNÉES
M. Christian Dablanc

M. Christian Dablanc, préfet du Bas-Rhin, commissaire de la République de la région Alsace est nommé commissaire de la République de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne, en remplacement de M. Claude Bussière, nommé hors cadre le 11 juillet dernier.

[Né le 13 janvier 1931, licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Christian Dablanc exerça de nombreuses fonctions de chef de cabinet de préfet d'abord en Algérie, puis à partir de janvier 1962, en France. Nommé sous-préfet en mai 1963, il est successivement directeur de cabinet du préfet ade la Charente-Maritime et secrétaire général de la préfecture du Gers, avant d'entrer, en avril 1967, dans les cabinets ministériels, d'abord auprès de M. Yves Guéna, ministre des P et T, ensuite de M. Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture. Nommé secrétaire général du comité interministériel pour l'information, en juillet 1972, il a été successivement préfet de l'Indre (1973), haut commissaire à Djibouti (1974), placé en position hors cadre (1975), préfet de l'Allier (1976), puis nommé directeur de l'administration pénitentiaire en 1978. Préfet des Pyrénées-Atlantiques, en juillet 1981, puis de la Vienne et de la région Poitou-Charentes en juin 1983, il était préfet du Bas-Rhin et de la région Alsace depuis le 27 juin 1984.]

AIN :
M. Georges Mazenot

M. Georges Mazenot, préfet hors cadre est nommé préfet de l'Ain en remplacement de M. Claude Guizard.

[Né le 7 septembre 1927 à Mâcon (Saône-et-Loire), docteur en histoire, licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Georges Mazenot a occupé diverses fonctions au Congo, de 1952 à 1962, notamment celle de secrétaire général de la mairie de Brazzaville, puis de chef de district, avant d'être affecté, en 1963, à la direction générale des collectivités locales, puis de devenir sous-préfet, en poste successivement à Florac (1967), Molsheim (1970), dans l'arrondissement de Rennes (1974).

Sous-préfet de Montbéliard en 1979, il est nommé préfet de la Mayenne en juin 1983, avant d'être placé hors cadre le 31 juillet 1985.]

LOIR-ET-CHER :
M. Bernard Monginet.

M. Bernard Monginet, administrateur civil hors classe en service détaché, est nommé préfet du Loir-et-Cher en remplacement de M. Henri Coury.

[Né le 19 juin 1936 à Mussidan (Dordogne), M. Bernard Monginet est diplômé d'études supérieures de droit et ancien élève de l'Ecole normale supérieure d'éducation physique. Ancien élève de l'ENA, il est nommé directeur du cabinet du préfet de la Nièvre en août 1965. Sous-préfet d'Issoudun en avril 1967, il devient secrétaire général de l'Indre en octobre 1969, puis de l'Aisne en septembre 1974. Il entre, comme conseiller technique, au cabinet de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, en août 1977. Nommé directeur des sports au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, il quitte son poste en juillet 1981. Il était directeur général des services du département de l'Essonne depuis 1982.]

MAINE-ET-LOIRE :
M. Henri Coury.

M. Henri Coury, préfet du Loir-et-Cher est nommé préfet du Maine-et-Loire en remplacement de M. Guy Pigoullié, admis en congé spécial le 11 juillet dernier.

[Né le 26 mars 1928 à Montluçon (Allier), M. Coury est licencié en philosophie, diplômé d'études supérieures d'histoire et ancien élève de l'ENA. Successivement administrateur civil au ministère de l'intérieur en 1957, sous-préfet d'Ussel en 1959, chargé de mission au cabinet du général de Gaulle, président de la République (le 1er octobre 1959), il est nommé sous-préfet hors cadre en 1961, puis préfet de la Haute-Savoie (1968), de la Charente-Maritime (1972), avant d'être nommé hors cadre en 1978. Nommé préfet de la Saône-et-Loire en 1979, puis de l'Eure en août 1981, il était commissaire de la République du Loir-et-Cher depuis le 20 novembre 1985.]

NORD :
M. Pierre Brisset

M. Pierre Brisset, sous-préfet, secrétaire général de la Seine-Saint-Denis, est nommé commissaire de la République délégué pour la police auprès du préfet du Nord, en remplacement de M. Bernard Vauthier, nommé préfet hors cadre.

[Né le 22 novembre 1933 à Paris, M. Bernard Brisset est diplômé d'études supérieures de droit. Chef de cabinet du préfet du Jura en septembre 1960, puis de la Savoie, en avril 1961, il est nommé sous-préfet de Château-Chinon en juin 1966. Directeur du cabinet du préfet du Val-de-Marne en janvier 1968, il entre au cabinet de M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, en juillet 1968, puis de M. Marcel Anthonioz, secrétaire d'Etat au tourisme, en juillet 1969. Secrétaire général de l'Allier en février 1971, puis affecté au ministère de l'intérieur en février 1973, il est nommé secrétaire général de l'Ain en novembre 1973. En septembre 1978, il entre au cabinet de M. Robert Pandraud, directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur. Il est nommé secrétaire général de la Seine-Saint-Denis en janvier 1983.]

HAUT-RHIN :
M. Claude Guizard

M. Claude Guizard, préfet de l'Ain est nommé préfet du Haut-Rhin en remplacement de M. Madhi Hacene.

[Né le 26 février 1935 à Paris, licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. M. Claude Guizard a commencé sa carrière comme conseiller aux affaires administratives en 1959 avant d'être intégré, en 1964, en qualité d'administrateur civil au ministère de l'intérieur et affecté au bureau des élections et des études politiques. Sous-préfet de Vouziers (Ardennes) en 1966, sous-préfet d'Aubusson en 1968, sous-préfet de Mantes-la-Jolie (Yvelines) en 1971, puis secrétaire général du Var en 1975, il avait été nommé en 1978 secrétaire général de l'Essonne et, en août 1981, sous-préfet de Mulhouse. Devenu préfet de l'Ariège en juin 1983, il était commissaire de la République de l'Ain depuis le 6 mars 1985.]

TARN-ET-GARONNE :
M. Michel Festy.

M. Michel Festy, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Rhône, est nommé préfet du Tarn-et-Garonne en remplacement de M. Paul Mingasson, remis à la disposition de son corps d'origine.

[Né le 14 juin 1938 à Paris, M. Michel Festy est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Directeur du cabinet du préfet de la Savoie (septembre 1966), puis des Pyrénées-Atlantiques (avril 1968), il est mis à la disposition du préfet de la région d'Ile-de-France en novembre 1971. Chargé de mission auprès du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais (juin 1978), puis secrétaire général du Nord (novembre 1980), il était secrétaire général du Rhône depuis le 24 novembre 1982.]

∴

M. Michel Denieul, préfet en service détaché est nommé sur sa demande, préfet hors cadre et exercera les fonctions de président de la Société des autoroutes du sud de la France.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 23 juillet, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● **MODALITÉS D'APPLICATION DES PRIVATISATIONS**

Le conseil des ministres a examiné le projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi nº 86-793 du 2 juillet 1986, autorisant le gouvernement à prendre diverses dispositions d'ordre économique et social.

Conformément aux indications données par le premier ministre et le gouvernement la semaine dernière, ce projet de loi reprend textuellement le texte de l'ordonnance présentée au conseil des ministres du 16 juillet dernier. Ce projet de loi permet au gouvernement de satisfaire aux quatre objectifs qu'il s'est fixés :

– préserver l'indépendance nationale ; assurer la protection des intérêts patrimoniaux de l'Etat ; garantir la transparence des opérations ; développer l'actionnariat populaire.

Il sera déposé à l'Assemblée nationale ce jour en début d'après-midi. Un décret du président de la République a modifié en conséquence l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement.

(Lire page 19.)

● **ACCÈS A LA PROFESSION DE COIFFEUR**

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation a présenté au conseil des ministres un projet de loi complétant la loi nº 46-1173 du 23 mai 1946 portant réglementation des conditions d'accès à la profession de coiffeur, en ce qui concerne les ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne.

Ce projet de loi adapte la législation française à la directive européenne nº 82-489 du 19 juillet 1982, qui a pour objet de faciliter la liberté d'établissement et de prestation de service en France des coiffeurs ressortissants des autres Etats membres de la Communauté européenne.

● **AMÉLIORATION DES RAPPORTS ENTRE LES CITOYENS ET LES ADMINISTRATIONS FISCALES ET DOUANIÈRES**

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation a présenté la communication sur le rapport de la commission pour l'amélioration des rapports entre les citoyens et les administrations fiscales et douanières.

1) Ainsi que le conseil des ministres du 2 avril 1986 l'avait décidé, une commission pour l'amélioration des rapports entre les citoyens et les administrations fiscales et douanières a été constituée. Présidée par M. Aicardi, membre du Conseil économique et social, et composée de magistrats, de représentants des professions, de spécialistes du droit fiscal et douanier et de hauts fonctionnaires, elle vient de remettre son rapport après avoir recueilli les avis des organisations professionnelles, des praticiens du droit, de représentants des contribuables et de l'administration.

Conformément aux termes de la lettre de mission qui lui a été adressée, la commission a cherché à concilier deux impératifs, d'une part, le souci d'assurer en matière fiscale et douanière le respect de la liberté individuelle et les drois de la défense, d'autre part, veiller à ce que les contrôles, contrepartie du système déclaratif, conservent leur efficacité.

2) La commission a orienté son rapport autour de quatre grands thèmes :

– la réaffirmation des grands principes de notre droit, tels l'égalité devant les règles de la preuve, l'égalité devant les procédures, la non-rétroactivité de la loi fiscale ;

– la limitation, sous le contrôle du juge, des pouvoirs d'investigation pouvant porter atteinte au respect de la vie privée, notamment dans le cadre des perquisitions fiscales ou douanières ;

– la suppression de la taxation d'après les dépenses personnelles, ostensibles et notoires et la modification en profondeur de certaines procédures aujourd'hui exorbitantes du droit commun (rectification d'office, taxation d'après les éléments du train de vie, vérification approfondie de situation fiscale d'ensemble) ;

– la réforme du régime des sanctions visant à proportionner la sanction à la gravité de l'infraction et aux possibilités réelles des administrés.

3) La commission a traduit ces quatre orientations en cinquante-deux propositions concrètes, qui feront l'objet d'un examen approfondi visant à les traduire en un projet de loi sur les procédures fiscales et douanières. Ce projet pourra être déposé au Parlement avant la fin de l'année et débattu lors de la session de printemps 1987.

Cependant, neuf mesures seront proposées au vote du Parlement dans la loi de finances pour 1987.

Quatre mesures mettront un terme à des procédures exorbitantes du droit commun.

1) Sauf cas de flagrance, les perquisitions en matière douanière et de contributions indirectes seront subordonnées à l'autorisation du juge, comme cela existe déjà pour les autres impôts.

2) L'article 180 du code général des impôts qui prévoit la taxation d'après les dépenses personnelles, ostensibles et notoires, et qui interdit au contribuable toute possibilité de preuve contraire sera abrogé.

3) L'article 168 du code général des impôts qui permet d'asseoir l'impôt sur la base de certains éléments du train de vie sera aménagé en profondeur.

4) La procédure de rectification d'office du bénéfice ou du chiffre d'affaires sera remplacée par une procédure permettant notamment au contribuable de saisir la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires.

Cinq autres mesures concrètes auront pour objet d'améliorer les garanties du contribuable :

1) Le sursis de paiement en cas de réclamation à la suite d'un contrôle fiscal sera accordé automatiquement sous la seule réserve de la constitution de garanties suffisantes.

2) Dans le cadre de la procédure devant le juge, le contribuable pourra, comme c'est déjà le cas pour l'administration, soulever tout moyen de droit nouveau destiné à établir le caractère excessif ou irrégulier d'une imposition.

3) La fixation des pénalités en cas de vérification incombera non au vérificateur mais à son supérieur hiérarchique.

4) En cas de vérification d'une entreprise, la taxation d'office des bénéfices ou du revenu sera toujours précédée d'une mise en demeure.

5) En cas de contrôle de la valeur d'un bien cédé pour vérifier le calcul des droits d'enregistrement ou de la TVA, l'administration devra apporter la preuve que la valeur vénale est supérieure au prix stipulé.

Ces mesures ont pour objet de conforter ou de rétablir le consentement à l'impôt sans lequel une société n'a pas de caractère démocratique.

● **LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE**

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres, une communication sur la lutte contre la toxicomanie et le trafic de drogue.

L'extension alarmante de la toxicomanie et du trafic de drogue, notamment dans la période récente, rend nécessaire une action d'envergure dont les objectifs sont les suivants :

I. – Intensifier la lutte contre *l'offre* de drogues par la multiplication d'opérations de police judiciaire et par une ferme mise en œuvre des poursuites dirigées contre les auteurs de trafic de stupéfiants, quelle que soit l'importance de ces trafics.

II. – Engager, par l'utilisation de moyens tant judiciaires que médicaux, un effort de grande ampleur auprès des usagers, souvent simultanément revendeurs, pour obtenir une diminution substantielle de la *demande*.

III. – Entreprendre une politique active de *prévention* qui s'adresse notamment aux jeunes pris dans leur milieu familial et scolaire, et qui comporte une diffusion généralisée d'information sur les effets nocifs de la drogue.

IV. – Enfin, conforter le réseau d'établissements d'accueil et de soins, ainsi que les structures de réinsertion et de soutien aux toxicomanes.

C'est en mobilisant ainsi les énergies que sera efficacement combattu le fléau de la drogue et assurée la sauvegarde de la jeunesse.

● **TOURISME**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, chargé du tourisme a présenté au conseil des ministres une communication relative au développement du tourisme.

La saison 1986 sera moins bonne qu'en 1985, année exceptionnellement favorable. On constate, en effet, une diminution de la clientèle étrangère, en particulier américaine. Aussi le solde positif de la balance touristique pourrait n'osciller qu'entre 19 milliards et 25 milliards de francs en 1986 contre 31,5 milliards en 1985.

Pour mettre notre pays à même de prendre durablement la part qui lui revient d'un marché mondial du tourisme en très forte croissance, le gouvernement s'est engagé dans une rénovation ambitieuse des structures du tourisme.

Dégagées des contraintes qui compliquaient la gestion, les entreprises seront invitées à se mobiliser davantage sur les enjeux liés à l'information, à la formation du personnel et à la promotion touristique.

Du côté des collectivités territoriales, la région doit devenir majeure dans la définition et l'application d'une politique régionale du tourisme.

Au niveau de l'Etat la structure administrative nouvelle comporte une direction de l'industrie touristique qui symbolise le caractère industriel de ce secteur, et un conseiller pour l'image touristique de la France rattaché au secrétaire d'Etat.

Enfin, c'est à une entité nouvelle et originale de concertation et d'action menée par l'Etat, les entreprises, les associations et les régions, la « Maison de la France » qu'incomberont l'information et la promotion touristique. La « Maison de la France » sera instituée dans un délai de six mois.

(Lire page 22.)

● **RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT**

Le conseil des ministres a autorisé le premier ministre à engager devant l'Assemblée nationale, en application de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, la responsabilité du gouvernement sur le vote du projet de loi relatif aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi nº 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le gouvernement à prendre diverses dispositions d'ordre économique et social.

Société

JUSTICE

L'affaire du Carrefour du développement

Un imprimeur de l'Isère est inculpé de recel d'abus de confiance

M. Daniel Ronjat, âgé de trente-six ans, imprimeur à Beaurepaire, commune de l'Isère dont est maire M. Christian Nucci, ancien ministre de la coopération, et chez qui s'étaient présentés mardi 22 juillet des policiers de la direction centrale de la police judiciaire, a été inculpé mercredi 23 juillet de recel d'abus de confiance, faux en écritures privées ou de commerce et usage de faux, par M. Jean-Pierre Michau, premier juge d'instruction à Paris, chargé de l'information ouverte dans l'affaire du Carrefour du développement et rentré spécialement de vacances pour la circonstance.

Il est apparu que M. Ronjat, laissé en liberté mais placé sous contrôle judiciaire, a reçu une somme d'environ 500 000 francs en règlement de travaux d'impression effectués pour le compte de M. Christian Nucci. Il s'agirait entre autres d'affiches électorales. Une partie de ces fonds lui fut versée par l'association La Promotion française, dont M. Yves Chalier était l'un des sociétaires et déjà mis en cause dans l'achat du château d'Ortie (Loir-et-Cher). Le reste proviendrait d'un autre circuit financier, qui semble avoir été alimenté directement par le Carrefour du développement et dont l'existence, révélée par l'interpellation de M. Ronjat, pourrait donner un tour nouveau à l'instruction en cours.

Le montant des sommes reçues par l'imprimeur de Beaurepaire permettrait d'accorder un certain crédit aux affirmations de la note que M. Yves Chalier, toujours en fuite, avait adressée à M. Michel Aurillac, actuel ministre de la coopération, dans la mesure où l'ex-trésorier du Carrefour du développement donne dans ce document un chiffre analogue pour ce qui concerne les travaux d'impression de Beaurepaire.

Il est reproché, en outre, à M. Daniel Ronjat d'avoir établi des factures dont l'intitulé ne correspond pas aux travaux d'impression qu'il réalisa effectivement pour le compte de M. Christian Nucci.

Cette inculpation est la quatrième dans l'affaire du Carrefour du développement, après celle de Mlle Marie-Danièle Bahisson, le 27 juin, de Mme Lucette Norbert, le 28 juin et de Mlle Joëlle Jaglain le 2 juillet.

M. Henri Emmanuelli : « Nous avons été informés »

M. Henri Emmanuelli, ancien secrétaire d'Etat au budget, a confirmé, ce jeudi 24 juillet, dans une interview au *Matin de Paris*, les informations selon lesquelles la direction des douanes lui avait remis, dès le 3 juin 1985, une note dénonçant les agissements de M. Yves Chalier, alors chef de cabinet du ministre de la coopération, Christian Nucci, à la tête du Carrefour du développement. « *Certes, nous avons été informés de cette affaire, mais cela n'implique pas que le secrétariat d'Etat ou quelqu'un d'autre ait couvert l'histoire du Carrefour du développement* », indique M. Emmanuelli.

L'ancien secrétaire d'Etat précise que M. Chalier, convoqué par son directeur de cabinet, M. Frédéric Saint-Geours, avait alors indiqué que ces sommes avaient servi à « *financer le sommet franco-africain de Bujumbura* ».

« *Les services des douanes conservent des dizaines de dossiers de ce type, ceux qui concernent les commissions sur les contrats d'armement par exemple. Ils portent sur des sommes autrement plus élevées. C'est une pratique courante qui ne date pas d'hier* », ajoute M. Emmanuelli, qui affirme aussi : « *Alain Juppé, actuel ministre délégué au budget, veut lancer une opération politique dans le but de m'atteindre personnellement.* »

● **Le cabinet du garde des sceaux.** — Au cabinet de M. Albin Chalandon, M. Michel Carmona, universitaire et historien, est nommé chargé de mission. Cette nomination, parue le jeudi 24 juillet au *Journal officiel*, entérine une situation de fait : M. Carmona assiste depuis plusieurs semaines le garde des sceaux dont il est le conseiller le plus proche. Il appartenait déjà au cabinet de M. Chalandon lorsque celui-ci était ministre de l'équipement et du logement il y a quinze ans.

Max Frérot recherché par la police

La « confession » d'un militant d'Action directe

(Suite de la première page.)

C'était en 1972. Il a alors seize ans et se laisse subjuguer par un jeune professeur de lettres âgé de vingt-neuf ans. Le prof' s'appelle André Olivier et prêche ardemment la révolution. Cela donne des cours hauts en couleur qui ravissent Maxime Frérot et nourrissent une contestation de l'ordre établi dépassant de loin les traditionnelles distributions de tracts. En décembre 1972, André Olivier et ses élèves refusent le droit à un fonctionnaire de l'éducation nationale d'assurer une inspection. La classe, sous l'instigation du professeur, se soulève. Un grand moment. Maxime Frérot et ses camarades soumettent l'inspecteur à la question politique : « *Au service de qui êtes-vous ? Que venez-vous faire ici ?* »

Un « para » bien noté

André Olivier et Maxime Frérot ne se quitteront plus. Progressivement, le jeune lycéen va s'immerger dans le mouvement maoïste de l'époque, se détacher de sa famille plutôt aisée, originaire du Jura. Sur le front de la contestation pédagogique, il a gagné avec un camarade de classe un galon. Une militante se souvient bien d'eux : « *On les appelait les lieutenants d'Olivier.* »

La période a ses excès. Maxime Frérot les vit à fond, juste un peu en retrait, réservé, silencieux dans les réunions de groupe. Lorsque les avocats du Mouvement d'action judiciaire rencontrent les maos, lorsque ces derniers prennent contact avec le Comité d'action des prisonniers, lorsque ça chauffe entre les comités de lecteurs de *Libération* et le quotidien, il est là. Dans l'ombre d'Olivier. Au moment où toute la France se demande qui a assassiné Brigitte Dewaevre à Bruay-en-Artois et que se profile un mauvais procès entre pauvres et riches, il est encore là, prêt, comme d'autres, à rendre la justice au nom du « peuple ».

1972-1976 : ce sont ses années de « formation ». Un camarade résume : « *Olivier, c'est son père. C'est lui qui l'a éduqué. Il y avait une sorte de mimétisme linguistique chez Maxime.* » L'enseignement préconisé par Olivier repose alors essentiellement sur l'enquête, méthode prônée par le Grand Timonier Mao Zedong. Il s'agit de partir à la découverte de la réalité, toute la réalité et de faire éclater les « contradictions » du système. Cela passe par les usines, les prisons, les facultés, les casernes. En 1976, précisément, ce sera l'armée et l'occasion d'enquêter sur « *les paras, la force de répression de l'époque* ».

Maxime Frérot a vingt ans quand il se retrouve dans le régiment parachutiste d'infanterie de marine à Bayonne. Il participe activement aux stages de maniement d'explosifs, de plongée sous-marine, de parachutisme et de survie. Très bien noté, l'un de ses anciens amis assure qu'on lui proposa de « rempiler ». En fait, il a connu une alerte durant son service militaire. En novembre 1976, André Olivier et trois autres personnes de sa connaissance sont écroués quelque temps, accusés d'avoir en leur possession les plans d'une caserne situés en Moselle.

Ecologie et pains de plastic

L'heure de la clandestinité n'a pas encore sonné pour lui. Les choses se précisent tout de même. « *Il avait le choix,* raconte un camarade. *Son père lui proposait une dernière fois de rentrer dans ses affaires. C'était un petit industriel. Il lui offrait une voiture, il aurait vécu confortablement. Il a choisi de militer, simplement.* » A partir de là, quelques anciens maos se souviennent de ses périodes en usine, jamais très longues. Il se lie avec une étudiante en psychologie, joue les ouvriers de service quand il « faut » interrompre les cours des « mandarins » à la faculté. « *Ce que tu dis, c'est pas ma réalité. (...) Ce que je vis est différent.* »

Il n'est pas encore question d'attentats, mais le ton s'est durci. D'anciens compagnons se retirent sur la pointe des pieds, d'autres claquent la porte. « *Sur le campus, nos va-et-vient nous avaient donné une réputation de terroristes* », se souvient l'un d'eux. Le climat se fait plus pesant. Depuis 1975, André Olivier a quitté Lyon pour Paris. Il revient souvent voir Maxime Frérot et Emile Ballandras (aujourd'hui en prison), mais dans une semi-clandestinité.

Un groupe d'action semble en voie de constitution. Paris et la région parisienne bouillonnent. De mystérieux Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP) assassinent, le 23 mars 1977, Jean-Antoine Tramoni, un agent du service de surveillance de la Régie Renault, lui-même meurtrier d'un jeune militant maoïste, Pierre Overnay. Le mouvement des autonomes, hautement effervescent, surgit sur le pavé parisien. Dans la région lyonnaise, l'été 1977 connaît la grande manifestation contre la construction du surgénérateur de Creys-Malville. Et c'est le choc particulièrement violent de vingt mille manifestants contre les forces de l'ordre. Maxime Frérot est présent, bien sûr.

Tel est le contexte. Tel semble être le déclic. Les liens noués avec les écologistes conduiront les maos à une contestation de l'Etat « tout nucléaire » qui fera progressivement appel aux pains de plastic. La clandestinité commence. Nous sommes à la fin des années 70.

Des contacts s'établissent bien sûr avec le groupe Action directe, né en 1979 à Paris. Mais rien ne permet d'en préciser la nature. Maxime Frérot et ses amis préparent en fait à leur manière l'arrivée au pouvoir, qu'ils jugent inéluctable, de M. François Mitterrand. Persuadés, ou peu s'en faut, qu'il a toute chance d'être renversé par un putsch militaire, ils organisent leur résistance, leur maquis. Ils suivent des policiers, font des repérages, cachent des armes et des explosifs dans diverses planques.

C'est durant cette période que Maxime Frérot demande à un ami, Henri Cachau-Herreillat (aujourd'hui en prison), la possibilité de cacher deux mallettes dans le parc d'une résidence appartenant à sa famille. Il s'agit de rien de moins qu'un petit arsenal — plusieurs pistolets-mitrailleurs et plusieurs pistolets automatiques — qui a sagement attendu l'arrivée des policiers, il y a quelques semaines. Malheureusement, toutes les armes du groupe ne sont pas restées aussi muettes. Les archives de la branche nationale d'Action directe découvertes à Saint-Etienne, ainsi que la « confession » involontaire de Maxime Frérot révèlent, au contraire, que ce groupe a participé à de nombreux hold-up et attentats.

Trois morts

De décembre 1981 à juillet 1982, André Olivier, Maxime Frérot et leurs camarades commettaient ainsi à Lyon trois hold-up, trois attentats. Ces actions sont toutes revendiquées par le groupe Affiche rouge. Entendent-ils, de la sorte, respecter une trêve tacite d'Action directe et laisser momentanément ce label de côté ? Peut-être.

De toute manière, les « Lyonnais » vont bientôt multiplier les hold-up pour financer leurs activités politiques et terroristes. L'enquête policière, grâce aux archives, a déjà permis de leur attribuer une vingtaine de braquages. Des actions parfois dramatiques dans leurs conséquences — la mort d'un convoyeur de fonds (1980), la mort d'un brigadier (1981), la mort du général Delfosse (1984) — mais souvent assez peu rentables. A plusieurs reprises, le groupe fait fiasco et ses hold-up les plus importants lui rapportent environ 400 000 francs. Maxime Frérot notera fidèlement dans son rapport ces problèmes de trésorerie...

La branche nationale d'Action directe investit, en effet, énormément dans toutes sortes de matériels perfectionnés pour écouter, surveiller, observer ses objectifs. Elle loue de nombreux appartements et boxes sous de faux noms dans la région lyonnaise, à Paris, et même un pied-à-terre dans le Sud-Ouest. Surtout, ses membres mènent une double vie. Malfaiteurs dans la région lyonnaise, terroristes à Paris. Les déplacements sont incessants. De 1983 à 1986, les enquêteurs attribuent plus d'une vingtaine d'attentats parisiens à ces « Lyonnais » qui sont passés maîtres dans l'art du grimage et de la clandestinité.

C'est Maxime Frérot qui traçait d'une main très sûre le plan des bâtiments que le groupe projetait de faire sauter. C'est encore lui qui passait apparemment à l'exécution, en tant qu'artificier du groupe. Les policiers constatent, aujourd'hui, que le démantèlement partiel du groupe des « Lyonnais » et l'arrestation de son chef, André Olivier, n'ont pas notablement enrayé cette mécanique. Au contraire. Comme si la cavale et le danger plus présent incitaient les rescapés à défier plus ouvertement l'Etat et sa police.

LAURENT GREILSAMER.

FAITS DIVERS

La mort d'un Mauricien à Paris

La lettre d'un syndic de propriété

M. Pierre Feuillie, syndic de copropriété, nous a adressé la lettre suivante :

« Vous avez fait paraître un article et un rectificatif en date des 26 juin et 11 juillet après la mort d'un Mauricien à Paris. Il est indiqué dans le surtitre du premier article qu'il s'agit d'un « bidonville » du seizième : or l'électricité a été entièrement refaite dans les deux couloirs de service et dans l'escalier.

Par ailleurs, les deux couloirs de chambres de service font l'objet d'un entretien deux fois par mois, balayage, dépoussiérage et lavage.

Enfin, dans le rectificatif paru dans le numéro du 11 juillet, le concierge indique qu'il s'occupe de rechercher un occupant pour les chambres des 7e et 8e étages. En ma qualité de syndic de l'immeuble, je précise que le concierge n'a aucune qualité, ni aucun ordre pour trouver un quelconque occupant pour les chambres de service des 7e et 8e étages. »

● **Pyralène : fuites et suites...** — Après la fuite de pyralène qui a entraîné l'évacuation d'une usine dans les Vosges, deux autres incidents touchant la même substance se sont produits, mercredi 23 juillet, l'un en Alsace l'autre dans le Vaucluse. Les orages de l'été ont en effet provoqué des dégâts à deux transformateurs qui ont laissé échapper le pyralène qu'ils contenaient. Du premier, desservant le collège de Dannemarie (Haut-Rhin), 6 litres de liquide se sont écoulés, mais ont été recueillis dans le bac situé sous l'appareil. De l'autre, situé à Goult (Vaucluse), ce sont 150 litres qui ont coulé, cette fois sur la chaussée. Les services d'EDF se sont immédiatement employés à les éponger. Mais ni dans un cas ni dans l'autre le transformateur n'a pris feu, ce qui écarte tout danger de transformation du pyralène en dioxine.

SCIENCES

Préhistoire

Nos ancêtres cannibales

Des cannibales ont vécu très probablement en France... de 4 000 à 3 800 avant Jésus-Christ, autour de la grotte de Fontbrégoua (près de Salernes, Var). Tel est l'aboutissement de cinq années d'études pluridisciplianaires menées par une équipe de huit chercheurs français, italiens et américains conduite par M. Jean Courtin, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (1).

La grotte de Fontbrégoua (30 mètres de long, 20 mètres de large) a été occupée de très nombreuses fois d'environ 9 000 à 2 000 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire de la fin du paléolithique à la fin du néolithique. Ce qui a accumulé sur le sol de la grotte un vrai mille-feuille de couches archéologiques épais de quelque 12 mètres.

Les traces des « cannibales »

Le niveau des « cannibales » se situe au milieu de ce mille-feuille. On y trouve les traces de la fin de la civilisation néolithique dite « cardiale » (5 000-3 800 avant Jésus-Christ), du nom d'un coquillage, le cardium, dont l'empreinte servait à dessiner des décors très variés sur la céramique.

Outre la poterie typique de l'époque, cette couche archéologique contient les témoins de la vie quotidienne de nos lointains ancêtres du Var : outils de pierre, grains de blé cultivé (avec meules dormantes et molettes pour le broyage) glands, légumineuses sauvages. La viande provenait d'animaux élevés (moutons, chèvres, bovins), d'animaux chassés (sangliers, cerfs, chevreuils, aurochs, martres)... et d'hommes.

Cannibalisme rituel ou utilitaire ?

Les restes humains ont été retrouvés en trois points de la grotte. Dans le fond étaient les débris de crânes de neuf individus ; au milieu, une petite fosse contenait les os des membres d'au moins six individus (trois jeunes adultes, deux adolescents et un adulte plus âgé) tous fracturés en petits bouts ; dans le porche d'entrée, quelques rares bouts d'os humains.

Tous les os — humains et animaux — portent des traces semblables, laissées par des outils de pierre. Indiscutablement, les corps et les carcasses ont d'abord été découpés en « quartiers » (selon le terme utilisé par les bouchers) par désarticulation. Ensuite, les muscles — c'est-à-dire la viande — ont été méticuleusement prélevés sur les os. Enfin, ceux-ci ont été brisés : les crânes pour en enlever la cervelle, les autres os pour en extraire la moelle. Les os ne semblent pas avoir cuit ; les bouts de crânes brûlés pourraient s'expliquer par le fait qu'une fois débarrassés de leurs chairs « comestibles », les os sont tombés dans le feu ou y ont été jetés.

S'agissait-il d'un cannibalisme utilitaire ou rituel ? Peut-être rituel, si l'on se réfère au cannibalisme récent dans lequel on mangeait souvent un être humain pour s'en assimiler les qualités physiques ou morales. Flatteur mais fâcheux...

En tout cas, la grotte de Fontbrégoua est, en l'état actuel des connaissances, le site préhistorique où les présomptions de cannibalisme sont les plus fortes, puisque les hommes et les animaux y ont subi rigoureusement le même traitement de boucherie.

YVONNE REBEYROL.

(1) La revue américaine *Science*, datée du 25 juillet 1986, publie un article cosigné par les huits chercheurs ayant travaillé sur la grotte de Fontbrégoua.

● **M. Claude Fréjacques reste président du CNRS.** — Le président du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), M. Claude Fréjacques, a été reconduit dans ses fonctions à l'occasion du conseil des ministres du mercredi 23 juillet. Désormais, ce polytechnicien, qui a passé une grande partie de sa carrière au Commissariat à l'énergie atomique, puis à la délégation générale à la recherche scientifique et technique, travaillera en liaison avec M. Serge Feneuille, récemment nommé à la direction générale du CNRS en remplacement de M. Pierre Papon. Bien que le CNRS ne doive pas être « démantelé », comme l'a affirmé le ministre de tutelle, M. Alain Devaquet, il y a tout lieu de croire que les deux hommes vont maintenant réfléchir aux moyens de procéder à des opérations de réorganisation interne.

CHRONIQUE DES ANNÉES 60


LE NOUVEL OBSERVATEUR

SARTRE : L'alibi

Le Nouvel Observateur du 19 novembre 1964.

« France-Observateur » va devenir « le Nouvel Observateur »

M. JEAN DANIEL EN SERA LE RÉDACTEUR EN CHEF

M. Gilles Martinet, sous le titre « Le nouvel Observateur », annonce dans l'éditorial de *France-Observateur*, dont il est le directeur, une prochaine transformation de cet hebdomadaire. Il traite d'abord de la « dépolitisation » et annonce l'entrée de nouveaux collaborateurs dans l'équipe du journal et précise à ce sujet :

« *Voici des mois que je m'entretiens avec Jean Daniel des possibilités d'une* [...] *a obtenu un résultat remarquable. Dès maintenant l'apport des amis et des lecteurs de France-Observateur est égal à celui que compte faire Claude Perdriel et comme la valeur du journal est estimée à un montant sensiblement voisin l'entente a pu être réalisée sur la base d'une augmentation du capital qui laisse un tiers des actions aux membres de la S.A.R.L. France-Observateur (qui sont onze* [...]

(22 octobre 1964.)

LE NOUVEL « EXPRESS » VEUT ÊTRE « un vrai magazine d'information »

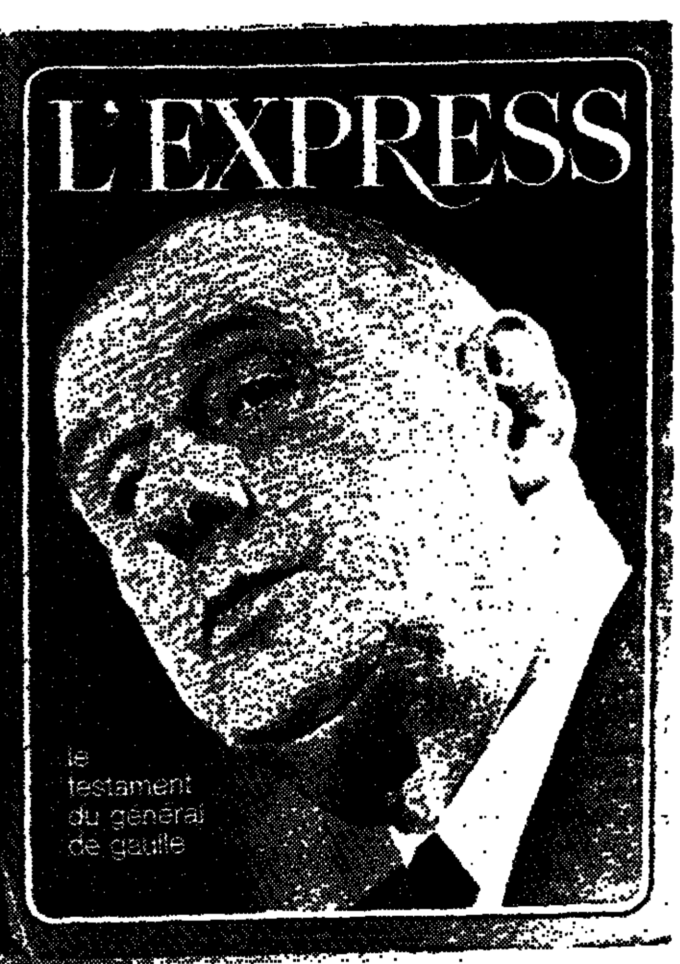
C'est lundi prochain 21 septembre que « l'Express » paraîtra sous son nouveau format et selon sa nouvelle formule.

Dans le numéro du 14 septembre, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, codirecteur de l'hebdomadaire, raconte longuement les études et les travaux entrepris à cette fin depuis le mois de novembre 1963 et évoque à cette occasion la préparation du... débarquement du 6 juin 1944.

Soulignant qu' « *un journal ne saurait demeurer longtemps libre* [...] *sur le* [...] dique, d'autre part, quelles sont les relations actuelles de l'hebdomadaire avec M. Pierre Mendès-France :

« *De lui à nous, il n'y a pas de rupture — il y a une divergence. P. M.-F. considère que tout ce qui existe aujourd'hui, tout ce qui a été fait depuis 1958, doit être radicalement dénoncé, déchiré, et d'abord la Constitution. Nous avons assez dit ce que nous pensions du coup d'Etat militaire de mai 58. Mais nous pensons qu'il faut toujours, dans la vie, partir de ce qui est, l'adapter ; se servir de ce qui existe, par exemple* [...]

(15 septembre 1964.)


L'EXPRESS

le testament du général de gaulle

L'Express du 21-27 septembre 1964.

9. Les hebdos font peau neuve

La fin de la guerre d'Algérie marque une nouvelle étape pour deux hebdomadaires de gauche, l'Express *et* l'Observateur, *qui avaient plaidé pour l'indépendance. L'un et l'autre changent de formule.*

PASSÉ les derniers événements tumultueux de l'année 1962, on note une sorte de décompression politique, une perplexité *post bellum*, un creux dans les esprits qui, pendant des années, ont été obsédés d'une question unique. L'Algérie avait rendu myope et monomaniaque : il fallait se réhabituer à la vie normale. La convalescence pour certains intellectuels va se révéler pénible. Parmi les bouleversements notables de ce retour à la paix, on ne saurait sous-estimer la crise des hebdomadaires de gauche : le paysage de la presse en France va en sortir remodelé.

Au cours des dernières suffocations de la IVe République, Jacques Soustelle, dans un morceau d'éloquence parlementaire, avait vilipendé ce qu'il appelait « *les quatre grands de la contre-propagande française* », c'est-à-dire *le Monde* et trois hebdomadaires qui s'entêtaient à refuser les vérités officielles sur « *le dernier quart d'heure* » de la « pacification » : *l'Express, France-Observateur* et *Témoignage chrétien*.

Or ces trois journaux d'opinion, qui avaient renforcé leur audience de manière enviable dans les coups de tempête, voient leurs ventes régulièrement fléchir, une fois le ciel apaisé. Chacune des rédactions est bientôt convaincue qu'il faut trouver quelque chose avant la chute finale. *Témoignage chrétien*, à court d'imagination ou de moyens, ou décidé à rester lui-même quoi qu'il lui en coûte, va entamer un déclin inexorable vers l'état de feuille confidentielle. Les deux autes hebdos, plus lucides ou plus déterminés, optent pour la métamorphose, au prix d'une redistribution des cartes dont les conséquences s'affichent encore aux kiosques d'aujourd'hui.

L'agitation s'est d'abord emparée de *l'Express*. On a tout reproché à son fondateur et alors directeur, Jean-Jacques Servan-Schreiber : sa mégalomanie proverbiale, sa prose à l'estomac, tout ce qui chez lui brave délibérément le sens commun, son manque navrant d'humour... Tout, sauf son grand courage (il l'a montré pendant la guerre et en Algérie où il a été rappelé comme lieutenant) et son instinct en matière de presse. L'hebdomadaire qu'il avait créé en 1953, grâce à un financement familial, avait connu un succès croissant, grâce à sa qualité journalistique, à ses invités de marque (Mauriac, Camus, et à l'occasion Malraux et Sartre), à ses choix politiques (la gauche « mendésiste » au sens large du mot), etc.

Tous les hebdos, les uns après les autres, ont imité peu ou prou *l'Express*, et en particulier adopté son format. En mars 1962, le tirage dépassait 225 000 exemplaires, alors que la vente moyenne pour l'année précédente atteignait 167 000. Un succès incontestable pour l'époque. Or, dès la fin du conflit algérien, les chiffres sont à la baisse : 145 000 pour la période du 1er novembre 1962 au 31 octobre 1963. Un maître mot qu'on va retrouver dans toutes les bouches explique tout : dé-po-li-ti-sa-tion. Il fallait changer de formule pour s'accommoder au changement des Français.

« JJSS » confie alors à son frère Jean-Louis le soin d'aller étudier les périodiques américains, tandis que lui-même contacte le magnat de la laine, Jean Prouvost, à la tête du très puissant groupe de presse qui compte *le Figaro, Paris-Match* et autres *Télé-Sept Jours*. Rapprochement plutôt curieux de la part d'un homme qui avait fait un hebdomadaire « de gauche » ; mais l'étonnement ne venait que des naïfs. Jean-Jacques avait pris son parti : « *Le temps des croisades est terminé, celui de l'intelligence arrive.* » Or l'« intelligence » commandait qu'un journal désireux de garder sa liberté devait « *être puissant comme une usine, obéir aux lois industrielles* ».

L'entente avec Prouvost fait long feu mais l'analyse du directeur de *l'Express* demeure : il faut créer un journal qui attire les annonceurs car seule la publicité permet désormais de vivre. A cette fin, on doit gagner la clientèle de ces nouvelles classes moyennes en nette expansion et à fort pouvoir d'achat que sont les cadres. La recette ? Un bémol en politique, de l'information très ouverte, des photos, un côté « tout ce qu'il faut savoir pour paraître décrassé », du beau papier, de l'offset pour ne pas tacher les mains, de la quadrichromie en couverture... Bref, imiter à la française le *Time* ou le *Newsweek* américains, ou le *Spiegel* allemand.

Dans un immense article du 14 septembre 1964, Servan-Schreiber proclame en termes inimitables la venue au monde du nouveau bébé 28×21 cm pour la semaine suivante. Grande manœuvre réussie, grâce à une minutieuse préparation et à des apports en capitaux frais : la vente moyenne des six premiers numéros du nouvel *Express* atteint 265 000 exemplaires. Deux ans plus tard, la diffusion passe le cap des 300 000 et les annonceurs se bousculent aux portes.

La décision de Jean-Jacques ne convenait pas à tout le monde. Certains de ses journalistes, et non des moindres, n'entendaient pas prêter leur concours à une opération de *marketing*. C'était le cas de Jean Daniel, K.S. Karol, Michel Bosquet et quelques autres. Cette petite équipe de journalistes réputés pouvait compter sur le financement d'un ami chef d'entreprise, Claude Perdriel. Or, au même moment, Gilles Martinet, directeur de *France-Observateur*, connaissait des difficultés croissantes : brouille politique avec Claude Bourdet en 1963, effritement régulier des ventes. Un temps, Martinet avait cru pouvoir tabler sur l'arrivée de Françoise Giroud, qui se morfondait à *France-Soir*, après avoir quitté, pour raison privée, cet *Express* au succès duquel elle avait tant contribué. En fait, selon Martinet qui le raconte dans ses Mémoires, il s'agissait d'un habile détour et d'une redoutable rumeur bientôt à même de provoquer un « retour triomphal » dans l'hebdo regretté.

Finalement, Jean Daniel et ses amis, Gilles Martinet et les siens, trouvèrent un accord : une augmentation du capital laissait 30 % des actions à l'ancienne équipe, 30 % à Claude Perdriel, 8 % au groupe de Jean Daniel, tandis que les 32 % restants étaient assurés par les souscriptions des amis et lecteurs du journal.

Jean Daniel, nommé directeur de la rédaction, allait devenir le véritable patron du *Nouvel Observateur*, dont le premier numéro brilla aux kiosques le 19 novembre 1964. Refusant la « dépolitisation », résolus à préparer l'« après-gaullisme », les dirigeants du nouvel hebdomadaire entendaient faire le grand « carrefour » des hommes et des idées de gauche, – bientôt un *must* pour les esprits ornés. L'entregent de Jean Daniel, son absence de sectarisme et son capital social lui permirent dès le premier numéro de publier simultanément Sartre et Mendès France : deux noms symboliques mais difficiles à apparier, le héraut de la radicalité révolutionnaire et le champion éponyme de la gauche « moderne ». Joli coup pour un début.

Cependant, le texte de Sartre révélait un nouvel état d'esprit chez les intellectuels de gauche : « *Il y a tout de même en France une diminution de l'urgence du besoin, et l'on pouvait penser qu'elle entraînerait une dépolitisation des travailleurs. Au contraire, la lutte est en train de prendre une dimension nouvelle, plus vraie, plus humaine, dans la mesure où l'on commence à se battre pour un contrôle réel de l'entreprise par ceux qui y travaillent. On ne lutte plus seulement pour une augmentation de salaires, mais pour un pouvoir ouvrier sur la gestion.* »

C'était l'année même où, en son congrès, la CFTC s'était rebaptisée CFDT. Les nouveaux thèmes et les nouveaux appareils de la gauche se mettaient en place.

MICHEL WINOCK.

— Dans *le Monde* daté 3-4 mars 1963 —

Une polémique entre MM. François Mauriac et Jean-Jacques Servan-Schreiber

Sous le titre : « Faut-il tuer de Gaulle ? », M. Jean-Jacques Servan-Schreiber écrivait le 21 février dans *l'Express* :

« *... L'assassinat politique est une monstruosité indéfendable... Accepter qu'on se débarrasse de de Gaulle en le tuant serait, pour tout homme épris de démocratie et de progrès, une régression effroyable, qui plongerait sans doute plusieurs générations de Français dans l'abêtissement civique. Un démocrate, un homme de gauche, ne peut que condamner sans aucune équivoque, sans aucune nuance, et avec passion, les colonels assassins et leurs complices. Cela doit être clairement dit, sans réserve, et une fois pour toutes.*

» *Il faut constater que si la vie publique dans notre pays se réduit maintenant à des complots successifs, et presque permanents, la responsabilité suprême en incombe au régime et à son chef. La démocratie, avec tous ses inconvénients, ses difficultés, ses lenteurs et ses faiblesses, a introduit en matière de civilisation un progrès capital : le recours à des formes légales pour modifier la politique d'une nation (...).*

» *Mais, en supprimant la démocratie, on sème dans les esprits – serait-ce seulement dans quelques milliers – la tentation de la violence. D'où les complots passés, présents et futurs.*

» *Un tel régime est condamnable et forcément condamné. La France industrielle et moderne ne supportera pas d'être politiquement l'Irak. C'est incompatible, intenable. De Gaulle lui-même n'y tiendra pas. Tel accident politique, tel blocage économique, tel événement imprévu, démontrera tout à coup l'absurdité et l'anachronisme de cette situation, et le guide devra rentrer chez lui.*

» *Pourvu, pourvu qu'il soit encore vivant ! C'est notre seule requête à ses policiers, au ciel et à lui – dans l'ordre. Car il le sait bien, ce génie canaille, que son assassinat serait son apothéose.* »

M. François Mauriac, qui avait collaboré à *l'Express* de 1954 à avril 1961, relève cet article dans son dernier « Bloc-Notes » du *Figaro littéraire*. Il écrit :

« *Faut-il tuer de Gaulle ?* ». *Si l'article occupe la dernière page, le titre s'étale à la une et raccroche...*

» *... La haine qui se tord en point d'interrogation à la première page de* l'Express *pose une tout autre question, et il faut se garder d'y répondre trop vite. Une première raison éclate aux regards : que de carrières interrompues eussent repris leur cours si l'attentat du Petit-Clamart avait réussi ! Mais, surtout, de Gaulle a fermé la porte au nez de jeunes ambitieux qui, lorsqu'ils se regardent dans la glace, se disent qu'ils ont pourtant la gueule de Kennedy. Pour peu qu'une famille opulente, comme est celle du président démocrate, les porte et les fournisse de capitaux et de journaux, pourquoi n'auraient-ils pas le même destin ?*

» *Pourquoi notre Kennedillon resterait-il sur sa faim ? Il y restera, je l'en assure. Si loin qu'il ait toujours vécu du peuple, il l'a pourtant approché d'assez près durant la dernière campagne électorale pour mesurer les abîmes qui l'en séparent.*

» *... De Gaulle était seul d'une trempe à l'épreuve de tous les attentats ; ce qui n'échappe pas à son insulteur de* l'Express *; tout de même, il donne du génie au chef de l'Etat ; et l'épithète de « canaille » ne change rien à la valeur de cet aveu ; elle le renforce au contraire : le témoignage de la haine est plus convaincant que celui de l'amour. Ce n'est pas le don le moins étrange de de Gaulle que son pouvoir, simplement parce qu'il est là, d'obliger les personnages consulaires qui s'agitent à la surface à s'ouvrir devant nous ; et nous les voyons tout à coup tels qu'en eux-mêmes de Gaulle les a changés.* »

M. WALDECK ROCHET DEMANDE LA NATIONALISATION DES ÉCOLES PRIVÉES ENTRETENUES SUR DES FONDS PUBLICS

M. Waldeck Rochet, secrétaire général du parti communiste, inaugurant dimanche le groupe scolaire de La Courneuve, a notamment déclaré :

« *Lorsque nous réclamons davantage de crédits pour l'école, le logement, la santé publique, le gouvernement actuel refuse en nous disant qu'il n'est pas possible de tout faire à la fois, qu'il faut savoir choisir !*

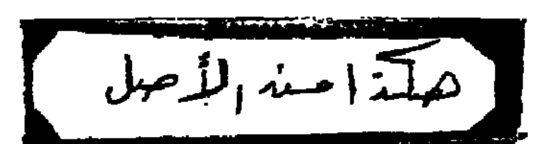
» *C'est vrai qu'il faut savoir choisir, mais ce que nous reprochons au pouvoir gaulliste c'est précisément d'avoir mal choisi lorsqu'il a décidé d'accorder la priorité à la force de frappe atomique plutôt qu'à l'enseignement et au logement. Il est inadmissible que les crédits militaires soient le double de ceux de l'éducation nationale.* »

M. Waldeck Rochet a également demandé « la généralisation de la laïcité dans le cadre de la nationalisation de tous les établissements entretenus sur des fonds publics ». A ce sujet, il a déclaré :

« *L'école laïque c'est en effet l'école neutre où le maître se montre respectueux de toutes les opinions et de toutes les croyances, l'école où il y a place pour tous les enfants, qu'il s'agisse des enfants de catholiques, de protestants, d'israélites ou de libres penseurs. C'est pourquoi nous, qui sommes les défenseurs de l'école laïque, nous pouvons en toute loyauté tendre la main aux travailleurs catholiques.* »

(15 septembre 1964.)

Demain : L'homme n'est plus dans l'homme



12 – Essai : Force et faiblesse de l'Etat-Providence

Le Monde DES LIVRES

Hemingway and Co. : le Paris de la génération perdue

Des Américains à Paris entre les deux guerres... Un Américain de Paris, John Taylor, se promène sur leurs traces, dans la ville des années 80.



Dessin de CAGNAT.

GERTRUDE STEIN avait des ennuis d'allumage avec sa vieille Ford. Il se trouva que le mécanicien qui fut chargé de la réparation était particulièrement incompétent. Elle se plaignit aussitôt auprès du patron, lequel réprimanda ainsi le jeune homme : *« Vous êtes une génération perdue. »* A Hemingway, venu au 27, rue de Fleurus lui rendre visite, Stein rapporta l'incident : *« C'est comme vous tous. Vous, les jeunes qui avez servi à la guerre. Vous êtes une génération perdue. Vous ne respectez rien. »* Le terme était né, qui allait désigner toute la génération des écrivains américains venus s'installer à Paris après la première guerre mondiale.

Le joli pavillon blanc de la rue de Fleurus, que l'on voit encore aujourd'hui, à droite quand on entre dans la cour intérieure, hébergea le fameux salon littéraire de Stein. Sherwood Anderson, déjà connu pour *Winesburg, Ohio,* y fut reçu en 1921. Un an plus tard, Hemingway, une lettre d'introduction à la main (elle était justement d'Anderson), y commença ses « leçons de prose ».

Leçons de boxe

C'est aussi là qu'Ezra Pound, au cours d'une discussion très vive, tomba du petit fauteuil préféré de Stein, ce qui lui valut l'hostilité tenace de la propriétaire. Elle trouvait que Pound n'était pas *« amusant »*, comme elle l'écrivit dans son *Autobiographie d'Alice Toklas. « C'était celui qui dans un village sait tout expliquer, ce qui est merveilleux si vous êtes un village, mais sinon, non (1). »*

Aujourd'hui, quand nos plus proches amis vivent aux quatre coins de Paris, il est étonnant de constater que les écrivains de la génération perdue habitaient tout près les uns des autres. A cinq minutes à pied de chez Stein, au 70 *bis*, rue Notre-Dame-des-Champs, Pound loua une sorte d'appentis aménagé, situé dans une cour dont les statues éparpillées çà et là dans une végétation envahissante donnent la même impression de fouillis – n'en déplaise aux poundiens – que les *Cantos* eux-mêmes, d'ailleurs écrits en partie dans ce décor. *« Oui, je l'ai connu »*, m'expliqua la dame sur laquelle je tombai alors que je cherchais à savoir quel appartement fut celui de Pound. *« Et un soir – je devais avoir dix-huit ans – je l'ai vu tout nu, une chandelle à la main, là-haut devant cette fenêtre ! »*

Elle désigna le réduit juste au-dessus du logement de Pound, la petite chambre qu'il proposait à ses amis. (Le poète William Carlos Williams, arrivant à Paris en 1924, lui préféra cependant l'Hôtel Lutétia.) C'est au rez-de-chaussée que Pound corrigea les manuscrits de Hemingway, en échange de quelques leçons de boxe. C'est là que Pound écourta considérablement *la Terre désolée,* que T.S. Eliot était venu lui apporter, et que le poème prit sa forme définitive.

A partir de 1924, Hemingway habita lui aussi rue Notre-Dame-des-Champs, un peu plus haut, au nº 113. La boulangerie dans laquelle il achetait son pain est toujours là, au nº 110, et l'on peut y entrer par derrière, tout comme il faisait lui-même (l'entrée principale se trouve au 151 *bis* du boulevard Montparnasse).

JOHN TAYLOR.

(Lire la suite page 11.)

(1) Traduction littérale d'un jeu de mots.

Voyage à travers le mal absolu

Le premier roman traduit de Iouri Mamleïev, Grand-Guignol métaphysique qui offre « l'ésotérisme russe » à la sauce vodka ».

UN *chatoun (chatouny* au pluriel) est un ours qui, coupé des siens et ne trouvant pas le sommeil de l'hibernation, rôde dans les forêts en hurlant et en menaçant ceux qu'il rencontre... Les personnages du premier roman traduit en français de Iouri Mamleïev sont, à leur manière, des bêtes plus sauvages encore, dont le furieux désir de meurtre est un moyen de pénétrer l'au-delà, quitte à se perdre au royaume de Satan, où l'auteur nous entraîne à la suite du *chatoun* en chef, Fiodor Sonnov.

Au début, on ne se méfie pas, on ne surveille pas vraiment l'itinéraire : un omnibus qui roule dans les environs de Moscou, une vieille paysanne qui rapporte de la capitale un sac de pommes de terre (mais pourquoi, diable, se met-elle à déféquer dedans ?), un jeune homme qui mâchonne un oignon, des banlieusards abrutis et, face à eux, un homme bizarre *« dont l'étrange visage semblait retiré en lui-même, figé dans une concentration stupide »*. C'est Fiodor.

On se croit en plein réalisme quand, soudain, dans un taillis, Fiodor, que nous avons suivi, enfonce dans le ventre d'un homme inconnu un énorme couteau, *« de ceux qui servent d'ordinaire à égorger le gros bétail »*. Acte gratuit ? Pas du tout. Première étape, plutôt, vers un monde de mystères et de ténèbres peuplé de monstres, de sadiques et d'obsédés ; voyage à travers le mal absolu, où le romancier nous guide, se complaît à nous guider.

Qui est-il, ce Mamleïev qui ne devrait pas rester un inconnu ? Né à Moscou en 1931, diplômé de sylviculture, Iouri Mamleïev a émigré en 1975. D'abord aux Etats-Unis, où il enseigna la littérature russe à la Cornell University et publia en 1980 son premier recueil de nouvelles traduites en anglais, *The Sky Above Hell,* puis à Paris, où il vit depuis 1983 parce que, selon lui, le *« climat spirituel »* lui convient mieux ; il enseigne la littérature russe à l'école des langues orientales.

Un monde stupide et dégénéré

Il est, paraît-il, l'auteur d'une œuvre importante (deux romans, une centaine de nouvelles, un recueil de poèmes) jamais publiée en URSS, qui s'attache à l'observation d'une société engendrée par des décennies de désert spirituel et se réfugie dans le marginalisme des sectes mystiques ou ésotériques. Son père, qui était psychologue, avait publié dans les années 20 *Freudisme et religion,* avant de finir ses jours dans un camp.

Comment préserver son idéal dans un monde stupide et dégénéré ? se demande le romancier à sa manière. La manière forte. Fantastique, cocasse, horrifique, d'une lecture souvent insupportable, insoutenable. Un Grand-Guignol métaphysique, mélange de sublime et de trivial, qui cuisine l'amour universel et *« l'ésotérisme russe à la sauce vodka »*.

Fiodor est-il un assassin métaphysique ou un raide fou dans cette maison où se retrouve une collection impressionnante de pervers et de cinglés : Claudia, sa sœur, qui satisfait ses pulsions sexuelles avec des oiseaux vivants qu'elle sert ensuite en rôtis ; Lydia, la voisine nymphomane, et son mari, Pacha, qui, par haine de la vie, a pris l'habitude de défoncer la fontanelle des fœtus dans le ventre de leur mère ; Pétia, le simple d'esprit couvert de pustules et de furoncles, qui se défie à tel point du monde extérieur qu'il refuse toute nourriture et choisit de se dévorer jusqu'à en mourir ; celui qui s'est châtré lui-même et qui exhibe son *« rien »* lisse à la place de son sexe ; quelques sadiques qui tuent ce qui passe à leur portée ; un vieillard pieux qui se transforme en poule caquetante et niche dans les arbres avant de disparaître ?... Tant d'images insoutenables dignes de Jheronimus Bosch, un « jardin des délices » aux couleurs boueuses d'un dédale d'ignorance et de fanatisme.

Envoyer au ciel l'âme des nouveau-nés

Mamleïev se réclame du diable, à l'exemple des symbolistes, d'un Fedor Sologoub, par exemple – l'auteur du *Démon mesquin,* – ou même d'un Gogol. Il se veut dans la lignée de ces Russes des sectes pour qui le règne de l'Antéchrist avait commencé avec le schisme, le *raskol,* et qui ne voyaient de refuge que dans la mort, recourant systématiquement au meurtre et au suicide afin d'échapper au diable : les *« tueurs d'enfants »* qui se faisaient un devoir d'envoyer au ciel l'âme innocente des nouveau-nés, les *« étouffeurs »* qui croyaient rendre service à leurs parents en les préservant de mourir de mort naturelle, les *« brûleurs d'eux-mêmes »* qui s'entassaient sur de vastes bûchers. *« Le roman dévoile des aspects totalement inconnus de la vie soviétique* – déclarait récemment Mamleïev à l'hebdomadaire *la Pensée russe – qu'il évoque des sectes religieuses, mystiques, voire érotiques. On peut décrire ces groupes comme l'« underground » métaphysique de l'URSS... Ils sont le reflet d'une tentative désespérée de sortir de l'impasse spirituelle actuelle... »*

Pour sortir de l'impasse, *Chatouny* propose une vision de poète, de poète noir qui cherche une vérité dans la mort et considère la vie comme un châtiment. Quoi qu'il en soit, qu'on « marche » ou non, qu'on soit choqué ou non, Mamleïev convainc son lecteur de la réalité du cauchemar. Le sang chaud inonde des marécages de mysticisme et des monuments abominables érigés en haine du bonheur. On n'est pas près d'oublier ces *chatouny,* la hache levée, guettant dans les taillis...

NICOLE ZAND.

★ CHATOUNY, de Iouri Mamleïev. Traduit du russe par Pierre Grazinis et Anne Coldefy-Faucard. Laffont, 200 p., 90 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Réédition du *« Grand Meaulnes »*, poèmes, lettres

Alain-Fournier ou l'expiation préalable

ALAIN-FOURNIER aurait cent ans. Encore un ! Ce que cette fin de siècle, l'autre, aura donné d'écrivains d'importance, c'est prodigieux ; et intriguant. Y a-t-il une raison historique, une raison d'environnement, à ces brusques poussées de sève littéraire ? La nature pressent-elle qu'il y a du carnage dans l'air et que, par conséquent, il faut calculer large ?

Pour l'occasion, Fayard réédite *le Grand Meaulnes.* Je croyais me souvenir de ce classique des classiques. C'est l'ennui avec les lectures inévitables de l'adolescence : on se rappelle ce qui se disait plus que ses impressions. Il y avait les fervents, amoureux d'Augustin, d'Yvonne, des fêtes évanescentes dans les brumes solognotes. Il y avait les tièdes, pour qui tout cela sentait trop le rêve mièvre et la dictée.

J'ai mené l'enquête. Presque tous les interrogés ont en tête l'arrivée de Meaulnes à l'école, au début, le crâne ras, la blouse ample, le lourd ceinturon, l'air venu d'ailleurs. C'est toujours très frappant, les entrées en classe, dans les vieux romans ! Rappelez-vous l'irruption de Charles Bovary et de sa casquette. Un rien fait mystère, à ces âges-là. Et l'amour ressemble à l'envie de suivre la brute du préau, ou de protéger le petiot.

Augustin cumule les deux charmes, de l'aventurier intrépide et du frêle rêveur. Seurel, le narrateur, en est fou ; au point d'oublier d'aimer pour son compte. J'avais gardé la sensation que c'était une jeune fille qui tenait la plume. J'ai retrouvé cette impression d'un « je » diminué par sa coxalgie et son genou fragile, tout entier attaché à la personne d'Augustin, ébloui par lui seul, brûlant de le rejoindre, et redoutant ce trouble désir...

LITTÉRAIREMENT, l'exclusion transie est une position féconde pour raconter, surtout s'il s'agit d'un conte où le réel se dérobe. Ne pas « en être » : c'est même la seule façon de porter à leur plus haute étrangeté les bals d'enfants, les feux de bohémiens. Rimbaud éprouvait la même chose dans *les Illuminations,* devant ces petits êtres à pourpoint, poussant charrette.

Tout l'art du conte fantastique est de nous faire guetter les cohérences cachées et les signes que les gens du rêve vont abandonner, peut-être, de ce côté-ci de la frontière. Le lecteur collectionne les indices, ramasse les bouts de linceul des fantômes accrochés aux branches, reconstitue les plans des domaines entrevus. Il interroge le brouillard : ce qui pourrait être une définition heureuse de toute lecture.

Il n'y a pas de mirage sans moralité. L'au-delà des textes fantastiques, comme tout au-delà, a le caprice signifiant. Dans *le Grand Meaulnes,* amour rime avec faute. Il faut beaucoup « réparer ». Le vingtième siècle a hérité cette manie du précédent, jusqu'à nos années 60. On n'a rien sans rien. Le bonheur fou des premiers émois doit se payer. Obstacle en or : la fidélité chevaleresque à l'impossible ou, c'est tout un, à l'impassible, Augustin et Yvonne, puisqu'ils s'aiment, se fuiront. Ainsi le veulent nos larmes adolescentes.

L'IDÉE de perfection et de sacrifice triomphe, en cette avant-guerre-là. Ça tombe bien : les États vont en avoir l'usage. Ils faucheront du pur soldat, comme s'il en pleuvait. L'expiation préalable fait le moral des armées. En 40, des états-majors déconfits referont à la jeunesse le coup de la contrition et de la contention qui élèvent l'âme. Pareil langage n'est jamais tenu en vain.

« Ce qui me plaît en vous, ce sont mes souvenirs », lit-on à la fin du *Grand Meaulnes.* C'est vrai des livres. Ce qui nous plaît en eux, c'est ce que nous y avons mis. Le roman de Fournier s'est inscrit dans le cadre ovale de nos mémoires plus ou moins vieillottes. Il s'y ajoute, avec le recul, le poids de ce qui a suivi. *Meaulnes,* c'est aussi le roman unique de qui va perdre, à vingt-huit ans, une vie que l'histoire lui prend en lui faisant croire qu'il la donne.

La perspective d'avoir à mourir jeune entretient le romantisme. Chaque avant-guerre, il reprend du poil. La mort routière remplit le même office ; moins sûrement, mais elle le remplit. Ce n'est pas parce que Nimier et Huguenin sont effectivement morts au volant que l'idée nous vient : chacune de leurs phrases, relisez-les, se détache sur la conviction de ne pas s'éterniser ici-bas.

(Lire la suite page 12.)

LA VIE LITTÉRAIRE

● EN POCHE

● Spécialiste de Zola, Henri Mitterrand propose dans sa préface à la réédition du *Rêve,* « Folio » Gallimard, nº 1746), une nouvelle lecture de ce roman, considéré à tort comme angélique, et classé toujours à part dans l'œuvre de Zola. Sous *« le langage de la mystique et de la sainteté »* se découvre en filigrane, celui du désir, *« fêlure héréditairement transmise par l'aïeule des Rougon-Macquart ».*

● Jean Hamburger a publié sa première œuvre romanesque, *le Journal d'Harvey,* en 1983. Il y raconte la vie aventureuse de Jean Harvey, le plus grand médecin du XVIIe siècle, qui découvrit la circulation du sang (Folio nº 1747.)

● Toujours en « Folio », la réédition de *Mon oncle Oswald* (nº 1745) de Roald Dahl, le romancier à l'humour le plus anglais après P.-G. Wodehouse. Traduit par Alain Delahaye.

● Charles Bukowsky, dit « Buk » le poivrot, invité mémorable d'Apostrophes en 1978, a écrit son premier roman *le Postier* en 1971. Le voilà réédité chez Grasset, dans la collection Cahiers rouges.

● Dans la collection Biblio-essais, au Livre de poche, vient de paraître *le Jeu des possibles* (nº 4045) de François Jacob. Texte dorénavant classique sur la diversité des êtres humains, purs résultats d'un « bricolage cosmique ».

● Dans la même collection, sous le titre *la Tyrannie de l'imprimé,* (nº 4047) Marthe Robert poursuit son travail de dissection analytique, à travers des notes de lecture sur Nizan, Freud, Kafka, Flaubert...

● *« Incrédule, je lis et relis ce texte exsangue et nu. Une force étrange le traverse, de part en part, il résiste, il vit de sa propre vie ».* C'est ainsi que Claude Lanzmann parle du texte intégral de son film *Shoah* qui vient de paraître au Livre de poche (nº 6210), préface de Simone de Beauvoir.

● Toujours au Livre de poche, dans la série « Théâtre », avec des présentations et des annotations dues à des metteurs en scène et des universitaires spécialistes du théâtre, *les Fourberies de Scapin* de Molière (nº 6182), présenté et annoté par Marcel Maréchal et Jean Serroy, et *Andromaque* de Racine (nº 6180) par Anne Delbée et Patrick Dandrey.

● Une nouvelle collection de « Références » chez Larousse. Premier titre : *les Grandes Dates de l'histoire de France.* Quatre mille cinq cents dates réparties sur quarante unités chronologiques, de l'an 450 à 1986, agrémentées de tableaux, de cartes, et d'indications bibliographiques.

Surréalisme à Bonn

Au colloque sur le surréalisme, tenu les 10 et 11 juillet à l'institut français de Bonn, les communications (cinq en allemand, quatre en français) ont donné à l'expression plastique une place de choix : Max Ernst dont *la Femme 100 têtes* a été analysé comme manifeste du surréalisme, de même que *le Rendez-Vous des amis,* tableau-collage où les éléments rapportés représentent le programme du groupe ; Max Ernst encore qui, avec Dali, mais de façon différente, se relie à la tradition baroque ; Magritte enfin dont l'œuvre témoigne d'une recherche surréaliste de *« l'effet poétique »* sur le lecteur-spectateur.

L'analyse historique s'est attachée à déterminer les difficultés qu'ont rencontrées les dissidents du surréalisme à l'intérieur du groupe entre 1924 et 1930, tandis que l'écriture et le dessin automatiques ont été comparés dans leur commune visée surréaliste. Des confrontations du surréalisme avec ses marges ont donné lieu à des communications stimulantes : les *Manifestes* d'André Breton avec *Postille a il nome della rosa* d'Umberto Eco ; ou encore Crevel, Paz, Borges, réalisant une certaine écriture surréaliste, qui crée un espace partagé et protégé où texte et lecteur s'entretiennent. Et il y eut aussi une voix chaleureuse pour suivre les traces et inscriptions de l'écriture dans les textes de Leiris, Eluard et Char.

Cela accompagné d'une exposition de dessins, aquarelles et huiles de Robert Desnos, réalisée avec le soutien de l'Association des amis de Robert Desnos. – M.-C. D.

L'à-peu-près à Urbino

Les *Leçons d'à-peu-près* du mathématicien G. Th. Guilbaud ont été le prétexte à un colloque qui s'est tenu, du 14 au 16 juillet, au Centre international de linguistique et de sémiotique de l'université d'Urbino à l'initiative du Centre de mathématique sociale de l'EHESS.

Mathématiciens, linguistes, historiens des sciences, sémioticiens, philosophes ont débattu aussi bien du flou dans le langage et la pensée que des incertitudes rigoureuses des procédures scientifiques. Des tablettes sumériennes aux programmes de l'intelligence artificielle, des sondages d'opinion aux manipulations du titre des monnaies et aux limites insaisissables des objets fractals, tous les aspects de l'approximation ont été abordés.

Au hasard des interventions dans la salle Renaissance de la bibliothèque, citons : « Du faux dans l'art », par Umberto Eco, « Le « presque chez Pascal », par Louis Marin, ou les communications de Jean-Luc Verley sur l'historique de la méthode de Newton et de Gilles Lachaud sur les approximations diaphantiennes. Un dialogue s'est noué entre Extrême-Orient et Méditerranée sur le vocabulaire de l'à-peu-près avec les exposés d'Alain Peyraube, Alexis Rygaloff et Paolo Fabbri.

L'unité de ce séminaire pluridisciplinaire a été tenue avec humour par G. Th. Guilbaud, qui a fait surgir pendant trois jours les grands moments de quarante siècles de calculs d'arrondis.

P. R.

★ **LEÇONS D'A-PEU-PRÈS, de G. Th. Guilbaud. Ch. Bourgois, 90 F.**

Pound : les deux *Cantos* « censurés »

Dans le dernier numéro de la revue *Action poétique,* Henri Deluy nous donne à lire les deux *Cantos* non publiés d'Ezra Pound. Ces deux textes, LXXII et LXXIII, ne se trouvent pas dans l'« édition complète » qui vient de paraître chez Flammarion (voir *le Monde des livres* du 20 juin).

Ecrits en italien en 1944 après le bombardement de Rimini et le décès de Marinetti, ces deux *Cantos* ont été repris récemment dans la traduction en italien de la fille du poète, Mary de Rachewiltz, publiée chez Arnoldo Mondadori. On disait qu'ils étaient horriblement antisémites, xénophobes et fascisants...Les textes sont là.

« Il y a des Marocains et autres ordures innommables/ et la poussière ensevelie se défait (...) pour chasser les étrangers, écrit Pound, qui, dans le Canto LXXIII, commence ainsi :

» Je n'ai aucune joie/ A voir mourir ma race dans la honte et la boue/ Gouvernée par la charogne et trahie./ Roosevelt, Churchill et Eden bâtards et youpins/ Tous gloutons et menteurs... »

En présence de ces textes censurés par les héritiers, on constate que Pound, qui n'a jamais caché sa pensée, ne dit là rien de plus. Rien de pis. Et l'on se prend à penser, comme Jean Genet dans *les Paravents* à propos de l'enfer : *« Eh bien ! Par exemple ! C'est ça ! Et on fait tant d'histoires... »*

N. Z.

★ **ACTION POÉTIQUE, nº 104. Eté 1986. 60 F.**

(Ce cahier comporte également un important dossier consacré au poète portugais Fernando Pessoa, dont l'œuvre complète doit paraître prochainement chez Christian Bourgois.)

Des livres en bande

Le livre sonore tend à perdre son caractère de production marginale. Si la demande du public reste encore incertaine, les sociétés éditrices se chargent, en bonne logique commerciale, d'augmenter l'offre et de susciter ainsi un nouveau besoin.

Jean Montalbetti, journaliste, éditeur et producteur d'émissions radiophoniques, s'est associé à la société Auvidis pour éditer des livres-cassettes, les « audilivres ». Trois titres sont sortis en juin : *l'Etranger* de Camus lu par Michel Lonsdale, *la Métamorphose* et *la Colonie pénitentiaire* de Kafka par Daniel Mesguich et *Enfance* de Nathalie Sarraute, par l'auteur.

Après les Editions des Femmes et plusieurs autres maisons plus modestes, ces productions s'en tiennent à quelques règles simples, voulues par les promoteurs : présentation des œuvres de fiction tirées principalement du patrimoine français du XXe siècle, en version intégrale, pas d'accompagnement musical, mais le texte seul, lu par des comédiens connus du public ou par les auteurs, lorsqu'il s'agit de textes autobiographiques, présentation des cassettes sous un format unique. Le prix des « audilivres » est relativement élevé — 140 francs à 150 francs pour trois cassettes — en raison du taux de TVA de 33 % qui frappe encore ces produits.

La société grenobloise, « la Voix de son livre », se lance également dans le livre sonore. Les premiers titres font apparaître un certain éclectisme : de *la Guerre des boutons* ou de *Poil de carotte* aux *Onze mille verges* d'Apollinaire ou à *Aphrodite,* avec la voix de Christiane Deis.

Enfin, le centre régional des lettres d'Aquitaine, dirigé par Eric des Garets, qui produit depuis 1984 l'émission de Madeleine Debras, le Livre déshabillé,diffusée sur les radios locales de la région, commercialise cette série en cassettes. Portraits d'écrivains (de Mauriac à Sollers, de Raymond Guérin à Catherine Lépront) ou d'éditeurs (René Martinez, Martial Trolliet...), ces cassettes sont vendues au prix de 100 F, des réductions sont accordées aux bibliothèques.

Davantage tournée vers la littérature contemporaine ou expérimentale, la société Artalect publie une série de cassettes intitulée *« la Voix de son texte ».* Des textes, inédits pour la plupart, lus, interprétés, par les auteurs Michel Butor, Severo Sarduy, Jean-Luc Parant... (60 F la cassette).

P. Ke.

★ **AUVIDIS : 34, rue des Peupliers, 75013 Paris ; tél. 45-88-88-02.**

★ **LA VOIX DE SON LIVRE : Z.A. de Lumbin, 38660 Le Touvet ; tél. 76-08-29-29.**

★ **ARTALECT : 49, rue de Montreuil, 75011 Paris.**

★ **CENTRE REGIONAL DES LETTRES d'AQUITAINE : 24, rue Esprit des Lois, 33000 Bordeaux.**

Marseille : ville-énigme

L'air en gros y est un peu scélérat, mais Marseille est bien joli », écrivait en 1673 Mme de Sévigné, qui mettait le port, comme il se doit, au masculin. Giono, Suarès, Bosco, Cendrars, Simone de Beauvoir, Edmonde Charles-Roux, etc. C'est fou ce qu'on a pu décrire et chérir Marseille parmi la gent de plume ! Jeanne Laffitte a choisi une volée de grandes photos claires d'Alfred Wolf qui vous font du bien comme une vague verte en été, et elle les a (bien) mariées à des extraits des auteurs précités et de bien d'autres. C'est un régal ! Dommage quand même qu'on soit obligé de courir à la fin du volume — qui plus est les pages ne sont pas numérotées — pour trouver les légendes des clichés.

Tahar Ben Jelloun et Thierry Ibert, eux, ne se sont pas embarrassés du tout de légendes ni de numérotation, et, d'ailleurs, dans leur cas, il n'en était sans doute point besoin. Ibert, *« un matin d'insomnie »,* a emprisonné dans son objectif Marseille, en ruine, Marseille en morceaux, Marseille l'Arabe, l'ouvrière, l'humble qu'on veut chasser du centre vers Dieu seul sait quelles banlieues.

Tout est pauvre dans ce [paysage.
Tout y est usé.
Tout est lassitude dans ce [visage.
Tout a renoncé dans ce corps [étendu »,

vient dire l'écrivain marocain, qui est un connaisseur sinon un amateur de cette « ville-énigme » où plus personne ne se sent chez soi.

C'est une ombre épaisse et sans [faste.
Où l'étranger exile l'étranger.

Telle est la terrible réalité que seul peut oser dire le poète. Deux livres antithétiques, sauf que, chacun à sa manière, ils nous empoignent et ne nous lâchent plus.

C'est encore l'éditrice marseillaise, Jeanne Laffitte, qui nous donne « son » *Guide de Marseille.* Un fort volume où la ville compliquée et cachottière apparaît soudain « expliquée » à travers la sécheresse des (bonnes) adresses, des chiffres et des références historiques depuis le pape Urbain V jusqu'à Yves Montand, en passant par Brun, *« le seul vrai restaurateur provençal du monde »,* de chez qui Madame Sans-Gêne, quoique marseillaise, aurait été chassée si elle avait osé fumer à table...

J.P. P.-H.

★ **MARSEILLE, Photographies d'Alfred Wolf. Éd. Jeanne Laffitte, Marseille. 200 p., 350 F.**

★ **MARSEILLE, COMME UN MATIN D'INSOMNIE. Photographies de Thierry Ibert, texte de Tahar Ben Jelloun. Éd. Le Temps parallèle, Marseille. 100 p., 110 F.**

★ **GUIDE DE MARSEILLE. Éd. Jeanne Laffitte. 525 p., 125 F.**



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ROMANS

Les déclinaisons de Sollers

Le premier volume de *Paradis* (1), que Philippe Sollers a publié en 1981, s'achevait – se suspendait plutôt – sur le mot *« soleil ».* Enjambant les deux romans et l'essai (2) parus entretemps, *Paradis II* s'ouvre, sans majuscule ni alinéa, sur le même mot et poursuit, semble-t-il, la longue phrase commencée deux cent cinquante-cinq pages auparavant. Ligne d'ailleurs, plus que phrase unique, puisque si aucun signe graphique — ponctuation ou blanc — ne vient rompre visuellement l'uniformité de l'écoulement verbal, une syntaxe parfaitement identifiable permet une lecture à tout instant intelligible.

La perplexité vient d'ailleurs. On est, face à ce texte, dans une situation inverse de celle de l'enquêteur de *la Lettre volée,* d'Edgar Poe : il ne s'agit plus de la recherche d'un objet connu que son évidence même dérobe à la vue, mais de la certitude qu'il y a une évidence dont on ne sait précisément quel objet elle désigne : *« Il y aurait donc un lapsus dans l'économie une faute de typographie un petit détail endormi quelque chose d'inquiet là perdu semé dans les phrases il y aurait une allusion à la base mais très surveillée. »*

Rien de moins « allusif » pourtant que ces séquences dont Sollers lui-même décrit, sur un mode provocateur, le contenu : *« Qu'est-ce qu'il raconte au fait là-dedans d'après vous sinon le contraire de ce que nous aimons croyons défendons le contraire du programme le blasphème à mettre à la flamme dérision de la femme appétit trop net pour les femmes profanation du tabou expression d'une foi infâme dont nous étions juste en train de venir à bout. »* La question, insistante, est donc : comment ces éléments, dont l'enchaînement paraît souvent régi par l'arbitraire de dérivations phoniques, font-ils soupçonner un plan concerté, une nécessité ?

Sur le vide de la page, une chute atomique de mots que des contiguïtés ou des assonances fortuites constitueraient en combinaisons éphémères : c'est ce qu'évoque dans sa forme même *Paradis II.* En somme un « à la manière de » Lucrèce, où le lapsus jouerait le rôle du *clinamen,* cette « déclinaison » qui permet par collision d'atomes la fabrication des corps. L'implicite ici est explicite ailleurs : la *Théorie des exceptions* s'ouvre sur une « méditation » du philosophe latin, et il y a plus qu'un clin d'œil dans la manière dont *Paradis II* suit à rebours l'itinéraire du *De la nature des choses.* Et *Paradis II* se termine — ou à nouveau se suspend — sur la jubilation d'une évocation marine et solaire, paradisiaque. Car le paradis n'est ni à l'origine ni à la fin des temps : il est au principe, au-delà de la temporalité et de la notion de progrès.

Au travers des romans, essais et de ces deux *Paradis,* Philippe Sollers use de trois tactiques pour une stratégie unique : dénoncer l'aléatoire des discours historiques, leur relativité et leur réversibilité, les afficher comme des combinatoires momentanées, « mondaines », au sens théologique du terme, et affirmer que l'issue est ailleurs.

« Ailleurs », en latin, cela se dit « alibi »... On peut ne pas suivre Philippe Sollers. Mais il serait trop facile de ne pas l'entendre.

M. Ne.

★ **PARADIS II, de Philippe Sollers. Gallimard, 115 p., 55 F.**

(1) *Paradis,* Le Seuil, 1981.
(2) *Femmes, Portrait d'un joueur* et *Théorie des exceptions,* tous chez Gallimard.

Pour nostalgiques du polar

« Cigarettes et whisky et p'tites pépées », voilà qui pourrait, en partie, poser l'atmosphère du premier roman, film, ou intrigue de Sophie Edelman. Avec, par-dessus, la voix rauque de la chanteuse de blues, sur fond de polar à la Chandler ! Un journaliste assez minable, Harry, le narrateur, sa femme Muriel, une ravissante blonde, la divine Jackie Rourke, un metteur en scène, avec les acteurs de l'histoire d'Harry.

Car, dans ce roman d'ambiance façon *« Comtesse aux pieds nus »* se noue une intrigue policière, sentimentale, sur le ton gouailleur du roman américain des années 50 ; mais Sophie Edelman brouille les pistes : on — c'est-à-dire Harry, qui se retrouve acteur de sa propre histoire, — ne sait plus très bien s'il s'agit d'un film dans le roman — film créé par un metteur en scène un peu véreux, à propos de la mort de la star du blues, — ou d'un roman dans le film, dont la voix d'Harry serait la voix off. Un roman agréable pour les nostalgiques du polar.

E. Pey.

★ **DESTIN D'UNE CHANTEUSE DE BLUES, de Sophie Edelman, Seuil, 122 p., 59 F.**

HISTOIRE

Les faux pas de Dionysos

Dionysos est gâté : après le livre de Maria Daraki, en voici un nouveau sur le *« dieu qui fait délirer »,* par le grand initiateur Marcel Detienne. Dionysos peut ainsi sans problème accompagner les vagabondages estivaux des bacchantes et ménades d'aujourd'hui. N'exalte-t-il pas à nos yeux la nature, la vie du corps et le rejet des normes habituelles ?

De lecture aisée, cet essai est plein de mouvement — il le fallait pour décrire *« celui qui vient »* avec toutes les pulsions auxquelles il préside, la folie meurtrière, le sexe, le jaillissement du vin et enfin ce cœur qui cogne au fond de nous.

Marcel Detienne est nourri de textes anciens clairement présentés et des travaux des modernes, les plus récents comme ceux des maîtres Louis Gernet et Henri Jeanmaire. Je ne ferai de réserve que sur le chapitre « L'île aux femmes », où l'auteur annexe un rituel gaulois à la mythologie grecque avec une allégresse assurément toute dionysiaque, mais pas plus licite pour cela !

Des Gauloises, prêtresses de « Dionysos » et vivant dans une île en avant de l'estuaire de la Loire, doivent, une fois par an, au cours d'une seule journée, ôter la toiture du temple du dieu et la refaire — une toiture de chaume, probablement. Et celle qui laisse tomber sa charge est aussitôt mise en pièces par les autres ; or il y en a toujours une qui tombe. Cela revient, en fait, à assurer au dieu un sacrifice humain annuel. Mais ce dieu est, et reste, gaulois, non pas grec.

Certes, l'épisode est rapporté par un voyageur-géographe grec, Posidonios, recopié par un autre voyageur-géographe grec, Strabon. Cela ne change rien. Parfois systématiques dans leurs interprétations, les Anciens observent, presque toujours avec un scrupule louable, pas seulement ce qui les arrange de voir, mais bel et bien ce qu'ils ont sous les yeux. On ne peut pas, aujourd'hui, étudier ces pratiques comme si elles s'étaient déroulées dans un coin du Péloponnèse.

P. C.

★ **DIONYSOS A CIEL OUVERT, de Marcel Detienne, Hachette, « Textes du vingtième siècle », 122 p., 48 F.**

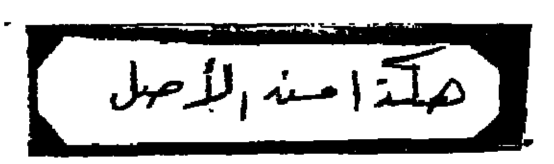
● EN BREF

● **Le prix international Eugenio Montale contemporain a été attribué à Philippe Renard et Bernard Simeone, pour l'ensemble de leurs traductions de poésie italienne du vingtième siècle. Le prix Montale classique a récompensé Jacqueline Risset pour sa traduction de *l'Enfer* de Dante (Flammarion).**

● **« Envoyer un message aux extra terrestres » : tel est le thème du concours organisé par la Cité des sciences et de l'industrie avec les éditions Autrement et Phosphore. La seule contrainte sur le règlement est de se faire comprendre par ces inconnus... Ce concours cosmique, dont le jury est présidé par Evry Schatzman, astrophysicien, est gratuit et ouvert à tous, jusqu'au 21 septembre 1986. (Editions Autrement, 4, rue d'Enghien, 75010 Paris).**

● **Les Poésiades 86, concours national de poésie subventionné par la Ville de Paris, sont ouvertes jusqu'au 15 septembre. Rens. et candidatures : Institut académique de Paris, 104, rue Amelot, 75011 Paris.**

Ont collaboré à cette rubrique : Pierre Chuvin, Marie-Claire Dumas, Patrick Kéchichian, Nathalie Mesuret, Monique Nemer Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, Emmanuelle Peyret, Pierre Rosenstiehl, Nicole Zand.



● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Hemingway and Co.

(Suite de la page 9.)

Quelque chose me dit que Hemingway aimait les religieuses, et celles que l'on confectionne dans cette boulangerie sont d'ailleurs excellentes. Dans *Paris est une fête*, Hemingway, gourmand notoire, mentionne plusieurs délices de Paris, introuvables aux Etats-Unis, en tout cas au Middle-West, région natale d'un nombre étonnamment élevé de ces expatriés. Il aimait les huîtres, les endives et surtout les mandarines. Les mandarines représentent encore pour l'Américain d'aujourd'hui l'un des plaisirs de la France.

Plutôt que de remonter le boulevard du Montparnasse en direction du boulevard Raspail pour rejoindre les grands cafés littéraires de l'époque, la Coupole, le Sélect, le Dôme ou la Rotonde, Hemingway préférait s'en aller du côté opposé, vers Port-Royal, et gagner la Closerie des Lilas, où il retrouvait F. Scott Fitzgerald ou John Dos Passos et où il pouvait travailler dans le calme. C'était surtout le Dôme que fréquentaient les écrivains américains, qu'ils fussent jeunes et en attente de leur première publication, qu'ils fussent des écrivains ratés ou bien des auteurs à succès tel Sinclair Lewis, qui venait s'y pavaner en annonçant à tous qu'il écrivait comme Flaubert.

Outre ses attraits culturels, Paris offrait aux Américains l'alcool en abondance : la prohibition aux Etats-Unis dura de 1919 à 1933. De plus, les mœurs parisiennes étaient très libres, comparativement à celles que connaissaient les Etats-Unis et surtout le Middle-West. Les écrivains américains vivaient cependant en marge de la société française, ne fréquentant que le milieu artistique, et leurs œuvres ne donnent que rarement une image fidèle de la vie française de l'époque. Leur propre vie d'expatrié était leur sujet de prédilection : ils se retrouvent souvent dans les romans de leurs amis ou de leurs ennemis sous les traits de tel ou tel personnage. Les Parisiens n'y sont que des figurants, pour la touche folklorique.

Parmi ces écrivains, il en est un qui fait exception à ce stéréotype : Henry Miller, qui s'installa à Paris en 1930. Le Paris de Miller s'étend bien au-delà du territoire privilégié de Hemingway and Co. D'une curiosité insatiable, Miller, qui se débattait pour survivre, explorait aussi bien Clichy que la place d'Italie, aussi bien la rue Mademoiselle dans le quinzième arrondissement (où il trouva une *« madone des sandwichs »*) que la cité Nortier dans le dix-neuvième *(« la chose la plus bizarre que j'aie découverte »*, écrit-il), aussi bien la villa Malakoff dans le seizième que les banlieues ouvrières. Et il allait bien loin de Paris, à Louveciennes, pour rendre visite à Anaïs Nin.

Quand Miller s'installa à Paris, le dollar s'échangeait au cours de 22 pour 1, et pendant les années 20 les cours furent toujours favorables aux Américains. Il était ainsi moins dispendieux pour la famille de l'écrivain de l'entretenir à Paris plutôt qu'à New-York. Quand l'argent manquait, c'est-à-dire quand on passait rue Scribe pour retirer à l'American Express son mandat qui n'était toujours pas là – les expatriés s'y rencontraient souvent, plus fréquemment même qu'au Dôme, – il arrivait que l'écrivain sautât un repas au jardin du Luxembourg, loin des odeurs alléchantes des pâtisseries et restaurants avoisinants.

Apprentis jeûneurs

Ainsi fit Miller. Hemingway prétendit avoir tué avec sa fronde des pigeons au Luxembourg et les avoir rapportés chez lui sous le manteau. Dans *Paris est une fête*, il proposa aux apprentis jeûneurs un itinéraire qui permettait – et permet encore – d'aller du Luxembourg *via* la rue Férou au 12, rue de l'Odéon, l'adresse de la librairie Shakespeare and Co. à l'époque, en évitant les épiceries du quartier.

De la vie des expatriés américains à Paris, il reste peu de vestiges qui émeuvent. D'entre tous, c'est la petite chambre dans laquelle Hemingway travailla en 1922, située au dernier étage de l'hôtel où mourut Verlaine, au 39, rue Descartes (5e), que je préfère. On peut toujours monter les sept étages; peu de choses semblent avoir changé; il y a sur chaque palier des toilettes à la turque ; les marches sont dangereusement branlantes, grincent et s'infléchissent autant qu'elles durent le faire quand Hemingway, qui n'était ni petit ni mince, les gravissait chaque matin. L'ascension par l'escalier étroit se termine brutalement : on accède au dernier palier, avec son unique porte, celle de Hemingway.

Son appartement à l'époque était non loin de là, au 74, rue Cardinal-Lemoine, à côté de la place de la Contrescarpe qu'il décrit dans *les Neiges du Kilimandjaro* et *Le soleil se lève aussi*. A gauche de l'entrée du bâtiment, il y avait un bal musette, aujourd'hui Le Rayon vert, une discothèque. A droite, l'un des emplacements proposés pour le Café des amateurs, ce café *« triste et mal tenu, où les ivrognes du quartier s'agglutinaient »*. *« Mais non, pas ici! »* s'exclama la propriétaire de l'herboristerie qui s'y trouve aujourd'hui. *« Il voulait dire la cave en face, où nous tirions le vin au tonneau. Un jour j'ai vu Hemingway, une bouteille de gros rouge dans chaque main, en boire une d'un trait! »* Aujourd'hui, un peu plus bas dans la rue Mouffetard, dont l'animation enchantait Hemingway, se trouve un petit café, rendez-vous des clochards, qui correspond exactement au café décrit dans *Paris est une fête*.

Dessin de CAGNAT.

Certains expatriés habitaient rive droite, bien que l'activité littéraire se concentrât autour du Dôme, rive gauche. Au 2, avenue Montaigne, près du pont de l'Alma, vivait Sinclair Lewis. Zelda et Scott Fitzgerald s'étaient établis à côté de l'Arc de triomphe, au 14, rue de Tilsitt, dans un appartement que Hemingway qualifia de *« lugubre et mal aéré »* et dont le mobilier – une imitation du style Louis XVI – provenait des Galeries Lafayette. Ils revinrent à Paris quelques années plus tard et s'installèrent, cette fois dans le seizième, au 10, rue Pergolèse. Quand on se rappelle la vie des Fitzgerald à l'époque – la schizophrénie de Zelda, la déchéance de Scott, ses vains essais pour écrire chaque jour, – la hideuse façade qui se dresse là n'inspire qu'une forte envie, celle de trouver le métro le plus proche : Porte-Maillot.

Libérer le Ritz...

Rive droite, il y avait aussi le Ritz, le bar du Ritz, le repaire proverbial de Fitzgerald et de Hemingway, une fois établie la notoriété de ce dernier. Hemingway, en fait, prétendit toujours avoir personnellement libéré le Ritz lors des combats de rue pour la libération de Paris. Mais la version que donne Sylvia Beach, propriétaire de Shakespeare and Co. – Hemingway aurait libéré les *caves* du Ritz, – est sans aucun doute plus près de la vérité. Carlos Baker, biographe de Hemingway, rapporte que l'écrivain arriva au Ritz au milieu de la bataille, trouva l'hôtel presque désert, qu'il réclama une suite pour lui-même et des chambres dans le quartier pour son *« armée personnelle »*.

Puis il aurait commandé cinquante Martini. Au dire du barman de nuit qui officie à l'actuel Hemingway Bar au Ritz, il s'agirait là d'une belle exagération, Hemingway ayant pris un verre tout seul. Quoi qu'il en soit, Hemingway savourait son bonheur. Quelques jours plus tôt, dans l'avancée sur Paris, il était resté à contempler, depuis une hauteur, la ville. *« J'avais la gorge bizarrement serrée »*, écrit-il dans son article de correspondant de guerre pour *Collier's*. *« Et puis, il était temps d'essuyer mes jumelles car, là, maintenant, au-dessous de nous, grise et toujours belle, s'étendait la ville que j'aime le plus au monde. »*

JOHN TAYLOR.

★ John Taylor, écrivain américain, vit à Paris depuis 1977.

Pour en savoir plus

On peut lire ou consulter :

★ *Paris dans la littérature américaine*, de Jean Meral. Ed. du CNRS, 1983.

★ *Paris est une fête, les Neiges du Kilimandjaro, Le soleil se lève aussi, En ligne*, d'Ernest Hemingway. Gallimard.

★ *Hemingway, histoire d'une vie*, de Carlos Baker. Laffont, 1971.

★ *Autobiographie d'Alice Toklas*, de Gertrude Stein. Gallimard.

★ *Toujours vif et joyeux. La vie de Henry Miller*, de Joy Martin. Buchet-Chastel, 1979.

★ *Jours tranquilles à Clichy*, de Henry Miller. 10/18.

★ *Scott Fitzgerald*, d'André Le Vot. Julliard, 1979.

Villiers de L'Isle-Adam ou la fureur de l'idéal

L'édition dans « la Pléiade » de l'œuvre singulière d'un auteur mort il y aura bientôt cent ans : Villiers de L'Isle-Adam, à jamais « marginal ».

« UN *génie ! Nous le comprimes tel.* » Le fulgurant éloge de Mallarmé, qui fut, avec Huysmans, l'ami et l'exécuteur testamentaire de Villiers de L'Isle-Adam, n'a pas suffi à populariser une œuvre qui compte parmi les plus singulières de la fin du dix-neuvième siècle, ni à rendre plus familière l'insolite personnalité de son auteur. De son vivant même, l'auteur des *Contes cruels*, malgré une tardive renommée, restreinte au milieu intellectuel, resta un « marginal » : aristocrate cruellement désargenté menant une vie de bohème inspirée, poète épris d'absolu, idéaliste forcené, rêveur impénitent, il fut un « passant » parmi les passants, souvent réfugié dans son exil intérieur où il élaborait le seul monde apte à le séduire – celui où la pensée et l'être ne font qu'un.

« Mon âme n'est pas de ces temps amers », dit un personnage de sa première œuvre en prose, *Isis*, et lui-même confiera à la fin de sa vie : *« Je me suis toujours senti seul, même à côté d'une femme aimée ou d'un ami, même dans le cercle intime, si enthousiaste et si affectueux, de ma famille. »*

On célébrera dans trois ans le centenaire de la mort de Villiers de L'Isle-Adam, mais dès aujourd'hui la remarquable édition de ses *Œuvres complètes* en deux volumes dans « la Pléiade » incite à mettre le cap sur cette création étrange, spiritualiste et diaprée, pleine des fureurs, des élans, des mirages d'un démiurge qui recrée le monde à la couleur de ses aspirations.

Villiers de L'Isle-Adam est né en 1838 à Saint-Brieuc, fils d'une famille d'émigrés appauvrie par la Révolution. Son père échappe au séminaire et à tout bon sens pour chercher fortune dans le sous-sol breton, persuadé que des trésors l'attendent dans les caves et les souterrains des manoirs en ruine. Ce caractère fantasque paternel allié au fervent mysticisme maternel va imprégner un enfant sensible et rêveur. Le romantisme à la mode transparaît dans les *Premières poésies* publiées en 1859 (dédiées au plus désenchanté des poètes romantiques, Alfred de Vigny) et inspire les mélodramatiques effets de *Morgane*, un drame de jeunesse publié en 1866.

A ce climat familial si particulier vont s'ajouter bien d'autres influences. Villiers rencontre Baudelaire, lui voue une vive admiration, découvre par son entremise l'œuvre d'Edgar Poe et fait la connaissance de Wagner. Complétant sa formation intellectuelle, il étudie les théories scientifiques en vogue pour mieux les rejeter, manifeste du goût pour les sciences occultes, s'initie aux œuvres de Kant, Condillac, Schelling et surtout de Hegel qu'un de ses personnages appellera *« le Nabuchodonosor de la philosophie »*.

Les mardis de Mallarmé

Au fil des années, Villiers de L'Isle-Adam compose – et c'est là le premier versant de son œuvre – cette apologie de l'idéal, ces fougueuses rêveries de l'âme inscrites souvent dans une atmosphère légendaire, épique, romanesque et romantique. Quel contraste avec sa vie ! Il court les tavernes et les salles de rédaction, vêtu de hardes. Il apparaît dans le salon de Ninon de Villard, dont il a peut-être été l'amant, ou aux mardis de Mallarmé : il éblouit par des rêveries à voix haute, récitant des livres entiers sans les écrire. Il finit sa vie avec une veuve illettrée, Marie Dantine, qui lui donnera un fils, Victor, et qu'il épousera quatre jours avant sa mort. Quelle dérision dans cette vie si avide d'idéal !

Progrès abusif

Complémentairement à cette quête d'absolu, Villiers de L'Isle-Adam va s'attaquer – et c'est là le second versant de l'œuvre – au progrès scientifique abusif dans ses conclusions morales, au positivisme humanitaire, au matérialisme et à son code de valeurs. La dédicace de *l'Eve future* nous met sur la voie : *« Aux rêveurs. Aux railleurs »*. Passé le temps des rêves, voici venu le temps de la raillerie. Curieux roman que cette *Eve future*, vision de science-fiction avant la lettre. L'auteur y fait d'Edison l'ingénieur d'une curieuse création : une femme idéale, une poupée mécanique et électrique, capable de dire – grâce à un jeu de phonographes – les plus belles choses qui parlent à l'âme. Après de curieuses figures de femmes, irréelles, initiatrices des profonds mystères cachés derrière les apparences, Villiers fustige la femme réelle et sa compromission avec la matérialité de la vie par une poupée en qui s'incarne l'idéal vainement poursuivi.

Mais c'est avec *Tribulat Bonhomet* que l'écrivain va créer l'archétype des bassesses bourgeoises, du scientisme borné. Tribulat Bonhomet, qui se vante d'avoir la physionomie de son siècle, est l'incarnation monstrueuse du rationalisme plat ; symbole de la sottise enrobée de considérations scientifiques et esprit du mal, il fouille la rétine d'une morte pour découvrir *« l'infini par le trou de la serrure »*, étrangle savamment des cygnes pour jouir de leur chant d'agonie, envisage d'utiliser les séismes pour exterminer les poètes, race inutile, ou de retarder l'heure de fermeture des cafés pour abrutir le peuple et le détourner d'aspirations révolutionnaires.

L'inspiration satirique de Villiers, assortie à un sens du fantastique qui doit quelque chose à Poe, trouve peut-être sa forme la plus accomplie dans les *Contes cruels*. L'auteur affecte l'enthousiasme pour le progrès afin de parvenir, par le jeu d'une fausse ingénuité, à des spéculations caricaturales. Cette déconcertante imagination « scientiste » est relayée par le sens du mystère, de l'effroi, du surnaturel pour créer des atmosphères morbides.

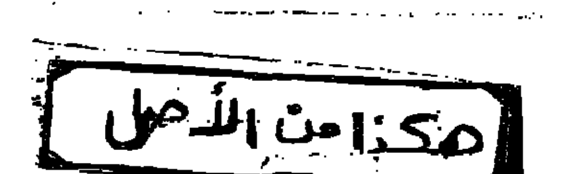
Les contemporains de Villiers de L'Isle Adam se sont extasiés sur l'éclatante beauté de son style : un lecteur d'aujourd'hui renâclera peut-être devant certaines tournures grandiloquentes, une rhétorique parnassienne figée, des surcharges lyriques, la recherche des tournures étranges et des néologismes précieux. Ce sont des défauts propres aux symbolistes.

Ironie mordante

Il reste l'étonnant pouvoir d'évocation d'une œuvre hantée par le souci d'aller au cœur de la pensée créatrice pour y féconder des mythes étranges, des personnages intercesseurs entre le réel et l'imaginaire, une ironie mordante, un goût exacerbé pour la beauté des mots, un don de l'intensité dramatique porteur d'une angoisse bien moderne. A cet égard, son grand poème dramatique en prose *Axel*, qu'il considérait lui-même comme son « grand œuvre », est une réussite. Les jeunes de son temps ne s'y trompèrent point qui revendiquèrent l'écrivain comme le suprême esprit de résistance contre le monde sans âme du matérialisme bourgeois. Jarry, Roussel, voire Kafka, sont dans le sillage de Villiers, cette sorte de prophète illuminé qui, en plein positivisme, en plein naturalisme, dénonça *« toute l'ordure des idées utilitaires contemporaines, toute l'ignominie mercantile du siècle »*.

PIERRE KYRIA.

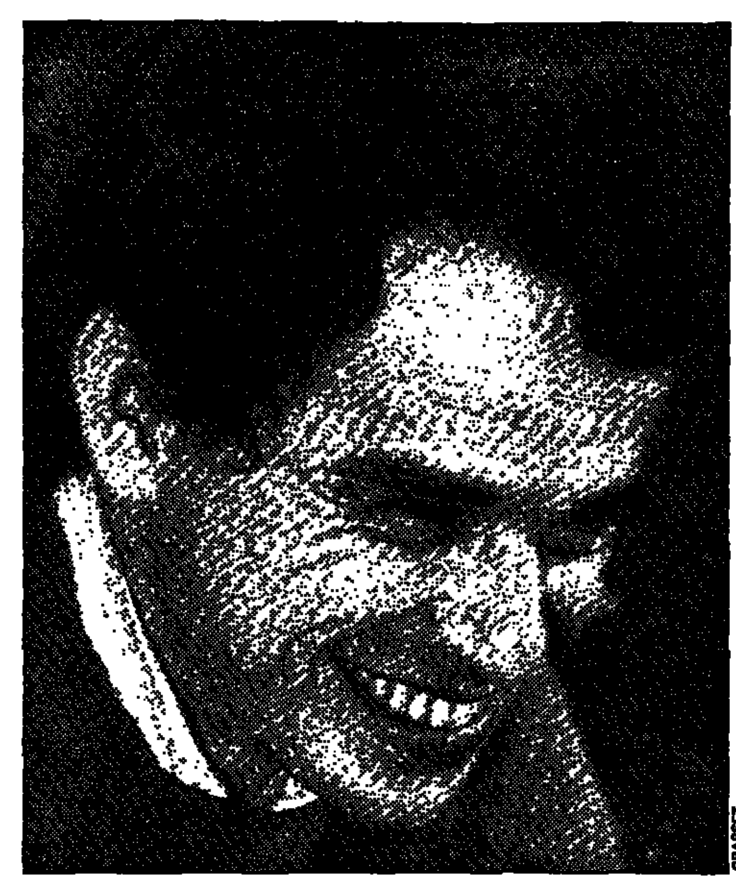
★ ŒUVRES COMPLÈTES, de Villiers de L'Isle-Adam, édition établie par Alain Raitt et Pierre-Georges Castex, avec la collaboration de Jean-Marie Bellefroid, Gallimard, « la Pléiade », 1 774 p. (tome I) et 1 792 p. (tome II) : 590 F, prix de lancement jusqu'au 31 juillet 1986 ; 680 F au-delà de cette date.



● SOCIÉTÉ

Force et faiblesse de l'Etat-Providence

Un savant ouvrage de François Ewald sur notre organisation sociale.


GRASSET.
François Ewald

LE vent du libéralisme peut souffler, l'Etat-Providence tiendra bon sous la bourrasque et il résistera mieux encore à tous les assauts idéologiques, de quelque côté qu'ils viennent, s'il se donne les moyens de gérer ses contradictions. L'Etat-Providence repose, en effet, sur une assise solide. François Ewald le démontre brillamment dans un savant ouvrage qu'il vient de consacrer à cette forme d'organisation sociale.

L'auteur, qui fut l'assistant au Collège de France de Michel Foucault, auquel l'ouvrage est dédié, a voulu saisir, à travers l'évolution de la notion de responsabilité, *« un processus de socialisation caractéristique de l'histoire contemporaine »*. En d'autres termes, il a voulu voir comment notre société, celle de tous les jours, du travail, de la Sécurité sociale, des accidents, de la maladie, du chômage, de la retraite, prenait en compte le risque et son double, la sécurité. Comment elle était devenue *« assurantielle »*.

L'enquête court sur deux siècles de notre histoire sociale, pour ne pas dire de notre histoire tout court. Elle commence avec les premières spéculations sur la prévoyance, les tontines, s'infléchit notablement avec la loi du 22 mars 1841 réglementant le travail des enfants dans les manufactures, et s'accélère avec les débats qui aboutiront, le 9 avril 1898, à la loi sur la réparation des accidents du travail.

Une date essentielle que cette dernière : elle marque un tournant dans l'histoire de la responsabilité et la généalogie de la législation sociale que l'auteur entend dérouler devant nous. La loi de 1898, explique-t-il, correspond à *« une autre manière de penser le droit »* : on laisse la notion de louage de service pour celle de contrat de travail ; la loi donne un statut juridique au salarié. Ses prolongements, en 1905 et 1910, en seront les textes sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes, aux incurables et aux indigents et sur les retraites ouvrières et paysannes. La société française est passée du droit civil, d'inspiration libérale, au droit social, qui tend à le supplanter.

L'accident du travail

Ce qui est véritablement passionnant dans le travail de François Ewald, c'est la mise au jour des transformations qui se sont opérées dans les mentalités, les rapports sociaux, le maniement des concepts, pour arriver à ces ruptures législatives, entérinées, plutôt qu'impulsées, par les politiques.

L'accident du travail, par exemple, n'est pas apparu du jour au lendemain avec l'industrialisation. Sa réalité n'était pas inconnue – elle faisait même l'objet d'actions de bienfaisance, mais elle est devenue régulière, mesurable par les statistiques et, du coup, prévisible. Ce mal ne pouvait plus être imputé au seul hasard, à la mauvaise fortune, dans la mesure où il apparaissait comme un produit de la vie collective, qui ne se logeait plus dans l'individu mais dans les rapports sociaux. La notion de risque s'implante, aux dépens de celle de faute. Il y a là de quoi ébranler les fondements libéraux du système de régulation sociale. A moins de récupérer les nouvelles valeurs, ce qui se fera.

Déjà, note l'auteur, depuis l'âge classique de la Réforme, le problème de la pauvreté a été sécularisé. A la charité a succédé la bienfaisance. Le libéralisme devait aller plus loin, en surmontant cette contradiction qui consistait à maintenir son assise juridique tout en la modifiant, pour qu'elle continue à jouer sa fonction politique de régulation.

A la fin du dix-huitième siècle, la notion de mal, aussi, se laïcise et se sécularise. En passant de la misère au paupérisme – concept lié à une population, au travail industriel, à un schéma qui se reproduit de génération en génération, on introduit l'idée d'une causalité économique, sociale, politique, qu'il convient de prendre en compte.

Le statut ontologique du risque

Cette évolution n'est pas que philanthropique : elles correspond à la nécessité de donner à la France une dimension industrielle et une capacité concurrentielle. Elle affirme l'entreprise comme une nouvelle institution de l'ordre social, aux côtés de la famille, de la religion, de l'armée, de la justice et de l'administration.

Le droit social évolue pareillement dans les pays comparables et devient l'objet d'échanges internationaux. Sous l'impulsion de Bismarck, un véritable modèle allemand pour les assurances maladie, les accidents du travail et l'invalidité s'instaure entre 1883 et 1889. La France est à la traîne. Elle renâcle devant l'obstacle avant d'adopter, avec la notion de risque professionnel, une loi de transaction, celle de 1898, par laquelle *« l'ouvrier abandonne le droit à réparation intégrale à la certitude d'être indemnisé »*.

Toute interrogation sur la sécurité suppose une réflexion sur le risque. François Ewald montre comment l'application du calcul des probabilités à la statistique a permis à Adolphe Quetelet d'appréhender, grâce à la théorie des moyennes, l'homme comme un être social. Le risque devient calculable et prévisible dans une population donnée. Il apparaît sous sa dimension collective – qui appelle un traitement du groupe, l'assurance, précisément – et comme un capital susceptible d'une compensation financière. L'auteur note que l'assurance introduit une rationalité, *« car elle substitue à la règle de la nature celle du groupe »*. La notion de risque moralise l'intérêt du prêt, encourage la vertu de prévoyance, transforme, avec la réparation des dommages, le mode d'administration de la justice et, à l'instar de la religion, libère de la crainte. Fille de la propriété mobilière, l'assurance, longtemps tenue en défiance, sauf pour les affaires maritimes, va étendre ses développements terrestres, après avoir surmonté le reproche classique qui lui était opposé : celui de diluer la responsabilité individuelle.

Si cette dernière décline, elle est remplacée par l'obligation de réparer ses erreurs et de se préparer aux transactions que suppose leur dédommagement. Avec le droit à l'erreur est reconnu, conséquence des lois sur la retraite, le droit à la vie. Ces lois étendent le champ de la prévoyance qui, de vertu individuelle, devient vertu sociale. L'assurance est obligatoire.

La prolifération du risque dans tous les domaines, y compris, désormais, ceux de l'anormalité, de la marginalité, de l'écologie, est telle que celui-ci atteint *« une sorte de statut ontologique »*.

Qui paie, et pour quoi ?

Ces quelques aperçus sur le travail de François Ewald visent moins à rendre compte de sa richesse qu'à montrer la diversité des voies que l'auteur explore, avec une liberté entière à l'égard des attitudes habituelles devant ces questions. Aussi sa conclusion sera-t-elle de la même veine. L'Etat-Providence lui semble – on l'a dit au début – très solidement assis sur une réalité sociologique. Certes, on peut le gérer différemment, affirme l'auteur. A cet égard, ajoute-t-il, le thème d'actualité de la crise de l'Etat-providence est trompeur.

Cependant, la crise ne l'épargne pas et fait apparaître, dans la mesure où les dépenses augmentent plus vite que les ressources, la dissociation entre le social et l'économie. La solution n'est pas dans tel ou tel camp de nos actuels champions. Elle est dans des approches auxquelles ni le système démocratique en place ni les acteurs du jeu social ne sont préparés.

L'audace de se remettre en cause

François Ewald met en cause la représentation politique traditionnelle, de type parlementaire et syndical, et suggère qu'on en revienne aux individus, avec une décentralisation à leur niveau et une transparence totale des institutions sociales, afin que l'on sache qui paie pour quoi et qui reçoit de qui ?

Surtout, les sociétés de solidarité doivent s'ordonner sur une économie de changement, avec pour moteur la réforme permanente et comme caractéristique la mobilité des situations individuelles.

Toute la difficulté est d'obtenir d'un système fondé sur la sécurité, sur la prévention et la réparation du risque, l'audace de se remettre en cause constamment et de n'accepter ni les situations acquises ni les droits absolus. N'y a-t-il pas incompatibilité entre les deux démarches ? Il appartient aux « politiques », souvent enclins à s'enfermer dans la défense des avantages acquis et de schémas de pensée conservateurs, de quelque bord qu'ils soient, de dépasser les pressions de leurs clientèles traditionnelles et d'inventer ce que François Ewald définit comme *« un droit prudentiel »*, c'est-à-dire opportuniste, constamment adapté à la réalité, un droit en mouvement.

Tous ceux qui aspirent à façonner la société, pour le bien de leurs semblables, auront intérêt à se plonger dans l'Etat-Providence, au risque d'y perdre quelques idées reçues, mais avec la garantie d'enrichir leur imagination.

ANDRÉ LAURENS.

★ **L'ÉTAT-PROVIDENCE, de François Ewald. Grasset, 608 p., 185 F.**

La démocratie plurielle

Les méditations de Claude Lefort sur les difficultés, les contradictions et les avantages du régime démocratique.

DOUZE ESSAIS échelonnés sur huit années (1978-1986). Les uns développant directement la pensée de l'auteur, d'autres l'exprimant à travers l'analyse d'écrivains divers, tels Chateaubriand, Tocqueville, Marx, Michelet, Buchez, Hannah Arendt, François Furet, voire Joseph Ferrari, intéressant inconnu qui interpréta l'après-89 à travers Machiavel. Des thèmes très variés, allant de la terreur jacobine au corps du roi de droit divin, de l'Etat-providence à la mort de l'immortalité. Et derrière cette apparence foisonnante, une rigoureuse unité. L'ensemble du livre tourne autour de *« la question de la démocratie »* : titre du premier chapitre qui se profile dans tous les autres, en contrepoint s'enrichissant de variations en variations.

Elles prolongent et approfondissent une pensée dont Claude Lefort a déjà dessiné l'architecture générale. Il prend le contrepied de Hegel, considérant la religion comme *« la base de la moralité sociale et de l'Etat »* et tenant pour *« l'immense erreur de notre époque de vouloir considérer ces choses indissolubles comme pouvant se séparer »*. En rupture avec cette société organique où le pouvoir s'incorpore la loi et le savoir, la démocratie de Lefort s'établit en société sans corps où le pouvoir n'est qu'instrumental. Remis en question à intervalles réguliers lors des élections, les gouvernants ne peuvent se l'approprier. Il ne détient plus la vérité, dissoute dans le pluralisme des croyances qui s'affrontent. Lieu d'opinions sans pouvoir, la société civile se trouve séparée d'un Etat laïc libéral, devenu lieu d'un pouvoir sans opinion fondé sur une souveraineté du peuple qui se disperse quand elle s'exprime.

Cet « énigmatique arbitrage du nombre »

La singularité du suffrage universel se trouve fortement soulignée. Au moment même où le peuple est censé affirmer sa volonté, les votes le changent *« en diversité pure d'individus, chacun abstrait du réseau des liens sociaux dans lesquels se détermine son existence »*, ce qui le fait *« une pluralité d'atomes, ou plus précisément d'unités de compte »*. Mais cet *« énigmatique arbitrage du nombre »* reflète la division originelle de toute société. Artificiels, les efforts d'unification ouvrent la voie du totalitarisme. La démocratie est *« la restauration du pluriel contre l'Un »*.

Ainsi définie, elle inclut des contradictions analysées avec pertinence. Par exemple, celle des droits sociaux, qui élargissent l'espace des libertés publiques et font corps avec elles, tout en contribuant à développer la puissance réglementaire de l'Etat. L'ambiguïté des rapports entre l'égalité et la liberté est magistralement décrite à travers les hésitations de Tocqueville disant, d'un côté, que *« l'égalité donne naturellement aux hommes le goût des institutions libres »* mais, de l'autre, qu'ils la préfèrent à la liberté, ce qui rend le despotisme *« particulièrement à craindre dans les siècles démocratiques »*. La contradiction fondamentale tient à la nature même d'un système dont la légitimité se définit seulement par un débat sur le légitime et l'illégitime, sans terme et sans garant. Les hommes ont une certaine répugnance pour une division perpétuelle. Ils éprouvent une attirance pour les images unifiantes du *« peuple »* ou de la *« nation »*.

Claude Lefort reconnaît sans ambages *« la difficulté sans doute incontournable, sans doute ontologique, de la démocratie à se rendre lisible par elle-même »*. Mais la philosophie politique n'aurait-elle pas les moyens de réduire cette difficulté ? Dire que la division sociale fondant la démocratie repose sur *« la destruction des fondements de la vérité »*, c'est oublier des propos trop négligés de Pascal considérant que *« la source de toutes les hérésies est de ne pas concevoir l'accord de deux vérités opposées »*, et concluant : *« A la fin de chaque vérité, il faut ajouter qu'on se souvient de la vérité opposée. »* Cela ne décrit-il pas la diversité des opinions du peuple souverain, dont nulle n'accapare la vérité entière, dont toutes en renferment un fragment ? Si l'erreur n'est pas le contraire de la vérité mais l'oubli de la vérité contraire, si la vérité est plurielle ontologiquement, le pluralisme de la démocratie correspond à la nature des choses, des sociétés et des hommes.

MAURICE DUVERGER.

★ **ESSAIS SUR LA POLITIQUE, de Claude Lefort, Seuil, 336 p., 110 F.**

Le livre de Claude Lefort, *le Travail de l'œuvre Machiavel*, est réédité dans la collection « Tel », Gallimard.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Alain-Fournier

(Suite de la page 9.)

ON ne peut pas relire les martyrs de Quatorze sans songer à la tuerie qui va les décimer. Dans les *Poèmes et Nouvelles* d'Alain-Fournier, dont le centenaire nous vaut une réédition (*Miracles*), on sent l'écrivain qui fait ses gammes, mais aussi l'homme de la terre qui inventorie un bien périssable, qui compte les saisons.

Les *Correspondances* rendent un son encore plus lugubre. On attend l'avis de mort au champ d'honneur. Tout signe d'espoir, tout projet, fend le cœur. Et Dieu sait si Henri Fournier, qui n'est pas encore « Alain », aime l'avenir ! Les *Lettres à sa famille* complètent, à cet égard, la fameuse correspondance avec son futur beau-frère Jacques Rivière.

Ici, le lycéen Fournier s'adresse à ses parents, à sa sœur Isabelle. Ils parlent de leurs lectures. On sait mieux ce qui nourrit le futur Alain : Jammes, Verhaeren, Laforgue, Régnier, Samain, mais aussi Poe, Spencer. Poe annonce les jeux du *Grand Meaulnes* avec la chimère, jeux peu français. Dès 1906, à vingt ans donc, Alain-Fournier pense à un roman sans personnages cernés, relevant d'un « domaine » aux règles insaisissables.

Poète du « lieu », déjà ! Il le dit au moment de « présenter » la Chapelle-d'Angillon à Jacques Rivière : *« C'est plus terrible et décisif que de* [te] *présenter une amante. »*

LES réponses d'Isabelle figurent dans le volume : ce qui est toujours préférable aux *Correspondances* unilatérales, si frustrantes. Il n'empêche : je suis de ceux qui ne supportent pas trop cette sœur-là. Ni la Rimbaldette, ni la Pascalette, ni aucune autre, en fait. L'emploi de sœur abusive, quoi qu'elles espèrent, est comique, infailliblement ; et parasitaire.

L'amitié vous a une autre allure, douloureuse, riche, rêche. Lisez ou relisez les *Lettres au petit B.* Le petit B, c'est René Bichet, le seul des trois inséparables – avec Fournier et Rivière – qui réussit le concours de la rue d'Ulm, en 1906. Quatre ans plus tard, il se classait premier à l'agrégation de lettres. Une « overdose » accidentelle de morphine l'emporterait à vingt-six ans ; ça ou les *schrapnells* !

Contrairement aux deux autres, Bichet ne rêvait pas de changer le monde, ni de confier son intime. S'il avait vécu, peut-être ce Beauceron ennemi des sensations « barbares » aurait-il préparé la voie aux constats froids de notre après-guerre à nous. Il entendait dresser le cadastre des choses, les nommer et les laisser là, bien séparées des voisines, bien en repos. L'opposition est éclairante avec le gidisme et le claudélisme des autres ; le tout, sur fond de *Pelléas*, de Mercure de France, de NRF, de carrières qui s'apprêtent, avec l'intensité affective qui caractérisait l'époque, et que nos temps de répondeurs automatiques ont révolue...

COMMENT s'abstraire soi-même tout à fait de telles lectures ? Au détour de ces nouvelles de khâgneux en vacances, surgit le nom d'un certain Pons, reçu rue d'Ulm, avec Bichet, en 1906.

Il me revient que, quarante ans plus tard et voici quarante autres années, un certain Pons, âgé, en effet, de la soixantaine, le visage carré sous le béret, l'œil noir, la voix rugueuse, parlait aux khâgneux de Louis-le-Grand, entre deux explications enflammées de Balzac, de Bichet, de Fournier. Etait-ce le même ?

Et le musicologue Massin, qui vient de mourir, tout en barbe, en grondements beethoveniens, était-ce le même qui, lisse, regard aux cimes, servait d'aumônier aux khâgneux de la Libération, auréolé d'avoir confessé Baudelaire par écrit et Claudel oralement ?

Il ne faut pas vieillir : l'histoire fait autour de vous un bruit de cercueils heurtant les fosses ; et elle pousse à l'anecdote, cette forme huppée de l'incontinence.

★ **LE GRAND MEAULNES, d'Alain-Fournier, Fayard, 334 p., 79 F.**
★ **MIRACLES, poèmes et proses, d'Alain-Fournier, Fayard, 124 p., 59 F.**
★ **LETTRES A SA FAMILLE, d'Alain-Fournier, Fayard, 552 p., 158 F.**
★ **LETTRES AU PETIT b., d'Alain-Fournier, Fayard, 348 p., 120 F.**

A l'occasion du centenaire de la naissance d'Alain-Fournier, le département du Cher organise durant tout l'été de nombreuses manifestations à travers le Berry. Renseignements : Comité tourisme du Cher.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Un génie maudit : Mikhaïl Lermontov

***Les poésies complètes de l'auteur d'*Un héros de notre temps.**

C'EST un personnage énigmatique que Mikhaïl Lermontov. Ses contemporains ont laissé de lui des portraits contradictoires. Pour l'un, c'est un bretteur ; pour l'autre, un rêveur. Un mondain, un solitaire. Nul ne s'accorde. Peut-être faut-il accepter Lermontov dans cette contradiction même, et chercher dans ses ouvrages le reflet de qui il fut. Et il fut assurément un impatient.

On connaissait de lui, en France, son roman fameux : *Un héros de notre temps* (1). Le terme « héros » doit se prendre, ici, à contre-pied. Et l'auteur, dans sa préface (postérieure au roman lui-même), s'en expliquait, écrivant : *« C'est un portrait, non pas d'un seul homme, mais des vices de toute notre génération. »* Quelle génération ? Mais celle qui a suivi celle des hommes qui échouèrent à mener à terme la révolution militaire du 14 décembre 1825 contre l'autocratie. Les décembristes, comme on les nomma, enfermèrent, par leur échec, la génération suivante, qui fut, dès lors, moins une génération perdue qu'une génération bloquée et défaite.

Les poèmes de Mikhaïl Lermontov, enfin révélés et accessibles, reprennent le thème.

Dans cette fameuse *Douma* ou *Méditation*, qui est l'un des textes les plus fameux de Lermontov, on lit :

Ma génération ! Je vois ta [morne route
S'enfoncer tristement dans le [sombre avenir,
Tandis que sous le faix du savoir [et du doute,
Ma génération ! Tu vieillis sans [agir...

C'est un thème presque constant chez Lermontov que cette colère contre les mondains de Petersbourg et contre la vie civile de son temps :

Oh, comme je voudrais déranger [leur entrain
Et jeter à leur face un poème [d'airain
Trempé de haine et [d'amertume »,

écrit-il dans un poème de 1840.

Lermontov avait écrit des poèmes depuis son enfance. Puis il se mit au théâtre, attentif à la tentative de Griboïédov. Il fit *Mascarade*, une pièce en vers, que la censure mit une obstination constante à interdire. Survînt alors un événement capital : la mort de Pouchkine, tué en duel en février 1837. Pouchkine, c'était le modèle, et c'était l'ennemi. Il était impossible de ne pas le suivre, mais il était nécessaire de le dépasser. Toute l'entreprise de Lermontov est là, dans cette confrontation qui le satisfait et l'aiguillonne. Il est célèbre du jour au lendemain en rendant public son poème : *la Mort du poète*, où il s'en prend aux étrangers et aux hommes de la cour. Ce poème fait un bruit tel que Nicolas I[er] enverra ce sous-lieutenant de vingt-trois ans, qui sert dans un régiment de hussards de la garde, dans l'armée active, au Caucase pour un an.

En 1840, nouveau scandale : Lermontov a provoqué en duel le fils de Prosper de Barante, alors ambassadeur de France. Nouvel et définitif exil dans l'armée du Caucase, comme lieutenant d'infanterie. Et c'est là que Lermontov, à la semblance de Pouchkine, tombe, blessé à mort, dans un duel aux causes futiles. C'était en juillet 1841. Il avait vingt-sept ans. En cinq années, Lermontov avait gagné son pari : il avait pris la place laissée libre par l'auteur d'*Eugène Onéquine*, et il venait de rendre impossible la poésie, – pour un long temps du moins !

Les interdits de la censure

Connaître ses *Œuvres poétiques* est enfin possible. Sous la direction d'Efim Etkind, la même équipe de traducteurs que celle qui nous donna les textes en vers de Pouchkine (2) s'est attelée à la tâche de nous le rendre lisible, et, par son souci euphonique, « audible ». C'est une belle réussite. Il faut ajouter qu'Efim Etkind n'hésite pas à reproduire des tentatives anciennes, lorsqu'elles se révèlent décisives. C'est ainsi qu'on trouvera dans les *Œuvres poétiques* la version française de plusieurs pièces importantes dans la version qu'en publia, vers 1918, le traducteur belge Henri Grégoire. Autre chose enfin ! On sait que la poétesse Marina Tsvétaieva, ayant séjourné en France de 1925 à 1939, était parfaitement bilingue. On savait qu'à la fin de son exil et dans les premiers temps de son retour en URSS elle avait mis des poèmes de Lermontov en français. On en avait perdu la trace. Un miracle a permis à Efim Etkind des les retrouver. Ils figurent ici pour la première fois. Marina Tsvétaiéva avait traduit notamment *Ma patrie*, ce poème dans lequel Lermontov avoue son amour pour le pays natal tout en refusant d'adorer la majesté de l'Etat et de reconnaître la Russie dans l'imagerie officielle. Il s'émerveille d'elle en la voyant comme elle est,

En regardant danser et boire
Tes doux et simples paysans.

Henri Grégoire, traduisant le même texte, avait introduit là *« les clameurs des moujiks ivres »*, ce qui semble mieux accordé au ton de Lermontov, qui fut sous le tsar soumis aux interdits de la censure – comme s'il avait vécu sous Staline.

HUBERT JUIN.

★ ŒUVRES POÉTIQUES, de Mikhaïl Lermontov, publiées sous la direction d'Efim Etkind. – Editions l'Age d'homme. 430 p. 150 F.

(1) La très belle traduction, de 1926, par Boris de Schloezer, de *Un héros de notre temps*, a été réprise dans le volume de la Pleiade consacré aux œuvres en prose de Poutchkine, Gribotedov et Lermontov.

(2) Alexandre Pouchkine : *Œuvres poétiques* (2 volumes). Editions l'Age d'homme.

Les hantises de Hamsun

« Aimer qui ne vous aime pas. »

LES admirateurs de Knut Hamsun retrouveront sans peine dans ce recueil de nouvelles traduit en français par Régis Boyer les principaux thèmes qui alimentent son œuvre. Et d'abord la misogynie, ou plus exactement la méfiance à l'égard de l'amour dont le titre français *Esclaves de l'amour* traduit bien le sens. La recherche de l'amour est bien la préoccupation essentielle des héros de Knut Hamsun, mais cette recherche est toujours malheureuse ou vaine. Pas toujours à cause de la femme, d'ailleurs. Celle-ci aime un beau jeune homme qui fréquente le café où elle sert, mais le jeune homme dépérit pour une écuyère de cirque qui le nargue. Celle-là introduit un amant de rencontre dans l'appartement où gît son vieux mari mort. Cette autre imagine une machination à la Hitchcock pour se débarrasser d'un époux qui la gêne. Telle autre encore gruge les clients d'un hôtel balnéaire ou se fait faire un enfant pendant l'absence prolongée du mari.

Les hommes ne sont guère mieux, qui vont de la pusillanimité à la puérilité en passant par l'inconstance.

Chez Hamsun, chacun ne rencontre jamais sa chacune, parce qu'il s'agit d'un amour rêvé qui ne tient aucun compte des réalités. Les hommes s'imaginent, au moindre regard, qu'ils sont aimés. Les femmes balancent entre divers possibles, sans jamais se décider.

Le tout se passe dans les décors et le climat habituels à Hamsun : une nature souvent sauvage, toujours cruelle, parfois criminelle ; un climat parfois morbide, toujours au bord du déséquilibre, à l'extrême pointe de l'abîme où il arrive à certains de ses héros de se précipiter.

Mais comme cela arrive souvent chez les grands écrivains – et parmi les plus désespérés : Dostoïevski, Kafka – une pointe d'humour toujours vient corriger le récit, en tempérer le tragique, comme si l'auteur, sur le point de succomber à sa folie, redressait sa course d'un bref mouvement de volant.

Ainsi dans *Victoire de femme*, une des nouvelles les plus atroces du recueil, le narrateur est receveur de tramway à Chicago, sur une ligne fréquentée par des voyous. Il commente, froidement : *« Il ne nous était pas permis de tirer sur les gens ou de les tuer à cause de la prime de dédommagement que, dans ce cas, la compagnie de tramways devrait payer. »*

Autre chose encore qui éclaire le caractère misanthropique ou neurasthénique de Hamsun ; la nouvelle où il raconte l'histoire d'une mouche qui vient lui rendre visite régulièrement pendant qu'il travaille, *« une petite mouche tout à fait banale, de taille moyenne »*. C'est la plus belle histoire d'amour du recueil. Mais naturellement, elle se termine mal. Il l'écrase.

PAUL MORELLE.

★ ESCLAVES DE L'AMOUR, de Knut Hamsun, Calmann-Lévy, 280 p. 110 F.

La femme de l'année : Karen Blixen



D.R.

VOILA Karen Blixen vedette incontestée de l'année. Un film a fait, en un clin d'œil, ce qu'une œuvre littéraire n'aurait pu atteindre en un siècle : l'auteur des *Sept Contes gothiques* et du *Dîner de Babette*, a gagné la célébrité mondiale, même si c'est sous les traits de Meryl Streep, même si c'est grâce au film de Sydney Pollack, dont le titre n'est celui d'aucune œuvre éditée en français (puisque *Out of Africa* a paru chez Gallimard en 1942 sous le titre de *la Ferme africaine*...).

L'exposition organisée par le ministère danois de la culture et le ministère danois des affaires étrangères rend à la baronne Blixen son vrai visage, sa personnalité, sa silhouette maigre et élégante, digne d'un mannequin de haute couture. Trois séries de photos sont présentées chronologiquement pour illustrer les trois âges de la vie : avant l'Afrique, l'Afrique, après l'Afrique ; deux vidéos nous la montrent, peu de temps avant sa mort, s'entretenant dans un anglais et un français parfaits.

Superbes photos d'une femme superbe aux pommettes hautes, aux yeux passés au khol, qui aimait les chapeaux, les voilettes, les grandes capes ; qui aimait les grands lis blancs et les cigarettes ; qui aima à sa manière l'Afrique parce qu'elle aimait les safaris (*« La chasse est toujours une sorte d'histoire d'amour »*, disait-elle), la nature sauvage, les nègres kikouyous... Et si elle pose en capeline et talons hauts près de ses domestiques noirs, en quoi est-ce plus colonialiste que les accoutrements des voyageurs – humanistes ou non – de la même époque ?...

Peu à peu le visage se décharne, le squelette apparaît sous la peau blanche et fine qui se ravine, les tibias gainés de soie se laissent voir comme dans le premier de ses « contes gothiques ». La flamme du regard a consumé le corps.

N. Z.

★ Exposition Karen Blixen. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. Jusqu'au 5 octobre. Tous les jours de 13 heures à 19 heures.

Tom Sharpe la gaffe

L'HUMOUR conserve. A soixante-huit ans, l'Anglais Tom Sharpe a toujours une santé de fer. Une santé d'écrivain, s'entend. Il publie un roman par an. Les dix derniers ont tous été en Angleterre des best-sellers. En France, deux éditeurs tentent d'imposer ce drôle d'oiseau (1).

Sharpe aime manier la dérision. C'est, pour lui, un moyen de dire l'absurdité de la vie de ses personnages. Ainsi Wilt. Ce professeur enseigne dans un lycée technique. C'est un brave Anglais moyen, un peu original, un peu rêveur, un peu coincé. Il n'a qu'une seule idée en tête : faire le bien, ou du moins ce qu'il croit être le mieux.

Malheureusement, l'attitude Wilt, même lorsqu'il *« prend son pied »*, ne lui attire que des ennuis, ne provoque que des catastrophes. Ses victimes ne se comptent plus. Le brave Wilt est en fait un véritable fléau. Mais Wilt n'est jamais seul au royaume de la bêtise. Ses collègues du lycée, son épouse, ses élèves, les médecins, les policiers qui essaient de réunir des charges contre lui, sont autant d'acteurs délurés de ce théâtre de l'absurde où le lecteur finit par rire de ce qu'il ne croit pas être lui-même.

Mais Sharpe, avec ses allures de clown du dimanche, ne cherche pas à tromper son monde. Dans *Mêlée ouverte au Zoulouland*, le romancier anglais (qui a vécu plusieurs années en Afrique du Sud, pays dont il a été expulsé en 1961 pour avoir fait représenter une pièce anti-apartheid) se livre à une satire grinçante des rapports entre les Afrikaners, les Britanniques et les zoulous. Le prétexte du récit est on ne peut plus simple. Le chef de la police locale, le commandant Van Heerden, apprend qu'une vieille Anglaise a tué son cuisinier zoulou. L'affaire paraît entendue, à cela près qu'une Blanche (anglaise de surcroît) ne peut pas, même si elle l'avoue de son plein gré, avoir tué un Noir... Commence alors une incroyable sarabande qui voit s'accumuler des montagnes de cadavres. Avec Sharpe, le résultat est garanti : on ne s'ennuie jamais.

BERNARD GÉNIÈS.

★ MÊLÉE OUVERTE AU ZOULOULAND, de Tom Sharpe. Traduit de l'anglais par Laurence. Editions du Sorbier, 322 p., 96 F.

★ WILT PREND SON PIED, de Tom Sharpe. Traduit de l'anglais par Annie Saumont, Editions Luneau-Ascot, 348 p., 78 F.

(1) De Tom Sharpe, les Editions Luneau-Ascot ont publié *la Route sanglante du jardinier Blott* et *la Grande Poursuite* ; les Editions du Sorbier ont quant à elles publié : *Wilt 1*, *Wilt 2* et *Porterhouse ou la Vie de collège*.

● RENCONTRE

L'unique tableau de Pierre Oster

Un poète qui refait le geste de Giacometti.

DERRIÈRE une apparence sobre de fonctionnaire, d'homme d'ordre et de méthode, Pierre Oster Soussouev ne dissimule pas longtemps son indépendance d'esprit, son goût du paradoxe. Loin d'être des affirmations tranchées, les réponses qu'il apporte à nos questions sont autant de manœuvres d'approche, d'interrogations maintenues.

Si la poésie est l'activité essentielle, l'exercice de tous les instants de Pierre Oster, elle n'implique dans son esprit aucun isolement ni retranchement : *« Les poètes ont à voyager dans les plus grands domaines possibles. Leur place n'est pas dans la poésie, mais le plus souvent possible, à l'extérieur »*, déclare-t-il. Pourtant, de ces contrées imaginaires ou réelles, il ne revient pas avec d'épais récits de voyages, des poèmes exotiques et dépaysants. Le projet poétique de Pierre Oster est à la fois plus simple et plus ambitieux : dire la consonance du proche et du singulier, épeler le monde concret et multiple en puisant dans l'expérience immédiate des sens.

Depuis trente ans, Pierre Oster publie de courts recueils, parfois des notes à l'agencement subtilement concerté (1) ou encore des textes consacrés à des auteurs dont il se sent proche, célébrations, *« éloges »*, plus que critiques ou analyses (2). Avec *le Champ de mai* (Gallimard, 1955), il a commencé de numéroter ses poèmes. Cette pratique ne cache pas quelque signification secrète ; elle trahit, dit-il, *« une jalousie à l'égard des musiciens. C'est un biais naïf pour montrer le temps, pour dire qu'il y aura un terme qui laissera l'œuvre inachevée. C'est aussi une manière d'affirmer que les choses s'engendrent elles-mêmes, que le dernier vers du dernier poème s'enchaîne au premier du poème suivant »*.

Saint-John Perse, le seul « maître »

Le *Vingt-neuvième poème* est paru récemment aux éditions de l'Alphée. Dans un entretien qui fait suite à ce recueil, Pierre Oster compare le travail poétique à la construction de *« petits édifices de langage »*. Modestie ? Refus de l'emphase ?... C'est davantage une manière d'exprimer sa méfiance à l'égard des *« grandes constructions »*; des *« monuments imposants »*. Il faut *« réduire »*, afin de parvenir à *« cette vertu de solidité que représente le petit »*. Pour Pierre Oster, cette réduction serait assez proche du geste de Giacometti ôtant de ses figures sculptées une matière trop pesante, inutile. Saint-John Perse (3), le *« seul maître »*, dit-il, avait, lui aussi, *« l'habitude de travailler sur le motif »*. Mais, pas plus que l'auteur d'*Anabase*, Oster n'est un miniaturiste, un amateur d'ouvrages précieusement ciselés. C'est toujours la dimension la plus ample, la totalité du visible, que tente d'embrasser son poème.

Par cet acquiescement au visible, la poésie de Pierre Oster est tentative de reconstitution de *« l'unique tableau »*. Ce *« tableau »* de paroles, le poète le compose à partir des éléments, des paysages que le monde offre à son regard. Il est *« unique »*, c'est-à-dire singulier, conforme, ou en quête de conformité, avec le monde intérieur du poète. *« Unique »*, *« unité »*, *« Un »*, sont des termes qui reviennent d'ailleurs souvent sous sa plume. Interrogé sur ces notions, il en affronte le paradoxe : *« Il faut desserrer le carcan de l'unité tout en s'y référant, maintenir les dichotomies, les tensions. Rien ne peut nous empêcher de penser que la dissolution de l'unité est meilleure que toutes les unités possibles. Celui qui veut apparaître comme un tenant de l'unité est à la fois menacé dans son équilibre intime et objet de répulsion. »*

« Dissolution de l'unité », mais aussi *« référence »* obligée, jusque dans la *« menace »*, la *« répulsion »*... Cette contradiction maintenue est garante tout à la fois d'une quête et d'un travail : *« La plénitude habille la fragilité »*, écrit encore Pierre Oster.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ VINGT-NEUVIÈME POÈME, suivi de L'EXPLORATION DE LA POUSSIÈRE, entretien de Pierre Oster Soussouev, éd. de l'Alphée, 75 F.

(1) *Requêtes*. Ed. Fata Morgana, 1977.

(2) *Pratique de l'éloge*. Ed. La Baconnière, 1977.

(3) Pierre Oster vient de publier *Adieux à Léger*. Ed. l'Apprentypographe, 34, chemin des Roses, R. 6765, Harnoncourt, Belgique.

Avignon 86

Etre comédienne

Le peuple d'Avignon, l'été, est incroyablement composite. Quand on s'égare du côté du pont Saint-Benezet (dit d'Avignon), on ne rencontre que touristes scandinaves affalés sur un talus d'herbe rase entre les gros cars brûlants, pendant que le guide achète les billets pour visiter le fameux pont et que les pleins de santé font leurs emplettes de produits artisanaux dans l'« Espace » climatisé.

Les Japonais, eux, s'aventurent en groupes partout où l'on peut prendre des photos. Ceux-là visitent des murailles historiques et ne savent peut-être même pas que le Festival existe. Ils doivent seulement penser que les Français ne font que baguenauder et s'agglutiner autour de musiciens noirs et d'accordéonistes frimeurs. Ils pousseraient un peu plus avant, ils verraient des gens tout à fait pittoresques, quelques vedettes (Delphine Seyrig est là), des comédiens aux traits tirés qui travaillent, d'autres qui sont venus pour que les metteurs en scène ne les oublient pas, quelques-uns qui sont là pour soutenir des amis.

C'est ainsi qu'on a rencontré Evelyne Didi. Elle est venue voir les trois André : Wims (il joue dans le Cyclope*), Engel et Marcon. Elle a fait ses débuts avec Marcon au Théâtre éclaté, a travaillé dans la compagnie Vincent-Jourdheuil avec Engel. Ils ont suivi Jean-Pierre Vincent au Théâtre national de Strasbourg, Wims appartenait à l'équipe permanente.*

Avec ses pommmettes larges, son nez court, sa chevelure paille ondulée à la sauvage, son œil bleu d'enfant myope, Evelyne Didi se déplace naturellement du comique ahuri à l'émotion. Dans Palais de justice, *spectacle à succès du TNS, reconstitution hypervériste d'une séance de correctionnelle, elle était Madame le juge à la tête froide, ce qui lui a valu au cinéma des rôles de chipie, de cynique* (l'Eté meurtrier, Taxi boy, *notamment). Elle vient de tourner avec Gérard Oury :* « Quelques-uns me le reprochent, mais quoi? C'est du cinéma, j'en ai toujours fait; j'ai fait aussi des premiers films de recherche, mais ils ne sont pas sortis, alors ça ne se sait pas. »

Evelyne Didi se désole d'être à Avignon et de ne pas jouer. Cette année, elle était pourtant sur trois spectacles : un qu'elle a refusé, un qui ne s'est pas fait, un qui s'est fait mais sans elle. La vie des comédiens est pleine d'incertitudes, Evelyne Didi ne s'y habitue pas. Elle regrette le temps du TNS. Elle ne craint pas le chômage puisqu'elle travaille régulièrement, et d'ailleurs sa nature ne la porte pas à établir des plans à long terme. Mais le coup-par-coup l'angoisse, même quand Bob Wilson l'engage dans sa Médée *et lui fait jouer un texte superbe de Heiner Müller :* « Il demande l'impossible et l'obtient. D'habitude, on met progressivement en place un personnage et, à partir de là, on en définit le comportement. Avec lui, c'est le contraire. On pense d'abord que c'est un fou, puis il montre un geste, indique un rythme, on le fait, c'est fascinant. »

Etre intégrée dans la continuité d'un travail, dans la permanence d'une équipe, la rassurerait. Pourtant, elle a joué pour Jean-Pierre Vincent à la Comédie-Française; elle n'a pas voulu y rester. Une troupe de soixante-dix personnes où il faut lutter, s'imposer chaque jour, c'est trop dur, ce n'est pas à son échelle. Alors? « Puisque je suis marginale ici, que je tourne autour du théâtre – j'ai fait beaucoup de spectacles musicaux, – je vais aller plus loin. J'ai fait une demande de bourse, je pense partir pour New-York. J'ai connu une Américaine, Ann Bogart, elle veut travailler avec André Wims et moi. Je parle peu anglais mais j'apprendrai. D'ailleurs, c'est un spectacle sur la méthode Assimil... »

Ce serait une expérience, sans doute. Mais, en définitive, ce que cherche Evelyne Didi est une place – sa place – dans une famille – sa famille.

COLETTE GODARD.

« Intolérance », de David Griffith

Ces eaux-fortes silencieuses...

Le film de Griffith était en noir et blanc, il a été colorié. Il jouait du silence, il est accompagné d'une musique assourdissante.

Alors, là, rien ne va plus ! Jean Vilar s'en est retourné dans sa tombe! Coup de Trafalgar, dans la cour d'honneur du palais des Papes : la projection en grand ramdam du célèbre film muet noir et blanc de David Griffith, *Intolérance*, dans une pseudo version, beuglante et peinturlurée.

Parlons d'abord du coloriage. La vie même, l'entité même, d'un film comme *Intolérance*, et des autres films de Griffith, c'est la beauté, la force, la délicatesse, les contrastes et les fondus, du noir et du blanc des images.

Toute l'expression du film repose sur le choix, la perfection, de ces noirs, de ces blancs, de ces mille nuances de gris, ni plus ni moins que dans une gravure de Rembrandt, de Goya.

A l'époque, le producteur Kennedy (l'ancêtre des frères Kennedy), qui était grand amateur et collectionneur, justement, de ces gravures, accepta de mettre de l'argent dans des films de Griffith compte tenu de la splendeur de ses images en noir et blanc. Griffith était un fou de technique, il soignait passionnément le développement, le tirage, de ces films noir et blanc, il utilisait à l'encontre de ses confrères d'autres pellicules que Kodak, pour certaines séquences, comme un film orthochromatique d'Eastman. Il inventait l'éclairage par arcs, les reflets de rayons lumineux par des draps ou des écrans blancs, les contre-éclairages, les lumières particulières de fin du jour et même de nuit.

Le film projeté à Avignon n'a plus rien de cette image merveilleuse originale. Tout a été trempé dans des bains de teintures, rose saumonné, vert turquoise, jaunasse, bleuâtre. C'est à vomir. La teinture tue littéralement tous les accents de l'image, tous ses contrastes, toutes ses lumières et toutes ses ombres : le film est nappé de différentes sauces, qui noient tout dans du chromo.

C'est d'autant plus bête que le film *Intolérance* est fait d'un entrelacement, d'un entrecroisement, de quatre grandes parties situées à des moments éloignés de l'histoire, Babylone, le Christ, la Saint-Barthélemy, et une grève ouvrière vers 1915, du temps de Griffith. Et la scansion, l'alternance, de ces quatre « temps » tout au cours du film étaient orchestrées par Griffith au moyen des ruptures, ou des « glissés », de ses noirs et de ses blancs, de telle sorte que la dialectique organique, que l'unité profonde, de l'ensemble mène quand même une vie propre. Mais si l'on enduit de teinture, grossièrement, dans des coloriages différents, les différentes époques, ça n'a plus d'unité, plus d'harmonie, c'est stupide.

L'art de Griffith dans *Intolérance* est donc anéanti, tué, par l'absurdité qui a consisté à dénaturer le noir et le blanc des images dans des bains de couleurs par ailleurs hideuses.

Ce n'est pas tout. La vie même, l'entité même, d'un film muet, c'est qu'il est muet. Les images d'*Intolérance* sont des images silencieuses. Elles sont cadrées, interprétées par les acteurs, éclairées, montées, en accord intime, essentiel, avec une vision silencieuse, avec l'état de perception particulier, calme, méditatif, imaginatif, que suscite le silence.

Sans doute, du temps du muet, certains films étaient-ils accompagnés d'une petite musique de piano. Notamment, les courts métrages comiques ou les « films de poursuite ». Mais pas une œuvre comme *Intolérance*, où le caractère achevé de l'image est le spectacle à lui tout seul. D'ailleurs, Griffith n'aimait pas la musique au cinéma, et lorsque, plus tard, il a fait des films du temps du parlant, il ne l'a presque pas employée.

A Avignon, le coloriage d'*Intolérance* a été projeté dans un océan de philharmonie étourdissante. Si au moins ç'avait été quelque chose de la dimension de Prokofiev ou du grand musicien de cinéma que fut chez nous Maurice Jaubert, le désastre eût été limité. Mais là, c'était de la symphonie de bazar, avec des boum-boum quand les actions filmées sont violentes, et des miaulements quand le cœur entre en jeu.

Bien entendu, cette projection si infidèle du film de Griffith s'accompagne des discours publicitaires qui ont, dès la création il est vrai, « soutenu » l'exploitation. Par exemple, le petit dépliant distribué dans la cour nous dit que des prises de vues du film furent faites « *en ballon captif* ». Ça fait bien, mais c'est faux. Il est vrai que Griffith voulut essayer un ballon captif pour un plan compliqué, mais il n'avait pas pensé qu'un ballon, ça bouge, ça se balance sans cesse au vent, et en moins de dix minutes cette idée idiote fut abandonnée, et Griffith utilisa, pour sa caméra, une base stable.

Le massacre du film de Griffith par la teinture et les flons-flons répond à des calculs, d'ailleurs malheureux, de pur gros commerce. Les responsables de ce massacre n'ont pas « toléré » l'art graphique original de Griffith, ni l'état de recueillement silencieux que cet art exigeait du public. La projection de ce monstre n'avait pas sa place au Festival d'Avignon, dans la cour d'honneur du palais.

MICHEL COURNOT.



MARC ENGUERAND

ÉPOQUES Un écran géant, un orchestre symphonique, pour une vaste épopée qui dénonce l'intolérance de tous les temps. *Intolérance*, le film légendaire de Griffith, est présenté dans la cour d'honneur pleine à craquer. Quelques siècles contemplent les époques qui se croisent, les images qui se superposent – visages du passé auxquels le cinéma a conservé leur jeunesse, leur grâce. Ombres d'aujourd'hui. Histoire éternelle.

«Etats d'amour», de Michèle Guigon

Du théâtre sucre candi

La famille Deschiens sans Jérôme Deschamps avec la gentillesse de Michèle Guigon.

Talons aiguilles qui se coincent, dégaine hébétée de Français moyens pas méchants pour un sou, mal fagotés, mal dans leur peau : ainsi va la vie dans la famille Guigon, transfuge de la famille Deschiens. Car « être en état d'amour » – comme on dit « être en état de grâce » – est chose fort douloureuse quand on n'arrive pas à se déclarer. Et M. Courtejambe est triste. Il attend tous les jours mademoiselle Lavot sur un banc public, un bouquet de muguet à la main. Elle vient, dans sa robe à pois du dimanche. Regards furtifs... les corps se rapprochent, et pile, quand ils vont se déclarer, une cloche sonne l'heure de quoi, on ne sait pas. Après avoir salué son voisin, sa voisine, pianistes de leur état, monsieur Courtejambe rentre chez lui, se couche. Et le lendemain, ça recommence, sur le même air. L'histoire pourrait durer longtemps, n'était, comme dans la chanson de Brassens, ce merveilleux jour gris où un p'tit coin de parapluie devient un p'tit coin de paradis. Entre temps, M. Courtejambe aura reçu la visite d'un ange, beau gosse moulé dans un pantalon noir, sourire racoleur. Il l'éveille à la vie, au plaisir, le dérange. C'est ambigu, joliment.

L'attachant M. Courtejambe

Accordéon en bandoulière, Michèle Guizon est Mlle Lavot, grande fille coincée, un peu bêtasse. Mais surtout, il y a M. Courtejambe : Yves Robin. D'emblée poignant, attachant. Petit bonhomme solitaire, dans chacun de ses gestes il joue son va-tout. Il y met l'énergie pitoyable des grands timides. Avec des mines de chanteur de charme, il prend son élan pour rejoindre sa belle sur le banc, et se retrouve cul par terre. Et quand il n'en peut plus de joie, juste après le p'tit coin de parapluie, il danse, avec la grâce pataude d'un ourson mimant Gene Kelly dans *Chantons sous la pluie*. Il apporte à ces «états d'amour» – un spectacle avec un cœur gros comme ça, mais par trop acidulé, – un peu d'inquiétude.

On retrouve tous les ingrédients qui faisaient déjà le charme de *Marguerite Paradis*, créé à Avignon l'été dernier. En plus rigoureux, plus condensés. Michèle Guizon a le sens des effets tout simples, parfois saisissants : sur les rideaux noirs, elle dessine des ombres chinoises, fait basculer les perspectives. Avec elle, la musique chante, vraiment, dans la tête. Ce n'est dépourvu ni de magie ni de drôlerie. Mais quelques effets, une jolie rengaine d'accordéon, s'oublient vite. Et ces *Etats d'amour* n'ont que la saveur d'une friandise anodine.

ODILE QUIROT.



BRIGITTE ENGUERAND

Michèle Guigon.

Le « Cyclope »

Pieu dans l'œil

On ne comprend pas. Tous les fervents de musique moderne à Paris admirent et aiment ce qu'écrit Betsy Jolas, et son *Pavillon au bord de la rivière*, créé en 1975 au Festival d'Avignon, avait été très favorablement accueilli. Mais son opéra pour enfants *le Cyclope*, d'après Euripide, présenté mercredi soir au Cloître des Carmes, a consterné tous ses amis, comme la mise en scène d'un homme aussi expérimenté que Bernard Sobel.

Une seule chose est belle dans ce spectacle : le décor de Titina Masella, qui fait du rocher et de la grotte de Polyphème un énorme torse d'homme velu, aux couleurs rouges et vertes, sur lequel s'agrippe l'action et qui sera complété *in fine* (on ne sait pourquoi) par la formidable tête du *Jour* de Michel-Ange. L'intrigue, tout le monde la connaît : elle ne diffère du récit de *l'Odyssée*. Le texte est entièrement chanté et pour qu'il soit « *compris à tous les instants* », Betsy Jolas a décidé de « *travailler uniquement avec des acteurs, pas des chanteurs professionnels* ». Idée généreuse mais catastrophique, car tous ces acteurs chantent faux à tout point de vue, d'une manière abominable, et l'on ne saurait leur en vouloir. Si vraiment l'œuvre doit être reprise à Chaillot du 27 novembre au 17 décembre, la moindre des choses serait de la confier à de vrais chanteurs.

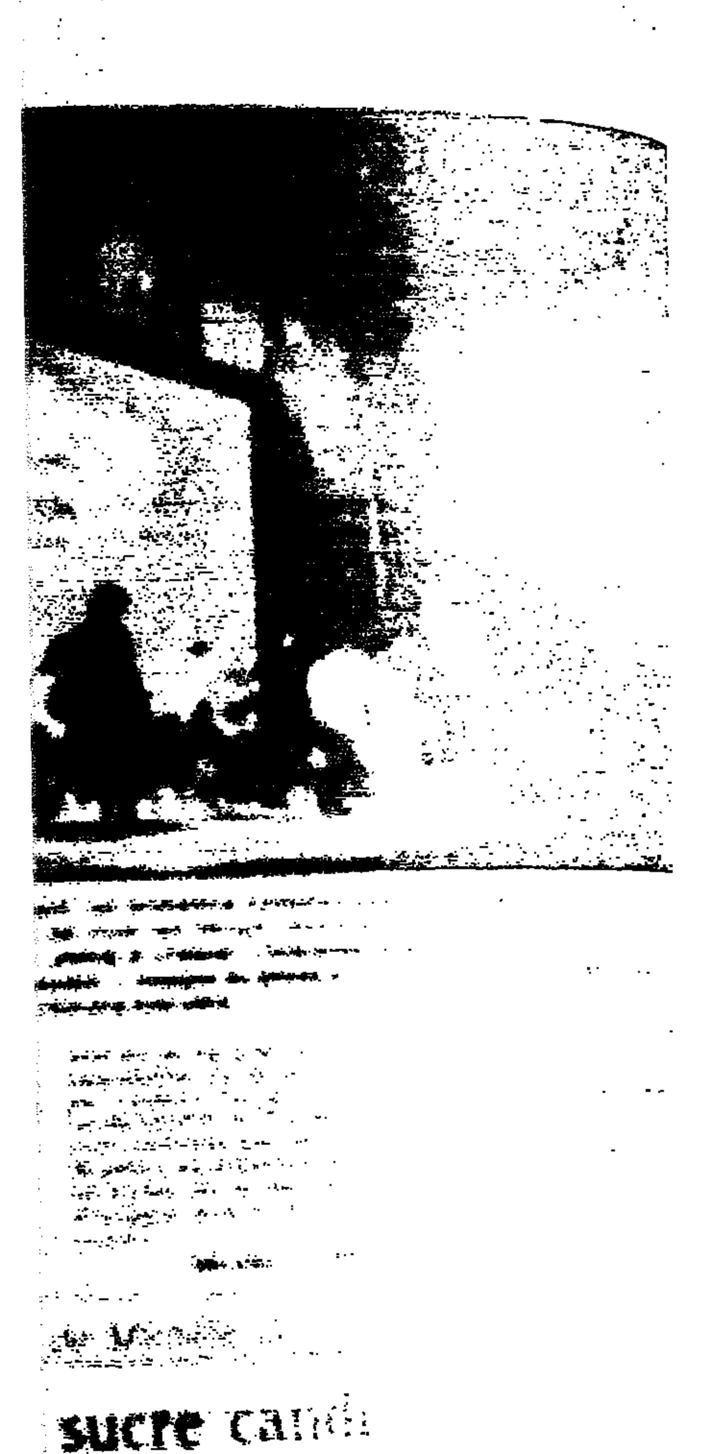
Il semble que, malgré son désir, le compositeur n'ait pu retrouver une écriture de récitatif aussi naturelle et chargée de sens que celle de Monteverdi, mais l'on n'en peut guère juger ici avec ces cris qui jurent avec le discours instrumental aux sonorités « justes », rondes et liquides.

Les costumes sont hideux, même s'ils se réfèrent à un « *livre d'ethnologie traitant des carnavals en Italie du Sud* », et les pantins déclamatoires, grotesques, que met en scène Sobel donnent une piètre image de l'apologue d'Euripide. Il est étonnant que ces gens de talent aient pu ainsi se fourrer « le pieu dans l'œil », sans doute trompés à leur tour par le malicieux Ulysse.

Soulignons le mérite des musiciens dirigés par Annick Minck, qui défend toujours avec cœur les causes perdues.

J. L.

★ Cloître des Carmes jusqu'au 27 juillet.





Culture

Roger Coggio prépare le tournage du « Journal d'un fou »

Avec le croisé du cinéma populaire

Roger Coggio finance son prochain film en « prévendant » un million de billets. Le début d'une aventure qui a déjà un petit goût de succès.

Poprichtchine est un fou dont Nicolas Gogol a tenu le journal. Poprichtchine est partout, en chacun de nous, incarnant cette part de rêve émouvante, moteur de l'imagination, de la créativité trop souvent bridées par un quotidien gris.

Un jeune comédien français, frais émoulu de l'immense famille de Jean Vilar, découvre ce personnage un beau jour de 1963. Roger Coggio ne sait pas encore que les défroques du petit fonctionnaire russe seront son seul vêtement, pendant dix années, sur les scènes les plus prestigieuses d'Europe et jusqu'aux Etats-Unis.

Sur son chemin, il croisera Orson Welles, pour *Histoire immortelle*, qui rejoindra aussitôt le fondateur du Théâtre national populaire à la tête de ses guides spirituels. Plus surprenante est la référence toute neuve que Roger Coggio s'est choisie en la personne du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, Philippe de Villiers. Il s'en explique sans ciller : *« Deux personnes ont, en France, démocratisé la culture depuis la guerre : Jean Vilar et Philippe de Villiers. Six cent mille personnes ont assisté, depuis quatre ans, au spectacle du Puy du Fou qu'il a lui-même monté, réconciliant d'un coup toute une région avec sa mémoire. »*

Culture et mémoire, les fauves sont lâchés. Et Roger Coggio ne lésine pas sur les rugissements et les coups de griffe. *« La déliquescence et l'accentuation de la crise du cinéma permettent à quelques-uns de prendre conscience que la machine est en train de disparaître. Qui peut être certain de fêter en 1996 le centenaire de la première image du cinéma ? On assiste aujoud'hui à une panique théâtro-cinématographique. Dans dix ans, on produira quinze films en France contre cent cinquante en ce moment. Et qu'on ne dise pas que je fais du catastrophisme. Prenons l'exemple italien : moins de trente films sortiront des studios cette année alors qu'il y a trois ans plus de trois cents longs métrages étaient proposés aux spectateurs. La télévision, la presse écrite, favorisent ce génocide culturel. »*

Molière le maudit

Haro sur la télévision ! *« En 1980, j'ai proposé au directeur d'une des trois chaînes publiques de tourner* les Fourberies de Scapin *avec un budget de 11,8 millions de francs. Refus. La même chaîne, il y a un an et demi, a autorisé le tournage de la pièce par un autre metteur en scène pour 1 million de francs, en trois jours avec quatre caméras plantées sur un plateau. Résultat : ce qu'on a vu n'était ni du théâtre, ni du cinéma, ni de la télévision, et ne peut qu'inciter les spectateurs à fuir devant ce qui est ainsi étiqueté « culturel ». Une preuve ? Gérard Depardieu, quand par malheur il fait un bide, rassemble au moins 7 à 8 000 spectateurs par jour dans les salles de cinéma de Paris. François Périer, au théâtre, ne joue jamais moins de mille ou mille cinq cents fois une pièce. Mettez les tous les deux à l'affiche au cinéma, ajoutez le nom de Molière et celui de Tartuffe, vous obtenez sept cent trente-deux entrées le premier jour. »*

Roger Coggio a donc réfléchi longuement à ce qu'il appelle son credo. *« Il faut mener une vaste et urgente réflexion sur les arts dès l'école. C'est là, en amont, que tout se joue. J'aimerais connaître en France, ce qui est fréquent aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, un architecte qui concevrait un lycée, un collège avec un espace où les enfants pourraient être acteurs. J'aimerais trouver en France une université comme celle de Berkeley en Californie où j'ai pu jouer* le Journal d'un fou *au cœur même du campus dans une salle polyvalente de 1800 places. Là-bas, il y a eu, depuis que le cinéma existe, plus de trois cents adaptations de Shakespeare,* Roméo et Juliette *a fait l'objet de sept ou huit versions avec les plus grands comédiens de chaque époque. Ici, on fait rimer Molière avec scolaire, au sens le plus péjoratif du mot... »*

Alors Roger Coggio est parti en croisade. Huit mois par an, il organise des débats, à l'issue de la projection de ses films dans les comités d'entreprises, les écoles ou les maisons des jeunes et de la culture. A ce jour, par exemple, plus de deux millions et demi de spectateurs ont vu son *Scapin* qui *« n'a pas eu un sou de subvention »*. Son but : *« Révéler la demande de cinéma et de théâtre autant que d'autres le font pour celle du tennis »*. Ses moyens : *« La prévente des places, qui dynamite le système moyenageux dans lequel est enfermé notre cinéma »*.

Des soutiens prestigieux

Le Journal d'un fou est en effet le premier film « prévendu » en France. Roger Coggio s'est fixé comme objectif de céder, avant même la mise en chantier de son ouvrage, un million de tickets à 23 francs. Il s'est assuré pour cela de soutiens prestigieux : Alain Delon, Jeanne Moreau, Paul-Louis Sulitzer et Michel Galabru... Alain Juppé, ministre délégué chargé du budget, François Léotard, ministre de la culture, et René Monory, ministre de l'éducation nationale, se sont montrés intéressés par son initiative. Le ministère de l'éducation lancera même à la rentrée un concours « littérature et cinéma » qui permettra de sensibiliser dix millions d'élèves et d'enseignants. Le SNES, le SNI, la FEN, l'OCCAJ, Travail et Culture, la FNAC, l'Association culturelle des comités d'entreprises sont les principaux relais de l'affaire et vendent partout des places pour *le Journal d'un fou*.

Aujourd'hui, Roger Coggio estime que 500 000 billets sont déjà virtuellement vendus et que son objectif sera dépassé. *« Nous empruntons de cette façon aux amis du théâtre populaire une procédure qui leur a permis d'acheter à l'avance leurs places pour une saison du TNP de Vilar, aux supporters du Football Club de Barcelone un système qui leur permet de retenir leurs places pour tous les matches de leur club. »*

Le prochain numéro du journal de son association, *les Amis du cinéma populaire*, qui paraîtra en septembre, sera tiré à plus d'un million d'exemplaires afin d'expliquer le mieux possible au plus grand nombre la motivation de cette entreprise, explication qui sera relayée par des rencontres avec les comédiens du film : Roger Coggio lui-même, mais aussi Fanny Cotençon et Jean-Pierre Darras. Le début du tournage est prévu pour cet automne et la sortie en mars prochain. Budget du film : 20 millions de francs. Récolte espérée de la prévente des billets : 23 millions qui permettent, en plus de la réalisation, toutes ces actions de sensibilisation.

« D'ici à quelques années, on peut penser que sept à dix films par an seront financés par ce nouveau système, conclut Roger Coggio. *Cela représenterait donc près de 10 % de la création cinématographique française. »* Il y a quelque temps, quand il arpentait le rue Lincoln, dans le quartier des Champs-Elysées à Paris, les professionnels croisaient Coggio avec méfiance, ne cachant pas qu'il le tenait pour un « fada ». Plus Poprichtchine que jamais, il va désormais son rêve tambour battant. On le suit avec curiosité.

OLIVIER SCHMITT.

★ Amis du cinéma populaire. 5, rue Lincoln, 75007 Paris. Tél. : (1) 42.25.06.22.

Un système révolutionnaire

Le système de « prévente » des billets de cinéma est une nouveauté dans les rapports entre producteurs, distributeurs et exploitants de salles. Roger Coggio l'a mis au point non pour financer son film mais pour en garantir le succès public.

Le Journal d'un fou est produit et distribué par la société Lydie Média, dont la gérante est Fanny Cottençon, par ailleurs héroïne du film. Cette société récolte les sommes dégagées par la prévente et les verse sur un compte bloqué à la CASDEN, banque populaire qui s'est associée à l'opération. L'essentiel de l'argent ainsi mobilisé — seules seront escomptées les parts producteur et distributeur — ne sera pas utilisé pour la réalisation du film mais servira, dans les semaines qui viennent, à la négociation que Lydie Média s'apprête à mener avec les réseaux d'exploitants classiques.

Elle se propose de verser à chaque exploitant une quote-part des montants encaissés et d'ajuster cette quote-part, après la sortie du film, en fonction des billets prévendus présentés aux caisses par les spectateurs. C'est le Centre national de la cinématographie qui devrait en tenir le compte — une réunion est fixée pour cela dans les jours qui viennent — à l'aide de son système mécanographique, utilisé habituellement pour tous les films.

La Fédération nationale des cinémas français, qui réunit les exploitants, a émis certaines réserves. Elle estime que *« cette opération aboutit à substituer une association à l'exploitant de salle dans la fixation des prix des places, ce qui semble constituer une infraction aux règles, sanctionnées pénalement, de la réglementation générale des prix »*. Pour autant, la FNCF ne s'opposera pas à cette initiative *« de caractère commercial qui concerne des relations contractuelles privées »*.

On peut penser qu'elle n'encouragera pas, dans un premier temps, ses adhérents à collaborer avec Roger Coggio. Seul le succès de l'entreprise peut les convaincre de le faire, dans un contexte économique qui voit le nombre de spectateurs, le nombre de salles et le montant des recettes diminuer. Le minimum garanti par Lydie Média sur les billets prévendus pourrait alors représenter pour eux une assurance de revenus d'autant plus intéressante que de moins en moins de longs métrages connaissent le succès public que l'on attendait d'eux.

O. S.

MUSIQUES

Au Festival de Montpellier

La génération montante

Du talent et de l'enthousiasme, un concert marqué par l'irremplaçable vertu de la jeunesse.

Dans le joli décor du théâtre en arc de cercle de la cour des Ursulines, avec deux rangs sagement superposés de portes et de fenêtres, le concert de mardi était tout entier dévolu à la nouvelle génération. Venu sous les auspices de la Fondation Beracasa, l'Orchestre symphonique de la jeunesse vénézuelienne Simon Bolivar a étonné et enchanté le public chaleureux du Festival de Montpellier lors de quatre concerts au programme chargé.

L'enseignement musical intelligemment développé dans ce pays a produit en effet d'excellents instrumentistes, et l'ensemble vigoureux et enthousiaste, à la sonorité mordante, un peu verte, s'est fort bien accordé avec son tout jeune chef français. Mince, le visage ouvert et souriant, l'air d'un premier communiant dans son bel habit noir, Pierre Michel Durand, qui a remporté l'an passé à Prague le premier prix du concours de direction d'orchestre, manifeste un talent prometteur : des gestes un peu amples, parfois mais précis, une réelle indépendance des bras, beaucoup de fraîcheur et d'accent. Il a conduit en vieux routier une œuvre récente de Xénakis, *Lichens* (1983), faisant bien ressortir, derrière les jeux en hachures des cordes et les tonnerres de batterie d'une sorte de jazz primitif les vastes mouvements cosmiques, et donné une interprétation pétillante de *l'Amour des trois oranges*, de Prokofiev.

Deux jeunes solistes également à ce concert : la Française Marianne Piketty (vingt-trois ans), robuste fille blonde, a joué le *Premier Concerto pour violon* de Max Bruch avec une concentration et une flamme sympathiques : le son est puissant, assez beau, bien qu'un peu acide ; une artiste d'avenir. Quant au pianiste Gustavo Romero (vingt et un ans), c'est déjà un virtuose accompli très digne et sûr de lui ; mais son exécution superbe du *Deuxième Concerto* de Rachmaninov ne semblait pas témoigner d'une sensibilité exceptionnelle. Le concerto finit en tempête, sous la pluie, tandis que les partitions s'envolaient, que les portes claquaient. Mais le pianiste arriva à bon port et, du coup, le temps reprit sa constance montpelliéraine.

JACQUES LONCHAMPT.

Rock en Corse

Malgré tout

Même la pluie a essayé de perturber le Festival de Fium'Orbu. Mais Jacques Higelin et James Brown y ont cru...

On aime bien les festivals en France. Le syndrome Woodstock fait encore rêver. L'ennui, c'est que les organisateurs ont l'air d'y croire plus que le public. Et moins les têtes d'affiche attirent de monde, plus les cachets qu'elles exigent dépassent la raison. Quand Kid Creole and The Coconuts, par exemple, demandent près de 400 000 F et jouent devant moins de mille personnes, comment s'étonner que les tournées estivales (de Redon à Brest en passant par Montbéliard) soient allées cette année de fiasco en fiasco.

Le Festival de Fium'Orbu, qui s'est déroulé les 18, 19 et 20 juillet en Corse, n'a pas échappé à la règle. Il avait pourtant ceci de particulier d'avoir gagné son pari culturel avant même d'avoir commencé. Le simple fait d'avoir mobilisé une programmation internationale était une manière d'exploit. Pendant trois mois, une équipe de soixante personnes, constituée essentiellement de bénévoles locaux, a construit un petit village sur un terrain de la commune de Prunelli di Fium'Orbu. On a fait venir l'eau, l'électricité, on a monté une scène, loué des stands aux artisans du coin, créé un espace pour les enfants avec des spectacles qui leur étaient destinés. Tout le monde y croyait, tout le monde voyait dans ce festival l'occasion de faire bouger les choses dans l'île.

Pendant trois jours, on allait mélanger le raà algérien de Raina Raï avec les violons martiniquais de Malavoi, la polyphonie corse de I. Muvrini, avec la soul américaine de James Brown et les rythmes zaïrois de Ray Lema, le manoya du Réunionnais Ti-Fock, avec la rencontre ponctuelle de Jacques Higelin et Didier Lockwood.

Aussi, quand, le premier jour, il ne s'est trouvé que cinq cents personnes devant l'immense scène, on a pris cela avec sérénité et préféré se dire qu'il s'agissait d'une répétition pour les deux jours suivants. D'ailleurs, Jacques Pasquier, l'organisateur, avait d'autres chats à fouetter : accueillir James Brown qui avait annulé par ailleurs la plupart de ses concerts en France, répondre aux exigences de la productrice de Jacques Higelin qui demandait la totalité du cachet à titre d'avance, et s'apercevoir, au milieu de la nuit, qu'une partie de la billetterie avait été volée. Demain, çà irait mieux.

Seulement, ni les hommes ni le ciel ne l'ont voulu. Ce qui n'était pas arrivé au mois de juillet depuis près de trente ans est arrivé. Dix minutes après l'entrée en scène de Ray Lema, une pluie torrentielle s'est abattue, inondant tout et mettant un terme à la soirée sinon au festival.

Pourtant, c'est à cet instant que la chance a tourné en faveur des organisateurs : James Brown a téléphoné de son hôtel pour dire qu'il était de tout cœur avec eux, qu'il acceptait de remettre son concert au lendemain et qu'il allait prier pour que la pluie cesse. Higelin appelait à son tour le représentant de Peter Stuyvesant, sponsor du festival, qui renouvelait sa confiance, et RCFM, qui parrainait la manifestation, diffusait des messages demandant aux auditeurs d'apporter des sèche-cheveux le lendemain matin pour réparer les dégâts. Ce qu'ils furent nombreux à faire.

Ainsi, dimanche à 20 h 30, I. Muvrini ouvrait la soirée devant près de cinq mille personnes. James Brown leur succédait, interprétant la quasi-totalité de son show, à l'exception de *Sex-Machine* qu'il estime trop impur pour le jour du Seigneur *(sic)*. Derrière lui, Ti-Fock, désormais parfaitement rodé, s'en tirait avec tous les honneurs, et Higelin, dont c'était le premier concert avec Didier Lockwood, formation de cinq musiciens, clôturait le festival vers 4 heures du matin. A 8 heures, on poussait le dernier camion embourbé. Bientôt, il y aurait les comptes à faire, sûrement un déficit important, mais, pour l'heure, on préférait ne pas y penser.

ALAIN WAIS.

Communication

Malgré l'opposition des annonceurs

Télévisions publiques et privées se préparent à augmenter leurs tarifs publicitaires

TF 1 envisage une augmentation de ses tarifs de publicité pour préparer son passage au privé. Les chaînes publiques pourraient lui emboîter le pas avec la bénédiction du pouvoir. Mais les annonceurs menacent de boycotter la télévision.

Il est un homme pour qui la privatisation de TF 1 a déjà commencé. Dans son bureau du cinquième étage de la tour Montparnasse, tous les candidats au rachat de la chaîne publique sont venus le voir. Il est reçu sans difficultés à Matignon comme au ministère de la culture et de la communication. Partout, on lui donne discrètement carte blanche pour préparer l'avènement de la télévision privée. Car M. Bocko Givadinovitch, président de la régie publicitaire de TF 1 (RFP-TF 1) a dans ses mains une carte maîtresse : les ressources de la chaîne pour 1987.

Ce singulier pouvoir est le fruit d'un divorce entre deux calendriers : celui, politique, de la privatisation de TF 1 et celui, économique, de la planification publicitaire. La vente de la première chaîne au privé ne sera bouclée, au mieux, que dans les premiers mois de 1987 alors que les budgets publicitaires des grands annonceurs pour l'année prochaine se décident dès le mois de septembre.

Pour M. Givadinovitch, l'alternative est simple : *« Si l'on considère que TF 1 est toujours une société publique, je prépare ma campagne de vente d'espaces sur la base de ressources plafonnées comme d'habitude autour de 1,5 milliard de francs. Mais le futur repreneur de la chaîne, qui ne bénéficiera plus en 1987 de la redevance, risque fort de se retrouver avec un déficit de 1 milliard de francs dès sa première année d'exploitation. Un bien mauvais départ, difficile à rattraper. Ou alors, il faut considérer, dès promulgation de la loi, que TF 1 peut se comporter comme une entreprise privée majeure et lui laisser les moyens de récolter sur le marché 2,5 milliards de francs pour offrir au repreneur privé, quel qu'il soit, un exercice en équilibre. »*

En vieux routier de la publicité (il a longtemps dirigé Information et Publicité, la régie de RTL), M. Givadinovitch est prêt à relever le défi. Outre le déplafonnement des recettes de la chaîne, il se prépare à sortir des carcans imposés par la Régie française de publicité : assouplissement de la politique commerciale, vente des espaces en fonction de l'audience de chaque programme, accès à la publicité des secteurs économiques jusqu'à présent interdits d'antenne.

Mais ces mesures restent insuffisantes. La liste d'attente des annonceurs non satisfaits par l'offre d'espaces des chaînes publiques représente, selon des estimations concordantes, un investissement potentiel d'environ 1 milliard de francs. Une somme que devront se partager TF 1, la « 5 » et, éventuellement, la 6e chaîne. Pour satisfaire l'appétit des trois télévisions, il faut encore trouver au moins 1 milliard de francs supplémentaires.

« Je suis sûr, explique M. Givadinovitch, *qu'à terme l'investissement publicitaire en France ne peut qu'augmenter puisqu'il est très inférieur à celui que connaissent la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne. Mais dans l'immédiat, si l'on veut éviter des transferts de budgets au détriment de la presse écrite, la seule solution consiste à augmenter les tarifs de la publicité à la télévision. Une mesure d'autant plus justifiée que ces tarifs sont relativement bas par rapport à l'audience touchée. »*

Les conseillers du premier ministre, comme ceux du ministre de la culture et de la communication, approuvent complètement les analyses du président de la RFP-TF 1 et sont prêts à lui donner le feu vert pour une déréglementation progressive mais radicale du marché publicitaire. Mieux : ils comptent bien profiter du mouvement pour soulager les finances du service public. En effet, entre la baisse annoncée de la redevance et la suppression de la taxe sur les magnétoscopes, les chaînes publiques risquent d'avoir quelque mal à boucler leur budget l'année prochaine. Une légère augmentation des ressources publicitaires n'est donc pas à dédaigner.

Déjà des consignes ont été données aux responsables publicitaires des chaînes publiques pour engranger, dès cette année, des recettes supplémentaires au-delà des plafonds prévus par la loi de finances. Et M. François Léotard a évoqué, il y a quelques jours devant le Sénat, une éventuelle augmentation des tarifs.

Cette initiative n'est pas du goût de tout le monde. L'Union des annonceurs a aussitôt envoyé un télégramme de protestation rappelant au ministre libéral que *« la loi du marché doit seule fixer les tarifs »*. Pour M. Alain Grangé-Cabane, porte-parole des annonceurs, *« les entreprises françaises ont tout à redouter d'une augmentation brutale des tarifs publicitaires de la télévision. Les victimes désignées en seront les nombreuses PME qui tentent de toucher les téléspectateurs, malgré des tarifs déjà très élevés pour elles »*.

Nombreux sont, en effet, les annonceurs qui jugent que la publicité télévisée est chère, touchant un public, certes plus nombreux que la presse, mais plus mal ciblé. Ils mettent aussi en cause le coût de réalisations des spots (entre 1 et 4 millions de francs) qui alourdit sensiblement la facture. Dans le rangs de l'UDA, certaines entreprises envisagent un boycottage de la télévision si l'augmentation des tarifs est trop forte. Une menace destinée à faire réfléchir les pouvoirs publics et les futurs opérateurs privés.

J.-F. L.

EN BREF

● **Un nouveau rédacteur en chef à *l'Union* de Reims.** — *Le quotidien régional l'Union* (cinq cent seize salariés ; cent quinze mille exemplaires vendus dans quatre départements) repris par M. Philippe Hersant, fils de M. Robert Hersant, le 3 juillet dernier *(le Monde* du 5 juillet), aura un nouveau rédacteur en chef dans quelques semaines. M. Pascal Sellier, placé à la tête de la rédaction depuis cinq ans, a en effet annoncé son départ du quotidien rémois. Il sera remplacé par M. Jacques Richard, ancien rédacteur en chef du *Maine libre*. — *(Corresp.)*

● **Les radios associatives contre le désordre de la FM.** — La Fédération nationale des radios libres (FNRL) et plusieurs radios associatives non fédérées d'Ile-de-France ont demandé une réunion *« d'urgence »* avec le ministre de la culture et de la communication, la Haute Autorité et Télédiffusion de France (TDF), afin que des mesures soient *« immédiatement prises pour éviter les désordres sur la région parisienne »*. Le FNRL considère que *« seul un partage de la bande FM en deux parties égales dans les grandes villes permettra aux radios de service public et aux radios d'expression de se faire entendre »*. Elle souhaite également la mise en place d'un *« plan de fréquence cohérent »*, qui assurerait *« la transparence, la concurrence et la libre circulation des idées dont se prévalent les responsables politiques actuels »*. Selon la FNRL près de trente radios communautaires ou d'expression d'Ile-de-France, qui *« émettent et remplissent leurs obligations envers la loi »*, sont encore *« brouillées par des radios commerciales »*.

● **Incendie à TF 1.** — Un incendie accidentel de faible ampleur s'est déclaré, mercredi 23 juillet, dans l'après-midi, dans l'un des sous-sol de l'immeuble de TF 1, rue Cognacq-Jay à Paris. Le sinistre a provoqué des dégâts matériels mais n'a fait aucune victime. Le feu a pris sous les faux planchers d'un studio en cours d'aménagement. La plupart du personnels de TF 1 — environ quatre cents personnes — ont été évacués par mesure de sécurité. La diffusion du journal de 20 heures, un moment menacée, a eu lieu normalement. L'équipe du journal télévisé est restée au travail pendant pratiquement toute la durée du sinistre et s'est installée dans un autre studio.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

BEAUBOURG (42-77-12-33) Cinéma-Vidéo : 16 h : le Médium, de G.C. Menotti ; à 19 h : Fala Mangueira, de F. Confalonieri.

Les autres salles

BOURVIL (43-73-47-84) 20 h 30 : Pas deux comme elle.

CENTRE LATINO-AMÉRICAIN (45-08-48-28) 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) 21 h : Poil de carotte.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) 21 h : Vieilles Canailles.

FONTAINE (48-74-74-40) 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : les Chaussures de Mme Gilles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) ; 21 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), L : 19 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h 30 : le Rire national ; 20 h 15 : Arlequin, serviteur de deux maîtres ; 22 h : l'Amour goût.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : Grand-Père Schlomo.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

TAI THEATRE (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ISLE-SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Folies Show.

TINTAMARRE (48-87-33-82) 20 h 15 : A star is beur : 21 h 30 : Poivre de Cayenne.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : le Petit Prince.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) 20 h 45 : l'Age en question (dern. le 27).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : En manches de chemise ; 23 h : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) L 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), L 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non je n'ai pas disparu.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 ; D. And J. Memories, 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, Touche pas à mon vote.

Music-hall

LUCERNAIRE (45-44-57-34), à 20 h : C. Vence chante Boris Vian ; à 22 h 30 : C. Caussimon.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : Malek, C. Dosogne, Véronique.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : les Aventuriers de la gauche perdue.

TOURTOUR (48-87-82-48), 22 h 30 : Mannick.

Opérettes, comédies musicales

DEJAZET, TLP (48-87-97-34) 20 h 30, la Petite Boutique des horreurs.

ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : C'était comment déjà... du Caf-Conc' à Saint-Germain-des-Prés, à 21 h : Un souvenir... les années trente.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79), 20 h 30 : Lady Day.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 45, le Capitaine Fracasse.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-18-50), 21 h : le Cocktail de Sergio.

Les concerts

Espace Kiron, 19 h : M. Minghéras, P. Lerebours (Haendel, Brahms, Schubert...).

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 21 h : F. Rabbath (Bach, Vivaldi, Rabbath).

Table Verte, 22 h : S. Bourdeix et S. Popovici (Bartok, Debussy, Schumann).

UNESCO, 20 h 30 : Orchestre Simon Bolivar.

Sacré Cœur, 18 h 30 : Chœur de jeunes filles de Sandefjord (Norvège).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), à 23 h : M. Passos Groupe.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Blue Duck.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : Ex Nihilo.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Tango Mortale.

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : Quartet Outre Mesure.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : P. de Pressac.

NEW MORNING (45-23-51-41), 20 h 30, A. Sandoval.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : J. Lacroix.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : F. Rilhac.

FIAP (45-89-89-15), 21 h : P. Aledo.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h, du 23 : B. Bailey, H. Sellin, R. Delfra, E. Dervien.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 22 h : Soirées Fresh de Dan.

LA PINTE (43-26-26-15), 22 h : Trio E. Goubert.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : D. Doriz Quintet.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : B. Altschul.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : O. Piro Quintet ; 19 h : V. Puja.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, la Fusée de J. Natanson ; 19 h, Hommage aux cinémathèques étrangères : Berlin : la Pluie, de J. Ivens et M. Franken ; Die Geier-Wally, de E. A. Dupont ; 21 h, Hommage à Heinosuke Gosho : le Fardeau de la vie (V.o., s.t. ang.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Angel in Exile, de A. Dwan et P. Ford (V.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Vie privée, de L. Malle.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).

AIGLE DE FER (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaîté Rochechouart 9e (48-78-81-77).

L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg (h. sp.), 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : 5e Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.o., v.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-35-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

CAMORRA (It., v.o.) (*) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CASH-CASH (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE CONTRAT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler, 18e (45-22-46-01).

DAKOTA HARRIS (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

D.A.R.Y.L. (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

Jeudi 24 juillet

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ÉTATS D'AME (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

FUTURE COP (A., v.f.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

GENESIS (Indo-fr., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68).

GOD'S COUNTRY (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-25-48-18).

GOLDEN EIGHTIES (Franco-Belge) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Escurial ; mer, jeu. (47-05-28-04).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06).

HAVRE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HITCHER (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA LOI DE MURPHY (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (42-35-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien), v.o : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet, Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

OUT OF AFRICA (A.), v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

PIRATES (A.), v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. George-V, 8e (45-42-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

POLICE ACADEMY III (A.), v.o. : George V, 8e (45-42-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

PROFESSION : GÉNIE (A.), v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. ; Richelieu, 2e (42-33-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

POURVU QUE CE SOIT UNE FILLE (Fr.-It.), Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82).

PRUNELLE BLUES (Fr.) Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A.), v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Républic 11e (48-05-51-33).

ROMEO ET JULIETTE (Brit), v.o. : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

ROSE BONBON (A.), v.o. : George V, 8e (45-62-41-46).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A.), v.o. : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15).

SALVADOR (A.), v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SOLEIL DE NUIT (A.), v.o. : Publicis Matignon, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais) v.o. : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A.), v.o. : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

THE DREAM IS ALIVE (A.), Géode, 19e (42-45-66-00).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A.), v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien), v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJA (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

U.S. WARRIORS (A.), v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) : Paris Ciné, 10e (46-33-10-82).

Z.O.O. (Brit.), v.o. : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; Reflet Balzac, mer., jeu. 8e (45-61-10-60).

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Kino panorama, 15e (43-06-50-50) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BANANAS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75).

BLADE RUNNER (A. v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V. f. : Rex 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CENDRILLON (A., v.f.) : Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LE COUTEAU DANS L'EAU (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DIABLE AU CORPS (Fr.) : Logos, 5e (43-54-42-34).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA FILLE DE RYAN, (Ang., v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

GILDA (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

GOLDFINGER (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

L'INNOCENT, (It., v.o.), à partir de vendredi, Forum Orient express, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Balzac 8e (45-61-10-60) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Ambroise (H.s.p.), 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films ; 17e (46-22-44-21).

JAMES BOND CONTRE Dr NO (Ang., v.o.) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

MAD MAX II (A., v.o.) : Forum Orient-Express, merc., jeu., 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (47-78-81-77).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NAZARIN (Mex., v.o.), Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v. f.), Le club, 9e (47-70-81-47).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (int. – 13 ans) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH (A., v.o.) (*) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PORCHERIE (It. v.o.) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RAMBO (A., v.o.) Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V. f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA ROUTE DES INDES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SIBERIADE (Sov.) (v.o) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

TOOTSIE (A., v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

WILLIE BOY (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 7 Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Republic, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

ANNE TRISTER, film canadien de Lea Pool : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX VICES, (**) film américain de Paul Nicholas. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (45-59-92-82). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE CAMP DE L'ENFER, (*) film américain d'Eric Karson. V.o. : Forum 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

CRAZY FAMILY, film japonais de Sogo Ishii. V.o : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

PRISONNIÈRES DE LA VALLÉE DES DYNOSAURES, film italien de Michael E. Lemick. V.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

PYGMÉES, film français de Raymond Adam : Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SOLO POUR DEUX, film américain de Carl Reiner. V.o. : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

UNE BARAQUE A TOUT CASSER, film américain de Richard Benjamin. V.o. : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

WEEK-END DE TERREUR, (*) film américain de Fred Walton. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Les festivals

L'AGE D'OR DE LA COMÉDIE AMÉRICAINE (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) : La destinée se joue la nuit.

W. ALLEN (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56) en alternance : Manhattan, Woody et les Robots, Zelig, Comédie érotique d'une nuit d'été, Tombe les filles et tais-toi, Broadway Danny Rose.

L. BUNUEL (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86) : le Chien andalou, Los Olvidados.

CYD CHARISSE (v.o.), Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) : la Belle de Moscou.

LES GRANDES COMÉDIES DE LA COLUMBIA (v.o.), Action Rive Gauche 5e (43-29-44-40) : Pleine de vie.

HOMMAGE A G. MÉLIÈS, Studio 43, 9e (47-70-63-40), 21 h, plus accompagnement au piano le vendredi.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (42-54-51-60) : To be or not to be + Action Christine, 6e (43-29-11-30) Angel.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07) : le Grand Sommeil.

E. ROHMER Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 16 h : la Marquise d'O.

RUSSIE ANNÉES 20 (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), Tchapaiev.

TARKOVSKY (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 18 h : Nostalghia ; 14e (43-21-41-01) : Stalker ; 21 h : Andréi Roublev.

GENE TIERNEY (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) : la Route au tabac.

LA TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES, (A. v.o.), UGC Normandie, 7e (45-63-16-16), (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 16 h : le Ministère de la peur : 17 h 35 : l'Ombre d'un doute ; 19 h 35 : Ordet ; 21 h 45 : Drôle de drame.

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : 21 h + Boîte à films, 17e (46-22-44-21) 17 h 30.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

BERLIN AFFAIR (All., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 18 h 10.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

DÉLIVRANCE (A., v.o.) : Templiers 3e (42-72-94-56), 22 h 20.

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) Denfert 14e (43-21-41-01), 19 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 15.

PARIS, TEXAS (A., v.o.), Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 40.

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 30.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

LES VALSEUSES (*) (Fr.), Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.

WITNESS (A., v.o.) ; Rialto, 19e (46-07-87-61), 16 h 35.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 26 JUILLET

« De Mehul à Paul Duras, les musiciens du Père-Lachaise », 10 h 30, métro Gambetta (V. de Langlade).

« De Pierre Brasseur à Pascale Ogier », 14 h 45, porte principale (V. de Langlade).

« Le cimetière du Père-Lachaise », 10 h 30, entrée (Les Amis de la Terre de Paris).

« La Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Arcus).

« A la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30, office du tourisme, 7, rue des Réservoirs.

« La Cour de cassation », 15 heures, 5, quai de l'Horloge (AITC).

« La Madeleine et son quartier », 15 heures, métro Madeleine, sortie Trois-Quartiers (Lutèce visites).

« Exposition : Les nouveaux réalistes », 10 heures, Musée d'art moderne (P.-Y. Jaslet).

« Maisons et ruelles médiévales autour de Saint-Séverin », 15 heures, sortie métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

« Les salons de réception du ministère des affaires extérieures », 15 heures, 37, quai d'Orsay (M. Ragueneau).

« Le vieux quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Mabillon (G. Botteau).

« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés », 21 heures, parvis Hôtel de Ville, devant la poste (G. Botteau), ou métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Les riches heures du vieux Montmartre, du Bateau-Lavoir au temps des cerises », 14 h 30, sortie métro Abbesses (I. Hauller).

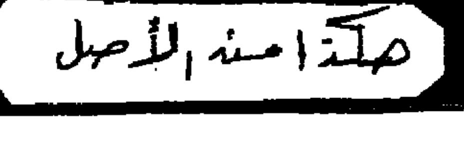
« Les Templiers et le quartier du Temple », 10 h 30, métro Temple (M. Pohyer).

« La Conciergerie : de Philippe le Bel à la Terreur », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (M. Pohyer).

« La Cité des sciences tous azimuts, découverte en bateau, à pied et à table », inscriptions : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« Plaisirs et drames de la place des Vosges », 15 heures, 6, place des Vosges (M. Banassat).

« Saint-Germain-des-Prés, le cimetière des protestants et des pestiférés », 14 h 45, métro Saint-Germain-des-Prés (M. Banassat).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 24 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Série : L'homme à poigne.
Feuilleton allemand en sept épisodes d'après un roman de Hans Fallada. Réal. W. Standte. Avec G. Knuth, R. Hunold, E. Skrotzki, D. Biener.
▶ *La décomposition d'une famille berlinoise au début de la première guerre mondiale, traitée sous la forme d'un mélodrame populaire.*

21 h 30 INA nuit d'été.
Cette semaine, après Graf'nitz, *l'essai de Michaël Gaumnitz sur palette graphique, on verra dans la série Voyage sentimental :* la Grande Allure, *un documentaire d'auteur du Québécois Pierre Perrault et bien sûr les drôles de dialogues entre clarinette et Claude Thiebaut sur le cinéma.*

23 h Journal.

23 h 15 Carnet de bord.
Sur le Tour de France à la voile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : les Trois Mousquetaires □
Film français d'André Hunebelle (1953), avec G. Marchal, Bourvil, G. Cervi, J. Martinelli, J. François, Y. Samson, D. Godet, M. Sabouret.
D'Artagnan, chevalier gascon sans fortune monté à Paris, devient l'ami de trois mousquetaires du roi qui l'aident à sauver l'honneur d'Anne d'Autriche. La première partie, très édulcorée, du roman d'Alexandre Dumas. Une suite de belles images en couleurs, de duels, de chevauchées... pour les enfants surtout. On recommande Georges Marchal.

22 h 30 J'aime à la folie... la musique populaire.
Magazine d'Y. Geraut. Tournée des festivals d'été.
Avignon, Villeneuve-lès-Avignon, Salon-de-Provence, Montpellier, Châteauvallon et Nîmes, avec Bernard Lavilliers et Jacky.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma 16 : Bleu-noir.
Scénario de R. Jean. Réal. J. Cornet. Avec P. Barge, D. Rivière, S. Deschamps, J. Anasse, Ph. Rouleau, H. Courseaux, M. Audibert.
Après la lecture d'un roman, Marc demande à son amie de redactylographier le roman et de le renvoyer à l'éditeur sous un autre titre. La réponse de l'éditeur est négative...

21 h 55 Journal.

22 h 20 Série : Contes d'Italie.
La signorina, de D. Rea. D'après un scénario de A. Ghirelli, P. Squitieri et U. Pirro. Avec L. Mastelloni, I. de Benedetto, L. Sastri, E. Kaza, M. Jacquemont.
A la fin de la deuxième guerre mondiale, Pepino rentre dans son petit village, plein d'espoir à l'idée de retrouver sa femme. Il découvre la maison déserte et, dans le placard, un uniforme américain. Tragico-dramatique. Un des plus médiocres de la série !

23 h 15 Prélude à la nuit.
Un tas de petites choses, *piano à quatre mains d'André Caplet, par Philippe Corre et Edouard Exergean.*

23 h 25 Journal des festivals (rediff.).

CANAL PLUS

20 h 35, Charlie Bravo ■ film de Claude Bernard-Aubert ; 22 h 20, Sœurs de sang ■ film de Brian de Palma ; 23 h 50, la Fièvre de l'or ■ film de Charlton Heston ; 1 h 25, Boxe : Réunion du Madison, en direct de New-York.

LA « 5 »

20 h 30, Série : Chips ; 21 h 25, Série : Kojak ; 22 h 25, Musique : Cinq sur cinq ; 23 h 25 à 3 h 10, rediffusions.

TV 6

19 h, NRJ 6 ; 20 h, Tonic 6 ; 22 h, Profil 6, invité : Duran Duran ; 23 h, NRJ 6, (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h Ne va pas à El Kuwehd !, dramatique de Günther Eich (2e partie). Avec P. Michael, S. Clément...

21 h Avignon ultra-son : journal sonore du Festival ; à 21 h 20, Musique africaine (Ethiopie) ; à 22 h 20, La pièce du jour ; à 22 h 30, Cappuccino ; à 22 h 50, Dossier : le Japon au féminin ; à 23 h 40, vidéo mages ; à 0 h 10, Formation de l'acteur ; à 0 h 25, Des yeux pour entendre ; à 0 h 35, Couleur locale.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 L'air du soir : œuvres de Honegger, Stravinski, Ravel, Wiener.

21 h 30 Concert (en direct du Zénith) : Keith Jarrett, au piano, J. de Johnette, batterie, Gary Peacock, basse.

0 h Jazz : Serge Lazarevitch Trio.

Vendredi 25 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

15 h 35 Croque-vacances.
Rémi ; Mme Pepperpote ; variétés (Les petits chanteurs d'Asnières) ; l'invité d'Isidore et de Clémentine vidéo surprise de l'été ; le roi Arthur ; crack-vacances ; l'équipe ; variétés (Pierre Bachelet).

17 h 25 Boîte à mots.

17 h 30 Série : Nick Verlaine (rediff.).

18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.

18 h 35 Feuilleton : Danse avec moi (rediff.).

19 h 40 Le masque et les plumes.

20 h Journal.

20 h 35 Intervilles : Saint-Chamond-Marmande.

22 h 15 Variétés : Printemps de Bourges.
Réal. Dominique Masson. Première partie : Indochine ; Fine Young Cannibals ; Touré Kunda ; Pot-pourri Renaud ; Talk-Talk.
S'il n'y avait pas le Printemps de Bourges, les variétés françaises seraient en péril. Ce Festival, marginal au départ, créé il y a dix ans, s'est imposé peu à peu, en présentant à côté des grands noms des artistes inconnus. C'est à Bourges qu'ont démarré Higelin, Renaud, Charlélie Couture, The Cure...

23 h 10 Journal.

23 h 25 Variétés : Printemps de Bourges.
Deuxième partie : Madness ; Véronique Sanson ; Level 42 ; Bill Hurley ; Catherine Lara ; Cramps ; Serge Gainsbourg.

0 h 20 Carnet de bord.

DEUXIÈME CHAINE : A2

14 h 20 Documentaire : Les trois mousquetaires à Shanghai.

15 h 15 Sports été.
Golf : Open des Etats-Unis ; cyclisme : Tour de France, 21e étape (Saint-Etienne-Clermont-Ferrand).

18 h 25 Série : Capitol.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le journal du Tour.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Le privé : Un alibi en fer.
De V. Montalban, réal. A. Aristarain. Avec E. Poncela, O. Montlor, C. Elias, D. Ceccaldi.
▶ *Les enquêtes de Pepe Carvalho, un détective privé espagnol qui se prend pour Humphrey Bogart et se trouve entraîné dans des aventures rocambolesques. Le premier épisode est plutôt affligeant. A moins de prendre tout cela au second degré...*

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « Des romans pour vos vacances », sont invités : Elisabeth Barillé (Corps de jeune fille), *Chochana Boukhra* (Un été à Jérusalem), *Amin Maalouf* (Léon l'Africain), Robert Merle *(Le jour ne se lève pas pour nous)*, Pierre Moustiers *(l'Aristocrate à la lanterne)*, John Saul *(l'Ennemi du bien)*.

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : Lettre d'une inconnue ■■■
Film américain de Max Ophüls (1948), d'après une nouvelle de Stefan Zweig. Avec Joan Fontaine et Louis Jourdan (v.o. sous-titrée. N.).
A la veille d'un duel auquel il a l'intention de se dérober, un pianiste et dandy viennois reçoit une lettre d'une inconnue qui l'aime depuis son adolescence et qu'il a rencontrée trois fois, sans savoir, sans comprendre. Admirable et bouleversante adaptation de la nouvelle de Stefan Zweig. La Vienne de la fin des Habsbourg, avec ses pulsions d'amour et de mort, recréée dans les studios hollywoodiens. Le style d'Ophüls sans contraintes. Un portrait de femme pathétique illuminé par la sensibilité et la grâce un peu morbide de Joan Fontaine.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Série : De bouche à oreille.

17 h 45 Série : Les parcs régionaux.

18 h 15 Série : Cheval mon ami.

18 h 45 Journal des festivals.

19 h Le « 19-20 » de l'information.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 5 Les jeux, à Annecy.

20 h 35 Série : Histoires singulières : Le doux parfum de la mort.
Scénario de B. Clemens, réal. P. Sasdy, avec D. Stockwell, S. Knight, M. Gothard, C. du Sautoy.
Ce dernier épisode se passe une fois de plus dans une étrange maison.

21 h 30 Taxi.
Magazine d'information de Philippe Alfonsi et de Maurice Dugowson.
Au sommaire : l'actualité de la semaine par Michel Naudy ; Tahiti, le paradis n'est plus ce qu'il était. (Un reportage d'Alain Plagne et André Labarthe) ; télévisions étrangères : aujourd'hui, la première chaîne allemande ARD à Hambourg.

22 h 30 Journal.

22 h 50 Décibels.
Magazine du rock de Jan-Lou Janeir. Avec Red Skins, Stephan Eicher, Wire Train, Les privés, Evening Legion, U.K. Subs, Sunny boys, Les malades.

23 h 20 Prélude à la nuit.
Concerto en mi mineur, *de Vivaldi, par l'Ensemble orchestral de Haute-Normandie, sous la direction de Jean-Pierre Berlingen, avec Cecilia Tsam, violoncelle.*

23 h 35 Journal des festivals (rediff.).

CANAL PLUS

14 h, L'important c'est d'aimer ■■ film de A. Zulawski ; *15 h 45, L'amour est en jeu ■ film de Marc Allégret ;* 17 h 10, Série : Winchester à louer. *En clair jusqu'à 21 h :* 18 h, Série : Dancin'Days ; 18 h 35, Top 50 ; 19 h 5, Série : Rawhide ; 20 h, *Les triplés ;* 20 h 5, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 21 h, les Aventures d'Arsène Lupin ■■ film de Jacques Becker ; 22 h 40, Cinéma : la Cavale ■ film de Michel Mitrani ; 0 h 25, Sœurs de sang ■ film de Brian de Palma ; 1 h 55, On n'est pas des anges, elles non plus □ film de Michel Lang ; 3 h 45, Document : Yankee Samouraï ; 4 h 35, Querelle ■■ film de R. W. Fassbinder ; 6 h 20, Série : Les branchés débranchés.

LA « 5 »

16 h 50, Série : Arabesque ; 18 h 40, Feuilleton : Flamingo Road ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Supercopter ; 21 h 25, Série : Baretta ; 22 h 25, Magazine : Grand Prix ; 23 h 25 à 3 h 10, rediffusions.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h Le grand débat : l'individu est-il de retour ? Avec J.-P. Dupuy, P. Ricœur, P. Thibaud, J.-P. Vernant.

21 h Avignon ultra-son : journal sonore du Festival ; à 21 h 20, à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon : musique populaire d'Espagne et de Catalogne ; à 22 h 20, La pièce du jour ; à 22 h 30, Cappuccino ; à 22 h 50, Dossier ; à 23 h 40, vidéo mages ; à 0 h 10, Formation de l'acteur ; à 0 h 25, Des yeux pour entendre.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 28 juin au Théâtre des Champs-Elysées) : *le Roi d'Ys* (ouverture) et *Concerto pour violoncelle et orchestre en ré mineur*, de Lalo ; *Symphonie nº 3 en ut mineur, op. 78, avec orgue*, de Saint-Saëns, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski : sol. A. Meneses violoncelle, J.L. Gil orgue, M.A. Nicolas premier violon.

22 h 30 Concert (donné le 24 juillet à l'Opéra de Montpellier) : œuvres de Krenek, Haydn, Mercadante, Nordheim, par l'Orchestre de chambre de Norvège.

0 h Jazz : Siegfried Kessler Trio.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 24 juillet à 0 heure et le vendredi 25 juillet à minuit.

Sur la moitié nord du pays, un flux zonal et assez rapide persistera pendant les trois jours à venir. Dans ce flux circuleront des ondes de faible amplitude qui se traduiront principalement par un temps nuageux sans beaucoup de précipitations. Sur la moitié sud du pays des remontées d'air chaud provoqueront un temps lourd avec des orages isolés.

Vendredi matin, les nuages seront abondants de la Bretagne et de la Normandie aux Flandres et au Nord-Est ; ils seront accompagnés de faibles pluies, principalement près des côtes ; peu d'amélioration au cours de la journée, mais de timides éclaircies feront tout de même leur apparition.

Sur l'Aquitaine et le Centre, quelques bancs de brouillard ou des nuages bas se formeront au lever du jour, mais ils disparaîtront rapidement et le temps sera bien ensoleillé sur toutes les régions au sud de la Loire l'après-midi. Enfin, un temps plus lourd persistera de la Méditerranée au sud des Alpes, et quelques foyers orageux d'évolution diurne pourront être observés sur le relief. Le vent, de secteur sud-ouest dominant, sera faible en général, modéré près de la Manche ; il soufflera du secteur nord modérément près de la Méditerranée. Les températures maximales seront voisines de 19 à 24 degrés sur la moitié nord, 26 à 31 degrés plus au sud.

PRÉVISIONS

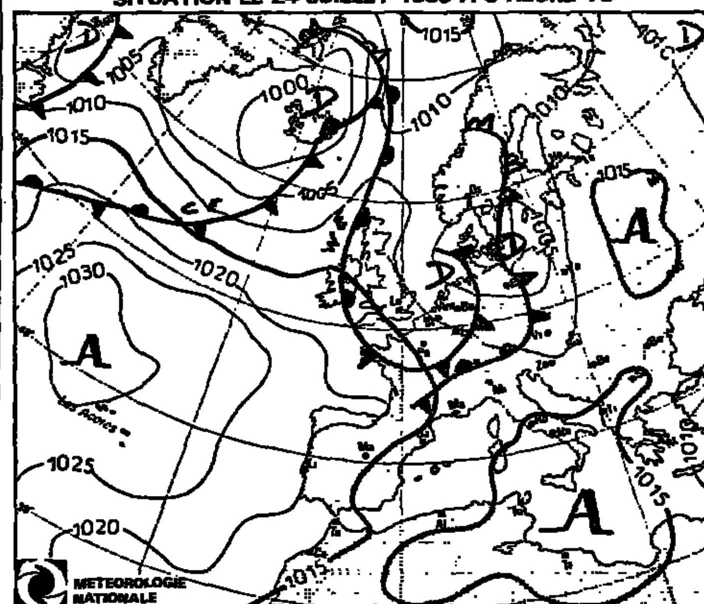
Samedi 26, sur la moitié nord de la France, le temps sera nuageux le matin avec des éclaircies qui deviendront plus importantes dans la journée. Le ciel se couvrira cependant près des côtes de la Manche dans la soirée.

Ailleurs, après dissipation des brumes matinales, le temps sera chaud et bien ensoleillé mais, sur le pourtour méditerranéen et sur le Roussillon, celui-ci sera lourd et orageux.

Les températures maximales varieront de 20 à 28 degrés du nord au sud du pays, de 18 à 20 degrés près des côtes de la Manche, et de 28 à 32 degrés près de la Méditerranée.

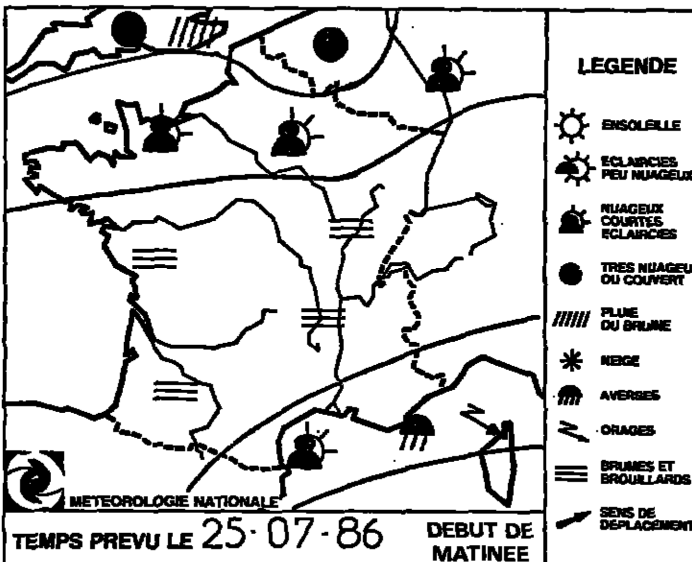
Dimanche 27, sur les régions situées au nord de la Loire jusqu'au Nord-Est, le ciel sera nuageux à très nuageux. Ailleurs, après dissipation des brumes matinales, le temps restera bien ensoleillé et chaud, mais des orages isolés se produiront encore dans le Sud-Est et en Corse. Les températures seront sans grand changement sur la moitié nord du pays et en hausse sur la moitié sud.

SITUATION LE 24 JUILLET 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 JUILLET A 0 HEURE TU

1015
1005
1025
A
METEOROLOGIE NATIONALE



TEMPÉRATURES maxima - minima. Valeurs extrêmes relevées entre le 23-7-1986 à 6 h TU et le 24-7-1986 à 6 h TU			
FRANCE			
AJACCIO	33	21	N
BIARRITZ	23	17	N
BORDEAUX	25	13	N
BOURGES	23	14	N
BREST	18	12	C
CAEN	18	10	S
CHERBOURG	16	11	N
CLERMONT-FERR.	28	12	N
DIJON	29	13	A
GRENOBLE St-M-H	33	17	C
LILLE	20	9	S
LIMOGES	22	10	C
LYON	29	16	N
MARSEILLE-MAR.	27	20	S
NANCY	22	10	P
NANTES	23	11	N
NICE	25	20	S
PARIS-MONTS.	23	12	S
PAU	22	13	N
PERPIGNAN	30	19	N
RENNES	20	9	S
ST-ÉTIENNE	29	15	S
STRASBOURG	26	12	C
TOURS	22	11	S
TOULOUSE	27	12	N
POINTE-À-P.	–	–	–
ÉTRANGER			
ALGER	43	20	S
AMSTERDAM	19	11	A
ATHÈNES	34	24	S
BANGKOK	29	24	C
BARCELONE	29	19	N
BELGRADE	28	19	S
BERLIN	20	13	N
BRUXELLES	19	9	A
LE CAIRE	34	23	S
COPENHAGUE	19	14	P
DAKAR	29	25	N
DELHI	35	28	C
DJERBA	28	20	S
GENÈVE	30	16	N
HONGKONG	31	26	A
ISTANBUL	31	21	S
JÉRUSALEM	29	19	N
LISBONNE	24	15	S
LONDRES	17	7	S
LOS ANGELES	25	18	S
LUXEMBOURG	19	9	C
MADRID	30	12	S
MARRAKECH	35	21	N
MEXICO	–	–	–
MILAN	29	17	S
MONTRÉAL	27	16	N
MOSCOU	22	12	C
NAIROBI	22	13	C
NEW-YORK	32	22	S
OSLO	11	8	N
PALMA-DE-MAJ.	35	16	N
PÉKIN	31	20	O
RIO-DE-JANEIRO	19	14	C
ROME	27	21	S
SINGAPOUR	30	25	C
STOCKHOLM	21	14	P
SYDNEY	20	17	C
TOKYO	29	23	S
TUNIS	33	22	S
VARSOVIE	26	16	N
VENISE	26	17	B
VIENNE	30	17	P

Temps observé le 23-7-1986 à 6 heures TU

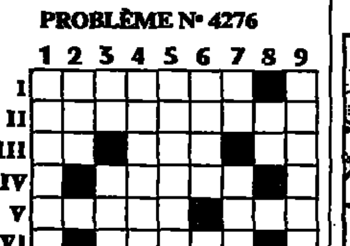
A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4276



HORIZONTALEMENT

I. Elle est plus large que la ficelle, mais moins attachante. – II. Le temps de vivre et de mourir. – III. Possessif. Condensé de prière. Un rocher fertile pour Dumas. – IV. Se montre souvent dur et vache. – V. Il a fait souffrir bien des cagneux. Préfixe. – VI. Intérieurement. – VII. Démonstratif. Un peu d'imagination. Devant l'amant ; jamais le mari. – VIII. Deux têtes pour un chœur. Diminution de poids. – IX. Possessif. Ouvre l'œil sur le « sujet » d'une manière pénétrante. – X. Bénéficiaires d'un portefeuille. Artiste de haut-relief. – XI. Copulative. Donnez l'exemple !

VERTICALEMENT

1. « Touche » des arriérés. – 2. Recueil ou extrait d'almanach. Une blonde souvent chapeautée de blanc. – 3. Sigle que le cocardier met en exergue. N'est stimulant qu'au début. Note. – 4. Hors du commun. – 5. Peu appréciée quand elle est pure. – 6. Palmier des tropiques. Est de règle dans un milieu d'« affranchies ». – 7. Copulative. Dans les pommes après les marrons. – 8. Barres parallèles. Protecteur d'Athéna. – 9. Sa victime est à plaindre. Au niveau le plus bas.

Solution du problème nº 4275

Horizontalement

I. Cover-girl. – II. Liège. – III. Issue. VCP (PCV). – IV. Mite. Feu. – V. Aveu. Ares. – VI. Té. Le. Dit. – VII. It. Ensile. – VIII. Set. Toc. – IX. IUT. – X. Universel. – XI. Renard. Se.

Verticalement

1. Climatiseur. – 2. Oisiveté. Ne. – 3. Veste. Tain. – 4. Egueulé. Va. – 5. Rée. Entier. – 6. Fa. Sourd. – 7. Verdicts. – 8. Recueil. Es. – 9. Stérile.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 23 juillet 1986 :

UNE LOI

● Nº 86-855 du 22 juillet 1986 autorisant l'approbation d'un protocole d'entente relatif à la protection sociale des étudiants et des participants à la coopération entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Québec.

UN ARRÊTÉ

● Du 16 juillet 1986 portant fixation de la valeur du point de retraite dans le régime de retraites complémentaires des assurances sociales institué par le décret nº 70-1277 du 23 décembre 1970 (Ircantec).

UNE LISTE

● D'admission au concours d'admission à l'Ecole militaire interarmes en 1986.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 24 juillet :

DES ARRÊTÉS

● Du 16 juillet 1986 relatif au taux nominal des prêts aidés à l'artisanat.

● Du 17 juillet 1986 fixant le programme de mathématiques de la classe de technologie et mathémaiques spéciales TA.

UNE CIRCULAIRE

● Du 11 juillet 1986 relative au régime de l'épargne-logement.

Sports

Le Tour de France cycliste

La dégringolade des grimpeurs

L'Espagnol Julian Goroste a remporté, mercredi 23 juillet, la dix-neuvième étape Villard-de-Lans-Saint-Etienne, une étape de transition entre les Alpes et le Massif Central qui n'a pas modifié sensiblement le classement général, mais Bernard Hinault (deuxième derrière Greg Lemond) a endossé le maillot à pois du Grand Prix de la montagne.

SAINT-ETIENNE
de notre envoyé spécial

Sur les 210 concurrents qui avaient pris le départ de Paris, il n'en reste que 135 et ce bilan sévère tend à prouver que tous les sélectionnés n'avaient pas leur place dans le peloton pléthorique du Tour de France. Plusieurs chutes ont, il est vrai, éliminé des coureurs de qualité, tels que Fabio Pana, Gilbert Duclos-Lassalle ou l'Américain Eric Heiden, ancien champion olympique de patinage – l'homme aux cinq médailles d'or – mais l'épreuve a aussi donné lieu à des défaillances dramatiques. Joël Pelier est tombé d'épuisement au sommet du Granon; Luis Herrera, le grimpeur colombien dont on faisait un favori, a perdu 40 minutes au cours des deux étapes alpestres. Bruno Cornillet, l'un des espoirs du cyclisme français, a abandonné au bout du rouleau.

A Saint-Etienne, quatre coureurs seulement, Lemond, Hinault, Zimmermann et Hampsten sont groupés en moins de 20 minutes. Le douzième, Millard, est à plus d'une demi-heure, le trentième Azudelo à 1 heure passée, et le dernier, Salvador à 2 heures 37'35". Il a perdu en moyenne 13 minutes soit environ 8 kilomètres par jour depuis Bayonne.

Le Tour est-il trop dur ? « *Non*, répondent les organisateurs, par la voix de Jacques Goddet. *Ce parcours réalise un équilibre entre les étapes de plaine et les étapes de montagne. Il se vérifie, d'autre part, que la course obéit d'abord à la volonté des coureurs.* » Propos confirmés par Bernard Hinault.

Quatre fois le mont Blanc

« *En théorie, l'itinéraire favorisait les grimpeurs, mais il s'est retourné contre ceux qu'il prétendait avantager. Et ce sont les Colombiens en définitive qui ont fait les frais de la formule. Pourquoi ? Parce que tous ceux, et ils sont nombreux, qui redoutaient les purs grimpeurs sur un tracé aussi raide se sont efforcés de durcir la bataille sur le plat où l'allure a été chaque jour très rapide. Les petits gabarits ont abordé les Pyrénées et, à plus forte raison, les Alpes, en état de moindre résistance. D'où les multiples effondrements auxquels nous avons assisté* ».

Conclusion de Bernard Hinault : « *Le Tour n'est jamais fait pour les spécialistes, mais pour les routiers complets, et l'accroissement des difficultés de montagne ne rend pas systématiquement service aux purs grimpeurs* ».

Paradoxe qui éclate à la lecture des classements. Si l'on excepte Zimmermann et Criquelion qui sont en réalité des routiers tout terrain, le premier des escaladeurs spécifiques, le Colombien Cabrera, occupe la dixième place avec un retard de 28 mn 32 s, alors que Bernard Hinault, surtout apprécié pour ses talents de rouleur, porte le maillot à pois rouges désignant le leader du grand prix de la montagne.

Tel est le résultat des étapes pyrénéennes et alpestres auxquelles vient de s'ajouter celle du Forez, la Croix de Chaubouret stéphanoise, en passant par le Tourmalet, Peyresourde, Superbagnères, le Galibier, la Croix de Fer, l'Alpe-d'Huez, l'Isoard et le Granon, représentant au total 350 kilomètres, de montée. La distance de Paris à Bruxelles, et 18 kilomètres d'élévation – près de quatre fois le Mont-Blanc.

On peut s'étonner, dans ces conditions, qu'il n'y ait plus depuis fort longtemps, de contrôles anti-dopage positifs dans le Tour de France. En dépit des efforts exceptionnels qu'on leur impose et qui justifiaient naguère le recours à une certaine médecine, les routiers professionnels de la nouvelle génération marcheraient-ils à l'eau minérale ? « *Sans aucun doute* », nous ont confirmé les responsables du service médical. Les coureurs ont compris qu'on ne pouvait tricher impunément dans une compétition aussi exigeante. Voilà une nouvelle qui réjouira tous les sportifs.

JACQUES AUGENDRE.

TOUR DE FRANCE MASCULIN
VILLARD-DE-LANS-SAINT-ÉTIENNE (179,5 km)
(dix-neuvième étape)

1. Gorospe (Esp.) 5 h 6 mn 10 s; 2. Anderson (Aus.) à 2 mn 4 s; 3. Garde (Fra.) à 2 mn 12 s; 4. Van Eynde (Bel.) à 2 mn 25 s; 5. Bauer (Can.) à 2 mn 26 s; 6. Hinault (Fra.) à 2 mn 27 s; 7 Van Calster (Bel.) à 2 mn 27 s; 8. Lemond (E.-U.) à 2 mn 27 s; 9. Stevenhaagen (P.-B.) à 2 mn 27 s; 10. Echae (Esp.) à 2 mn 27 s.

Classement général. – 1. Lemond (E.-U.) 91 h 35 mn 48 s; 2. Hinault (Fr.) à 2 mn 43 s; 3. Zimmermann (Sui.) à 7 mn 41 s; 4. Hampsten (E.-U.) à 16 mn 46 s; 5. Pensec (Fr.) à 21 mn 32 s; 6. Criquielion (Bel.) à 22 mn 15 s; 7. Ruttimann (Sui.) à 23 mn 37 s; 8. Rooks (P.-B.) à 26 mn 30 s; 9. Pino (Esp.) à 27 mn 46 s; 10. Cabrera (Col.) à 28 mn 32 s; 11. Madiot (Fr.) à 29 mn 47 s; 12. Millar (G.-B.) à 30 mn 49 s; 13. Simon (Fr.) à 31 mn 33 s.

TOUR DE FRANCE FEMININ
SERRIÈRES-SAINT-ÉTIENNE (65,5 km)
(onzième étape)

1. Canins (Ita.) 2 h 5 mn 27 s (moyenne 31,327 km/h); 2. Longo (Fra.) à 2 mn 31 s; 3. Simonnet (Fra.) à 4 mn 59 s; 4. Chiappa (Ita.) m.t. suivies du peloton à 5 mn 2 s.

Classement général. – 1. Canins (Ita.) 21 h 56 mn 43 s; 2. Longo (Fra.) à 13 mn 43 s; 3. Thompson (E.-U.) à 21 mn 4 s; 4. Simonnet (Fra.) à 28 mn 24 s; 5. Heppie (Aus.) à 29 mn 12 s.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	281	tous signes	F. 400
	581	tous signes	400
	771	tous signes	400
	6 991	lion	10 000
		autres signes	1 000
	2 321	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	6 781	lion	12 000
		autres signes	1 200
	7 421	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	16 611	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
2	82	tous signes	200
	6 042	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	7 882	taureau	10 200
		autres signes	1 200
	00 102	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	07 062	vierge	4 000 000
		autres signes	125 000
3	4 053	balance	12 000
		autres signes	1 200
	9 013	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	28 333	bélier	50 000
		autres signes	5 000
4	24	tous signes	200
	724	tous signes	600
5	0 815	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	6 705	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
6	5 326	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	24 066	taureau	50 000
		autres signes	5 000
7	27	tous signes	200
	317	tous signes	400
7	4 887	capricorne	F. 10 000
		autres signes	1 000
	7 937	balance	10 000
		autres signes	1 000
	5 587	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	9 447	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	03 987	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	04 107	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	10 467	lion	50 000
		autres signes	5 000
8	898	tous signes	400
	4 298	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	02 628	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	09 118	verseau	50 000
		autres signes	5 000
9	8 489	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	5 559	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	25 089	poissons	50 000
		autres signes	5 000
0	3 200	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	3 620	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	9 520	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	1 990	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	3 080	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	7 290	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	18 950	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	22 400	balance	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : POISSONS — TAUREAU — BÉLIER — GAGNENT 100,00 F

LOTO — N° 30 TIRAGE DU MERCREDI 23 JUILLET 1986

2 16 22 25 35 49 — 6 (NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE)

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 30 JUILLET ET SAMEDI 2 AOUT 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI.

86 — TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE — 63e
TIRAGE DU MERCREDI 23 JUILLET 1986

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/86)

Le numéro 0 1 9 8 7 7 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille: 119877, 219877, 319877, 419877, 519877, 619877, 719877 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
009877	010877	019077	019807	019870	15 000,00 F
029877	011877	019177	019817	019871	
039877	012877	019277	019827	019872	
049877	013877	019377	019837	019873	
059877	014877	019477	019847	019874	
069877	015877	019577	019857	019875	
079877	016877	019677	019867	019876	
089877	017877	019777	019887	019878	
099877	018877	019977	019897	019879	

Tous les billets se terminant par		gagnent
9877		5 000,00 F
877		1 000,00 F
77		200,00 F
7		100,00 F

86 — TAC-O-TAC — TIRAGE DU MERCREDI 23 JUILLET 1986 — 64e

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement en date du 26 mars 1986, le tribunal correctionnel de Castres a déclaré Jean-Charles Graff, né le 2 mars 1942 à Toulouse (31), gérant de la société Euparimex, demeurant 15, chemin Carpinel-Revel (31) coupable des délits d'usage de marques sans autorisation et de fausse indication d'origine de marchandises ;

Faits prévus et réprimés par les articles 27, titre IV de la loi n° 64-1460 du 31 décembre 1964, 44-1 de la loi du 27 décembre 1973, 1er de la loi du 26 mars 1930, 1er de la loi du 1er août 1905, 422, 423-1, 423-2 du code de procédure pénale ;

Le condamne à la peine d'un mois d'emprisonnement et de 5 000 F d'amende ;

Dit qu'il sera sursis à l'exécution de la peine d'emprisonnement, conformément aux dispositions de l'article 734 du code de procédure pénale et dont l'avertissement prévu par l'article 737 du même code a été immédiatement donné au condamné ;

Ordonne la confiscation des produits saisis et placés sous scellés n° 136/85 ;

Le condamne aux frais envers l'Etat.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Claudette et Alain Jambrin-Rozier

ont le grand bonheur de faire part de la naissance de leur fils,

Ulrich JAMBRIN-ROZIER,

le 18 juillet 1986.

« *Que l'Univers le protège et qu'il en devienne un chevalier zélé.* »

Paris. Le Parc. Saint-Maur.

Décès

– M. et Mme Jean-Pierre Ramelet et leurs enfants,
M. et Mme Guy-Michel Brancher et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BRANCHER,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 16 juillet 1986, dans sa cent troisième année, en son domicile à Sceaux.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le vendredi 18 juillet 1986, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Montparnasse.

M. et Mme Jean-Pierre Ramelet,
La Louvière-Saint-Sulpice,
Vaud (Suisse).
M. et Mme G. M. Brancher,
21, rue Chanez,
75016 Paris.

– Le personnel de la Société G. et P. Brancher frères

a la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BRANCHER,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 16 juillet 1986, dans sa cent troisième année, en son domicile à Sceaux.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le vendredi 18 juillet 1986, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Montparnasse.

Société Brancher frères,
3 et 5, rue Paul-Dantier, BP 80,
78143 Vélizy Cedex.

– Mme Marcel Gauthier,
son épouse,
Brigitte Gauthier,
sa fille,
M. et Mme Gérald Gauthier,
M. et Mme Maurice Bercot,
M. et Mme Jean-Paul Vogel,
Me Georges Ternay et Mme,
Mlle Madeleine Tiernay,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Marcel GAUTHIER,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris, le 20 juillet 1986.

Les obsèques auront lieu au columbarium du Père-Lachaise, entrée rue des Rondeaux, le lundi 28 juillet, à 10 h 45.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Lyon. Vénissieux (Rhône).

Ses collègues et amis du lycée Jacques-Brel de Vénissieux

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean GIBERT,
professeur de sciences physiques,

survenu le 17 juillet 1986, dans sa trente-huitième année.

– La direction et le personnel de la revue *Africa international*

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Noël Essi KOUAME,
dit Noël X. Ebony,
rédacteur en chef,

le 22 juillet 1986, à Dakar.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Africa,
BP 1826, Dakar (Sénégal).

– Mme Hélène Lavolé,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,

ont le regret de faire part du décès de

M. Joseph LAVOLÉ,
capitaine de frégate (ER),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 18 juillet 1986, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue de la Pointe,
29200 Brest.

– On nous prie d'annoncer le décès de

la baronne
Gérard de MONTREMY,
née Madeleine Lacroix,

décédée à Paris, le 19 juillet 1986.

Les obsèques ont lieu dans la plus stricte intimité, en l'église Notre-Dame-des-Champs, ce jeudi 24 juillet, et l'inhumation le même jour, au cimetière de Marles-en-Brie (Seine-et-Marne).

De la part du baron Gérard de Montremy.

– Granges-lès-Valence. Strasbourg. Paris. Lyon. Grenoble.

Mme Paul Reboul,
son épouse,
Olivier et Irène Reboul,
André et Liliane Aziosmanoff,
Pierre et Marie-Rose Potier,
Odet et Livia Reboul,
Jacquette Reboul,
Jean-Philippe et Angeline Reboul,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul Elie REBOUL,
ingénieur ECP,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année, le 17 juillet 1986.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église réformée de Granges-lès-Valence.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière protestant de Nîmes.

« *Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la nuit, je ne crains aucun mal, car Tu es avec moi.* »
(Ps. XXIII-4.)

« Les Cyprès »,
07500 Granges-lès-Valence.

Remerciements

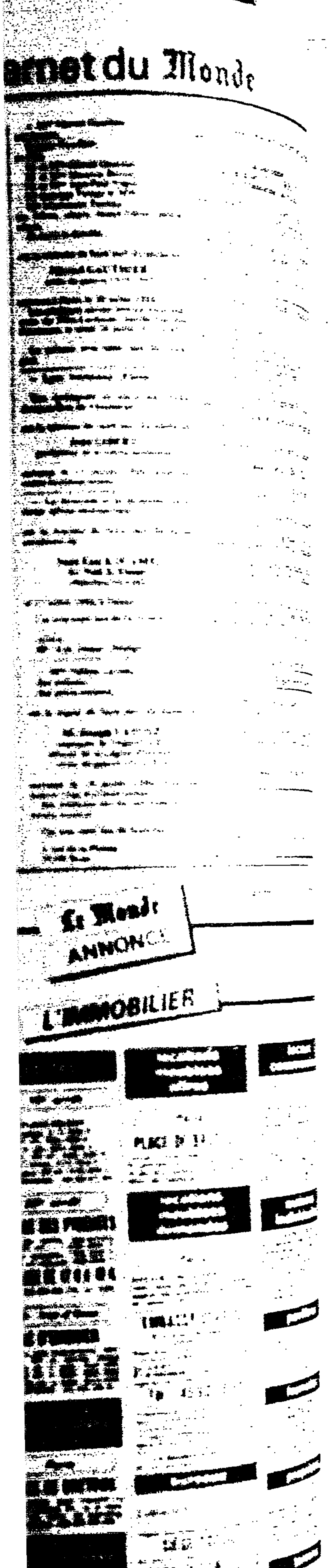
– Mme Paul Delaroche,
Et toute la famille,

remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Paul DELAROCHE.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.





Economie



La nomination des PDG des entreprises nationalisées

M. Mitterrand demande à M. Chirac de veiller au reclassement des présidents remplacés

Le porte-parole du gouvernement, M. Alain Juppé, a estimé, mercredi 24 juillet, au terme du conseil des ministres, que le gouvernement avait privilégié *« la continuité »* au sein des vingt-quatre entreprises privatisables, dont les PDG venaient d'être nommés. Deux critères ont été retenus, a-t-il souligné : d'une part, l'intérêt de l'entreprise dans sa gestion quotidienne et dans sa stratégie à long terme ; d'autre part, l'aptitude et la volonté des hommes choisis à mettre en œuvre la privatisation. Il a rappelé qu'en 1982, il y avait eu seulement deux maintiens sur le même nombre d'entreprises, *« ce qui se dispense de commentaires »*, a-t-il déclaré. En réponse à une question, M. Juppé a indiqué que le président de la République *« n'avait pas fait de commentaire. »*

En fait, M. Mitterrand était intervenu auparavant. Avant l'ouverture de la réunion du conseil des ministres, le président de la République a en effet demandé au premier ministre de veiller à assurer aux présidents remplacés un reclassement digne des résultats obtenus sous leur direction. M. Mitterrand a en particulier insisté, comme il l'avait fait la veille auprès du secrétaire général du gouvernement, sur le cas de M. Le Floch-Prigent (Rhône-Poulenc), dont l'éviction lui paraît quelque peu abusive au regard même des critères retenus (dans son entourage, on insiste aussi sur les cas de MM. Mayoux et Pache). On affirme, à l'Elysée, que le chef du gouvernement s'est montré soucieux de prendre en considération cette préoccupation présidentielle. On souligne, toutefois, dans l'entourage de M. Mitterrand qu'entre les délibérations du conseil des ministres et les signatures effectives il s'écoule généralement un délai de vingt-quatre à quarante-huit heures. Ce rappel des règles de procédure tend à faire savoir que le chef de l'Etat se réserve le droit, jusqu'au dernier moment, avant d'apposer sa signature au-dessous des nominations en question, de vérifier que les reclassements qu'il souhaite sont en bonne voie. Une incertitude persistera donc jusqu'à ce que le président de la République ait vraiment paraphé les décisions de principe prises en conseil des ministres. Il apparaît ainsi que pour l'Elysée les conditions dans lesquelles le gouvernement assurera la réaffectation des présidents évincés conditionnera l'attitude de M. Mitterrand lors des nominations qui devront intervenir ultérieurement à la tête des entreprises nationales concernées par les opérations de privatisation.

Le ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, a indiqué, pour sa part, mercredi soir, qu'il s'occuperait personnellement du sort des personnalités remplacées.

Le conseil des ministres a, d'autre part, autorisé le gouvernement à engager sa responsabilité sur le projet de loi relatif aux privatisations. Cela devait être fait jeudi après-midi, 24 juillet, dès le début du débat à l'Assemblée nationale. Les députés socialistes ont annoncé qu'ils déposeront une motion de censure, qui sera débattue au début de la semaine prochaine. Le ministre chargé des relations avec le Parlement, M. André Rossinot, a précisé que le projet serait sans doute définitivement adopté *« dans une huitaine de jours »*.

Ceux qui arrivent



Au Crédit lyonnais

M. Jean-Maxime Lévêque : un libéral invétéré

La banque, la France, le libéralisme : on hésite à classer par ordre de priorité ces trois passions de M. Jean-Maxime Lévêque. On pourrait dire qu'il sert la France par la banque au moyen du libéralisme ou encore que l'idéologie libérale fondée sur la banque est une forme de son patriotisme.

Avant de sortir de la deuxième promotion, « Union française », de la toute neuve École nationale d'administration en 1948 dans le corps de l'inspection des finances, M. Lévêque s'était engagé à vingt et un ans dans la division Leclerc lorsque celle-ci avait délivré Paris en août 1944, et il participa aux combats jusqu'à Berchtesgaden. Son gaullisme, renforcé par ses pas de jeune fonctionnaire de la IV[e] République date de là. Mais c'est en 1960 qu'il réalise un de ses rêves : il entre sur recommandation au cabinet de de Gaulle, président de la République. Il précise lui-même son rôle : *« d'abord simple informateur, je devins peu à peu son conseiller ; sa cpnfiance en moi s'affermissait »*.

Sa tâche consiste alors à tenir de Gaulle au courant de l'évolution de l'ensemble de la situation économique, tout en exerçant les fonctions de secrétaire général du Conseil national de crédit. Il se flatte d'avoir empêché le général de donner aux objectifs des plans quinquennaux un « caractère obligatoire », et de l'avoir convaincu *in extremis* en 1961 d'en faire seulement une « ardente obligation ». Le libéralisme de M. Lévêque aurait donc trouvé là sa première consécration.

Il ne cache pas non plus ses désaccords doctrinaux avec M. Giscard d'Estaing, ministre des finances, qui avait rétabli le contrôle des prix en 1963 lors du plan de stabilisation. Le ministre l'avait alors emporté sur le conseiller dépité, et dès 1964 ce dernier donnait sa démission de la fonction publique et « pantouflait » à la direction générale d'une banque privée, le Crédit commercial de France, dont il sera de 1975 à 1982 le PDG.

Sans aucune modestie, M. Lévêque se flatte d'avoir *« réveillé cette banque assoupie pour en faire la plus active banque privée de France »*.

Il ne faisait que reprendre la croisade lancée par son prédécesseur, Jacques Merlin, contre un secteur public dont il jugeait la concurrence déloyale. Les deux hommes avaient entrepris une vaste cure de rajeunissement qui devait être marquée notamment par le départ « volontaire » de près de 10 % du personnel ayant dépassé les cinquante ans, une initiative plutôt hardie pour l'époque.

M. Lévêque a incontestablement su insuffler au CCF un esprit d'entreprise qui l'a conduit à développer fortement son assise à l'étranger. Ce développement international devait aller de pair avec l'extension des activités financières, l'une des vocations de cette banque d'affaires depuis la fin du XIX[e] siècle. Mais toute médaille ayant son revers, cette politique active à l'étranger devait se solder, quelques années plus tard, par un gonflement des risques-pays dû aux difficultés de remboursement de nombreux pays débiteurs, en Amérique latine notamment.

La passion libérale, on pourrait même dire la fureur, commence à s'emparer de M. Lévêque en 1972 avec le programme commun de la gauche qui prévoit la nationalisation des banques. Son combat devient une véritable croisade en 1981 jusqu'à sa démission qu'il donne le jour-même de la nationalisation, l'année suivante. Dans une lettre aux actionnaires du CCF « expropriés » il proclame le 15 février 1982 : *« L'avenir sera un jour ou l'autre la dénationalisation. »*

En attendant, M. Lévêque fonde un établissement privé, l'International Bankers Incorporated, et lance un mouvement politique, l'Union nationale pour l'initiative et la responsabilité (UNIR). Il en fait un outil de combat obstiné contre le socialisme et pour un *« libéralisme moderne et authentique »*, c'est-à-dire pratiquement total. Entretenant des relations parfois étroites avec le RPR et le CNIP, son mouvement ne réussit toutefois pas sa percée politique. Il apparaît trop comme une machine au service d'un homme seul, dont le charisme est limité.

Malgré d'onéreuses campagnes d'affiches, UNIR n'obtient aucun succès populaire, et M. Lévêque, qui briguait lui-même un siège de député à Paris, renonce à présenter des listes lors des élections législatives du 16 mars. Son retrait au bénéfice du RPR trouve ainsi sa récompense aujourd'hui.

A. P. et S. M.

[Né en 1923, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, inspecteur des finances, M. Jean-Maxime Levêque fut d'abord chargé de mission à la direction des finances extérieures, rue de Rivoli, puis détaché comme directeur de la Banque européenne d'investissement. Conseiller technique à la présidence de la République de 1960 à 1964, il quitte ses fonctions pour entrer au Crédit commercial de France comme directeur général. Président de cette banque en 1975, succédant à M. Jacques Merlin, il est contraint d'abandonner ses fonctions en février 1982, lors des nationalisations. M. Lévêque prend la tête d'une société installée aux Antilles néerlandaises, IBI Holding, dont l'une des initiatives a été de racheter, en novembre 1985, la banque Wedge, en partie avec d'autres anciens dirigeants du CCF. Fondateur du mouvement politique UNIR, il est l'auteur du livre Dénationalisations, mode d'emploi.]

Au CIC

Jean Dromer

Né en 1929, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, inspecteur général des finances, M. Jean Dromer a été secrétaire général du comité Rueff-Armand en 1959, chargé de mission au cabinet de M. Valéry Giscard d'Estaing, secrétaire d'Etat aux finances (1961), conseiller technique (1961-1964) au cabinet de M. Maurice Couve de Murville, ministre des affaires étrangères, conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République (1964-1967) en même temps que secrétaire général du comité interministériel pour la coopération européenne. Puis il entre à la Banque nationale de Paris, où il devient directeur général adjoint en 1968 avant de quitter la banque en 1975 pour prendre la présidence de la BIAO (Banque internationale pour l'Afrique occidentale). Depuis 1982, M. Dromer est président de l'Association française des banques.

A la Banque de Bretagne

Xavier Henry-de-Villeneuve

Né en 1932 à Quintin (Côtes-du-Nord), licencié en droit de la faculté de Rennes, M. Henry-de-Villeneuve a fait toute sa carrière à la Banque de Bretagne, dont il est directeur général depuis 1979. Depuis 1978, il est également PDG de la Banque de la Cité à Paris. Il représente la cinquième génération de banquiers dans la même famille.



A la Compagnie financière de Suez

M. Renaud de la Genière : une revanche à prendre

Pratiquement limogé de son poste de gouverneur de la Banque de France en novembre 1984 par les soins de M. Pierre Bérégovoy qui n'avait pas voulu renouveler son mandat, M. Renaud de la Genière prend une sorte de revanche en remplaçant M. Jean Peyrelvade à la présidence de la Compagnie financière de Suez. Il prend aussi le risque d'affronter un monde différent, celui des affaires, qu'il n'avait pas vraiment connu auparavant.

Ce grand commis sévère, d'un total sang-froid et d'un courage à toute épreuve, indifférent aux modes intellectuelles, a, jusqu'à présent, consacré sa vie au service de l'Etat. Son passage au ministère des finances comme directeur général du budget de 1966 à 1974 a laissé des souvenirs douloureux à certains. De son poste stratégique, il bombardait les ministères dépensiers et le ministère des finances de notes impitoyables, qui analysaient, disséquaient et mettaient à nu de cruelles vérités.

L'une d'entre elles, notamment, adressée au printemps 1974, en pleine campagne présidentielle, démontrait que, sans une aggravation de la pression fiscale et compte tenu du prélèvement opéré par la hausse spectaculaire du prix de l'énergie, il faudrait abandonner plusieurs grands projets de l'Etat, dans le nucléaire et l'aéronautique, notamment. Cette note avait soulevé une polémique entre les candidats à la présidence, dont l'un était M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre des finances. De même, en 1977, M. de la Genière remettait un rapport explosif sur la gestion des entreprises publiques.

Sous-gouverneur de la Banque de France en 1974, puis gouverneur en 1979, M. de la Genière avait loyalement soutenu le gouvernement socialiste après le 10 mai 1981, épaulant les efforts de M. Jacques Delors pour revenir à plus de rigueur, à la grande fureur de certains hommes de gauche purs et durs. Cette rigueur, il n'a cessé de la prêcher pour les entreprises et aussi pour les finances publiques. Se rangeant dans l'opposition en novembre 1985, après un an de silence, M. de la Genière n'avait pas hésité à déclarer publiquement : *« Il ne faut pas prétendre ou promettre que les ménages paieront moins d'impôts : d'une manière ou d'une autre, ils en paieront plus. »*

Voilà donc l'homme appelé à prendre la Compagnie financière de Suez, ses banques notamment, dont l'animation ne nécessitera pas tout à fait les mêmes dons. En tout cas, M. de la Genière sera, depuis la guerre, le deuxième gouverneur de la Banque de France à diriger une banque privée : le premier avait été M. Emmanuel Monief, gouverneur de 1945 à 1949, puis président de la Banque de Paris et des Pays-Bas jusqu'à 1962, avec le concours actif et efficace du directeur général M. Jean Reyre.

F. R.

[Né en 1925 au Mans, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, inspecteur général des finances, M. de la Genière a été conseiller technique au cabinet de M. Antoine Pinay, ministre des finances, en 1958 et 1959, chef de service puis directeur du budget de 1966 à 1974. Nommé sous-gouverneur de la Banque de France, il en devient gouverneur en 1979, il est remplacé en novembre 1984 par M. Michel Camdessus. M. de la Genière, après un an de réserve, se range publiquement dans l'opposition et, à la demande du nouveau gouvernement, dépose en avril 1986. Un rapport sur le bilan de la gestion socialiste.]

A la Société générale

Marc Viénot

Né en 1928 à Paris, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Viénot a été chargé de mission au cabinet de M. Paul Ramadier, ministre des affaires économiques et financières (avril-juin 1957), au cabinet de M. Félix Gaillard, ministre des finances, puis président du Conseil en 1957 et en 1958. Sous-directeur, puis chef de service à la direction du Trésor (1965-1970). Ministre plénipotentiaire, conseiller financier à l'ambassade de France aux Etats-Unis de 1970 à 1973, il entre, ensuite, à la Société générale, dont il devient directeur général en 1977. Candidat à la succession du PDG de la banque, M. Maurice Lauré, il voit le poste lui échapper en février 1982, lors du remplacement de ce dernier au profit de Jacques Mayoux.

A la Banque Hervet

Jean-Baptiste Pascal

Né en 1930 à Bordeaux, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Pascal, après un passage à la BNCI, à la Caisse d'équipement pour le développement de l'Algérie et au secrétariat d'Etat aux affaires algériennes, entre au Crédit commercial de France en 1965. Directeur central depuis 1977, il est chargé de la direction des affaires immobilières et préside le directoire d'Interbail. C'est un homme actif du mouvement RPR-banques, dont il est vice-président.

A Paribas

Michel François-Poncet : depuis vingt-cinq ans dans le groupe

Né en 1935, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de la Harvard Business School aux Etats-Unis, M. Michel François-Poncet entre en 1961 à la Banque Paribas. Attaché de direction, fondé de pouvoir, sous-directeur, directeur adjoint, directeur, puis directeur central depuis 1983, et membre du comité exécutif depuis 1985, organe de direction de la banque, il a collaboré pendant vingt-cinq ans et de plus en plus étroitement avec tous les grands patrons du groupe Paribas (MM. Reyre, de Fouchier, Moussa et Haberer). Délégué permanent du groupe en Amérique du Nord, il a été nommé en janvier 1985 président de Paribas-North America. Il est ami de Jacques Chirac, même s'il n'appartient pas officiellement à une formation politique, et cousin germain de M. Jean François-Poncet.

A la CGE

Pierre Suard : un homme de la maison

M. Pierre Suard, un Jurassien de cinquante-deux ans, polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées, prend la présidence de la CGE (Compagnie générale d'électricité) après treize ans passés dans le groupe.

Il a commencé sa carrière en 1960 au service des affaires économiques du ministère des travaux publics. En 1963, il a rejoint l'Aéroport de Paris dont il sera le directeur de l'exploitation de 1967 à 1970. Parallèlement, il est, de 1966 à 1968, chargé de mission au cabinet de M. Michel Debré, alors ministre de l'économie et des finances.

En 1970, il entre dans une société privée d'ingénierie, la Setec. C'est d'ailleurs dans ce secteur d'activité qu'il exercera d'abord ses fonctions, à son entrée dans la CGE en 1973, en prenant la direction des sociétés Sogelerg, Sedim et Sogreah.

En 1976, il devient directeur général, puis, en 1983, président des Câbles de Lyon. Il assurera le développement international de cette société, désormais deuxième câblier mondial, avec la prise de contrôle de l'allemand Kabelmetal et de l'américain Celwave.

Mais il a également étendu son champ d'activité aux télécommunications en devenant directeur général de Cit-Alcatel en 1984 et en gérant la fusion de cette dernière avec les activités analogues de Thomson. En 1985, il est nommé vice-président-directeur général d'Alcatel, la société issue de la fusion.

A Rhône-Poulenc

Jean-René Fourtou : un expert en management

M. Jean-René Fourtou, quarante-sept ans, apparaît comme un spécialiste du management avec, derrière lui, vingt trois ans d'expérience chez Bossard, groupe français spécialisé dans le conseil d'entreprises (stratégie, organisation, gestion des hommes), dont il est devenu président en 1978.

C'est pour ce professionnalisme, mais aussi pour ses liens avec le parti de M. Giscad d'Estaing – il est un des « chercheurs de fonds » de l'UDF et l'ami personnel de M. Michel Pinton, ancien secrétaire général – que lui fut confiée en 1983 une étude sur le comportement de l'UDF (*le Monde* du 23 juin 1983).

Le curriculum vitae fourni par le ministère de l'industrie insiste d'ailleurs sur la compétence de cet ancien élève de l'École polytechnique : *« Chef d'entreprise, il a fait du groupe Bossard l'un des premiers »* en France avec un taux de développement de 25 % par an depuis sept ans. Et d'ajouter : *« Depuis vingt ans, son domaine privilégié d'expertise est le secteur de la chimie fine et de la pharmacie. »* M. Fourtou ne sera donc pas dépaysé. Mais devenu le patron de Rhône-Poulenc, M. J.-R. Fourtou passe du même coup de l'autre côté de la barrière. Il va lui falloir vérifier *in situ* ses théories.

A Pechiney

Jean Gandois : de l'acier à la chimie

Né en 1930, polytechnicien (1949), ingénieur des ponts et chaussées, M. Jean Gandois a une longue pratique de la sidérurgie puisqu'il y travaillera pendant plus de seize ans. Entré en 1961 dans le groupe Wendel, il y accomplira une grande partie de sa carrière. Il sera notamment directeur général adjoint (1970), puis directeur général de Wendel-Sidélor (1972), membre du directoire de Sacilor-Aciéries et Laminoirs de Lorraine, vice-président-directeur général de Sollac (1973), dont il deviendra PDG en 1975.

Il abandonne alors l'acier pour la chimie. Le 1[er] novembre 1976, à la demande du président de Rhône-Poulenc, M. Gillet, il devient directeur général du groupe, dont il est nommé vice-président-directeur général en juin 1977 et PDG en juin 1979. Après la nationalisation de Rhône-Poulenc en février 1982, il est maintenu dans ses fonctions, avant de démissionner en juillet 1982.

Depuis, il a retrouvé le chemin de la sidérurgie en acceptant diverses missions d'études : auprès du gouvernement luxembourgeois sur la société Arbed, du gouvernement belge sur le groupe Cockerill-Sambre, enfin, dernièrement, auprès du gouvernement de M. Chirac sur Sacilor et Usinor. Il a, en 1983, créé une société de conseil baptisée Industrie-Conseil.

Economie

La nomination des PDG des

Ceux qui arrivent

Au GAN

M. François Heilbronner : un fidèle de M. Chirac

Au lendemain des élections législatives du 16 mars, le jour même de son cinquantième anniversaire, M. François Heilbronner a su qu'il retournerait à l'hôtel Matignon, qu'il avait quitté dix ans plus tôt, et qu'il y retrouverait le titre de directeur adjoint du cabinet qu'il avait déjà dans le premier cabinet de premier ministre de M. Jacques Chirac avec, de surcroît, la fonction de conseiller pour les affaires économiques et financières auprès du chef du gouvernement de la cohabitation. En fait, il savait depuis longtemps que sa place était de toute façon réservée auprès de M. Chirac.

Il appartient, en effet, à la génération des hauts fonctionnaires de la phalange chiraquienne dont le dévouement et la fidélité sont à toute épreuve. Sorti de l'Ecole nationale d'administration dans la « botte » en 1962, nommé à l'inspection des finances – il est inspecteur général depuis 1983 – M. Heilbronner collabore, en effet, avec M. Chirac depuis 1972, après avoir été brièvement, en 1968, conseiller technique au cabinet de M. Debré alors ministre des affaires étrangères dans le gouvernement Couve de Murville. Directeur adjoint, puis directeur du cabinet de M. Chirac au ministère de l'agriculture, puis à celui de l'intérieur sous le septennat de Georges Pompidou, il demeure naturellement auprès du nouveau premier ministre en 1974 d'abord comme conseiller pour les affaires économiques et financières puis, l'année suivante, comme directeur-adjoint.

La rupture en 1976 de M. Chirac avec M. Giscard d'Estaing ne sera pas sans conséquenses pour M. Heilbronner. Comme beaucoup de proches du premier ministre démissionnaire il subit une relative disgrâce en réintégrant son corps d'origine, l'inspection des finances. Il appartient alors au petit groupe de fidèles – qui peu à peu s'étoffera – qui continue à apporter à M. Chirac à titre personnel les ressources de leurs compétences. M. Heilbronner n'appartient en effet à aucun parti, mais n'hésite pas à figurer parmi les experts que le président du RPR consulte avec le plus de confiance. Il participe donc à ce titre à l'élaboration du programme économique, financier et social de la future majorité aux côtés d'amis tout aussi dévoués comme MM. Balladur et Friedmann.

Le directeur adjoint du cabinet de M. Chirac donne l'impression d'un parfait technocrate qui ne doit penser que chiffres, courbes ou graphiques et dont le physique un peu austère et le comportement effacé n'attirent pas la confidence. Or sous cette apparence se cachent en réalité une amabilité naturelle, une ouverture insoupçonnée, un réel goût de l'argumentation et surtout une serviabilité et une gentillesse sans exubérance, mais constantes et spontanées.

ANDRÉ PASSERON.

[Né en 1936 à Paris, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, inspecteur général des finances, il a été chargé de mission puis secrétaire général adjoint au comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne de 1966 à 1972. Conseiller technique au cabinet de M. Michel Debré, ministre des affaires étrangères (1968-1969), il entame une longue collaboration avec M. Jacques Chirac, dont il dirige le cabinet lorsqu'il est ministre de l'agriculture (1973-1974), puis ministre de l'intérieur (1974). Conseiller pour les affaires économiques et financières au cabinet de M. Jacques Chirac, premier ministre en 1975-1976, il terminera comme directeur adjoint de ce cabinet.]

A la MGF

M. Jean-Claude Jolain

Né en 1943, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, administrateur civil au ministère de l'économie et des finances, M. Jean-Claude Jolain a été chargé de mission au cabinet de M. Chirac, premier ministre en 1975 et 1976, et conseiller technique au cabinet de M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat au budget en 1976 et 1977. Fin 1977, il fut nommé directeur de la construction de la Ville de Paris, puis directeur des finances et des affaires économiques.

Ceux qui partent

A la CGE

Georges Pébereau : le monsignore du téléphone

La roche Tarpéienne est proche du Capitole. M. Georges Pébereau, PDG de la Compagnie générale d'électricité (CGE), est remplacé alors qu'il était sur le point de concrétiser le rêve de sa vie par un vaste accord avec le groupe américain International Telephone and Telegraph (ITT). Le gouvernement récuse son géniteur mais devrait donner son aval à son projet. Le paradoxe est à la taille du limogé.

Une grande figure de l'industrie française quitte la scène. Depuis près de 20 ans, M. Georges Pébereau a été un acteur de premier plan dans toutes les décisions importantes prises dans le téléphone, l'informatique, puis l'énergie : du plan-calcul à la fusion de Thomson-Télécommunications. Homme d'influence, assidu des couloirs ministériels, « Monsignore » Pébereau est devenu le symbole et le fruit de ces mariages conflictuels entre l'Etat et l'industrie si caractéristiques des affaires française.

Polytechnicien, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, il se frotte en 1966 au pouvoir politique comme conseiller technique au cabinet de M. Edgard Pisani, ministre de l'équipement, puis entre octobre 1967 et octobre 1968 comme directeur du cabinet de MM. François Xavier Ortoli et Albin Chalandon, qui se succèdent à ce ministère. Début classique de la jeune élite nationale, mais passage chez lui décisif pour comprendre les mécanismes de la décision publique. Octobre 1968, il *« pantoufle »* comme directeur adjoint de CIT-Alcatel, filiale de la CGE, spécialisée dans le téléphone. Sa montée en puissance y est très rapide puisque, dès 1972, il devient administrateur directeur général de la compagnie. Numéro deux dans l'ombre du puissant parrain du gotha patronal, M. Ambroise Roux. De curieux rapports, secrets, vont se nouer entre le maître de l'industrie politicienne, comme on dit la politique industrielle, et son brillant élève. Ces deux hommes partagent une ambition commune mais diffèrent par le caractère.

CIT-Alcatel tire profit de la croissance des commandes des PTT – le « rattrapage » de l'équipement du pays s'engage – et de la technologie des centraux téléphoniques développées dans les laboratoires publics. PMI dépendante d'ITT avant 1974, l'entreprise entre dans le peloton de tête de sa spécialité. M. Georges Pébereau s'y consacre entièrement. On ne lui connaît d'autre plaisir que la croissance accélérée de sa maison. La puissance de CIT-Alcatel est la sienne.

Le 10 mai 1981 provoque le départ de M. Ambroise Roux. Tournant fondamental : M. Georges Pébereau perd son garde-fou. La présidence de la CGE nationalisée lui échappe un temps. Deux ans de purgatoire. Deux ans pour tisser son réseau au sein du pouvoir socialiste et trouver deux alliés en MM. Charles Salzmann et Alain Boublil à l'Elysée. Puis c'est le feu d'artifice : la CGE absorbe son concurrent national Thomson-Télécommunications en 1983 et obtient le contrôle de Framatome en 1985. Coup sur coup M. Georges Pébereau efface deux décisions de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'encontre de M. Roux, « coupable » d'avoir pris parti pour M. Chaban-Delmas à l'élection présidentielle de 1974. Revanche qui donne à la CGE un quasi-monopole sur les considérables marchés publics du téléphone et du nucléaire.

Mais derrière ces succès, la réalité industrielle dérape. La gestion de la fusion Thomson-CGE est conduite en zig-zag. L'avance technologique d'Alcatel fond. Le regain d'exportation promis n'est pas au rendez-vous. La recherche d'un partenaire étranger destiné précisément à introduire les centraux français dans les pays développés tourne mal. MM. Georges Pébereau approche l'anglais Plessey, les américains GTE puis ATT. La fiancée est toujours plus « belle » mais rien ne se conclut jamais. *« Les accords de Georges »* deviennent sujet de plaisanterie dans le petit monde des affaires. Le PDG de la CGE perd de sa crédibilité en France et à l'étranger. Sa réputation de bon gestionnaire s'écorne. Ses rapports, mauvais avec les PTT, se chargent de méfiance avec l'ensemble du personnel politique.

On commence à tracer des bilans et la liste des promesses non tenues paraît bien longue : la bureautique, la productique Olivetti, la conquête du marché américain... L'étau de ses ennemis se resserre et M. Georges Pébereau devient pour beaucoup le responsable principal de l'impasse des télécommunications françaises. L'obstacle qu'il faut faire sauter pour assainir la situation, quels que soient ses mérites.

Coups de poignard

Acculé, M. Georges Pébereau, si souple avec le pouvoir politique, devient brutal. Il lance des ultimatums. M. Balladur, qui connaît la CGE de l'intérieur pour avoir présidé deux de ses filiales, apprécie peu qu'en juin dernier le PDG lui donne deux jours pour approuver un accord subitement trouvé – mais préparé de longue date – avec ITT.

Trop intelligent ? Trop ambitieux ? Les rêves de grandeur de M. Georges Pébereau lui ont sans doute fait oublier la gestion quotidienne des emplois, des usines, des stocks, des produits... Son système de direction interne est à l'image de ses négociations internationale : il promeut des dirigeants pour, peu de temps après, les écarter. La gestion de la CGE s'en ressent. Un homme s'impose toutefois peu à peu : M. Pierre Suard, patron des Câbles de Lyon, gestionnaire froid mais précis, compétent. Il a participé aux négociations avec ITT et il est militant RPR. C'est lui que choisit M. Chirac pour présider la CGE, avec pour tâche de calmer le jeu.

Qui a écarté M. Georges Pébereau : M. Ambroise Roux ? M. Edouard Balladur ? On ne sait. Mais les coups de poignards ont été sans doute nombreux. Les jeunes ministres UDF qu'il avait séduits à leur tour n'ont rien pu faire. Le passé a resurgi avec trop de force. M. Chirac veut rompre avec *« le système de valeur »* et tirer un trait. La chute du symbole Pébereau est, en ce sens, logique.

« CIT avait un chiffre d'affaires de 378 millions de francs en 1967 et de 28,3 milliards de francs en 1985. Ses bénéfices sont passés de 12,5 millions à 299 millions », explique M. Georges Pébereau dans le court communiqué d'adieu qu'il a publié dès que son remplacement a été officiel, le 23 juillet. *« Cela est l'œuvre de l'une des plus belles équipes de l'industrie mondiale. »* Ce n'est pas faux. Il faudra un jour faire la part exacte de ce qui lui revient. Mais une page devait être tournée dans l'électronique française pour laisser la place à des PDG plus calmes, plus gestionnaires et moins tournés vers l'Etat, du type Alain Gomez ou Pierre Suard. En tout cas, *« Jojo »*, comme le surnommaient les ingénieurs des P et T, va manquer dans un paysage qui devient sans lui, d'un coup, plus morne, plus platement industriel.

ÉRIC LE BOUCHER.

A Rhône-Poulenc

M. Loïk Le Floch-Prigent : un président très contesté mais capable

En dehors de ses options politiques, rien ne prédisposait cet ancien directeur du cabinet de M. Pierre Dreyfus, alors ministre de l'industrie, à devenir chef d'entreprise. Ni son âge – M. Loïk Le Floch-Prigent avait trente-huit ans quand la succession fut laissée ouverte chez Rhône-Poulenc par la démission de M. Jean Gandois – ni sa compétence. M. Le Floch avait fait toute sa carrière à la DGRST (délégation générale à la recherche scientifique et technique). Son pedigree universitaire – Polytechnique de Grenoble et l'université du Missouri – ne constituait pas non plus un atout. Profitant de son inexpérience industrielle, ses ennemis – il en avait allongé la liste en liquidant les lieutenants de M. Jean Gandois – n'ont pas fait dans la dentelle, ne respectant pas même le simple devoir de courtoisie. « Arrogant », « mégalomane », « opportuniste »... tous les adjectifs y sont passés. Le personnel l'appelait plus prosaïquement « Pink Floch ». Pourtant, force est de reconnaître que ce travailleur infatigable à l'esprit vif n'a pas mal réussi.

Bref, si M. Le Floch n'avait pas au départ le profil de sa fonction, il s'est forgé une bonne image en se glissant avec un certain brio dans la redingote du chef d'entreprise.

Sous sa direction, Rhône-Poulenc a retrouvé les chemins du profit. Et quels profits, puisqu'en 1985 Rhône-Poulenc s'est classé numéro trois au palmarès des entreprises par bénéfices, avec un résultat de 2,3 milliards de francs. Une jolie performance, dont, assez modestement, il ne tire aucun mérite personnel, reconnaissant avoir recueilli les fruits de l'héritage laissé par ses prédécesseurs et profité des bienfaits d'une conjoncture redevenue clémente.

M. Le Floch aurait pu commettre quelques fautes majeures. Il les a évitées. Tout au plus peut-on lui reprocher d'avoir retardé quelques désinvestissements urgents et d'avoir omis de lancer le groupe dans un projet grandiose. Encore aurait-il fallu qu'il en ait les moyens.

Car si les cadres dissidents de Rhône-Poulenc l'accusent de n'avoir pas su renforcer le groupe dans les métiers où il était fort, d'avoir échoué dans le redressement du Textile France et d'avoir créé une nouvelle hémorragie dans le secteur « médias », c'est qu'ils oublient un peu vite qu'il n'avait pas la maîtrise financière complète de l'appareil industriel qu'il pilotait. L'Etat lui a compté ses deniers. Il n'en reste pas moins que, pour le premier semestre 1986, alors qu'avec la baisse du dollar et des prix du pétrole la plupart des chimistes européens ont enregistré un recul de leurs bénéfices, Rhône-Poulenc a maintenu son résultat au niveau du 30 juin 1985 : plus de 1 milliard de francs. Voilà sans doute pourquoi M. Le Floch compte parmi ses amis et défenseurs M. Alain Mérieux, membre du RPR, PDG du groupe Mérieux, filiale de Rhône-Poulenc, M. André Bergeron, les syndicalistes de la CFDT et les dirigeants de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), une des fédérations patronales les plus influentes. Le départ de M. Le Floch relance ainsi le débat : est-on bien fondé à mêler raison politique et industrie. Il donnera peut-être à ce bridgeur mélomane l'occasion de mettre en pratique la petite idée d'entreprise qui lui trottait dans la tête.

ANDRÉ DESSOT.

A Pechiney

M. Pache : trop professionnel, trop neutre

Le remplacement de M. Pache est une décision injuste et inopportune. Rien ne justifie l'éviction de ce polytechnicien de cinquante-deux ans, nommé à la tête de Pechiney, le producteur français d'aluminium, en janvier 1985, après le départ de M. Besse pour Renault. Rien, sinon le souci de trouver un poste à M. Gandois, ex-PDG de Rhône-Poulenc. Ce changement brutal, que rien ne laissait prévoir, est mal ressenti à l'intérieur d'un groupe où les mercenaires ne sont pas légion et où l'on fait généralement toute sa carrière.

M. Pache ne constituait pas une exception à la règle. Jeune ingénieur des mines, il avait « fait son temps » en Moselle, de 1960 à 1963. Après un passage comme conseiller technique au cabinet de M. Marcellin, de 1965 à 1967, il entre chez Pechiney, dans la branche nucléaire. Il accomplit une partie de sa carrière dans les secteurs nucléaire et électrométallurgie du groupe, avant d'en devenir, en 1979, directeur de l'analyse de gestion, à laquelle on adjoint, en 1980, la politique industrielle.

En 1983, M. Besse en fait le numéro deux de Pechiney en le nommant directeur délégué. Devenu PDG, ce Savoyard tranquille, parlant peu – *« il y a du lingot dans cet homme-là »*, disait de lui M. Besse, – poursuit la politique de redressement engagée par son prédécesseur. Une politique appuyée sur un redéploiement des usines dans les pays à énergie bon marché (l'énergie entre en moyenne pour un tiers dans le prix de revient de l'aluminium) et sur un investissement dans les matériaux nouveaux (alliages aluminium, fibres de carbone, céramiques...).

Incontesté pour ses compétences professionnelles, M. Pache l'était aussi pour ses positions politiques. Exemple même de la neutralité, il paie sans doute – c'est là le paradoxe – pour elle : il n'était un enjeu ni pour M. Mitterrand, ni pour M. Chirac ou M. Giscard d'Estaing. Et rien ne l'aurait empêché de mener à bien la privatisation du groupe, lui qui avait présidé à l'émission de certificats d'investissements. Ces sortes d'actions sans droit de vote représentent déjà 25 % du capital de Pechiney, le maximum autorisé par la loi.

Pechiney connaît donc son troisième président en moins de cinq ans. Avec M. Gandois, le groupe hérite d'un industriel qui faisait jusqu'à présent figure de « star ». La dimension et l'aura du producteur d'aluminium, plus petit que Rhône-Poulenc, moins politique que la Compagnie générale d'électricité ou Thomson, est-elle bien à la hauteur de la réputation que s'est forgée M. Gandois ? Celui-ci n'a exercé des fonctions que dans l'acier et la chimie, deux secteurs dont Pechiney s'est désengagé au cours des dernières années.

CLAIRE BLANDIN.

Un processus vicié à la base

Il fallait bien s'y attendre, le choix des PDG des sociétés nationalisées a suscité les réactions les plus opposées. Dans la majorité, M. Madelin, ministre de l'industrie, a estimé que ces nominations reflétaient *« le changement dans la continuité »*, avec dans l'industrie cinq PDG reconduits et trois changés, pourcentage inverse dans les banques (sept renouvelés et cinq maintenus). Dans l'opposition, Mme Edith Cresson, ancien ministre du redéploiement industriel, a vivement critiqué ces nominations, les qualifiant de *« décision profondément injuste »* (en ce qui concerne les remplacements). Elle ne se prive pas d'égratigner les nouveaux élus. *« Pourquoi avoir remplacé M. Le Floch par un M. Fourtou quand Rhône-Poulenc aligne pour le premier semestre 1986 le meilleur résultat de la chimie européenne ? »* L'ancien ministre pense avoir la réponse : *« M. Fourtou est le trésorier officieux de l'UDF. »* Pourquoi aussi avoir remplacé M. Jacques Mayoux et mis à la tête de la Société générale M. Marc Viénot *« responsable des péripéties de la Banque de Singapour et au Brésil ? »* Et Mme Cresson passe au Crédit Lyonnais. *« Les mérites de M. Deflassieux étaient reconnus. »* Son successeur, *« M. Jean-Maxime Lévêque, était surnommé Prix Nobel au CCF à cause des mauvais risques pris sur Nobel Bozel »*. Que dire de la chute de M. Jean Peyrelevade à la Compagnie financière de Suez ? *« C'est le meilleur banquier de sa génération »*, assure Mme Cresson. A propos de son successeur, M. Renaud de la Génière, elle ironise : *« il fallait mettre un barriste quelque part »*.

« C'est avec une certaine tristesse qu'on voit la France se lancer dans un système de dépouilles » déplore Mme Cresson.

Sans doute, mais le gouvernement socialiste avait bien inauguré le processus en remplaçant pratiquement tous les PDG industriels MM. Feuroux (Saint-Gobain) et Gandois (Rhône-Poulenc) mis à part, et la totalité des PDG de banques. Il fallait *« des hommes nouveaux »* pour *« trancher ces adhérences »*. Cette fois, on pourrait dire ironiquement qu'il a un changement, un progrès diront certains : globalement, la moitié des titulaires rest. Encore un petit effort et la prochaine fois, il n'y aura plus de dépouilles. Quant à l'intérêt des entreprises elles-mêmes, pour lesquelles cette valse de dirigeants n'est pas foncièrement indispensable et demeure tout à fait regrettable, il en est tenu compte de manière très variable et suivant des critères parfois aléatoires.

Certes, MM. Gomez et Stern ont été maintenus chez Thomson et Bull : c'était bien le moins, car en France comme à l'étranger, personne n'aurait compris qu'ils fussent évincés. Au profil de qui ? Lorsque Mme Cresson affirme *« on n'avait personne d'autre »*, elle exprime une évidence. Quand elle ironise sur l'éviction de M. Bernard Pache, PDG de Pechiney, au profit de M. Jean Gandois, elle touche juste. M. Jean Gandois est un grand manager, mais M. Pache était un homme de Pechinez, désigné par M. Besse, le PDG précédent.

Dosages politiques et règlement de compte

Quant aux banques, si le sort de MM. Deflassieux PDG du Crédit lyonnais et homme du Parti socialiste, très proche de la retraite, et de M. Georges Dumas, PDG du groupe CIC étaient politiquement scellés, pourquoi avoir limogé M. Jacques Mayoux à la Société générale ? On va murmurer, sans doute, que cette véritable machine intellectuelle, parfois brutale, a fait l'objet d'un règlement de comptes au profit de M. Marc Viénot, autre inspecteur des finances. Celui-ci ne lui pardonnait pas d'avoir été évincé de la présidence en février 1982, en remplacement de M. Jacques Lauré, remercié assez indignement au vu de ses réalisations antérieures. Sur ces derniers cas, le gouvernement actuel reste très discret, et pour cause, tandis qu'il n'hésite pas à se justifier pour les autres. Commentant le limogeage de M. Georges Pebereau *« qui appartient à la race des conquérants et des bâtisseurs d'empires »*, M. Madelin hasarde que *« les bâtisseurs ne sont pas toujours forcément à même de stabiliser les empires après la conquête de nouveaux territoires. »*

C'est possible, mais il est fatal que la désignation de dirigeants par le pouvoir politique s'effectue dans un climat où les pressions personnelles, les dosages politiques et les règlements de comptes jouent leur rôle. Les arguments avancés par Mme Cresson et les justifications de M. Madelin pourraient aisément être retournés. A l'étranger, on ouvre grand les yeux devant ce mode de désignation, car choisir les dirigeants d'entreprises industrielles et commerciales ne relève pas du pouvoir politique, qui n'a ni la compétence ni la responsabilité de le faire. En Allemagne, neuf fois sur dix, c'est la promotion interne et le professionnalisme pur qui assurent ce choix. Certes, dans le cas présent, l'Etat, actionnaire principal, doit jouer son rôle, mais ce processus sera toujours vicié à la base par toute une série de facteurs extra-professionnels. La privatisation aura au moins le mérite d'y mettre fin. Une amélioration dans l'immédiat, tout de même. En février 1982, les anciens dirigeants avaient été limogés sans ménagement par le président de la République. Cette fois, ce dernier demande que les victimes soient recasées. C'est tout à son honneur, mais tant pis pour les victimes de 1982.

FRANÇOIS RENARD.

LES RÉACTIONS

● **M. Madelin : le changement dans la continuité.** – Le ministre de l'industrie, M. Alain Madelin, a estimé mercredi que les nominations des présidents des huit groupes industriels nationalisés reflétaient le *« changement dans la continuité »*, avec cinq PDG reconduits et trois changés.

M. Madelin a insisté sur *« la situation délicate et très inconfortable »* des nouveaux PDG des groupes industriels. Ils ont été *« nommés par le pouvoir politique »* et *« auront à conduire la privatisation »*, *« sans intervenir dans les processus financiers »*, ni *« essayer de se mitonner eux-mêmes leur privatisation »* et sans être non plus *« des gestionnaires de nationalisées modèle ancien »*.

● **M. Jean-Jack Queyranne : l'esprit de revanche.** – Le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, a estimé dans un communiqué que, après *« la première vague de remplacements touchant douze PDG d'entreprise nationalisées, on est en droit de demander quels sont les critères qui ont guidé les choix du gouvernement ; sûrement pas la compétence ou l'efficacité quoiqu'il en dise »*.

« C'est d'abord l'esprit de revanche qui a animé le gouvernement, poursuit-il. *Quant aux nouveaux dirigeants, ils ont surtout été choisis en fonction des relations personnelles ou des services rendus aux partis de la majorité avec comme principe : les copains d'abord. »*

Economie

entreprises nationalisées

Ceux qui partent

A Paribas

M. Jean-Yves Haberer : le poids du Trésor

« Le jour où j'entrai au Trésor, je sus que, de toute façon, je finirais dans une banque. » Avec cette assurance tranquille qui sied aux gens bien formés si sûrs de leur fait – mais qui a agacé plus d'une fois ses proches collaborateurs, – M. Jean-Yves Haberer ne se prive pas de rappeler une filiation *« naturelle »* qu'il devait à MM. Jacques de Fouchier et Pierre Moussa, les deux anciens présidents de Paribas, qui souhaiteraient avoir près d'eux celui qui était alors directeur du Trésor.

Ancien condisciple de M. Jacques Chirac à l'ENA, assuré de la confiance totale de MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre lorsque ceux-ci étaient « aux affaires : avant mai 1981, il n'aura guère été payé de retour pour cette fidélité à l'ex-opposition devenue majoritaire. Tout compte fait, la gauche lui aura été plus reconnaissante après avoir testé et apprécié son sens du devoir lorsqu'il s'est agi, au lendemain de la présidentielle, de renforcer le contrôle des changes et de veiller, avec le concours du gouverneur de la Banque de France, M. Renaud de la Genière, à ce que s'effectue correctement la première dévaluation du franc au sein du SME (système monétaire européen), en octobre 1981.

Quatre ans et demi après avoir franchi, avec le titre de président, la célèbre antichambre de l'Orangerie, rue d'Antin, il lui faut quitter avec les honneurs l'ancienne salle d'état civil où Bonaparte et Joséphine unirent leurs destins, il y a deux siècles. Cela au moment où Paribas affiche une insolente santé avec un total de bilan de 551 milliards de francs qui place le groupe, fondé en 1872, parmi les grands noms de la banque et de la finance mondiale. Depuis 1982, les résultats, qui atteignaient un bénéfice net de 2,7 milliards de francs en décembre dernier (dont 1,35 milliard revenant à la Compagnie financière), ont été pratiquement doublés. Dans le même temps, Paribas, qui a récupéré cette filiale suisse qui a tant fait parler d'elle au moment de l'« affaire Moussa », aura renforcé son implantation internationale.

Chaque année, ou presque, le même sigle ornait une nouvelle enseigne. Après Athènes, Barcelone, Rome, Dublin, Hambourg, Turin, Copenhague, Oslo, Stockholm, venaient compléter un réseau qui couvre à présent cinquante-quatre pays. Enfin, Paribas manifestait son intérêt pour la City en prenant le contrôle de la firme de courtage Quilter Goodison, dont le patron n'est autre que le président de la Bourse de Londres.

Mais à ce tableau de trophées, il faut ajouter une « casserole » dont M. Jean-Yves Haberer se serait certainement passé, celle qui concerne la banque d'investissement américaine Becker. La crise qui s'abattit sur New-York en 1983, obligeant de nombreuses firmes – et non des moindres – à se regrouper, n'épargna pas Becker, dont Paribas avait pris le contrôle.

Paribas fut contraint de revendre la banque d'investissement à Merrill Lynch, moyennant un échange d'actions avec le numéro un mondial des firmes de courtage. Sans se retirer totalement des Etats-Unis, où le groupe possède encore une ancienne filiale, Paribas Corp., il dut tout de même éponger une « ardoise » dont le montant s'élève au bas mot à 60 millions de dollars de l'époque.

Est-ce l'épisode Becker qui a déterminé les pouvoirs publics à ne pas reconduire M. Jean-Yves Haberer dans ses fonctions ? C'est peu probable. Chaque grande banque a à son passif quelque affaire du même genre. De l'avis général, c'est plutôt sa longue carrière dans la haute administration et au Trésor (et les inimitiés qui ont pu naître à cette occasion) qui expliquent cette décision. Outre le fait qu'il ait parfois pâti d'une double image d'« excellent haut fonctionnaire » mais de banquier « manquant de souffle » dans une maison dont les coups à la hussarde ont fait la renommée.

SERGE MARTI.

A la Compagnie financière de Suez

M. Jean Peyrelevade : une révélation

Rien ne prédisposait, au départ, M. Jean Peyrelevade à devenir président de la Compagnie financière de Suez. Polytechnicien, ingénieur en chef de l'armement, puis de l'aviation civile, il fut, en 1973, détaché au Crédit lyonnais pour y devenir directeur du département du commerce extérieur. Socialiste, comme M. Jean Deflassieux, son président depuis février 1982, il fut pris par M. Pierre Mauroy comme directeur adjoint de son cabinet. En mars 1983, quand il fallut remplacer à la présidence de la Compagnie financière de Suez M. Georges Plescoff, touché par la limite d'âge, le gouvernement pensa à cet homme de quarante-quatre ans.

Au premier abord, il n'avait pas de quoi éblouir ni impressionner fortement les cadres de la Compagnie. D'un caractère réservé, peu soucieux de son apparence, avec, sous sa veste, un éternel chandail, méfiant, anxieux de ne pas se faire « téléguider » par quiconque, il allait s'appliquer à reconstituer la structure de l'empire Suez, mis à mal par les nationalisations de février 1982, qui l'avaient notamment privé d'une bonne partie de ses banques : Sofinco (crédit à la consommation) et la Banque La Hénin (crédit à l'immobilier).

M. Peyrelevade s'employait d'abord, parachevant l'œuvre de Georges Plescoff, son prédécesseur, à maintenir une participation importante, plus de 34 %, dans le groupe d'assurance Abeille Paix (groupe Victoire), qui avait failli lui échapper complètement après mai 1981 au profit de la Compagnie industrielle de M. Francès. Un armistice était conclu avec ce dernier, comportant un partage équitable des participations et des influences.

Puis ce fut la reconquête des banques perdues, la Banque La Hénin et Sofinco. Vinrent s'y ajouter la Banque Vernes, dont il fallut reconstituer le capital, et la Banque parisienne de crédit, très profitable. M. Peyrelevade négocia également la revente au GAN de sa participation de 40 % dans le Crédit industriel et commercial, dont Suez avait pris le contrôle en 1971, après une bataille mémorable et dont l'intégration dans le groupe ne fut jamais réellement réalisée. Enfin, M. Peyrelevade avait, en octobre 1985, été désigné pour négocier avec succès l'installation d'un Disneyland à Marne-la-Vallée.

Très apprécié par l'ensemble des cadres du groupe, qui le regretteront, M. Peyrelevade a été, on peut le dire, le meilleur président qu'ait eu la Compagnie financière de Suez depuis vingt ans. Une véritable révélation.

F. R.

Patronat et syndicats signent un accord sur les congés de conversion dans la construction navale

Quatre organisations syndicales (CFDT, FO, CFTC et CGC) et l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) sont parvenues le 23 juillet à un accord sur les congés de conversion dans le secteur de la construction et de la réparation navales. La CGT a quitté la réunion. L'accord cadre de 1984, qui arrive à échéance à la fin 1986, sera reconduit jusqu'au 1er août 1988.

Une amélioration par rapport aux dispositions actuellement en vigueur a été introduite. Ainsi, pour les entreprises qui déposent leur bilan (cas de Normed), il est prévu de faire bénéficier les salariés de quarante-huit à cinquante-deux ans du système des congés de conversion. Selon les dispositions de l'actuel accord-cadre, ne pouvaient en bénéficier que les salariés âgés de moins de quarante-huit ans et, par dérogation, ceux de cinquante-trois à cinquante-cinq ans. Une négociation paritaire chez la Normed aura lieu le 30 juillet.

Pendant qu'avaient lieu les négociations entre le patronat et les syndicats, quelque deux mille personnes de La Ciotat et de La Seyne ont défilé à Paris pour défendre la Normed. Aucun incident n'a eu lieu.

La veille, M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, avait signé une convention entre l'Etat et la Normed qui permet de payer les salaires de juillet et d'août et de constituer les approvisionnements nécessaires à la poursuite de l'exploitation de l'entreprise pendant cette période. Cette décision, précise-t-on au ministère, *« correspond à l'engagement de M. Madelin de prendre les dispositions pour que rien n'intervienne qui puisse compromettre l'achèvement des navires en cours de construction chez la Normed »*.

Cet apport d'argent frais par l'Etat doit permettre à l'administrateur judiciaire de poursuivre son travail de redressement de l'entreprise au moins jusqu'à la fin août, et donc de repousser une éventuelle décision de liquidation.

Au siège de la Normed, où l'on indique que le personnel va bénéficier d'une semaine supplémentaire de congés payés – le temps de remettre en état un planning des approvisionnements – l'administrateur judiciaire a déclaré qu'il n'avait reçu jusqu'à présent *« aucune proposition sérieuse de reprise, pour tel ou tel site »*, conforme à l'article 83 de la loi du 25 janvier 1985 selon laquelle toute offre doit être remise avec la justification du financement.

Concurrence « franco-française »

Air France et UTA pourront desservir la Californie et la Polynésie

Les deux compagnies aériennes UTA (qui fait partie du groupe des Chargeurs réunis) et Air France ne sont pas parvenues à s'entendre pour exploiter en commun les droits de trafic que le gouvernement des Etats-Unis vient d'accorder à la France pour la desserte Paris - San-Francisco.

C'est pourquoi, à la demande d'UTA, le Conseil supérieur de l'aviation marchande s'est réuni le 23 juillet afin d'examiner le dossier et de rendre un avis au vu duquel M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, a pris une décision.

En fait, M. Douffiagues n'a pas tranché dans le vif et a adopté un compromis qui laisse aux compagnies la possibilité de trouver ultérieurement un arrangement. Il a attribué les droits sur San-Francisco à la fois à Air France et à UTA, à condition que soit également ouverte la liaison vers Papeete (à partir de la côte ouest des Etats-Unis) à Air France. Celle-ci, qui dessert déjà Los Angeles neuf fois par semaine, pourra donc poursuivre ses vols vers la Polynésie et à prtir de Los Angeles, et aussi, désormais, à partir de San-Francisco. UTA, qui vole vers la Polynésie actuellement à partir de Los Angeles, pourra effectuer des vols Papeete-San-Francisco-Paris et vice versa, et donc remettre en cause le « partage du monde » entre les deux compagnies décidé par les accords de 1963 et 1974.

Début juillet, M. Douffiagues avait écrit à MM. Marceau Long et René Lapautre, respectivement président d'Air France et président d'UTA, pour demander aux deux compagnies de trouver un terrain d'entente. Il leur avait même tracé en pointillé les voies d'un arrangement possible.

Pour le gouvernement, il fallait à la fois éviter une guerre franco-française, défendre le pavillon national sur l'Atlantique nord où les compagnies américaines accroissent leur part de marché et, au-delà de la côte ouest des Etats-Unis, améliorer la desserte de la Polynésie française en quantité de vols et en régularité. Ce territoire d'outre-mer, de plus, a émis le désir de créer une compagnie aérienne régionale qui ne peut, à l'évidence, se constituer qu'avec l'appui technique et financier de l'un des deux « grands » de métropole, Air France ou UTA, ou des deux...

M. Douffiagues, dans une lettre datée du 3 juillet, avait suggéré qu'Air France et UTA étudient les possibilités d'exploitation conjointes en assurant une desserte continue sans changement d'avion entre Paris et Papeete, *« selon un schéma qui pourrait s'inspirer des vols croisés que les deux compagnies avaient mis en œuvre l'année dernière »*.

Quelques jours après, M. Long avait répondu au ministre que ces propositions convenaient à l'entreprise nationale, *« qui était prête à ouvrir avec UTA des conversations sur les modalités techniques et commerciales d'une telle exploitation* (...) *pour éviter de disperser nos énergies dans des luttes fratricides »*.

Air France a accueilli *« avec satisfaction »* la décision du ministre et se dit prête à *« trouver un accord avec UTA sur les modalités d'exploitation des nouveaux droits qui lui ont été accordés »*. UTA aussi se félicite d'une décision qui *« met fin »* au monopole français d'Air France sur le continent nord-américain, et elle laisse prévoir une offensive commerciale aux Etats-Unis non seulement pour la desserte de San-Francisco, mais aussi pour celle de Los Angeles et de Miami.

F. Gr.

Le calendrier de négociations dans les travaux publics

Après la CGC, FO et la CFTC signent le « protocole d'intentions »

Le *« protocole d'intentions »* conclu entre la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), organisation patronale, et la CGC le 9 juillet, a reçu l'accord officiel de la CFTC et de FO, lors d'une nouvelle séance de négociations le mardi 22 juillet (*le Monde* du 11 juillet). Comme prévu, n'ont pas apporté leur signature la CGT et la CFDT, cette dernière se réservant la possibilité d'apprécier les propositions concrètes du patronat sur l'emploi, et la façon dont sera définie la réalité du motif économique des licenciements.

Un calendrier de cinq réunions a été minutieusement précisé. Le 16 septembre, une journée entière sera consacrée à l'adaptation de l'emploi aux besoins (en particulier les procédures de contrôle se substituant à l'autorisation administrative de licenciement) : le droit d'information, le rôle du comité d'entreprise ou d'établissement, des délégués du personnel, et la commission paritaire de l'emploi ; les délais, le montant des indemnités, et le plan social ; enfin les possibilités de contrôle *a posteriori*, et le champ d'application des accords futurs. Le 30 septembre, une demi-journée sur les mesures d'incitation à la formation qualifiante et l'emploi des jeunes (contrat spécifique à la branche). Les réunions des 7 et 29 novembre seront destinées à poursuivre les ordres du jour des précédents, et celui du 4 novembre reste à définir.

La FNTP aurait souhaité que la négociation démarre plus tôt, dès la première semaine de septembre, ce qui semble confirmer son désir de garder la longueur d'avance qu'elle a sur les négociations interprofessionnelles, qui ne commenceront que le 23 septembre. Elle aimerait bien servir d'exemple au CNPF. Cependant M. Jean-Pierre Lafond, président de la commission sociale de la FNTP, est conscient des difficultés qu'il aura à convaincre les syndicats d'accepter une réduction des délais préalables aux licenciements : les négociations *« seront longues et difficiles. Nous prendrons notre temps, car nous ne sommes pas pressés. »*

F. K.

● **Des inspecteurs du travail molestés.** – La Fédération CFDT de la protection sociale du travail et de l'emploi proteste contre les agressions dont ont été victimes des agents (inspecteurs et contrôleurs) de l'inspection du travail lors de contrôles au cours de la fête foraine des Loges à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), le 16 juillet : ceux-ci ont, selon la fédération, été *« injuriés, molestés et expulsés »* ; on leur a pris des documents de travail. *« Seule l'intervention de la police »* a permis d'éviter un *« lynchage »* affirme la fédération, qui demande une condamnation officielle de la part du ministre des affaires sociales

● **Grève des facteurs d'Ajaccio après la sanction d'un délégué.** – Le conseil central de discipline des P et T a décidé la mutation à Corte (Haute-Corse) de M. Félix Franceschi, délégué CGT des P et T à Ajaccio (Corse-du-Sud), à la suite d'un « différend » avec un cadre. Le directeur départemental des P et T de la Corse-du-Sud avait réclamé *« une année d'exclusion de fonction dont six mois avec sursis »*. Le syndicat CGT estime qu'il s'agit *d'« une mesure de répression syndicale »* et exige que son délégué *« continue à travailler dans la ville où il est né »*.

Demandeurs d'emploi en juin : – 0,2 %

Lors de la présentation du rapport de M. Malinvaud sur les statistiques de l'emploi, le mardi 22 juillet, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a reconnu que le chiffre des demandeurs d'emploi à fin juin (*le Monde* du 18 juillet) avait été sous-estimé de 6 000 par suite d'un incident dans le traitement informatique des données du Val-d'Oise, incident entraîné par la mise en service d'un nouveau logiciel. Cette erreur ramène de 0,3 % à 0,2 % la baisse du nombre des demandeurs d'emploi en données corrigées des variations saisonnières. Le chiffre, a précisé le ministre, sera rectifié le mois prochain lors de la présentation des données de juillet.

● **Rectificatif.** – Une erreur de transmission s'est glissée dans l'article de Paul Fabra paru dans *le Monde* du 23 juillet. Il fallait lire, à propos de l'abaissement à 35 % des prélèvements publics : *un objectif apparemment irréaliste* (et non pas « totalement irréaliste »).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Economie

Avec 8 % du produit national

Le tourisme est une industrie qui rapporte

A l'occasion d'une communication au conseil des ministres du 23 juillet, M. Jean-Jacques DescampS, secrétaire d'Etat chargé du tourisme, a affirmé que la France doit relever le défi que constitue le doublement du nombre des touristes dans le monde d'ici à l'an 2000, si elle veut conserver sa place sur les marchés internationaux. Il a annoncé que l'Etat favoriserait la création de produits nouveaux tant pour la clientèle française que pour les touristes étrangers : tourisme rural, animation, tourisme du troisième âge, tourisme fluvial, etc. Mais il souhaite que les structures que le secrétariat d'Etat a créés permettent aux différents partenaires de s'associer afin de définir des actions communes (Etat, régions, départements, professionnels). Le budget du secrétariat d'Etat, qui devrait passer de 287 millions de francs en 1986 à 295 millions de francs en 1987, lui permettra de participer à ces initiatives. Enfin, la formule de chèques-vacances sera réformée.

En 1984, le tourisme a rapporté plus de devises à la France que l'agro-alimentaire ou l'automobile. En 1985, le solde positif de la balance touristique a atteint 31,5 milliards de francs. Le tourisme contribue pour 300 milliards de francs au produit national brut (soit 8 %). Il occupe 600 000 salariés et créée autant d'emplois induits. Il est devenu une véritable industrie, mais la France saura-t-elle préserver sa part du marché au plan international (12 %) ?

Sans doute Paris est-elle la première ville de congrès du monde et la France est-elle devenue le deuxième pays pour le nombre des visiteurs étrangers (1), mais les activités touristiques, qui ont traversé la crise sans encombre stagnent aujourd'hui. L'affaiblissement du dollar et la crainte du terrorisme peuvent expliquer en partie ce phénomène avec la diminution du nombre des touristes venant d'outre-Atlantique, mais ce coup d'arrêt aura servi de catalyseur à la profession et aux pouvoirs publics : la croissance dans ce secteur n'est plus spontanée.

Le tourisme doit aujourd'hui répondre à de nouvelles demandes : séjours plus courts en raison de l'émiettement des vacances, recherche de thèmes ou d'activités, croissance du camping. D'autre part, la concurrence internationale fait apparaître, ainsi que le soulignait dans un rapport le Comité économique et social, que le tourisme ne peut plus désormais, *« se développer sans une réelle stratégie »*.

Les structures d'accueil relèvent encore de l'artisanat : parc immobilier hétérogène (200 000 chambres n'ont pas encore de salle de bain), personnel peu qualifié, absence de politique commerciale. Il faut donc *« mieux vendre la France »* aux étrangers mais aussi aux Français puisque 85 % d'entre eux passent leurs vacances dans l'Hexagone.

L'objectif est ambitieux : il faut d'abord moderniser le parc. Sur 800 000 chambres, réparties dans 46 000 établissements, l'hôtellerie homologuée n'en représente que 40 % et les chaînes intégrées 10 % des chambres homologuées. Aujourd'hui, les professionnels se mobilisent.

Face aux hôteliers indépendants, des établissements de plus en plus nombreux constituent des chaînes volontaires (relais et châteaux, par exemple), ce qui permet une commercialisation plus efficace. D'autres s'intègrent aux chaînes existantes par le biais de la franchise ou de la location. La politique de filière est développée par certaines entreprises : Air France s'est dotée d'un équipement hôtelier (la chaîne Méridien) ; la SNCF acquiert des capacités d'hébergement. Parallèlement, les grands groupes se diversifient. Accor, premier groupe hôtelier français, s'est lancé dans la restauration et propose des produits hôteliers dans toutes les gammes de prix.

La promotion touristique est restée disparate, et les efforts ne sont pas coordonnés. Le tourisme français doit se créer une image de marque. Il lui faut répondre aux demandes diverses : vacances du troisième âge, progression des classes moyennes (ce qui amènera le développement des hôtels une et deux étoiles), développement du tourisme d'affaires (qui a l'avantage de ne pas être saisonnier). La France doit aussi s'ouvrir sur une large clientèle étrangère et pas seulement américaine.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Selon un rapport sur l'industrie touristique des élèves de l'ENA.

ENTREPRISES

Les deux plus importants fabricants français d'équipements céréaliers fusionnent

Les sociétés Stolz et Sequipag, qui sont les plus importants fabricants d'équipements céréaliers français, vont fusionner en 1987. La nouvelle société, dont la répartition du capital n'est pas encore arrêtée, emploiera plus de six cents personnes, avec un chiffre d'affaires de 400 millions de francs. Le groupe d'ingénierie agro-alimentaire belge De Smet participera au montage. Ces rapprochements permettront la constitution d'un ensemble couvrant l'essentiel des besoins d'équipements du secteur des céréales et des oléagineux, en France et à l'étranger, où il compte déjà dix-sept filiales ou établissements. Sequipag, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 285 millions de francs en 1984-1985, est une filiale de l'Union nationale des coopératives agricoles de céréales (UNCAC) qui, en 1963, devant l'importance prise par ses moyens de stockage, avait créé son propre service d'ingénierie, transformé en SARL en 1973. Les difficultés de l'agriculture mondiale et la concurrence dans ce secteur ont entraîné des pertes pour Sequipag, déficitaire depuis 1983-1984. Celles de l'exercice 1984-1985 étaient de l'ordre de 50 millions de francs.

Les réveils Bayard déposent une seconde fois leur bilan

Bayard, c'est fini. La célèbre fabrique de réveils (120 personnes), de Saint-Nicolas-d'Aliermont (Seine-Maritime), rachetée en 1984 à Matra par des repreneurs locaux, vient, pour la seconde fois, de déposer son bilan.

Jusqu'au début des années 1980, Bayard avait réussi à maintenir sa suprématie sur le marché des réveils mécaniques. La percée de l'électronique avait déjà sérieusement éprouvé la société. L'arrivée des réveils mécaniques chinois, vendus en France à 90 F, quand le coût de fabrication d'un produit similaire chez Bayard atteint 120 F, lui a porté un coup de grâce.

Marchés financiers

PARIS, 23 juillet ↑

Nette amélioration

Après deux séances de dérapage, la Bourse de Paris a réussi mercredi, jour de liquidation générale, à modifier sa trajectoire pour reprendre sa progression. Dans la matinée déjà, au cours de la session préliminaire, l'indicateur instantané avait monté de 1,31 %. Il devait par la suite enregistrer un score assez voisin : 1,08 %. Bref, le mois boursier s'est terminé en beauté. Parmi les vedettes du jour, l'on retiendra les noms de Printemps, Peugeot, Skis Rossignol, Midi (dont l'action va être divisée par quatre), BSN, Beghin, Dumez, Lafarge, Moët, Michelin, CSF au plus haut, dopé, semble-t-il, par le maintien du président A. Gomez, même du titre participatif Rhône-Poulenc.

Selon les professionnels, l'essentiel des ventes bénéficiaires ayant été réalisé les jours précédents, le marché, débarrassé de ce poids, a automatiquement refait surface. Tablant sur un bon mois d'août, des investisseurs ont préféré prendre immédiatement des positions, quitte à payer un peu plus cher avec le coût du report. Ce qui suppose une certaine dose d'optimisme, ravivé il est vrai par l'amélioration observée sur les autres places. Cet avis était partagé par de nombreux spécialistes.

Quelques-uns parlaient de la reprise de Wall Street mais avouaient cependant ne pas lui trouver un caractère déterminant.

Sur le marché obligataire, les variations de cours ont été peu significatives avec un peu d'effritement ici, une tendance à peine soutenue ailleurs. Le MATIF s'est légèrement replié.

NEW-YORK, 23 juillet ↑

Soutenu

Pour la troisième séance consécutive, les cours ont progressé, mercredi, à Wall Street. Mais le mouvement s'est fortement ralenti. A l'ouverture même, la baisse était au rendez-vous, et la reprise qui a suivi, permettant au « Dow » de repasser comme la veille la barre des 1 800 points (1 813,70), a perdu de sa force en fin de parcours. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 798,37, soit à 3,24 points au-dessus de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été d'une qualité comparable à ce résultat. Sur 1 963 valeurs traitées, 854 ont monté, 735 ont baissé et 374 n'ont pas varié.

De l'avis des professionnels, le froid et le chaud ont tour à tour soufflé sur le marché, avec, d'abord, les mauvais résultats trimestriels pour General Motors (– 19 %) et Chrysler (– 22 %), et la hausse de 0,5 % des prix de détail en juin, ensuite, avec l'annonce d'une remontée, le mois dernier, pour la première fois depuis janvier des commandes de biens durables (+ 2 %). Cette dernière information a quelque peu encouragé les investisseurs à reprendre des positions sans parvenir toutefois à leur faire abandonner leur attitude de réserve. L'activité est restée modérée avec 133,25 millions de titres échangés, contre 138,47 millions.

VALEURS	Cours du 22 juillet	Cours du 23 juillet
Alcoa	35 1/2	35 7/8
A.T.T.	23 7/8	23 3/4
Boeing	59 1/4	59 5/8
Chase Manhattan Bank	39 3/4	39 3/8
Du Pont de Nemours	76 1/4	77
Eastman Kodak	55 1/2	55 5/8
Exxon	60 1/4	60
Ford	56 7/8	56 3/8
General Electric	74 7/8	75
General Motors	74 3/4	73 1/8
Goodyear	30 3/8	31 3/4
I.B.M.	133 3/8	133 1/8
I.T.T.	54	54 1/4
Mobil Oil	31	30 3/4
Pfizer	65 7/8	66 3/8
Schlumberger	30	29 5/8
Texaco	30 5/8	30 7/8
U.A.L. Inc.	51 1/4	50 3/4
Union Carbide	22 3/4	22 7/8
USX Corp.	17 3/8	17 1/4
Westinghouse	51 1/4	51 3/8
Xerox Corp.	49 1/2	52 5/8

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,87 F =

Après un sursaut temporaire à 6,93 F mercredi après-midi, le dollar est revenu à ses positions de départ, sauf vis-à-vis du yen. Ce sursaut était dû à des déclarations de M. Volcker, président du FED, sur le danger d'une nouvelle baisse du billet vert.

FRANCFORT	23 juillet	24 juillet
Dollar (en DM) ..	2,1263	2,1280

TOKYO	23 juillet	24 juillet
Dollar (en yens) ..	155,95	156,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 juillet) ...	7 1/2 %
New-York (23 juil.) .	6 3/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	22 juillet	23 juillet
Valeurs françaises ..	138,1	139,4
Valeurs étrangères .	101,7	102,5

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	363,7	367,1

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

Industrielles	1 795,13	1 798,37

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 274,7	1 286,8
Mines d'or	189,7	197,2
Fonds d'Etat	95,55	88,86

TOKYO

	23 juillet	24 juillet
Nikkeï Dow Jones	17 639,3	17 860,1
Indice général ...	1 395,02	1 421,51

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 juillet
Nombre de contrats : 3 400

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Juillet 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Dernier	–	110,60	111,25	112,15	112,30
Précédent ...	–	110,55	111,40	112,30	112,40

AUTOUR DE LA CORBEILLE

DOUBLEMENT DES RÉSULTATS SEMESTRIELS AVANT IMPOT DE LA BIP. – La Banque internationale de placement (BIP), filiale à 46 % de la Société générale, spécialisée dans l'arbitrage, a dégagé, au premier semestre 1986, un résultat net avant impôt de 106 millions de francs, contre 42 millions de francs pour la même période de 1985. Le bénéfice par action devrait évoluer de 40 F à 79/93 F, et le dividende passerait de 12,5 F à 14,5 F.

LA REDOUTE : ÉMISSION DE NOUVELLES OBLIGATIONS. – La Redoute va émettre des obligations pour un montant total de 1,5 milliard de francs. Il s'agira d'obligations à bons de souscription d'action (pour deux ans), d'obligations convertibles en actions (pour trois ans) et d'obligations classiques à émettre sur le marché français ou international, avec pour chacune de ces émissions un plafond de 500 millions de francs.

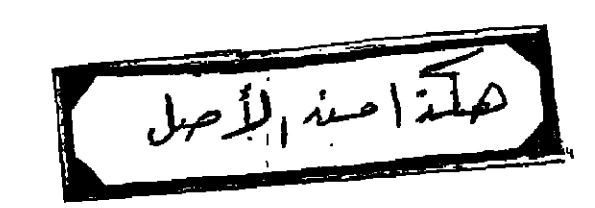
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,8675	6,8725	+ 25	+ 37	+ 55	+ 80	+ 160	+ 240
$ can.	4,9389	4,9442	– 64	– 48	– 138	– 102	– 445	– 371
Yen (100) ...	4,3910	4,3970	+ 81	+ 97	+ 170	+ 198	+ 526	+ 593
DM	3,2234	3,2273	+ 62	+ 75	+ 132	+ 152	+ 381	+ 435
Florin	2,8615	2,8645	+ 27	+ 35	+ 66	+ 80	+ 211	+ 252
F.B. (100) ...	15,6364	15,6549	– 59	+ 13	– 88	+ 40	– 311	+ 47
F.S.	3,9927	3,9980	+ 59	+ 77	+ 132	+ 159	+ 403	+ 474
L (1 000) ...	4,6957	4,7024	– 183	– 159	– 369	– 329	– 1052	– 955
£	10,2497	10,2641	– 265	– 227	– 516	– 452	– 1441	– 1262

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 1/2	6 5/8	6 1/2	6 5/8	6 1/2	6 5/8
DM	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16
Florin	5 7/8	6 1/8	5 11/16	5 13/16	5 5/8	5 3/4	5 7/16	5 9/16
F.B. (100)..	7	7 1/2	7 3/16	7 1/2	7 3/16	7 1/2	7 3/16	7 1/2
F.S.	1 3/4	2 1/4	4 15/16	5 1/16	4 7/8	5	4 13/16	4 15/16
L (1 000) ..	9	11	10 7/8	11 3/8	11	11 1/2	11 1/4	11 5/8
£	9 3/4	10	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16
F. franç. .	7 3/8	7 7/8	7 1/8	7 3/8	7 1/8	7 3/8	7 3/16	7 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 23 JUILLET

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1560	4,5 % 1973	1546	1570	1552	+ 0 38
4410	C.N.E. 3 %	4380	4385	4390	+ 0 22
1145	B.N.P. T.P.	1133	1133	1133	....
1140	C.C.F. T.P.	1137	1135	1140	+ 0 26
2880	Electricité T.P.	2630	2528	2528	− 0 07
1598	Renault T.P.	1750	1753	1756	+ 0 34
2227	Rhône-Poul. T.P.	2269	2300	2300	+ 1 36
1362	St-Gobain T.P.	1209	1208	1208	− 0 08
1352	Thomson T.P.	1348	1348	1348	....
380	Accor	415	437	434	+ 4 57
1720	Agence Havas	1610	1610	1610	....
745	Air Liquide	730	739	739	+ 1 23
2190	Alcatel	2270	2250	2250	− 0 88
1340	Als. Superm.	1569	1570	1570	+ 0 06
340	A.L.S.P.I.	375	380	379	+ 1 06
410	Alsthom	358	359	358	....
1580	Arjom. Prioux	1819	1820	1821	+ 0 10
183	Ausseda-Rey	208 50	216	216	+ 3 59
1300	Aux. Entrepr.	1485	1499	1499	+ 0 94
1190	Avions Dassault	1250	1242	1250	....
615	Bail-Équipem.	614	614	614	....
1090	Bail-Investiss.	1120	1075	1075	− 4 01
1000	Cie Bancaire	1180	1195	1199	+ 1 61
530	Bazar H.-V.	573	595	595	+ 3 83
520	Béghin-Say	430	436	442	+ 2 79
300	Berger (Ma)	311	310	310	− 0 32
570	Bic	594	585	589	− 0 84
1210	B.I.S.	1458	1475	1490	+ 2 19
2250	Biscuit (Géné.)	2350	2256	2256	− 4
1800	Bongrain S.A.	1890	1900	1900	+ 0 52
1110	Bouygues	1200	1225	1225	+ 2 08
3520	B.S.N.	3800	3911	3911	+ 2 92
1150	Carnaud	1239	1225	1225	− 1 12
2800	Carrefour	3210	3235	3220	+ 0 31
1540	Casino	1650	1600	1600	− 3 03
1220	Casino A.D.P.	1350	1350	1351	+ 0 07
845	Cedis	895	875	876	− 2 12
1480	Cetelem	1372	1440	1440	+ 4 96
1520	C.F.A.O.	1668	1675	1677	+ 0 53
430	C.F.D.E.	499	497	491	− 1 60
970	C.G.I.P.	1072	1085	1090	+ 1 67
1020	Chargeurs S.A.	1181	1219	1210	+ 2 45
53	Chiers-Châtill.	51 60	52 20	52 20	+ 1 16
665	Ciments franç.	655	658	665	+ 1 52
490	Club Méditerr.	544	537	537	− 1 28
225	Codetel	231	235	235	+ 1 73
390	Cofimeg	394	390	390	− 1 01
755	Colas	866	865	878	+ 1 38
265	Compt. Entrepr.	268	266	267	+ 0 37
515	Compt. Mod.	617	616	613	− 0 64
1410	Créd. Foncier	1650	1621	1621	− 1 75

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
495	Crédit F. Imm.	535	530	530	− 0 93
1820	Crédit Nat.	1920	1899	1890	− 1 56
335	Crouzet	302	287	287	− 4 96
1990	Damart S.A.	2010	2003	2003	− 0 34
3190	Darty	3400	3440	3460	+ 1 76
285	Dév. R.d.C. (Ly)	275	275	275	....
415	D.M.C.	466	469	469	+ 0 64
1990	Docks France	2145	2190	2190	+ 2 09
1210	Dumez	1415	1500	1500	+ 6
1260	Eaux (Gén.)	1132	1150	1155	+ 2 03
2610	Ecco	2920	2900	2900	− 0 68
285	Elf-Aquitaine	280	277	276 50	− 1 25
280	– (certific.)	271	273	270	− 0 38
1800	Epeda-B-Faure	2201	2265	2260	+ 2 68
2530	Essilor	2910	2850	2865	− 1 89
445	Esso S.A.F.	515	520	522	+ 1 35
2850	Eurafrance	2905	2855	2895	− 0 34
1400	Eurocom ★	1377	1371	1370	− 0 50
1870	Euromarché	2120	2120	2120	....
1340	Europe n° 1	1208	1225	1225	+ 1 40
1450	Facom	1485	1499	1499	+ 0 94
785	Fichet-Bauche	895	912	912	+ 1 89
275	Finextel	305	304	304	− 0 32
300	Fives-Lille	276	271	271	− 1 81
28	Fonderie (Gén.)	15 70	14 10	14	− 10 82
185	Fraissinet (Ma)	202	200	200	− 0 99
300	Francarep	313	309	309	− 1 27
1000	Fromageries Bel	1161	1150	1149	− 1 03
1000	Gal. Lafayette	1030	1055	1053	+ 2 23
380	Gascogne	400	395	395	− 1 25
300	Géophysique	270	289	288	+ 6 66
1070	Gerland	1155	1100	1100	− 4 76
325	GTM-Entrepose	341	343	341	....
635	Guyenne-Gasc.	660	645	655	− 0 75
2880	Hachette	2610	2600	2600	− 0 38
625	Hénin (La)	644	649	649	+ 0 77
72	Imétal	52 50	55 50	55 50	+ 5 71
845	Imm. Plaine-M.	835	815	814	− 2 51
3800	Inst. Mérieux	4198	4198	4198	....
700	Interbail	689	680	680	− 1 30
1750	Intertechnique	1950	1900	1900	− 2 56
720	J. Lefebvre	915	912	912	− 0 32
1380	Lab. Bellon	1643	1658	1680	+ 2 25
1240	Lafarge-Coppée	1273	1299	1300	+ 2 12
1420	Lebon	1420	1420	1420	....
3780	Legrand	4040	4105	4112	+ 1 78
1080	Lesieur	1085	1100	1100	+ 1 38
630	Locafrance	663	663	665	+ 0 30
1090	Locindus	1065	1060	1060	− 0 46
1080	L. Vuitton S.A ★	1016	1020	1024	+ 0 78
820	Luchaire	770	756	758	− 1 55
1130	Lyonn. Eaux	1355	1361	1359	+ 0 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
210	Maïs. Phénix	210	201	201	− 4 28
620	Majorette (Ly)	550	550	550	....
103	Manurhin	106 50	105	105	− 1 40
345	Mar. Wendel	372	380	383	+ 2 95
1450	Martell	1325	1331	1331	+ 0 45
2080	Matra	2325	2320	2325	....
2970	Merlin-Gerin	3430	3450	3450	+ 0 58
2680	Michelin	3005	3100	3100	+ 3 16
5250	Midi (Cie)	5990	6170	6250	+ 4 34
480	Midland Bk S.A.	535	525	533	− 0 37
625	Min. Salsig. (Ma)	485	461	461	− 4 94
48	M.M. Penarroya	37 50	37	38	+ 1 33
1950	Moët-Hennessy	2160	2200	2190	+ 1 38
825	Mot. Leroy-S ★	848	861	858	+ 1 06
87	Moulinex	65 50	65 20	68	+ 3 81
956	Navig. Mixtes	1041	1060	1050	+ 0 86
164	Nord-Est	182 80	182 60	185	+ 1 20
500	Nordon (Ny)	471	484	484	+ 2 76
475	Nouvelles Gal.	478	482 50	482 50	+ 0 94
915	Occident. (Gén.)	1019	1060	1061	+ 4 12
1480	Omn.F.Paris	1457	1460	1461	+ 0 27
215	Opfi-Caby	205	211	213	+ 3 90
400	Opfi-Paribas	432	462	462	+ 6 94
3250	Oréal (L')	3710	3720	3725	+ 0 40
1010	Paris-Réescomp.	852	862	862	+ 1 17
950	Pechelbronn	1078	1113	1110	+ 2 96
1400	Penhoët	1351	1360	1370	+ 1 40
1090	Pernod-Ricard	956	963	967	+ 1 15
114	Pétroles B.P.	120 80	127 90	129	+ 6 78
865	Peugeot S.A.	910	930	915	+ 0 54
85	Poclain	53 90	53	52 10	− 3 33
1470	Poliet	1479	1515	1550	+ 4 80
585	P.M. Labinal	650	650	650	....
1990	Presses Cité	1800	1780	1775	− 1 38
1600	Prétabail Sic.	1565	1590	1590	+ 1 59
425	Primagaz	452 80	461	450	− 0 64
490	Printemps	532	544	545	+ 2 44
1560	Promodès	1770	1720	1730	− 2 25
230	Prouvost S.A.	265 10	265	274	+ 3 35
895	Radiotechn.	874	886	878	+ 0 45
153	Raff. Dist. Total	127	129 50	129 50	+ 1 96
1840	Redoute (La)	1755	1800	1819	+ 3 64
1250	Roussel-Uclaf	1460	1459	1459	− 0 06
1070	Roussel-C.N.I.	1160	1171	1180	+ 1 72
4130	R. Impériale (Ly)	4200	4280	4280	+ 1 90
250	Sade	264 50	265	265	+ 0 18
2710	Sagem	3080	3065	3065	− 0 48
856	St-Louis B.	610	595	600	− 1 63
1960	Salomon	1825	1839	1830	+ 0 27
1050	Salvepar	1080	1090	1090	+ 0 92
660	Sanofi	695	705	706	+ 1 58
435	S.A.T.	446	438	438	− 1 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
680	Saupiquet (Na)	740	740	740	....
625	Schneider	693	694	695	+ 0 28
113	S.C.O.A.	113 50	116 90	116 90	+ 2 99
77	S.C.R.E.G.	34 30	35 10	35 10	+ 2 33
500	Seb	538	525	530	− 1 66
485	Sefimeg	432	432	432	....
1820	S.F.I.M.	1830	1830	1830	....
73	S.G.E.	76	76	75 80	− 0 26
610	Signaux Ent. El.	539	535	535	− 0 74
970	Silic	924	924	924	....
555	Simco-U.P.H.	610	614	614	+ 0 65
360	Simnor (Li)	359	357	357	− 0 55
1200	Skis Rossignol	1240	1300	1300	+ 4 83
940	Slimnco	935	939	939	+ 0 42
255	Sodero (Na)	240	238	238	− 0 83
2080	Sodexho	2040	2030	2030	− 0 49
440	Sogerap	411	410	410	− 0 24
1140	Sommer-Allib.	1303	1290	1290	− 0 99
660	Source Perrier	796	805	812	+ 2 13
1280	Sovac	1360	1355	1355	− 0 36
480	Strafor	505	501	501	− 0 79
345	Synthélabo ★	419 10	428	430	+ 2 60
535	Talcs Luzenac	528	540	540	+ 2 27
2920	Tél. Elect.	3300	3310	3300	....
1170	Thomson-C.S.F.	1445	1470	1470	+ 1 73
370	Total (CFP)	371	369 50	369 50	− 0 40
85	– (certific.)	87	86 50	87	....
2580	T.R.T.	3080	3200	3200	+ 3 89
860	U.F.B.	930	920	921	− 0 96
1020	U.I.S.	1038	1040	1040	+ 0 19
650	U.C.B. ★	730	730	721	− 1 23
490	Valéo	469 80	472	472	+ 0 46
81	Vallourec	76	72 30	72 30	− 4 86
4950	V. Clicquot-P.	4750	4816	4816	+ 1 38
835	Via Banque	904	912	912	+ 0 88
	Étrangères				
820	Elf-Gabon	723	720	720	− 0 41
92	Amax Inc.	77 60	82 10	82 30	+ 6 05
430	Amer. Express	414	421	421	+ 1 69
177	Amer. Teleph.	165 50	165 10	165 10	− 0 24
77	Anglo Amer. C.	71	72 50	72 80	+ 2 53
425	Amgold	351 50	353 60	354	+ 0 71
900	BASF (Akt)	768	776	776	+ 1 04
930	Bayer	868	867	867	− 0 11
146	Buffelsfont.	120	122	124	+ 3 33
26	Charter	25 40	25 60	25 60	+ 0 78
300	Chase Manh.	271	277	277	+ 2 21
200	Cie Pétr. Imp.	179	177 40	177 40	− 0 89
46	De Beers	41 70	42 50	42 50	+ 1 91
2500	Deutsche Bank	2386	2420	2420	+ 1 42
42	Dome Mines	39	38 50	38 30	− 1 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
88	Driefontein Cstd	84 20	84 80	85	+ 0 95
616	Du Pont-Nem.	524	529	529	+ 0 95
430	Eastman Kodak	375	385	385	+ 2 66
27	East Rand	26 20	26 50	26 60	+ 1 52
270	Electrolux	270 80	268	268	− 1 03
255	Ericsson	225 50	225 50	225 50	....
430	Exxon Corp.	411	411	411	....
385	Ford Motors	394 20	394	394	− 0 05
58	Freegold	47 75	49 40	49 40	+ 3 45
78	Gencor	70 10	73 40	73 25	+ 4 49
585	Gén. Electr.	522	521	525	+ 0 57
435	Gén. Belgique	458	447	447	− 2 40
555	Gen. Motors	508	510	510	+ 0 39
45	Goldfields	42 80	44 90	44 90	+ 4 90
43	GdMetropolitan	38 30	39	39	+ 1 82
60	Harmony	52 60	54 50	55	+ 4 76
38	Hitachi	33 55	33 70	33 50	− 0 14
835	Hoechst Akt.	788	788	786	− 0 25
103	Imp. Chemical	101	101 70	102	+ 0 99
94	Inco. Limited	79 40	81 20	81 20	+ 2 26
1030	IBM	909	926	926	+ 1 87
320	ITT	361	368 50	365	+ 1 10
169	Ito-Yokado	194	199 90	200	+ 3 09
62	Matsushita	53 50	53 60	53 60	+ 0 18
726	Merck	702	725	725	+ 3 27
790	Minnesota M.	758	767	767	+ 1 18
220	Mobil Corp.	209 50	210 50	210 50	+ 0 47
31750	Nestlé	32050	31200	31200	− 2 65
152	Norsk Hydro	135	134 90	135	....
141	Ofsil	117	117	117	....
1240	Petrofina	1344	1330	1330	− 1 04
490	Philip Morris	496	504	503	+ 1 41
152	Philips	142	140	141	− 0 70
510	Quilmès	505	489 50	494	− 2 17
475	Randfontein	418	418 50	418 50	+ 0 11
565	Royal Dutch	535	540	540	+ 0 93
68	Rio Tinto Zinc	55	55 35	56 80	+ 3 27
80	St Helena Co	67	67 70	67 70	+ 1 04
230	Schlumberger	208 50	205	205 20	− 1 58
84	Shell transp.	80 30	80 15	80 15	− 0 18
2000	Siemens A.G.	1920	1930	1930	+ 0 52
143	Sony	128 80	127 50	127 50	− 1 08
157	T.D.K.	138 10	139	139	+ 0 65
17	Toshiba Corp.	18 50	19 30	19 30	+ 4 32
1390	Unilever	1384	1380	1380	− 0 28
340	Unit. Techn.	291	298	298	+ 2 40
396	Vaal Reefs	355 50	369	369	+ 3 79
405	Volvo	366	372	372	+ 1 63
188	West Deep	162	168 50	168 50	+ 4 01
405	Xerox Corp.	340	343	344	+ 1 17
1 17	Zambia Corp.	1 04	1 06	1 06	+ 3 84

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	7750	..
Emp. 8,80 % 77	121 30	1 496
9,80 % 78/93	105 70	0 322
8,80 % 78/86	100 73	5 401
10,80 % 79/94	109 75	9 657
13,25 % 80/90	111 10	1 851
13,80 % 80/87	107 35	10 624
13,80 % 81/89	113 60	7 184
16,75 % 81/87	109 85	14 547
16,20 % 82/90	125 15	8 522
16 % juin 82	127 40	1 973
14,60 % fév. 83	126 40	6 120
13,40 % déc. 83	130 45	7 893
12,20 % oct. 84	120 75	9 680
11 % fév. 85	123 60	4 611
10,26 % mars 86	118	3 767
ORT 12,75 % 83	1705	..
OAT 10 % 2000	116 90	1 589
OAT 9,90 % 1997	114 05	6 048
OAT 9,80 % 1996	111 95	4 899
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bques janv. 82	103 70	0 533
CNB Paribas	105	0 533
CNB Suez	105 50	0 533
CNI janv. 82	103 80	0 533
PTT 11,30 % 85	117 70	6 656
CFF 10,30 % 86	....	0 795
CNE 11,50 % 85	115 20	1 448
CNT 9 % 86	105 20	2 397
CRH 10,90 % déc. 85	117 30	5 537

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Acier Peugeot	480	485
A.G.F. (St Cent.)	7200	7110
André Roudière	230	234
Applic. Hydraul.	570	570
Arbel	145	145
Astorg	255 10	280
Avenir Publicité	1670	....
Bain C. Monaco	552	575
Banque Hypoth. Eur.	431	....
B.G.I.	398	403 50
Blanzy-Ouest	475	485
B.N.P. Cl	485	485
B.N.P. Intercontin.	390	399
Bénédictine	4400	....
Bon-Marché	470 40	451 60
Calf	980	980
Cambodge	403 70	419 80 d
C.A.M.E.	244 50	244 50
Campenon Bern.	230	251 d
Carbone-Lorraine	704	680
C.E.G.Frig.	453	453
Centen. Blanzy	1989	1926
Centrest (Ny)	224	225
Cerabati	67 20	69
CERUS	682	670
Chambourcy (M.)	1010	....
Champex (Ny)	151 70	162 80 d
C.I.C. (Financ. de)	265	265
C.I. Maritime	465	470
Cimen-Satom	860	1125 d
Citram (B)	298	282 o
Clause	890	886
Cotradel (Ly)	940	940
Cogif	530	542
Comphos	386	386

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cie Industrielle	3770	3750
Comp. Lyon-Alem.	423 30	424
Concorde (La)	1168	1168
C.M.P.	25	25
Crédit (C.F.B.)	671	644
Créd. Gén. Ind.	1230	1230
Crédit Lyonnais C.I.	725	725
Cr. Universel (Cie)	811	815
Créditel	197	198
Darblay S.A.	478	470
Darty Act. d. p.	2900	2950
De Dietrich	1605	1670
Delalande S.A.	1080	1085
Delmas-Vieljeux (Fin.)	1248	1250
Didot-Bottin	515	510
Drag. Trav. Pub.	30 80	28 70
Eaux Bass. Vichy	1520	1530
Eaux Vittel	1250	1253
Economats Centre	598	598
Electro-Banque	459	450
Electro-Financ.	932	951
Elf-Antargaz	388	388
E.L.M. Leblanc	637	652
Ennili-Bretagne	259 80	258
Entrepôts Paris	644	640
Epargne (B)	2290	2170 o
Europ. Accumul.	77 90	76 50
Eternit	2301	2300
Exor	3485	3588
Finalens	214	213
Financière Agache	770	770
FIPP	220	220
Fnac	935	930
Foncière (Cie)	519	512
Fonc. Lyonnaise	3820	3790
Foncina	440	452
Forinter	1140	1130
Fougerolle	144 60	144
France I.A.R.D.	400	....
France (La)	6290	6450
From. Paul Renard	520	522
GAN	1350	1300
Gaumont	390	405
Gaz et Eaux	2185	2185
Gévelot	240	238 20
Gr. Fin. Constr.	550	560
Gds Moul. Paris	380	388 90
Groupe Victoire	3785	3820
G. Transp. Ind.	485	490
Hutchinson	862	832
Immindo S.A.	479 60	490
Immivest	320	315
Immobail	545	546
Immobanque	805	805
Immob. Marseille	8190	7870
Immofice	545	523
Invest. (Sté Cent.)	3430	3440
Jaeger	223	232
Lafitte-Bail	600	600
Lambert Frères	105	105
Lille-Bonnières	945	971
Locabail Immob.	884	888
Loca-Expansion	370	370
Locafinancière	500	500
Locatel	343	349
Louvre (Sté)	1975	1920
Machines Bull	47 90	46 20
Magasins Uniprix	236	239 50
Magnant S.A.	135	140 40
Maritimes Part.	339	326
M. H.	....	....
Métal Déployé	388	400
Mors	182	186
Naval Worms	120	120

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	180	180
OPB Paribas	405	388 80
Optorg	220	230
Origny-Desvroise	233	235
Palais Nouveauté	950	950
Paribas-CIP	978	978
Paris France	275	275
Paris-Orléans	331	335
Part. Fin. Gest. Im.	1636	....
Pathé-Cinéma	400	410
Pechiney (cert. inv.)	214	212
Piles Wonder	1000	1000
Piper-Heidsieck	860	885
P.L.M.	196	186 10
Porcher	309	297
Providence S.A.	1501	1501
Publicis	1435	1435
Raff. Souf. R.	209	217 50 d
Rhône-Poul. (c. inv.)	428	425
Ricqlès-Zan	137	131 50
Rochefortaise S.A.	195	196
Rochette-Cenpa	85	84 50
Rosario (Fin.)	182	....
Rougier et Fils	69 80	....
Sacer	190 50	....
Sacilor	18	18 90
SAFAA	800	800
Safic-Alcan	594	599
SAFT	1634	1634
Saga	313 70	326 20
St-Gobain C.I.	294	300
Salins du Midi	520	520
Santa-Fé	178	178
Saram	150	150
Saulnes	62 10	62 10
Saunier-Duval	61	61 50
Savoisienne (M)	161	....
SCAC	399	395
Senelle Maubeuge	516	516
S.E.P. (M)	229	229
Serv. Equip. Véh.	79 45	79 40
Sicil	125 50	128
Sicotel	422	422
Sinvim	320	308
Sph (Plant. Hévéas)	373	347 20 o
SMAC Acieroid	61 20	60
Sté Générale-CIP	1057	1057
Sofal financière	2010	2040
Soffo	340	340
Soficomi	852	860
S.O.F.I.P. (M)	150	150 o
Sofragi	1047	1105
Souchon Autog.	450	450
Sovabail	816	820
Spechim	92	90
S.P.I.	838	830
Spie Batignolles	770	760
Suez (Fin. de)-CIP	1079	1130
Stami	589	568
Taittinger	2250	2285
Testut-Aequitas	430	....
Tour Eiffel	565	565
Ufiner S.M.D.	565	570
Unibail	887	870
U.A.P.	2912	2800
Un. Imm. France	598	615
Un. Ind. Crédit	1455	1445
Usinor	5 70	6 05
U.T.A.	1860	1862
Vicat	642	649
Virax	200	195
Waterman S.A.	498	500
Brass. du Maroc	138	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1070	963 o
Akzo	452	....
Alcan Alum	186	....
Algemeine Bank	1715	1715
American Brands	631	640
Am. Petrofina	301 50	....
Arbed	440	....
Asturienne Mines	136	136
Bco Pop Español	278 90	276 80
Banque Morgan	602	605
Banque Ottomane	1089	1080
B. Régl. Internat.	29050	30500
Br. Lambert	515	548
Canadian-Pacific	77	78 70
Commerzbank	918	928
Dart. and Kraft	421	426
De Beers (port.)	41 70	....
Dow Chemical	367 50	....
Dresdner Bank	1255	1273
Gén. Belgique	458	447
Gevaert	880	....
Glaxo	96 10	....
Goodyear	216	212 40
Grace and Co	345	....
Gulf Canada Corp.	72 80	73 50
Honeywell Inc.	450	460
I.C. Industries	314 80	322
Int. Min. Chem	225	....
Johannesburg	530	460 o
Kubota	16 50	15 30
Latonia	284	284
Mannesmann	575	575
Midland Bank Plc	55 50	53 30
Mineral-Ressourc.	49 80	47
Noranda	86 10	87 70
Olivetti	42 10	42 60
Pakhoed Holding	160	168
Pfizer Inc.	460	462
Procter Gamble	540	531
Ricoh Cy Ltd	32 50	32 60
Rolinco	234 70	230 50
Robeco	252 20	253 70
Rodamco	386	388
Saipem	26 60	25 50
Shell fr. (port.)	84	....
S.K.F. Aktiebolag	339	....
Sperry Rand	505	510
Steel Cy of Can.	113	....
Stilfontein	34 40	35 60
Swedish Match	380	....
Tenneco	270	....
Thorn EMI	48	....
Thyssen c. 1 000	500	....
Toray indust. inc	26 45	27 30
Vieille Montagne	752	752
Wagons-Lits	840	847
West Rand	15 80	15 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	14	....
C.E.M.	....	....
Cochery	62	....
Coparex	351	380
Dubois Inv. (Casto.)	650	650
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	561	572
Révillon	216	200
Rorento N.V.	141 50	141 50
Sopalam	212	129 o
S.P.R.	230	....
Ufinex	349	....
Union Brasseries	139 50	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1530	....
Alain Manoukian	750	760
Asystel	345	350
BAFIP	660	680
B.I.P.	1420	1460
Bolloré Technologies	816	835
Buitoni	500	501
Cables de Lyon	820	825
Calberson	600	591
Cardif	2379	2307
Cap Gemini Sogeti	1850	1870
C.D.M.E.	800	780
C. Equip. Elect.	232	228
C.E.G.I.D.	820	812
C.G.I. Informatique	507	490
C. Occid. Forestière	127	130
Dafsa	199	200
Dauphin O.T.A.	1750	1765
Devanlay	1410	1455
Deville	959	976
Drouot-Assurances	548	545
Editions Belfond	295	299
Elect. S. Dassault	895	880
Expand	385	392
Filipacchi	818	815
Guintoli	381	380
Guy Degrenne	915	930
I.C.C.	335	321 60 o
IN Informatique	430	425
Loca-Investissement	387	387
Marotan	570	592
Merlin Immobilier	494	500
Métallurg. Minière	168	168
M.M.B.	660	680
Molex	328	305
Navale-Delmas	700	700
Om. Gest. Fin.	373 10	373 10
Patemelle-R.D.	3338	3471 d
Petit Bateau	200	208
Petrofigaz	451	450
Rézal	900	....
St-Gobain Emballage	1345	1291
S.C.G.P.M.	160	166
Sems-Metra	930	930
S.E.P.	1056	1012
S.E.P.R.	1600	1536 o
S.M.T. Goupil	328	325 50
Sofibus	391	328
Supra	860	865
Valeurs de France	335	335

SICAV (sélection) 23/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	708 21	688 98
Actions France	445 95	425 73 ◆
Actions sélectives	585 87	559 30 ◆
Aedificandi	654 03	624 37 ◆
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1090 07	1063 48
A.G.F. 5000	514 04	501 50
A.G.F. ECU	1159 23	1147 75
A.G.F. Interfonds	445 01	434 16
A.G.F. OBLIG.	1199 28	1193 31
Agfimo	843 86	828 18
Altefi	224 29	214 12 ◆
A.L.T.O.	202 78	193 58 ◆
America-Valor	777 41	742 16
Amérique Gestion	390 99	373 26
Arbitrages court terme	5038 05	5027 98
Argonautes	397 13	379 12
Associc	1243 22	1243 22
Aurecic	1203 44	1168 39
Bourse-Investiss.	447 35	427 08
Bred Associations	2671 69	2663 69
Capital Plus	1628 58	1628 58
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	833 85	796 04
Convertimmo	383 62	368 87
Cortal court terme	11883 29	11883 29
Cortexa	938 28	895 73
Credinter	451 17	438 03
Croiss. France	270 81	258 15
Croiss. Mercure	2654 40	2577 09
Croiss. Immobil.	612 33	584 56
Croiss. Prestige	349 47	333 62
Démeter	12773 33	12773 33
Drouot-France	614 36	586 60
Drouot-Investiss.	1044 23	996 88
Drouot-Sécurité	241 24	230 30
Drouot-Sélection	153 84	146 86
Ecucic	1176 33	1159 95
Elicoop Sicav	10814 71	10787 74
Energie	233 11	222 54
Eparcic	2849 87	2843 18
Eparcourt Sicav	8000 79	7990 84
Epargne Associations	25035 85	24998 15
Epargne-Capital	7942 90	7884 26
Epargne-Croiss.	1476 45	1409 50
Epargne-Industr.	727 48	694 49
Epargne-Inter	621 48	593 30
Epargne-Long-Terme	1719 88	1673 65
Epargne-Oblig.	201 91	198 51
Epargne-Unie	1161 13	1108 49
Epargne-Valeur	414 49	395 69
Eparoblig	1313 87	1311 05
Eurocic	9891 43	9843 77
Euro-Croissance	531 02	515 55
Eurodyn	990 80	968 22
Financière Plus	26919 78	26554 24
Finord Placement	62756 53	62444 31
Finord Trimestriel	1170	1152 71
Finord Valorisation	13285 98	13025 45
Foncier Investiss.	1104 31	1077 38
Fonoval	282 07	269 28
France Eco Plus	10196 02	10095 07
France-Garantie	314 16	313 53
France-Investiss.	561 80	536 32
France-Net	126 18	124 93
France-Obligations	487 27	462 54
Francic	373 50	362 62

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fruct-Associations	1267 31	1267 31
Fructicapi	306 04	301 52
Fructidor	284 30	260 39
Fructifrance	744 22	726 07
Fructivar	79516 57	79318 27
Fructi ECU	569 96	561 64
Fructi-Première	12322 82	12140 71
Futuroblig	1105 01	1104 90
Gestilion	69225 34	69077 65
Gestion Associations	147 89	144 64
Gestion Mobilière	694 23	662 75
Gest. Rendement	491 26	468 97
Gest. Sél. France	740 83	707 24
Haussmann Associat.	1276 56	1276 56
Haussmann court terme	1115 32	1115 32
Haussmann Epargne	1387 38	1387 38
Haussmann Europe	1823 37	1740 69
Haussmann Oblicroiss.	1313 91	1313 91
Haussmann Obligation	1546 04	1475 93
Horizon	1201 08	1168 08
I.M.S.I.	608 55	580 95
Indo-Suez Valeurs	751 89	717 79
Ind. française	14217 61	13939 83
Interoblig.	11460	11019 23
Intersélect France	449 73	429 34
Intervaleurs Indust.	631 66	603 02
Invest. net	14700 37	14671 03
Invest. Obligataire	17607 89	17572 74
Japacic	159 63	154 88
Jeune épargne	222 73	219 44
Laffitte-crt-terme	60867 93	60867 93
Laffitte-Expansion	810 65	773 89
Laffitte-France	332 27	317 20
Laffitte-Japon	326 40	311 60
Laffitte-Oblig.	154 99	147 96
Laffitte-Rend.	212 49	202 85
Laffitte-Tokyo	1230 09	1174 31
Lion-Associations	11874 01	11874 01
Lion-Institutionnels	25298 51	25233 43
Lionplus	74225 50	73490 58
Livret portefeuille	579 25	562 38
Méditerranée	153 20	146 25
Mondiale Investissem.	460 16	439 29
Monecic	5653 13	5653 13
Moné.J.	50639 21	50639 21
Multi-Obligations	462 28	441 32
Mutuelle Unie Sél.	156 09	149 01
Natio.-Assoc.	6839 69	6823 04
Natio.-Epargne	13698 58	13651 07
Natio.-Inter.	1121 69	1091 67
Natio.-Obligations	558 08	543 14
Natio.-Patrimoine	1356 22	1319 92
Natio.-Placements	64422 26	64422 26
Natio.-Revenus	1137 77	1126 50
Natio.-Sécurité	52518 80	52518 80
Natio.-Valeurs	723 96	691 13
Nord-Sud Développ.	1199 50	1197 11 ◆
Oblicoop Sicav	1482 14	1453 08
Oblifico	1148 72	1117 98
Optimavalor	596 38	569 34
Orient-Gestion	157 30	150 17
Paramérique	520 56	496 96
Pareurope	808 74	772 07
Paribas Epargne	15269 84	15239 36
Paribas Gestion	622 97	597 57

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1098 25	1087 15
Patrimoine-Retraite	1860 50	1818 14
Phénix Placements	272 99	271 63
Pierre Investiss.	730 20	697 09
Placement crt-terme	70399 03	70399 03
Placement J	52858 16	52858 16
Priv'Association	21627 01	21627 01
Province Investiss.	512 64	489 39
Rentacic	173 36	170 80
Revenus Trimestriels	6190 69	6129 40
Revenu Vert	1211 42	1210 21
St-Honoré Assoc.	14163 86	14093 41
St-Honoré Bio-alimant.	714 22	681 83
St-Honoré Pacifique	508 96	485 88
St-Honoré P.M.E.	405 32	386 94
St-Honoré Réel	10965 03	10922 34
St-Honoré Rendement	12149 03	12089 59
St-Honoré Technol.	720 17	687 51
St-Honoré Valor	12407 67	12309 20
Sécuricic	11004 76	10993 77
Sécur. Mobilière	439 95	420
Sécuri Taux	10084 08	10084 08
Sél.court terme	12094 48	12004 45
Siecadan (Casden BP)	796 13	784 36
Sicav-Associations	1331 23	1328 57
S.F.I. fr. et étr.	560 92	544 58
Sicavimmo	768 06	733 23
Sicav 5000	336 16	327 16
Silvafrance	527 25	513 14
Silvam	395 67	385 08
Silvarente	217 74	211 91
Slvinter	388 52	378 12
S.I.-Est	1280 89	1222 81
S.I.G.	879 06	839 81
S.N.I.	1139 66	1108 47
Sofiinvest	535 05	513 24
Sogepargne	409 96	395 14
Sogerec	52320 62	50796 72
Sogever	1001 94	956 61
Sogiinter	1249 99	1193 31
Soleil Investiss.	511 58	488 36
Technocic	1160 73	1126 82
U.A.P. Investiss.	390 15	372 46 ◆
Uni-Associations	110 98	110 98
Unifrance	442 20	422 15
Unifoncier	1268 55	1211 09
Uni-Garantie	1449 10	1420 66
Unigestion	874 88	835 02
Uni-Japon	1398 70	1338 23
Uni-Régions	2540 32	2425 13
Univente	2304 80	2229 01
Univer	167 97	167 97
Univers-Obligations	1616 63	1583 39
Valorem	483 96	471 77
Valoblig	80913 51	80310 41
Valorg	1429 26	1427 83
Valréal	75568 02	75530 25

● : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Agence Havas	320	326
Inst. Mérieux	418	....
Presses Cité	392	....
Souscription		
Cofimeg	....	....
Crédit F. Imm.	....	....
Pétroles B.P.	....	....
Sade	....	....
Simco	...	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 868	6 869	6 630	7 070
ECU	6 857	6 857	....	....
Allemagne (100 DM)	322 980	322 960	313	333
Belgique (100 F)	15 681	15 682	15	15 850
Pays-Bas (100 fl.)	286 470	286 610	27 750	29 500
Danemark (100 krd)	86 140	86 080	82 500	90
Norvège (100 k)	92 470	92 300	89	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 256	10 244	9 950	10 650
Grèce (100 drachmes)	5 017	5 020	4 900	5 700
Italie (1 000 lires)	4 703	4 704	4 500	5
Suisse (100 fr.)	400 580	399 700	387 500	408 500
Suède (100 krs)	97 780	97 680	94	99 500
Autriche (100 sch)	45 930	45 910	44 850	47 150
Espagne (100 pes.)	5 047	5 046	4 950	5 450
Portugal (100 esc.)	4 652	4 652	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	4 976	4 945	4 800	5 200
Japon (100 yens)	4 426	4 400	4 250	4 440

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/7
Or fin (kilo en barre)	77800	77800
Or fin (en lingot)	78560	78050
Pièce française (20 fr)	519	515
Pièce française (10 fr)	382	.....
Pièce suisse (20 fr)	516	515
Pièce latine (20 fr)	456	458
Souverain	576	573
Pièce de 20 dollars	2880	2885
Pièce de 10 dollars	1472 50	1472 50
Pièce de 5 dollars	1050	.....
Pièce de 50 pesos	2995	2985
Pièce de 10 florins	482	461
Or Londres	347 10	351 75
Or Zurich	353 50	348
Or Hongkong	354 30	362 70
Argent Londres	143000	4 98

Le Monde

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : la visite du secrétaire au Foreign Office

« L'impatience des Noirs doit être comprise »

déclare Sir Geoffrey Howe

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Peu de chose a filtré de la première journée de Sir Geoffrey Howe en Afrique du Sud. Le secrétaire au Foreign Office s'est refusé à répondre aux questions portant sur la teneur de ses entretiens, les qualifiant de « *confidentiels* ». Il a seulement précisé que les discussions avaient été « *franches, courtoises et substantielles* ».

Ses deux principaux interlocuteurs, MM. Pieter Botha et « Pik » Botha, respectivement chef de l'Etat et ministre des affaires étrangères, n'ont également voulu faire aucun commentaire. Néanmoins, après son entrevue de quatre-vingt-dix minutes avec le président de la République, l'émissaire de la Communauté européenne a dit qu'il se proposait d'« *aider à nourrir les graines de la réconciliation, afin qu'elles puissent prendre racine et fleurir* ». Ces semences qui ont pour nom la libération de Nelson Mandela et la légalisation de l'ANC (Congrès national africain), ce sont les deux exigences formulées par la Communauté européenne.

Sir Geoffrey a pris des gants pour expliquer que « *le changement doit venir de l'intérieur du pays et être accepté à l'intérieur du pays* », mais que les étrangers qui voient les choses de moins près peuvent dépassionner le débat. Il a rappelé que la Grande-Bretagne se souvenait de la ténacité avec laquelle les Afrikaners s'étaient battus il y a bientôt un siècle (pendant la guerre des Boers) contre les troupes de Sa Majesté pour ce qu'ils pensaient être juste. Il a fait remarquer qu'il ne fallait pas effrayer ceux qui craignent un « *changement trop rapide* », mais a-t-il ajouté, « *ce que les étrangers voient clairement est qu'après vingt-cinq ans, le vent du changement en Afrique secoue sa partie australe jusqu'à ses racines* ».

Il s'agissait-là d'une référence au discours prononcé par le premier ministre britannique Harold MacMillan en février 1960, au Parlement sud-africain, et qui est resté dans l'histoire sous le nom de « *vent du changement* ». Hendrik Verwoerd, le père de l'apartheid, avait répondu : « *Il ne doit pas y avoir une justice seulement pour le Noir en Afrique, mais aussi pour le Blanc... c'est notre seule patrie. Nous n'avons nulle part où aller.* »

Référence sur laquelle Sir Geoffrey a insisté en déclarant que « *l'impatience de la population noire, dont l'endurance a été grandement éprouvée, doit aussi être comprise. On ne peut manquer d'être ému, à la pensée qu'une génération entière a grandi pendant que Nelson Mandela est resté derrière les barreaux* », c'est-à-dire vingt-quatre ans. Le secrétaire du Foreign Office a également cité la charte de la liberté, établie en 1955 par le Congrès du peuple, qui stipule que l'Afrique du Sud appartient à tous ceux qui y vivent.

Sir Geoffrey a dit et répété que le dialogue était « *le chemin le plus direct vers un pays démocratique, prospère et non racial* ». L'hostilité des leaders noirs anti-apartheid, qui ont refusé de le rencontrer, ne le « *décourage* » pas. Il espère qu'ils reconnaîtront qu'il est venu en « *ami* » et modifieront leur position. Le Front démocratique uni (UDF), l'évêque anglican Desmond Tutu, Nelson Mandela, Allan Boesak et Beyers Naude refusent toujours de lui accorder un entretien.

Jeudi, le ministre des affaires étrangères britannique doit se rendre à Lusaka, où un nouvel entretien est prévu avec le président zambien, M. Kenneth Kaunda. Sa mission est vue en Afrique du Sud comme le dernier espoir avant l'imposition de sanctions, même si le discours du président Reagan, mardi soir, a redonné confiance aux dirigeants du pays. Elle est considérée par les dirigeants noirs comme un nouveau moyen de gagner du temps pour les pays occidentaux qui refusent de comprendre ce que les sept « sages » du Commonwealth avaient appris après trois visites et de mulitples rencontres : « *Le gouvernement sud-africain n'est pas prêt à négocier un avenir non racial pour le pays, sinon à ses conditions – disaient-ils dans leur rapport. Des conditions qui, à la fois en termes d'objectifs et de modalités, ne répondent pas aux aspirations raisonnables des Noirs et aux normes et principes démocratiques communément admis.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

L'OUA dénonce l'« apologie de l'apartheid » prononcée par M. Reagan

Les ministres des affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), réunis à Addis-Abeba, à l'initiative notamment du Nigéria, ont « *dénoncé avec vigueur et sans équivoque* » le discours sur l'Afrique du Sud du président Reagan (*le Monde* du 24 juillet) et ont lancé un appel au Congrès américain pour qu'il impose sans délai des sanctions obligatoires et globales contre Pretoria. Le conseil des ministres de l'Organisation panafricaine estime que ce discours constitue « *une apologie du système inhumain de l'apartheid* ». La meilleure riposte de l'Afrique à Washington, a estimé le ministre nigérian, M. Bolaji Akinyemi, est l'intensification de la lutte armée en Afrique australe. La SWAPO, organisation nationaliste namibienne, a estimé que ce discours était une « *insulte* » aux chefs d'Etat africains, tandis que l'ANC (Congrès national africain) a qualifié d'« *hypocrite* » la « *diatribe* » du président Reagan.

Alors que, faisant allusion à l'ANC, M. Reagan avait parlé d'« *organisation qui voudrait créer un Etat communiste et emploie des moyens terroristes pour y parvenir* », le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, qui était entendu, mercredi 23 juillet, par la commission des affaires étrangères du Sénat, a déclaré qu'il était prêt à rencontrer M. Oliver Tambo, président de l'ANC, ainsi que M. Nelson Mandela. Devant un auditoire très critique à l'égard du président, M. Shultz a appelé le Congrès à « *ne pas enfermer le gouvernement dans le carcan d'une législation rigide* » par le vote de sanctions contre Pretoria, soulignant que l'embargo commercial approuvé par la Chambre des représentants équivaudrait à une « *déclaration de guerre économique* ».

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a, d'autre part, démenti les informations publiées mercredi par le *New-York Times*, selon lesquelles les Etats-Unis, ainsi que la Grande-Bretagne, ont renseigné les autorités de Pretoria sur les activités politiques et « *sur la préparation d'actions armées* » de l'ANC, en échange d'informations sur les activités soviétiques et cubaines en Afrique australe.

Enfin, avec la décision prise par les Bermudes et l'île de Montserrat (située dans l'océan Indien), ce sont trente-deux pays membres du Commonwealth qui ont, jusqu'à présent, refusé de se rendre aux Jeux de cette organisation, qui s'ouvrent, ce jeudi 24 juillet, à Edimbourg. – *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

Les Américains vont commercialiser le premier vaccin obtenu par manipulations génétiques

La Food and drug administration (FDA) américaine a annoncé le 23 juillet qu'elle avait accordé un visa d'homologation pour un nouveau vaccin contre l'hépatite virale de type B produit par manipulations génétiques. C'est la première fois qu'une autorisation est accordée à ce type de vaccin. C'est aussi le premier vaccin humain produit par manipulation génétique à être commercialisé.

L'autorisation de la FDA a été accordée aux laboratoires Chiron Corp. d'Emeryville (Californie). La commercialisation sera assurée dès janvier prochain par la multinationale Merck, Sharp and Dohme. Ce vaccin baptisé Recombivax/B est constitué d'un fragment du virus de l'hépatite B obtenu après modification du patrimoine génétique d'une espèce de levure. Il s'agit du premier vaccin dit « de seconde génération ».

Après la mise au point, en France dès 1976, par le professeur Philippe Maupas d'un vaccin contre l'hépatite B produit à partir du sang de personnes infectées par le virus (vaccin actuellement commercialisé par Pasteur Vaccins), de nombreuses équipes de recherches ont, à travers le monde, cherché à produire un vaccin en utilisant les techniques des manipulations génétiques. Il s'agissait avant tout de mettre au point un produit présentant toutes les garanties d'innocuité. En effet, le vaccin fabriqué à partir du sang demeurait toujours (uniquement pour des raisons psychologiques, aucun accident n'ayant jamais été à déplorer) un produit potentiellement suspect : « *Le vaccin dérivé du plasma est sûr, mais le nouveau vaccin va rassurer encore davantage les groupes à haut risque* », a notamment déclaré le docteur Franck Young (FDA). Il s'agit d'un argument particulièrement important aux Etats-Unis où la crainte – qu'on sait aujourd'hui totalement infondée – d'une transmission du SIDA à partir d'une vaccination contre l'hépatite B demeure toujours vive.

Compte tenu de l'énorme marché international que constitue aujourd'hui la prévention vaccinale de l'hépatite B, la décision de la FDA permet aux deux firmes américaines concernées de bénéficier d'un net avantage commercial. En Europe, la société belge RIT (filiale de la multinationale Smith, Kline and French) a mis au point un vaccin similaire baptisé *Engerix B* et déposé plusieurs demandes d'homologation dans différents pays. Côté français, on a misé sur une voie différente en utilisant non pas une levure, mais des cellules animales (de hamster) au patrimoine héréditaire modifié. Les premiers essais cliniques conduits par la société Pasteur Vaccins à partir des travaux de l'équipe du professeur Pierre Tiollais, commenceront en septembre prochain.

JEAN-YVES NAU.

Sur le vif

Ô le beau mariage !

– Ben, dis donc, elle tire une de ces gueules la Queen. Elle a l'air drôlement revêche !

– Enfin, Germaine, pas du tout ! C'est la dignité royale. Tiens, regarde Diana.

– Affreuse ! Ce bicorne, c'est pas possible. Elle est trop maigre. Ça lui fait un de ces pifs ! Tu croirais Cyrano. Elle a l'air bizarre. Paraît qu'elle est raide dingue.

– Ce qu'ils sont beaux, les deux frères ! Moi, je me taperais bien le plus jeune. Remarque Andrew est pas mal non plus.

– Ben, ma vieille, t'es pas difficile. Vulgaire, oui ! Une tête de garçon coiffeur. Moi j'en voudrais ni cru ni cuit. Oh la la, fatiguée la reine mère, dis donc ! Quel âge ça lui fait ? Et ce chapeau !

– Moi, je la trouve adorable. Ça y est, la voilà ! Ce qu'elle est belle, Fergie, somptueuse, je vais te dire, et pis sensuelle et pis drôle et pis...

– Elle ! Une vache ! Un tas ! Et coureuse, avec ça. Pauvre garçon, paraît qu'il veut rester dans la marine. Elle va lui faire porter une de ces paires de cornes à ne plus pouvoir tenir debout dans sa cabine. La bonne femme en jaune, là, c'est qui ?

– La mère de la mariée. Drôlement jeune, hein !

– Complètement tirée, arrête ! Tu lui donnes une pichenette sur la joue, ça fait : Donggg !

– Qu'est-ce que t'en sais ? Oh ! Les petits pages, ce qu'ils sont jolis. A croquer. On dirait qu'ils sortent d'un livre d'images. C'est William, tu crois, le blondinet en bout de rang ?

– Non, mais regarde comment il se tient, si c'est pas honteux ! Eh ben, ils sont bien barrés, les British avec un héritier pareil. Vise un peu la fille de la princesse Margaret, lady Je-sais-pas-quoi. Nulle, hein ?

– Enfin, tu vois pas qu'elle est ravissante ? Nettoie les verres de tes lunettes. Et arrête de triturer tes points noirs. Déjà que les gens jeunes, beaux, riches et célèbres ça te donne des boutons !

CLAUDE SARRAUTE.

A Lyon

Polémique sur les circonstances de la saisie de quatre radios

Les quatre radios locales saisies le mercredi 23 juillet à Lyon ont repris leurs émissions avec du matériel de secours, quelques heures après l'intervention des forces de police. Tôt le matin, celles-ci avaient saisi NRJ, Radio Nostalgie, Hit FM et Radio Scoop, quatre des stations privées les plus écoutées, à la demande de M. Georges Fenech, juge d'instruction au tribunal d'instance de Lyon. Télédiffusion de France (TDF) venait pourtant de retirer une plainte déposée il y a plusieurs mois avec Radio France et la préfecture de police de Lyon, pour « *parasitage des liaisons* ».

Cette opération a aussitôt soulevé une vive polémique : M. de Villiers, secrétaire d'Etat à la culture et à la communication, a publié le jour même un communiqué pour exprimer son indignation. « *Je suis scandalisé que l'on porte atteinte à des entreprises dont les employés risquent d'être contraints au chômage technique* », a-t-il indiqué avant d'évoquer « *le caractère rétrograde et inadapté de la loi Fillioud sur les radios locales.* » « *Tout en respectant l'indépendance de la justice, je suis surpris qu'on ait voulu faire appliquer cette loi à quelques semaines de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la communication* », a ajouté le secrétaire d'Etat.

De son côté, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, estimait, ce jeudi 24 juillet, que « *la concertation pouvait permettre, comme dans bien d'autres cas, de régler cette affaire* ». Il accuse M. de Villiers de « *tenter de s'abriter derrière la législation existante et l'indépendance de la justice* ».

Enfin, le PDG de Radio-France, M. Jean-Noël Jeanneney, après s'être déclaré mercredi « *content sans triomphalisme* », s'est à son tour « *étonné que l'émotion de M. de Villiers ne concerne que les auditeurs des radios touchées* ». En outre, il « *regrette que M. de Villiers ne puisse dire mot des centaines de milliers de fidèles du secteur public* », victimes des « *tricheurs de la bande FM* ».

Les conditions dans lesquelles l'opération de saisie s'est déroulée a provoqué à Lyon quelques remous. Le retrait de plainte de TDF n'a pas été effectué avant le déclenchement des opérations de saisie, mais alors que celles-ci étaient largement avancées, soit au début de l'après-midi du mercredi 23 juillet. Le retrait a été fait auprès du juge d'instruction par M. André Fatoux, directeur régional de TDF, qui avait tenté, aux toutes premières heures de la matinée, de faire enregistrer cet acte de procédure auprès d'un commissaire de police sur le terrain. Aurait-il été effectué avant la saisie que cela n'aurait rien changé : les autres plaintes, à commencer par celles du préfet de police, demeurent. Le parquet de Lyon comme la chancellerie, informée comme il se doit d'une intervention politiquement délicate, n'y avaient pas fait obstacle. Sinon, cmment expliquer que le juge d'instruction ait pu obtenir l'assistance de forces de gendarmerie et de police relativement importantes ?

Plus surprenant encore, reste le fait qu'une opération qui réclame, pour être efficace, une totale discrétion dans la préparation, ait fait l'objet de fuites. M. Jean-Paul Baudecroux, président du réseau de NRJ, dont la sympathie pour M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, est avérée, nous a confirmé qu'il avait été prévenu de l'opération, sans toutefois en dire plus long sur l'origine de cette information. Une intervention aurait été faite également au dernier moment auprès d'un fonctionnaire de la police judiciaire pour tenter d'arrêter la procédure de saisie. Les circonstances de cette affaire suscitent un certain émoi dans les milieux judiciaires lyonnais.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 24 juillet

Nette hausse : + 1,45 %

La Bourse de Paris a poursuivi son raffermissement le 24 juillet, en séance du matin, l'indicateur de séance gagnant 1,45 %. Deux valeurs supplémentaires (La Redoute et SEB) étaient introduites au marché continu. Parmi les plus fortes hausses, on notait Michelin (+ 4,8 %), Bancaire (+ 3,8 %), Pernod-Ricard (+ 2,9 %). En repli figuraient Alsthom (– 2,2 %), Leroy-Somer (– 0,9 %), Valeo (– 0,8 %) et Louis Vuitton (– 0,1 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours.
Accor	434	439	442
Agence Havas	1610	1630	1630
Air Liquide (L')	739	739	743
Alsthom	358	352	350
Bancaire (Cie)	1199	1210	1245
Bongrain	1900	1915	1915
Bouygues	1225	1225	1230
B.S.N.	3911	3930	3950
Carrefour	3220	3225	3255
Chargeurs S.A.	1210	1210	1232
Club Méditerranée	537	537	545
Dumez	1500	1510	1515
Eaux (Gén.)	1155	1162	1168
ELF-Aquitaine	276 60	280	280
Essilor	2865	2890	2880
Lafarge-Coppée	1300	1300	1304
Michelin	3100	3225	3230
Midi (Cie)	6250	6310	6370
Moët-Hennessy	2190	2196	2230
Navig. Mixtes	1050	1065	1085
Oréal (L')	3725	3770	3760
Pernod-Ricard	987	980	995
Peugeot S.A.	815	829	839
Sanofi	708	715	715
Source Perrier	812	815	822
Télémécanique	3300	3270	3300
Thomson-C.S.F.	1470	1500	1505
Total-C.F.P.	369 50	372	374 60
T.R.T.	3200	3200	3220
Valéo	472	468	468

A B C D F G H

M. Jean de Lipkowski chargé d'une mission sur l'influence française en Asie

M. Jean de Lipkowski, député RPR de Charente-Maritime, a été chargé par le premier ministre d'« *une mission d'études et de propositions* » auprès du ministre des affaires étrangères, a-t-on appris le mercredi 23 juillet. Dans la lettre qu'il lui a adressée le 18 juillet dernier, M. Chirac écrit notamment : « *En Asie du Sud comme en Extrême-Orient, notre influence culturelle, scientifique et technique, de même que notre présence économique demeurent nettement insuffisantes. J'ai la conviction que les Etats de ces deux régions peuvent devenir pour la France des partenaires plus proches. Trois principaux thèmes me paraissent devoir orienter votre réflexion dans le cadre de cette mission. Vous pourriez analyser d'une manière comparative les efforts d'assistance et de coopération que nous consentons dans ces régions par rapport à nos principaux partenaires occidentaux, et mesurer les influences que nous y exerçons dans les domaines culturel, scientifique et commercial. Vous pourriez examiner la manière dont les moyens consacrés par la France à ces pays (...) pourraient être rendus plus efficaces (...). Vous pourriez, enfin, analyser les secteurs de coopération ou d'intervention qui vous apparaîtraient prioritaires (...).* »

M. Chirac précise en outre que M. de Lipkowski sera conduit à travailler « *en étroite liaison* » avec M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, « *qui est plus particulièrement chargé d'une mission de réflexion sur notre politique en Asie* ».

A Paris

Prise d'otages à la banque Worms

Un homme retient en otage, depuis 10 heures environ, jeudi 24 juillet, plusieurs personnes à l'intérieur de la banque Worms, 45, boulevard Haussmann, à Paris, dans le neuvième arrondissement. L'homme réclame une forte somme d'argent en échange de la libération des otages.

Les policiers de la brigade de recherche et d'intervention se sont aussitôt rendus sur place.

● **Les Américains inquiets pour leurs déchets radioactifs.** – Certaines cuves entreposées au centre de déchets atomiques de Savannah-River (Caroline du Sud) courent le risque d'exploser et de disséminer des substances radioactives dans l'environnement. C'est ce qu'affirme, dans un rapport rédigé après cinq ans d'études, un mouvement écologiste américain, l'Institut pour une politique de l'environnement. Des poches d'hydrogène se seraient formées à l'intérieur de ces cuves, qui, au nombre d'une cinquantaine, contiennent des déchets nucléaires. M. Ross Stevens, porte-parole du centre de Savannah-River, a reconnu qu'il était impossible de garantir qu'une explosion n'aurait jamais lieu, mais que cette éventualité était très improbable.

Le numéro du « Monde » daté 24 juillet 1986 a été tiré à 459 679 exemplaires

EN BREF

● **GUINEE-EQUATORIALE : tentative de coup d'Etat ?** – Vingt-cinq militaires équato-guinéens ont été arrêtés, les 19 et 20 juillet, à la suite d'une tentative de coup d'Etat contre le régime du président Teodoro Obiang N'Guema, affirme, le mercredi 23 juillet, le journal madrilène *El Pais*. Dans cette tentative de putsch, dirigée par un militaire du nom de Mundu, ancien attaché militaire de l'ambassade de Guinée-Equatoriale à Madrid, trois anciens ministres seraient impliqués, dont M. Embe Oriane, qui est un parent du président Obiang. – *(AFP.)*

● **SAHARA OCCIDENTAL : le Front Polisario revendique l'attaque d'un chalutier espagnol.** – Dans un communiqué publié, le mercredi 23 juillet, à Alger, le « *ministère de l'information* » de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) indique que ses combattants ont attaqué, « *dans les eaux territoriales sahraouies* », « *un navire étranger qui s'est révélé être un bateau espagnol battant pavillon marocain* ». Cette attaque – effectuée au fusil mitrailleur – contre le bâtiment espagnol, l'*Andes*, s'est soldée par un mort et trois blessés, un incendie détruisant ensuite le chalutier.

● **Les Luxembourgeois veulent expertiser Cattenom.** – M. Walter Wallmann, ministre ouest-allemand de l'environnement, ayant annoncé que la centrale nucléaire française de Cattenom serait examinée par des experts allemands et français au cours du mois d'août, M. Robert Goebbels, secrétaire d'Etat luxembourgeois aux affaires étrangères, a demandé à son tour, mercredi 23 juillet, que son pays fasse partie de ce comité.